

## Police, préfets : première vague de nominations

DIX SEPT préfets désignés ou mutés, un nouveau directeur général de la police nationale, un autre directeur central de la sécurité publique, changements à la DST, à la PJ : neuf jours après le second tour des élections législatives, le gouvernement a décidé, mardi 25 juin au conseil des ministres, une première série de nominations stratégiques au sommet de l'administration. D'autres suivront dans l'éducation nationale, la justice et la diplomatie.

Lire page 7

## HANDICAPÉS

Nouvelle polémique sur la loi anti-Perruche p. 11

## AMIANTE

Au moins 100 000 victimes d'ici vingt ans selon les assureurs p. 20

## SCIENCES

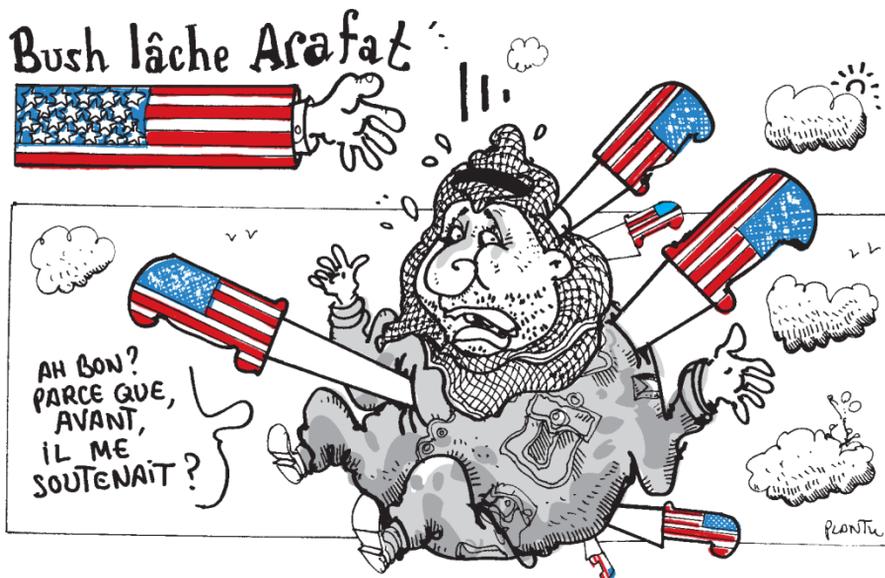
Les dangers de la fonte des glaciers p. 25

## PORTRAIT

Vladimir Jurowski, un chef pour l'opéra p. 34

International..... 2	Marchés..... 23
Union européenne... 6	Aujourd'hui..... 25
France..... 7	Météorologie..... 28
Société..... 11	Jeux..... 28
Régions..... 13	Carnet..... 29
Horizons..... 14	Abonnements..... 29
Entreprises..... 19	Culture..... 30
Communication..... 22	Radio-Télévision..... 35

# Bush : la Palestine, sans Arafat



LES ISRAËLIENS ont salué et les Palestiniens ont dénoncé le discours dans lequel le président George W. Bush a appelé, lundi 24 juin, au départ de Yasser Arafat en préalable à l'établissement d'un Etat en Cisjordanie et à Gaza. Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a la satisfaction de voir le président américain prendre en compte sa principale demande : le départ ou la marginalisation politique du chef de l'Autorité palestinienne. Pour Dany Naveh, ministre sans portefeuille et proche de M. Sharon, « la fin de l'ère Arafat est une victoire pour Israël ». Le bureau de M. Sharon n'a pas commenté l'appel de M. Bush à la création d'un Etat palestinien dans les territoires occupés, selon ses propres termes, d'ici à 2005. Mais Benjamin Ben Eliezer, le chef travailliste et ministre de la défense, y a vu, lui, « une étape historique offrant un horizon sécuritaire, politique et économique ».

Dans une déclaration solennelle à la Maison Blanche, M. Bush a dénoncé l'incapacité de la direction palestinienne à empêcher le terrorisme. Il a ouvertement appe-

lé les Palestiniens à changer de dirigeants. Il a préconisé l'arrêt de la colonisation dans les territoires, de même que le retrait de l'armée israélienne. La plupart des proches

de M. Arafat ont stigmatisé la prétention des Etats-Unis à décider de la direction palestinienne. Ils y ont vu un recul sur le chemin de la paix et une démarche injuste. En

visite dans la région, le ministre français des affaires étrangères, Dominique de Villepin, a approuvé l'appel de M. Bush à la création d'un Etat palestinien.

► George W. Bush appelle à écarter Yasser Arafat

► Il propose la création d'un Etat palestinien d'ici à 2005

► Sharon satisfait, l'OLP hostile

► Enquête : les juifs américains en état d'alerte

► Débats : le point de vue d'Edward Said

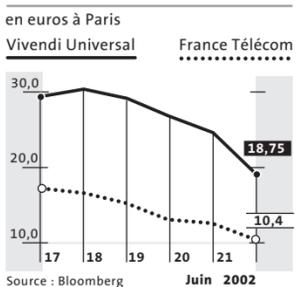
Lire p. 2 et 3, enquête p. 14, éditorial p. 15, débats p. 16, médias p. 22

## Vivendi Universal, la chute

FRANCE TÉLÉCOM et Vivendi Universal ont enregistré une chute historique de leurs titres (respectivement -16,20 % et -23,31 %), lundi, à la Bourse de Paris. Le PDG de ce dernier groupe, Jean-Marie Messier, qui apparaît de plus en plus isolé, a par ailleurs perdu l'un de ses plus anciens et fidèles soutiens : Bernard Arnault (LVMH) a quitté le conseil d'administration du groupe de communication. Une importante réunion de ce conseil devait avoir lieu mardi après-midi.

Lire page 20

### CHUTES HISTORIQUES



► Baisse historique de Vivendi et France Télécom

► Bernard Arnault lâche J.-M. Messier

► La Bourse de Paris au plus bas depuis neuf mois

## MONDIAL 2002

### Les maîtres brésiliens rêvent de grandeur



FACE à la Turquie, en demi-finale du Mondial 2002, mercredi 26 juin, à Saitama, au Japon, le Brésil tente de se qualifier pour sa septième finale de Coupe du monde. Cette performance fait rêver tout un peuple pour lequel le football est un fait culturel majeur. Au charme du jeu à la brésilienne, la sélection de Luiz Felipe Scolari semble désormais préférer les vertus du réalisme. Lire notre supplément

## Le maire de Paris révalue les loyers insignifiants des partis politiques

LE MAIRE de Paris continue l'inventaire des petits et grands privilèges. Ainsi, les partis politiques, de droite comme de gauche, qui bénéficiaient pour leurs permanences de loyers souvent symboliques, vont être soumis à la rude loi du marché. Les Verts ont rendu publique, lundi 24 juin, la liste des 25 permanences de partis dont les loyers viennent d'être réévalués par les services de la Ville. Bertrand Delanoë s'était engagé à mettre un terme à une situation dont il avait estimé qu'elle entraînait un manque à gagner, pour les finances de la collectivité, d'environ 230 000 euros par an. M. Delanoë vient de prévenir les intéressés que « ces conditions financières anormales, et même souvent dérisoires », allaient s'arrêter. C'est désormais « le marché locatif du secteur » qui servira de référence, les nouveaux loyers en vigueur au 1<sup>er</sup> juin représentant, en moyenne, « 117 euros au mètre carré par an, contre 31 euros précédemment ».

Tous les partis profitaient de la générosité du domaine privé de la Ville et des organismes

HLM, propriétaires de ces locaux. Mais c'est le RPR, locataire de 11 des 25 permanences dont les loyers vont être réévalués, qui était le mieux servi. Ainsi, le loyer annuel de la permanence du parti gaulliste située rue du Canada, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, passe de 76 euros (pour 81 m<sup>2</sup>) à 6 402 euros. Celui du boulevard Gouvion-Saint-Cyr, dans le 17<sup>e</sup> (80 m<sup>2</sup>), de 15 euros à 7 200 euros ; celui de la rue de Crimée, dans le 19<sup>e</sup> (75 m<sup>2</sup>) de 17 euros à 4 575 euros.

L'ancien maire de Paris, Jean Tiberi, n'a pas été épargné. Pour continuer d'occuper les 110 m<sup>2</sup> de sa permanence de la rue Vésale, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement - en fait un ancien local du RPR -, il devra désormais déboursier 13 720 euros par an, au lieu des 182 qu'il payait à La Ville. Il devra aussi rembourser ses dettes. A partir de mars 2000, pour la campagne des municipales, M. Tiberi avait installé la permanence de son groupe Ensemble pour Paris dans un local de 80 m<sup>2</sup> situé rue François-Miron, à deux pas de l'Hôtel de Ville. Les clés ont été restituées en juin, mais, selon la Mai-

rie, l'arriéré de loyer s'élève à 14 000 euros, soit près d'un an et demi.

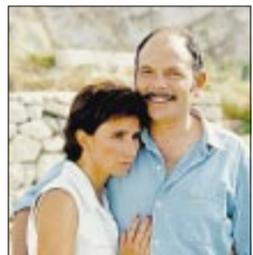
La gauche n'est pas en reste. La permanence que le PS occupe, depuis plus de dix ans, dans le 5<sup>e</sup> (30 m<sup>2</sup> rue Saint-Jacques) rapportait la modique somme de 7 euros par an à la filiale de la RIVP qui en est propriétaire. Le tarif est passé, au 1<sup>er</sup> juin, à 4 610 euros, et trois autres permanences socialistes (dans les 2<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements) ont vu leurs loyers nettement réévalués. Quant au PCF, pour ses 40 m<sup>2</sup> rue de Crimée, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, il paiera, désormais, 2 440 euros par an, au lieu de 16 auparavant.

Les Verts se sont félicités d'avoir été les moins gâtés. Un seul cas les concerne sur les 25 épinglés par la Ville. Pour les 20 m<sup>2</sup> qu'ils occupent, rue Bourgon, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, le loyer est passé, en juin, de 1 340 à 1 951 euros annuels. « Vraiment pas de quoi crier au favoritisme », ont souligné les Verts.

Christine Garin

## CINÉMA

### « Marie-Jo », le malheur d'aimer



AVEC Marie-Jo et ses deux amours, Robert Guédiguian offre une tragédie intime. Rétrospective palestinienne à la Biennale des cinémas arabes, à Paris. Lire pages 30 à 33

## TÉMOIGNAGE

### Jean-Marie Le Pen, un tortionnaire par Roland Rappaport

A ENTENDRE Jean-Marie Le Pen, soutenir qu'il a pratiqué la torture pendant la guerre d'Algérie relèverait d'une manipulation constituant un véritable appel au meurtre. Puisqu'il pense pouvoir spéculer sur l'oubli ou l'ignorance de nos concitoyens, il faut une nouvelle fois reprendre le dossier. Alors que M. Le Pen sert comme lieutenant en Algérie, de fin 1956 à avril 1957, les pouvoirs publics, avec à leur tête Guy Mollet, n'ont rien entrepris pour que cessent des méthodes de répression qui ont déjà fait l'objet de divers enquêtes et rapports. Au contraire, elles se développent et s'aggravent.

Le procureur général Reliquet, chef du parquet d'Alger d'octo-

bre 1956 à octobre 1958, en a témoigné au cours de l'instruction sur le cas de l'une des victimes trop nombreuses de la torture, le mathématicien Maurice Audin, qui succomba sous « la question » en juin 1957. Il rappelle que, par arrêté du 7 janvier 1957, les autorités avaient décidé de remettre les pouvoirs de police à l'autorité militaire, c'est-à-dire à la 10<sup>e</sup> division de parachutistes commandée par le général Massu.

Une telle situation n'avait pas laissé totalement indifférente l'opinion publique en France. L'émotion qui s'exprimait de divers côtés avait conduit le gouvernement Mollet à la création d'une commission permanente de sauvegarde des droits et libertés individuels pla-

cée sous la présidence de Maurice Garçon, avocat unanimement respecté. Son rapport fut remis le 12 décembre 1957. Il confirme lui aussi l'existence « des sévices exercés de sang-froid tant par les services de police que par les organes militaires ».

Le lieutenant Le Pen servait dans le 1<sup>er</sup> régiment étranger de parachutistes, l'un des régiments composant la 10<sup>e</sup> division. M. Le Pen avait pu, au mois de mars 1957, entendre le sermon de l'aumônier de la division, le Révérend Père Delarue, justifiant l'emploi de la torture.

ROLAND RAPPAPORT est avocat.

**EXCEPTIONNEL**

**CITROËN FÉLIX FAURE**  
met en vente une série de

**C5 2.0 HDI**  
Finition SX  
au prix de **18 500€\***

Immatrikulée jusqu'à fin novembre 2001, 6CV, faible kilométrage, peinture métallisée vernie, garnissage exterieur, système de navigation monochrome, air conditionné réfrigéré, système audio compact disque RDS + 6 MP3, système ABS avec répartiteur électronique de freinage et aide au freinage d'urgence, direction à assistance variable...

**GARANTIE UN AN PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE FINANCEMENT À LA CARTE**

**CITROËN FÉLIX FAURE** *mea j'admir*  
fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 13 <sup>e</sup>	Optique Finance Direct	01 53 68 15 12
Paris 14 <sup>e</sup>	Optique Finance Direct	01 45 89 47 42
Paris 19 <sup>e</sup>	Optique Finance Direct	01 44 52 79 79
Colindale 178	Optique Finance Direct	01 20 66 37 27
Llans 178	Optique Finance Direct	01 34 78 71 48
Bezzins 191	Optique Finance Direct	01 39 61 05 42
Tilinas 194	Optique Finance Direct	01 46 86 41 23
Nantes 144	Optique Finance Direct	02 40 89 21 21
Charles 169	Optique Finance Direct	04 78 20 67 77
Vitraines 171	Optique Finance Direct	04 42 78 77 52

INTERNATIONAL  
PROCHE-ORIENT

Avant de partir, mardi 25 juin, pour le sommet du G8 au Canada, le président George W. Bush a fait ce qu'il avait annoncé depuis plus de quinze jours : des- siner **UN ITINÉRAIRE** vers la paix au Proche-Orient.

Parlant à la Maison Blanche, M. Bush a proposé un plan qui dépend entièrement du remplacement de Yasser Arafat à la direction palestinienne par des hommes ayant rompu avec le **TERRORISME**. Il s'agi-

rait de substituer à l'Autorité palestinienne un Etat provisoire chargé, d'ici à 2005, de négocier un règlement avec Israël. Sans relever le préalable américain, la **DIRECTION PALESTINIENNE** a qualifié ces propo-

sitions de « *contribution importante pour faire avancer le processus de paix* ». Le groupe radical **HAMAS** a appelé à poursuivre « *la résistance* ». En Israël, le gouvernement s'est félicité du discours de M. Bush.

## George Bush fait du départ de Yasser Arafat un préalable à la paix

Le président américain dessine un plan de construction d'un Etat palestinien appelé à négocier avec Israël un règlement complet d'ici à 2005. Mais la condition est le remplacement du président de l'Autorité par une nouvelle direction ayant rompu avec le terrorisme et la corruption

## WASHINGTON

de notre correspondant

Dans la roseraie de la Maison Blanche, George W. Bush a proposé un plan pour le Proche-Orient qui dépend tout entier d'une condition initiale, la mise en place d'une direction palestinienne « *nouvelle et différente* », sans compromis avec le terrorisme et capable de bâtir l'Etat promis par le président américain depuis l'automne 2001. Sans jamais nommer Yasser Arafat, M. Bush a fait comprendre que le départ du président de l'Autorité palestinienne est une étape indispensable pour avancer sur la voie d'un règlement de paix.

Lors de sa dernière visite à Washington, le 10 juin, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, avait déclaré qu'il était disposé à faire la paix, mais qu'il n'avait pas, pour cela, de « *partenaire* » du côté palestinien. Le même jour, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, déclarait au quotidien arabe de Londres, *Al-Hayat* : « *Nous continuons à travailler avec le président Arafat*. » Cependant, dans un entretien au *San Jose Mercury News*, publié le 15 juin, la conseillère de M. Bush pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, affirmait que l'Etat palestinien ne pourrait

pas être bâti par une équipe dirigeante « *corrompue* » et qui « *joue avec le terrorisme* ». Les deux attentats-suicides de la semaine dernière à Jérusalem ont confirmé, aux yeux de l'exécutif américain, que M. Arafat n'est pas un interlocuteur crédible pour lutter contre le terrorisme.

## L'Autorité : poursuivre les discussions

Parlant au nom de Yasser Arafat, la direction palestinienne a estimé que les « *idées* » énoncées par George W. Bush constituent « *une contribution importante pour faire avancer le processus de paix* ». Dans une déclaration, lundi 24 juin, la direction palestinienne a ignoré l'exigence de départ de Yasser Arafat formulée par le président Bush et souhaité pouvoir « *discuter des détails nécessaires au succès de ces idées dans le cadre de rencontres directes et bilatérales avec l'administration américaine et de consultations avec le quartet [Etats-unis, Union européenne, Russie, Nations unies] et avec les frères arabes* ».

Le groupe islamiste radical palestinien Hamas a rejeté pour sa part le discours, « *partiel en faveur d'Israël et [qui] dénie leurs droits aux Palestiniens* », « *Il n'y a aucune lueur d'espoir dans le discours et nous devons poursuivre la résistance* », a ajouté Ismaïl Abou Chanab, un responsable du Hamas. — (AFP.)

Il y a encore quatre mois, le vice-président américain, Richard Cheney, envisageait de rencontrer M. Arafat. Le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, expliquait que « *la route de la paix* », que cela plaise ou non, passait par le président palestinien, à charge pour lui,

naturellement, d'assumer cette responsabilité. Lorsqu'on interrogeait M. Bush sur la différence qu'il faisait, dans la guerre contre le terrorisme, entre les talibans et M. Arafat, il soulignait que ce dernier avait signé les accords d'Oslo, en 1993, et, plus récemment, accepté les conclusions

vers un Etat palestinien. Parmi ceux que l'on appelle « *les principaux* » du Conseil national de sécurité, M. Cheney et le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, n'ont jamais fait mystère de leur jugement sur M. Arafat. M. Bush conservait, cependant, la position défendue par M. Powell, selon qui un rejet du dirigeant palestinien par les Etats-Unis disqualifierait toutes leurs initiatives auprès des opinions publiques et, par voie de conséquence, des gouvernements arabes.

Lundi, M. Bush a changé de politique. Il a indiqué que la réforme de l'Autorité palestinienne, qu'il réclame depuis un mois et demi maintenant, suppose le retrait de M. Arafat et de l'équipe dirigeante actuelle. Comme dans le cas de l'Irak, M. Bush estime maintenant que le problème palestinien ne peut pas être résolu sans un changement de régime, mais dans des conditions, bien sûr, totalement différentes.

Le calendrier suggéré par le président américain comporte, dans un premier temps, ce qu'il a appelé la création d'un « *nouveau cadre constitutionnel* », différent de l'Autorité palestinienne héritée des accords d'Oslo et qui serait mis sur pied avec l'aide des Etats-Unis, de l'Europe et d'Etats arabes. Dans un

deuxième temps – qui pourrait se situer à la fin de l'année – les Palestiniens élimineraient leurs conseils municipaux, puis, au début de 2003, leurs dirigeants nationaux. Dans un troisième temps, ces organes dirigeants nouveaux négocieraient des accords de sécurité avec les voisins israéliens, jordaniens et égyptiens. Une fois ces trois étapes franchies, un Etat pourrait être créé, dans des frontières provisoires et sans que

ment dit après l'élection présidentielle de 2004. Le chef de l'exécutif américain ne s'engage pas à mettre en place un règlement durable du conflit israélo-palestinien avant de se représenter lui-même devant les électeurs, mais il prend quand même le risque de devoir rendre compte, alors, du degré d'avancement de son plan.

M. Bush n'a pas parlé du projet de conférence, envisagé pour l'été par le « *quatuor* » Etats-Unis, Russie, Union européenne et Nations unies. Il n'a pas précisé, non plus, si M. Powell, chargé de rallier les dirigeants du Proche-Orient et d'Europe à son projet, se rendra dans la région. Selon un haut responsable de la Maison Blanche, le secrétaire d'Etat décidera plus tard de l'opportunité d'une tournée des gouvernements concernés. Le président a été précis, en revanche, sur les aides qu'il propose d'apporter aux Palestiniens en matière de sécurité, d'institutions politiques et judiciaires et d'assistance économique. Il a été clair, aussi, sur les engagements qu'il attend d'Israël : soutenir l'émergence d'un Etat palestinien et accepter, le moment venu, de retourner aux frontières de 1967.

Patrick Jarreau

## VERBATIM

## « J'appelle les Palestiniens à élire de nouveaux dirigeants »

VOICI des extraits de la déclaration faite par George W. Bush, lundi 24 juin à la *Maison Blanche*.

« (...) La paix requiert une direction palestinienne nouvelle et différente, pour qu'un Etat palestinien puisse naître. J'appelle les Palestiniens à élire de nouveaux dirigeants, des dirigeants qui ne soient pas compromis dans le terrorisme. Je les appelle à bâtir une démocratie concrète, fondée sur la tolérance et sur la liberté. Si les Palestiniens poursuivent activement ces objectifs, l'Amérique et le monde soutiendront activement leurs efforts. Si les Palestiniens atteignent ces objectifs, ils seront en mesure de parvenir à un accord avec Israël, l'Egypte et la Jordanie, sur la sécurité et sur d'autres dispositions préparant l'indépendance. Et quand les Palestiniens auront de nouveaux dirigeants, de nouvelles institutions et des accords de sécurité avec leurs voisins, les Etats-Unis soutiendront la création d'un Etat palestinien, dont les frontières et certains aspects de la souveraineté seront provisoires jusqu'à ce que ces questions soient résolues dans un règlement final au Proche-Orient. (...)

Si les Palestiniens adoptent la démocratie, combattent la corruption et rejettent fermement le terro-

risme, ils peuvent compter sur le soutien de l'Amérique pour la création d'un Etat provisoire de Palestine. Au prix d'un effort sincère, cet Etat pourrait voir le jour rapidement, dès qu'il s'entendrait avec Israël, l'Egypte et la Jordanie sur des questions pratiques, telles que la sécurité. Les frontières définitives, la capitale et d'autres aspects de la souveraineté de cet Etat seront négociés entre les parties dans le cadre d'un règlement final.

Des Etats arabes ont proposé leur aide dans ce processus, et leur aide est nécessaire. (...) Israël aussi a grand intérêt à la réussite d'une Palestine démocratique. L'occupation permanente menace l'identité d'Israël et sa démocratie. Un Etat palestinien pacifique et stable est nécessaire pour parvenir à la sécurité que réclame Israël. C'est pourquoi je mets Israël au défi d'agir concrètement pour aider à l'émergence d'un Etat palestinien crédible et viable. A mesure que nous progresserons vers la sécurité, les forces israéliennes devront revenir complètement à leurs positions antérieures au 28 septembre 2000. Et, en accord avec les recommandations de la commission Mitchell, l'activité d'implantation israélienne dans les territoires occupés doit cesser. L'économie palestinienne doit être autorisée à se développer. (...)

Au bout du compte, les Israéliens

et les Palestiniens doivent discuter des sujets essentiels qui les séparent, pour que puisse naître une paix réelle, résolvant tous les différends (...). Cela veut dire que l'occupation israélienne, qui a commencé en 1967, prendra fin par un règlement négocié entre les parties, fondé sur les résolutions 242 et 338 des Nations unies, avec le retrait d'Israël sur des frontières sûres et reconnues. Nous devons aussi résoudre les questions concernant Jérusalem ; la souffrance et l'avenir des réfugiés palestiniens ; la paix entre Israël et le Liban, ainsi qu'entre Israël et une Syrie soutenant la paix et combattant le terrorisme.

Dès lors que de nouvelles institutions palestiniennes et de nouveaux dirigeants émergeront, j'attends d'Israël qu'il réponde et travaille à un accord final. Si tous y consacrent un effort intensif, cet accord pourra être obtenu dans les trois ans. J'exercerai activement, avec mon pays, un rôle dirigeant pour parvenir à ce but. (...)

## JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, aurait sans doute les meilleures chances de se succéder à lui-même si une élection était organisée aujourd'hui. Critiqué sans ménagement par les Palestiniens pour sa gestion hasardeuse des institutions héritées des accords d'Oslo, jugé sans aménité pour les compromis boiteux conclus notamment lors de la levée du siège de son quartier général et celui de la Basilique de la Nativité, en mai, M. Arafat serait pourtant très probablement reconduit dans ses fonctions sans qu'il ait besoin de peser d'une manière ou d'une autre sur les résultats. Ce paradoxe tient à la fois au vide politique que le vieux responsable a organisé autour de lui, avec l'aide ponctuelle d'Israël, et à la nature singulière de sa légitimité. Ces deux éléments compliquent singulièrement la succession décrétée, lundi 24 juin, par le président Bush.

La légitimité dont M. Arafat continue de se prévaloir est en effet multiple. Il est à la fois le chef du Fatah, la principale composante de l'Organisation de libération de la Palestine, le chef du comité exécutif de l'OLP et le chef de l'Autorité palesti-

## En Israël : « Ce discours aurait pu être rédigé par le Likoud »

DANS un communiqué publié par le bureau du premier ministre israélien, Ariel Sharon s'est contenté de réaffirmer ses positions : « *Ce n'est qu'après la cessation totale du terrorisme, de la violence et des incitations à la violence, et lorsque l'Autorité palestinienne procédera à de véritables réformes incluant une nouvelle direction à sa tête, de telle sorte qu'une Autorité différente soit créée, qu'il sera possible de discuter de la manière de progresser dans la voie politique* », a souligné le texte. Pour le ministre travailliste de la défense, Benyamin Ben Eliezer, « *ce discours est une étape historique qui offre un horizon sécuritaire, politique et économique permettant de mettre un terme au conflit israélo-palestinien* ». De son côté, le ministre des télécommunications, Reuven Rivlin (Likoud, le parti de M. Sharon), a estimé que le discours du président Bush « *aurait pu être rédigé par un responsable du Likoud. Moi-même j'aurais pu le prononcer devant la Knesset* ».

Le quotidien *Yediot Aharonot* titre d'ailleurs son éditorial : « *Un nouveau membre du Likoud* » en parlant du président Bush alors que *Haaretz* souligne que le discours de M. Bush constitue une « *victoire diplomatique d'Ariel Sharon* ». *Maariv*, de son côté, parle de « *carton rouge pour les Palestiniens* » et d'« *allégresse au bureau de Sharon* ». « *Bush déclare aux Palestiniens : "Si vous voulez un Etat, débarrassez-vous d'Arafat !"* », claironne la manchette du quotidien.

Plusieurs ministres israéliens ont de leur côté ouvertement exprimé leur satisfaction. Pour la ministre

sans portefeuille Tsippi Livni, « *le président Bush a endossé la vision du premier ministre Ariel Sharon d'un arrangement par étapes* ». Le ministre sans portefeuille Danny Naveh, un « *dur* » du Likoud, a également estimé que « *ce discours marque la fin de l'ère de Yasser Arafat, et constitue une victoire pour Israël* ». Le chef de l'opposition de gauche, M. Yossi Sarid, du Meretz, a, en revanche, affirmé que « *le discours de M. Bush est davantage une vision américaine qu'un programme* ».

## « LE RÉSULTAT DU PROCESSUS DE PAIX »

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, se félicite pour sa part, de la réaffirmation par M. Bush « *que le résultat du processus de paix au Proche-Orient soit l'établissement d'un Etat palestinien viable et crédible, basé sur les résolutions 242 et 338 de l'ONU, et la sécurité d'Israël* ». Le secrétaire général appelle « *Israéliens et Palestiniens à trouver le courage et la volonté politique d'aboutir dans les trois ans* » et à substituer à l'occupation israélienne depuis 1967 un accord permettant à deux Etats « *de vivre côte à côte en paix et en sécurité* ».

Kofi Annan ne fait aucune mention de la demande de Bush d'écarter Yasser Arafat du pouvoir. « *La question de savoir qui devrait diriger le peuple palestinien appartient au peuple palestinien, seul apte à en décider* », a cependant déclaré Fred Eckhart, porte-parole de Kofi Annan. — (AFP, Reuters.)

## Une succession qui s'annonce difficile

Le président de l'Autorité palestinienne dispose toujours d'une très forte légitimité

nienne. Ces directions sont le fruit d'un parcours historique exceptionnel, en dépit de nombreux et cinglants revers. Personne, chez les Palestiniens, ne peut prétendre aujourd'hui exercer ces trois fonctions simultanément. Le chercheur Jean-François Legrain, dans un article publié en 1998 dans la revue *Maghreb-Machrek*, avait examiné minutieusement l'hypothèse d'une succession « *à chaud* », à un moment où la santé du chef de l'Autorité palestinienne donnait des signes d'inquiétude. Il en avait conclu que, parmi les dirigeants historiques palestiniens, et après les assassinats par Israël d'Abou Jihad et d'Abou Iyad, en 1988 et en 1991, seul Abou Mazen (de son vrai nom Mahmoud Abbas), le numéro deux officiel, pouvait espérer « *assumer tout ou partie des prérogatives de Yasser Arafat* » pour gérer une succession nécessairement de transition entre la génération des fondateurs du mouvement national palestinien et sa descendance.

A l'époque, le processus de paix, cahin-caha, était toujours sur les rails. Son effondrement et la violence qui prévaut depuis bientôt deux ans ont encore compliqué le jeu. M. Arafat s'est bien gardé d'éclairer l'avenir en évoquant le sujet. Au

contraire, comme à son habitude, une bonne partie de son activité à consister à rééquilibrer en permanence les influences dans le premier cercle du pouvoir pour éviter l'émergence d'un dauphin. Depuis vingt mois, les successeurs historiques potentiels ont perdu du terrain, sans qu'une nouvelle génération ne parvienne pour autant à tirer profit de la situation pour prendre des gages pour l'avenir. Dans ces conditions, à qui donc M. Bush songerait-il lorsqu'il évoquait, lundi, les nouveaux dirigeants palestiniens chargés, selon lui, de conduire leur peuple à l'indépendance ?

## PARI AUDACIEUX

Si on considère que la mouvance islamiste est hors course pour des raisons évidentes, deux lieux de pouvoirs surnagent aujourd'hui côté palestinien : l'Autorité (les institutions et la vitrine officielle du mouvement national palestinien) et le Fatah, appuyé sur son appareil militant. Au sein du premier système, les mêmes noms reviennent avec insistance : Abou Mazen, Abou Ala'a (Ahmed Qorei), un autre « *historique* » par ailleurs président du Conseil législatif palestinien, et l'ancien responsable de la Sécurité préventive de Gaza,

Mohammed Dahlan, le plus jeune de tous. Ils incarnent cependant l'Autorité pour le meilleur et pour le pire, et notamment les accusations de corruption étayées par les travaux du Conseil législatif palestinien. Les deux premiers sont dépourvus d'ancre local et de soutien populaire.

Originaire de Gaza, M. Dahlan, qui pourrait incarner plus que tout autre une éventuelle relève et qui ne fait pas mystère de son appétit politique, ne dispose pas non plus pour l'instant d'une véritable assise en Cisjordanie. En dehors de l'Autorité, au Fatah, le seul responsable palestinien qui avait tiré profit de l'Intifada pour prétendre exercer à l'avenir d'importantes responsabilités est Marouane Barghouti, secrétaire général du mouvement pour la Cisjordanie. Arrêté et détenu au secret, son sort n'a pas encore été fixé par les autorités israéliennes qui l'accusent d'avoir partie liée avec les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, un groupuscule militaire non officiel du Fatah à l'origine d'attentats. Dans ces conditions, la priorité donnée par M. Bush à l'éviction de M. Arafat semble relever du pari audacieux.

Gilles Paris

Dior

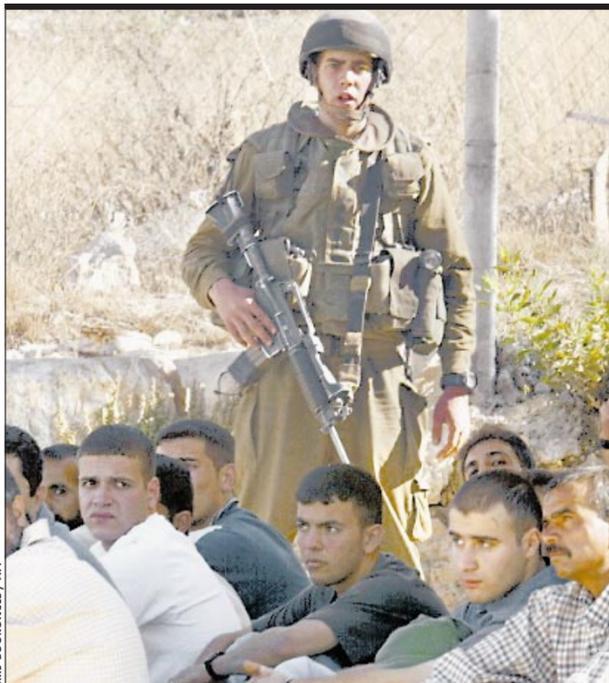
SOLDES

DU MERCREDI 26 AU SAMEDI 29 JUIN 2002

DE 10 H A 19 H

Christian Dior

30, AVENUE MONTAIGNE PARIS 8<sup>e</sup>  
46, RUE DU FAUBOURG SAINT HONORE PARIS 8<sup>e</sup>  
16, RUE DE L'ABBAYE PARIS 6<sup>e</sup>



CRIS BOURONCLE / AFP

## Offensive en Cisjordanie

**AU SEPTIÈME JOUR** de son offensive « Voie ferme », l'armée israélienne occupait partiellement ou totalement, mardi 25 juin, sept villes autonomes : Ramallah, Jénine, Kalkilya, Naplouse, Tulkarem, Bethléem et Hébron. Ici, des réfugiés palestiniens arrêtés au camp d'Al-Amari, au sud de Ramallah.

## Réforme de l'Autorité : un maigre bilan, des responsabilités partagées

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le 16 juin, l'absurdité de la situation est apparue au grand jour. Ce dimanche-là, le tout nouveau gouvernement palestinien, désigné par le chef de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, devait tenir sa première réunion à Ramallah. L'armée israélienne, qui depuis plusieurs mois réoccupe régulièrement la ville, menait alors une de ses fréquentes incursions dans la « capitale » de Cisjordanie : les ministres palestiniens n'avaient pu rejoindre le quartier général du chef de l'Autorité et la réunion avait été annulée.

Le 15 mai, sous la pression conjointe des Américains et des Israéliens, M. Arafat avait annoncé devant le Conseil législatif palestinien une série de réformes censées introduire davantage de démocratie et de transparence dans les institutions et le fonctionnement de l'Autorité palestinienne, notamment pour lutter contre la corruption : gouvernement resserré, services de sécurité – jusque-là pléthoriques – unifiés sous un commandement unique, élections locales et nationales (législatives et présidentielle) annoncées respectivement pour la fin de l'année 2002 et le début 2003.

Les jours précédant ces annonces, M. Arafat avait en outre entériné une nouvelle organisation du pouvoir judiciaire, fondé sur la séparation des pouvoirs, une loi en souffrance depuis de longs mois. Ces nouvelles dispositions, supposées tirer un trait sur les institutions intérimaires nées des

accords d'Oslo, avaient été jugées décevantes par Israël ; et insuffisantes par une partie de la société civile palestinienne

Près d'un mois et demi après, alors que M. Arafat est de nouveau assiégé par l'armée israélienne dans son quartier général de la Mouqata'a, le bilan est maigre et les responsabilités partagées. Rétif par nature au changement, peu désireux de partager un pouvoir concentré entre ses seules mains, le chef de l'Autorité palestinienne n'a pas su faire émerger de nouvelles têtes au sein de son gouvernement ; la réforme des services de sécurité est en cours, mais intervient alors même que l'armée israélienne poursuit les arrestations régulières des membres des différentes formations concernées.

### COUVRE-FEU ET BOUCLAGE

Pour ce qui est des élections, beaucoup s'interrogent sur la possibilité de mener sérieusement campagne dans un territoire soumis régulièrement aux couvre-feux israéliens et aux bouclages des villes, qui entravent toute circulation.

Après avoir insisté auprès de M. Arafat pour qu'il diligente ces réformes, le président américain, George W. Bush, vient, dans son discours du 24 juin, de le mettre clairement sur la touche. Preuve que les propositions du dirigeant palestinien et leur début d'application sur le terrain n'ont pas été jugés crédibles par l'administration américaine.

Stéphanie Le Bars

## Dominique de Villepin parle de « convergence »

**LE MINISTRE** des affaires étrangères, Dominique de Villepin, actuellement en visite en Israël, a estimé, mardi 24 juin, que le discours du président Bush « converge avec les objectifs de la France et de l'Union européenne en offrant la perspective de deux Etats vivant côte à côte dans des frontières sûres et reconnues ».

Lors du sommet de Séville, l'Union européenne avait demandé, samedi 22 juin, la création rapide d'un Etat palestinien sur les territoires occupés par Israël en 1967. Estimant que les Israéliens et les Palestiniens « ne sont pas capables de trouver seuls une solution », les Quinze avaient jugé que la communauté internationale doit « engager une action politique ». Les chefs d'Etat ou de gouvernement de l'UE ont « préconisé la convocation à brève échéance d'une conférence internationale qui devra se pencher sur les aspects politiques et économiques ainsi que sur les questions tou-

chant à la sécurité ». Pour les dirigeants européens, cette conférence « devra réaffirmer les paramètres de la solution politique et arrêter un calendrier réaliste et précis ». Ils ont jugé « essentielle » une réforme de l'Autorité palestinienne et lui ont confirmé leur soutien à cet égard, sans toutefois apporter un soutien explicite à Yasser Arafat.

### ENCERCLEMENT

Le chef de la diplomatie française qui s'est entretenu, lundi, avec les dirigeants de l'Etat hébreu devait rencontrer, mardi matin, le président Yasser Arafat, dans son quartier général de Ramallah actuellement encerclé par les chars de Tsahal. Pour M. Villepin « l'occupation de villes palestiniennes, aujourd'hui l'encerclement du siège de l'Autorité palestinienne, vont à l'encontre des efforts de paix et ne pourraient qu'alimenter la frustration et le désespoir ». – (AFP.)

# Vladimir Poutine qualifie pour la première fois la guerre en Tchétchénie de « tragédie »

A la veille du G8, le président russe esquisse une ouverture alors que les combats se poursuivent

### MOSCOU

de notre correspondante

Le président russe Vladimir Poutine a, pour la première fois, adouci ses propos sur la guerre en Tchétchénie, lundi 24 juin, lors d'une conférence de presse tenue au Kremlin, laissant l'impression qu'il était à la recherche d'un désengagement progressif des troupes russes dans cette République, où le conflit dure depuis bientôt trois ans. Ambigu, le chef du Kremlin n'a toutefois parlé ni de retrait des troupes ni de pourparlers avec le président tchétchène élu, Aslan Maskhadov.

La guerre en Tchétchénie est « aujourd'hui une tragédie », a estimé M. Poutine. Il faut en finir avec le « mythe de Tchétchénie ennemi », une notion qu'il avait pourtant activement contribué à répandre, à partir de l'automne 1999, au moment du déclenchement des opérations militaires russes qui avaient accompagné sa montée au pouvoir. « Le peuple tchétchène n'est pas coupable », a estimé lundi le président russe. « Les autorités fédérales ont aban-

donné le peuple tchétchène. L'Etat s'est avéré incapable de le défendre. Les extrémistes (islamistes, NDLR) en ont profités ».

Interrogé sur les rafles menées quotidiennement par les troupes russes dans des villages tchétchènes, M. Poutine a indiqué que ces « nettoyages doivent cesser, d'ici à la fin de l'année », sans donner d'autre précision. Il n'a fait aucune allusion aux accusations de crimes de guerre, de tortures et de disparitions de civils, régulièrement formulées contre l'armée russe par les défenseurs de droits de l'homme.

« Les Tchétchènes doivent prendre en main le pouvoir », a déclaré M. Poutine, expliquant qu'il entendait par là que la fonction de maintien de l'ordre dans la République caucasienne devrait être à l'avenir confiée à des formations armées tchétchènes pro-russes. Aujourd'hui près de 100 000 soldats russes sont déployés dans cette zone. Le conflit aurait fait 15 000 morts du côté des militaires depuis trois ans, selon le Comité des mères de

soldats (4 700 morts, selon les chiffres officiels du ministère de la défense russe). Le président russe a soutenu qu'une « normalisation » devait intervenir en Tchétchénie « dans un délai d'un an », par le biais de « l'adoption d'une Constitution » de la République.

### LE MODÈLE DU TATARSTAN

M. Poutine a fait ces déclarations à la veille du sommet du G8 au Canada, où il doit rencontrer ses interlocuteurs occidentaux. Après les événements du 11 septembre, le président russe s'est efforcé d'accréditer l'idée que le conflit tchétchène était un simple volet de la « guerre mondiale contre le terrorisme ». Les critiques se sont largement tues en Occident concernant les violences contre les civils en Tchétchénie. Mais plusieurs anciens hauts responsables américains, dont l'ancien conseiller de Jimmy Carter, Zbigniew Brzezinski, et l'ancien secrétaire d'Etat Alexandre Haig ont récemment estimé, dans un texte publié par le

Washington Post, que « le moment est mûr pour un règlement politique en Tchétchénie ».

Relevant que 62 % des Russes souhaitent l'ouverture de négociations, « ce qui représente un tournant car ils étaient 72 %, voici deux ans, à vouloir la continuation de la guerre », les auteurs de ce texte appellent à la fin du « carnage » en Tchétchénie. « Un référendum pourrait être tenu » suggèrent ces anciens responsables politiques, membres du « Comité américain pour la paix en Tchétchénie ». « Les Tchétchènes pourraient approuver une base constitutionnelle pour une large autonomie, ayant comme modèle celle du Tatarstan au sein de la Fédération de Russie ». Lors de sa visite à Moscou en mai, George W. Bush avait souhaité que Russes et Américains « travaillent ensemble à la recherche d'un règlement » en Tchétchénie.

Lors d'une rare interview, accordée à un journaliste britannique et rendue publique ce mois-ci, le président tchétchène Aslan Maskhadov a réitéré qu'il était prêt à négocier et à envisager un statut particulier pour sa République. Si la Russie « cesse toute agression armée contre la Tchétchénie », a indiqué M. Maskhadov, « alors nous sommes prêts à discuter de toute question avec le côté russe ». Ces propos n'ont reçu aucune réponse.

Sur le terrain, les combats se poursuivent. L'artillerie lourde et des hélicoptères russes bombardent ces jours-ci la région d'Argoun. Chaque semaine, de nouveaux témoignages de civils sont recueillis par l'organisation Memorial, décrivant une litanie de pillages, tortures et exécutions sommaires d'habitants détenus.

## La Cour suprême américaine restreint l'application de la peine de mort

### WASHINGTON

de notre correspondant

La Cour suprême des Etats-Unis a rendu, lundi 24 juin, une nouvelle décision relative à l'application de la peine de mort. Quatre jours après en avoir exclu les personnes souffrant d'un retard mental, la Cour a fait droit à une requête fondée sur le sixième amendement constitutionnel, qui garantit à toute personne inculpée le droit d'être jugée par un jury. Dans les cas concernés, le jugement de culpabilité a bien été prononcé par un jury de plusieurs membres, mais la peine de mort a été décidée par un juge unique, sans que les jurys aient eu à en décider.

### CONDAMNATIONS INVALIDÉES

La décision de la Cour invalide les condamnations à mort prononcées dans cinq Etats et met en cause celles qui l'ont été dans quatre autres Etats. Le nombre total de condamnés qui l'ont été sur décision d'un juge, et non d'un jury, serait de 800, sur les 3 700 personnes contre lesquelles la peine capitale a été prononcée dans les trente-huit Etats qui la pratiquent. En droit, ces 800 personnes pourraient introduire des recours sur la base de la décision rendue lundi par la Cour suprême. Adoptée par 7 voix contre 2, la position des juges suprêmes est fondée sur une précédente décision datant de 2000. A l'époque, ils avaient annulé la sentence énoncée par le juge du New Jersey, qui avait allongé de deux ans la peine de prison d'un condamné au motif d'une circonstance aggravante de son acte : la haine raciste. La Cour avait estimé que cette circonstance aurait dû être appréciée, et sanctionnée, par un jury.

Un condamné à mort de l'Arizona s'est appuyé sur cette décision pour faire valoir qu'il avait été, lui aussi, privé de son droit à un jury. La législation de cet Etat prévoit que les juges populaires prononcent un verdict comportant soit la prison à vie, soit la peine de mort, à charge pour le président du tribunal de prendre la décision finale. La Cour suprême a considéré que tolérer cette procédure l'aurait mise en contradiction avec elle-même. Les deux minoritaires, dont le Chief Justice (président de la Cour), auraient préféré inverser la décision de 2000.

Le problème posé par la peine de mort est spécifique. Les statistiques élaborées par les spécialistes des procédures pénales aux Etats-Unis tendent à démontrer que les jurys populaires prononcent moins de condamnations à la peine capitale que les juges. Ron Tabak, qui anime le comité contre la peine de mort de l'Américan Bar Association, estime que les juges ont tendance à passer de la prison à vie à la peine capitale, « surtout quand approche la date de leur réélection », alors que les jurés sont plus généreux ou plus prudents. Les derniers grands procès avant l'abolition de la peine de mort, en France, avaient montré qu'un groupe d'hommes et de fem-

mes, ayant à juger un cas précis et voyant réagir l'accusé, a tendance à être moins catégorique et moins sévère que l'opinion publique, qui ne connaît l'affaire que par oui-dire.

Si elle ne met pas en cause, dans son principe, la peine de mort, la nouvelle décision de la Cour suprême devrait donc avoir pour effet de restreindre encore son application. Le juge Antonin Scalia, qui s'était élevé contre la décision sur les handicapés mentaux, a participé à celle de lundi, mais n'en dénonce pas

moins les tentatives de ses collègues hostiles à la peine de mort pour la rendre de moins en moins praticable. « La peine de mort existe dans les lois de trente-huit Etats. Il n'appartient pas à la Cour suprême de s'y opposer. Ceux de ses membres qui ne sont pas d'accord peuvent donner leur démission et faire campagne pour modifier les lois », disait M. Scalia, lundi matin, sur la radio publique NPR.

Patrick Jarreau

Natalie Nougayrède

5000 m<sup>2</sup> pour l'homme...

GIVENCHY

PAL ZILERI

DORMEUIL

DE FURSAC PARIS

MARLBOROCLASSICS

LACOSTE

CV CHERIE VANEAU

BOSS HUGO BOSS

Christian Dior

BURBERRY LONDON

Thierry Mugler

Paul Smith

YVES SAINT LAURENT pour homme

ARMANI JEANS

CERRUTI jeans

MADELIOS PARIS

23 boulevard de la Madeleine 75001 PARIS - Tél. : 01 53 45 00 00 - Métro Madeleine

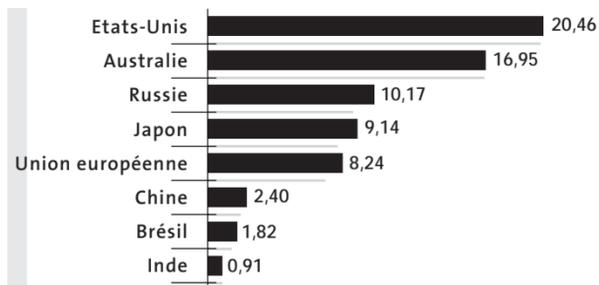
Ouverture prolongée de 10h à 20 heures  
Ouvert dimanche 30 juin

## Des ONG dénoncent le refus de l'Australie de ratifier le protocole de Kyoto

Le pays est l'un des gros pollueurs de la planète

### UNE ÉCONOMIE TRÈS DÉPENDANTE DES ÉNERGIES FOSSILES

Émissions de CO<sub>2</sub> (gaz carbonique) par habitant, en 1999



Source : OCDE

#### SYDNEY

de notre correspondant

Des scientifiques australiens ainsi que les principales organisations de protection de l'environnement se mobilisent contre la décision annoncée par leur gouvernement d'ignorer le protocole de Kyoto. Le 5 juin, pour « célébrer » la Journée mondiale de l'environnement, le premier ministre, John Howard, avait annoncé que son pays ne ratifierait pas les accords de Kyoto visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

« Signer ce protocole nous coûterait des emplois et nuirait à notre industrie », s'était alors justifié le chef de l'Etat fédéral. Canberra avait pourtant bénéficié d'un régime de faveur lors des négociations qui s'étaient tenues au Japon, en 1997. L'Australie avait obtenu de pouvoir augmenter en 2010 ses émissions de gaz à effet de serre de 8 % par rapport aux niveaux enregistrés en 1990. Les autres signataires du traité doivent, eux, faire chuter leurs émissions de 5 % en moyenne.

« La réputation de l'Australie est désormais entachée d'une marque noire », se lamente aujourd'hui John Connor, directeur de l'Australian Conservation Foundation, la plus importante association australienne en faveur de la protection de l'environnement. L'Australie émet le plus gros volume annuel de gaz à effet de serre par habitant au monde (27 tonnes). Le volume de terre arable détruite par l'érosion y est le plus élevé de la planète (180 tonnes par personne et par an). Le continent le plus sec du Globe est aussi le plus important consommateur d'eau (1 540 kilolitres par an et par habitant). Seuls les États-Unis produisent plus de déchets ménagers (620 kg par an pour chaque Australien).

« Nous nous isolons du reste du monde en restant une économie digne du XIX<sup>e</sup> siècle, fortement dépendante de l'énergie fossile », résume John Connor. 90 % de l'électricité australienne est produite dans des centrales à charbon. L'usage intensif de l'automobile et des poids lourds est un autre problème majeur.

Au lieu d'investir dans de nouvelles infrastructures ferroviaires, le gouvernement continue de construire des routes et se refuse à augmenter le taux d'imposition sur les

carburants dont le prix de vente au public est inférieur de 50 % à celui pratiqué en France. Selon une étude réalisée conjointement par les universités américaines de Yale et de Columbia ainsi que par le Forum économique mondial, l'Australie figure à la 134<sup>e</sup> place de la liste des 142 pays cherchant à limiter leurs émissions de gaz à effet de serre.

Les pratiques des agriculteurs et des éleveurs ont aussi fortement endommagé l'équilibre naturel. « Après deux cents ans de colonisation, presque tous les écosystèmes et les bassins hydrographiques ont été profondément altérés », souligne un rapport du Csiro, le centre australien de recherche, comparable au CNRS en France. Pour gagner des pâtures, les éleveurs défrichent chaque année plus de 685 000 hectares, un record seulement dépassé par le Brésil, l'Indonésie, la Zambie et le Soudan, selon l'association Wilderness Society. Dans la région de la rivière Fitzroy, plus de 4 millions d'hectares d'acacias ont été arrachés entre 1950 et 1975. En détruisant ces espèces endémiques, les éleveurs arrachent les racines des arbres qui évitent l'érosion des sols.

#### DÉFORESTATION, SALINISATION

Depuis le début de la colonisation, le volume de sédiments rejetés par les cours d'eau le long de la Grande barrière de corail (au nord-est de l'Australie) a été multiplié par quatre, pour atteindre 28 millions de tonnes. « Cent ans, 1,5 mètre de vase s'est déposé au fond de la baie de Cairns », souligne Eric Wolinski, de l'Institut australien de science marine (AIMS). La déforestation permet également à l'eau de pénétrer plus profondément dans la terre. Cette eau, en s'évaporant, ramène à la surface le sel qui se trouve au fond des terrains. « Les pertes annuelles de production agricole dues à la salinisation, affirme Tom Hutton, du Csiro, dépassent déjà 80 millions d'euros. » A ce rythme, En 2020, la teneur en sel des eaux potables d'Adélaïde, la capitale de l'Etat d'Australie méridionale, sera supérieure aux normes recommandées par l'Organisation mondiale de la santé une journée et demie par semaine.

« Nous devons redéfinir notre manière de vivre, juge Graham Harris, le directeur de la section Eau et Terre du Csiro. Cela passe par notre nourriture, notre eau, nos déchets, nos villes. Nous devons opérer des changements radicaux dans l'utilisation de nos terres et la protection de notre biodiversité. »

Frédéric Therin

## Au Brésil, l'incertitude politique et la spéculation provoquent une panique sur les marchés financiers

Les milieux d'affaires redoutent que le candidat de la gauche, « Lula », largement en tête des intentions de vote pour l'élection présidentielle d'octobre, ne décrète un moratoire sur la dette du pays

### RIO DE JANEIRO

correspondance

Sans aucune raison apparente, les marchés financiers brésiliens sont devenus hystériques ces deux dernières semaines. Il y a quelques jours, la monnaie nationale, le réal, a touché son plus bas niveau historique - à 2,84 réals pour 1 dollar. Le risque-pays du Brésil a atteint, vendredi 21 juin, 1 706 points, traduisant un manque de confiance encore jamais vu dans l'économie brésilienne, la neuvième du monde, qui a pourtant des atouts solides.

« Cela n'aurait pas dû arriver. Tout cet éternement des marchés n'est pas fondé sur des données économiques. Il y a un problème politique et de pure spéculation », a estimé le directeur des relations internationales de la puissante Fédération des industries de Sao Paulo (Fiesp), Mauricio Costin.

Selon lui, la communauté financière craint que le candidat du Parti des travailleurs (PT, gauche) à l'élection présidentielle d'octobre, Luis Inacio Lula da Silva, dit « Lula », refuse, s'il était élu, d'honorer les dettes extérieures et intérieures du Brésil. Et si « Lula » s'est voulu rassurant en déclarant, pendant le week-end, que, « s'il était élu, il maintiendrait l'excédent budgétaire fixé par le gouvernement et respecterait les engagements du Brésil, la communauté financière ne l'a pas pris au sérieux car, pendant des années, il a dit qu'il ne paierait pas », explique Mauricio Costin.

#### PROPOS « CATASTROPHIQUES »

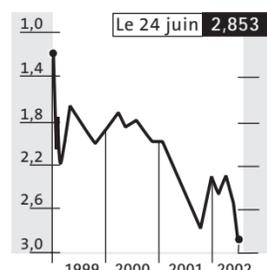
Pourtant, s'il gagne, « Lula » ne disposera pas d'une majorité parlementaire et il lui faudra composer avec les autres partis qui ne le laisseront pas décréter un moratoire, poursuit l'homme d'affaires. « Le capital a peur. Les capitaux étrangers vont fuir et ne seront pas remplacés, ce qui va créer une situation difficile pour le pays », ajoute-t-il.

Pour Mauricio Costin, aucune comparaison n'est possible entre le Brésil et l'Argentine, car « le Brésil a un système financier très solide, ce qui n'était pas le cas de l'Argentine ». Le seul effet de contagion pour le Brésil « c'est la perte des

### LA PLUS GRAVE CRISE DEPUIS JANVIER 1999

Le dollar en réals

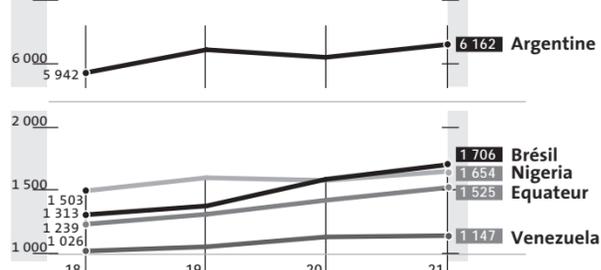
Echelle inversée



Source : Bloomberg

Les pays les plus mal notés

Indice du risque-pays



Source : JP Morgan Chase

exportations vers l'Argentine qui, cette année, représenteront un manque à gagner d'au moins 4 milliards de dollars dans la balance commerciale », ce qui est peu, relève-t-il.

« Aussi bien les contrats que la dette sont gérables et pas très inquiétants, et les marchés ont exagéré ces derniers jours. C'est pourquoi nous devons chercher à réduire la vulnérabilité extérieure du Brésil », a déclaré, quant à lui, lundi 24 juin, l'industriel et économiste José Roberto Mendonça de Barros, lors d'une rencontre nationale avec des investisseurs à Sao Paulo. L'endettement public total du Brésil s'élève à 684 milliards de réals (soit 240 milliards de dollars), ce qui équivaut à 54,5 % du PIB.

Au même moment, à Rio de Janeiro, le président Cardoso déclarait que « le Brésil n'a pas de problème de dette qui ne soit gérable ou administrable ». Mais la semaine précédente, dans une offensive con-

tre le candidat du PT, il avait agité le spectre du chaos économique si celui-ci était élu à la présidence. « Le Brésil peut devenir l'Argentine », avait lancé le président brésilien. Ses propos ont été considérés comme « catastrophiques » par les industriels et ont aggravé l'instabilité des marchés en insistant sur l'incertitude politique dans le pays.

### Le réal à son plus bas niveau historique

Les indicateurs financiers brésiliens reflètent le même scénario qu'en janvier 1999, quand le gouvernement avait dû dévaluer le réal de 40 % pour éviter une fuite des capitaux. Dans cette situation économique, la pire depuis trois ans, le risque-pays du Brésil, paramètre utilisé par les investisseurs étrangers pour apprécier la confiance vis-à-vis des emprunts d'Etat, s'approche tous les jours de son record historique, 1 770 points, établi le 14 janvier 1999, au lendemain de la dévaluation. Vendredi, il a atteint 1 706 points, soit le niveau le plus élevé au monde derrière l'Argentine et devant le Nigeria. Le réal, la monnaie brésilienne, a battu, vendredi 21 juin, à la fermeture, son plus bas record historique à 2,84 réals pour 1 dollar ; il a rebondi, lundi, en se fixant à 2,78 réals. — (Corresp.)

Fernando Henrique Cardoso a été obligé de faire marche arrière en assurant que « n'importe quel candidat de l'opposition respectera les engagements du Brésil ». Mais pour de nombreux observateurs « le mal est fait et explique, en partie, le passage au rouge des indicateurs économiques ».

#### VULNÉRABILITÉ EXTÉRIÈRE

Les industriels brésiliens estiment également que la vulnérabilité extérieure du Brésil ne se limite pas à la seule dépendance du capital étranger. A Washington, le

## La gauche noue une alliance électorale avec un parti de la droite

### RIO DE JANEIRO

correspondance

Le candidat du Parti des travailleurs (PT, gauche) à l'élection présidentielle d'octobre au Brésil, Luis Inacio « Lula » da Silva, vient de sceller une alliance, à première vue contre nature, avec le Parti libéral (PL, droite). Cette union entre l'ancien métallurgiste et syndicaliste barbu et le riche industriel et sénateur José Alencar, qui devient du même coup candidat à la vice-présidence, est un pur mariage électoral, dont le principe a été ratifié, dimanche 23 juin, à Brasília, par 95 voix et 4 abstentions, lors de la convention nationale du PL.

Largement favori dans les sondages, avec 36,1 % des intentions de vote, « Lula », qui a depuis longtemps abandonné ses chemises à carreaux pour des costumes sombres, a voulu s'allier avec José Alen-

car pour montrer que le PT a abandonné le radicalisme politique qui a longtemps été le sien. Fondateur - avec d'autres - du PT en 1979, « Lula » appartient à la tendance « articulação » (« articulation ») du PT, considérée comme la plus modérée d'un parti qui n'acceptait d'alliance, jusqu'à présent, qu'avec le Parti communiste du Brésil.

#### CANAL DE NÉGOCIATIONS

Les militants les plus à gauche du PT voient évidemment d'un mauvais œil cet accord. Mais avec cette stratégie, la direction du PT veut aussi ouvrir un canal de négociations avec les chefs d'entreprise brésiliens. Propriétaire du groupe Coteminas (textile), le sénateur Alencar a été vice-président de la Confédération nationale de l'industrie, et il devra attirer les contributions de grandes entreprises pour le PT. Cela donnera également

plus de temps à « Lula », à la télévision, pour sa campagne électorale. Le PT songe aussi aux incontournables alliances qu'impose le régime mi-présidentiel mi-parlementaire du Brésil.

Candidat malheureux à la présidentielle à trois reprises (en 1988 contre Fernando Collor ; en 1994 et en 1998 contre le président social-démocrate, Fernando Henrique Cardoso, qui s'était allié, lui aussi, à un parti de droite, le puissant et conservateur Parti du front libéral), le leader charismatique du PT n'a jamais été aussi près de la victoire et est décidé à faire quelques concessions pour la saisir.

Les attraits du PL ont fait oublier au PT son étiquette de droite : 6 des 22 députés fédéraux sont membres de l'Eglise universelle du royaume de Dieu et le député Luis Antonio Medeiros a créé la Force syndicale, un syndicat d'opposi-

tion à la Centrale unique des travailleurs, liée au PT. Quant au PL, il voit dans l'alliance avec le PT le chemin le plus rapide pour arriver au pouvoir et se consolider. C'est aussi pour ses dirigeants une vengeance contre le président Cardoso, qui n'avait pas voulu de ce parti dans la coalition au pouvoir.

Dans son discours d'ouverture de la conférence nationale du PT, ce week-end, où était discuté le programme présidentiel du parti, « Lula » a adopté un ton conciliateur et centriste propre à satisfaire son nouvel allié. Il s'est voulu rassurant et a déclaré que, s'il était élu en octobre, les principes qui guideraient sa politique économique se fonderaient sur le « respect des contrats et obligations du pays ».

Une fois n'est pas coutume : le gouvernement a instamment demandé aux maires de ne pas démissionner sous la pression des groupes armés. Lundi, à l'issue d'une réunion du conseil national de sécurité, le ministre de la défense, Gustavo Bell, a annoncé que des mesures exceptionnelles seraient adoptées et que les maires pourront exercer, si besoin, leurs fonctions depuis les garnisons militaires.

« Le gouvernement continuera de respecter l'obligation qui lui est faite de garantir une protection efficace aux maires et autres personnes menacées », a déclaré le ministre. Sans sourire.

Claire Perréard

Cl. P.

## En Colombie, les maires sont les nouveaux « objectifs militaires » des groupes armés

### BOGOTA

de notre correspondante

Il ne fait pas bon être maire en Colombie. Pris sous le feu croisé des différents groupes armés, des élus locaux se voient contraints, par dizaines, d'abandonner leur municipalité. Quatorze d'entre eux ont été assassinés depuis le début de l'année et plus d'une centaine font l'objet de menaces de mort. Ceux qui n'ont pas démissionné sont réfugiés dans les grandes villes du pays, condamnés à gérer par téléphone les affaires courantes de leur municipalité.

Depuis deux mois, la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) a intensifié sa pression dans ce pays qui, grand comme deux fois la France, compte 1098 municipalités. Un communiqué écrit ou un simple coup de fil informe les élus locaux, mais aussi les juges et les policiers, qu'ils disposent d'un

délai de 48 heures pour abandonner leur poste sous peine de devenir un « objectif militaire ».

« Il s'agit du plus grand défi jamais lancé par la guérilla dans l'histoire de la Colombie », a affirmé, dimanche 23 juin, devant les caméras de télévision, le médiateur colombien, Eduardo Cifuentes. Quinze des trente-deux départements du pays seraient touchés par la vague de menaces.

#### DÉMISSIONS REFUSÉES

Le week-end dernier, 23 maires du département d'Antioquia (dont Medellin est le chef-lieu) ont présenté leur démission, qui a été refusée par le gouverneur intérimaire. Le gouverneur élu du département, Guillermo Gaviria, a été enlevé par les rebelles, le 21 avril, alors qu'il participait à une marche pacifique.

La liste des personnalités politiques que les Forces armées révolutionnaires de

Colombie détiennent en otage pour les échanger, contre leurs compagnons détenus prisonniers, ne cesse de s'allonger.

#### MESURES EXCEPTIONNELLES

Mais les menaces récentes contre les collectivités locales obéissent à une autre logique et signifient une nouvelle escalade du conflit. « Tirant profit de la faiblesse de l'Etat dans les régions où elles sévissent, les FARC exercent depuis longtemps un contrôle plus ou moins fort sur l'action des municipalités et sur leurs ressources financières. Mais aujourd'hui, les FARC paraissent disposées à sacrifier ce système de cogouvernement local au profit d'une stratégie nationale visant à provoquer une crise de gouvernabilité sans précédent dans le pays », explique l'analyste militaire Alfredo Rangel.

Deux éléments expliquent cette surenchère : la rupture du processus de paix,

intervenue en février, et l'arrivée au pouvoir d'Alvaro Uribe, qui a gagné l'élection présidentielle du 26 mai en promettant d'en finir militairement avec les mouvements armés illégaux.

Une fois n'est pas coutume : le gouvernement a instamment demandé aux maires de ne pas démissionner sous la pression des groupes armés. Lundi, à l'issue d'une réunion du conseil national de sécurité, le ministre de la défense, Gustavo Bell, a annoncé que des mesures exceptionnelles seraient adoptées et que les maires pourront exercer, si besoin, leurs fonctions depuis les garnisons militaires.

« Le gouvernement continuera de respecter l'obligation qui lui est faite de garantir une protection efficace aux maires et autres personnes menacées », a déclaré le ministre. Sans sourire.

Marie Delcas

MÉDAILLE D'OR 2001 concours NF ameublement

**DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS**

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

**MIEUX QUE DES SOLDES**

**MATELAS • SOMMIERS**

Vente par téléphone possible fixes ou relevables - toutes dimensions.

SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI  
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX  
Garantie 5 et 10 ans

**CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC**

Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

**MOBECO**

247, rue de Belleville - Paris 19<sup>ème</sup>  
148, av. de Malakoff - Paris 16<sup>ème</sup>  
50, avenue d'Italie - Paris 13<sup>ème</sup>

**01.42.08.71.00 - 7 / 17**

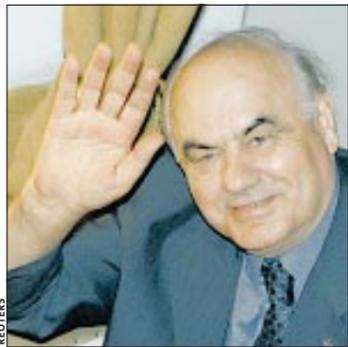
5500 m<sup>2</sup> d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

## Plus de 450 morts dans des inondations en Chine



**PÉKIN.** Les intempéries qui ont frappé la Chine depuis le début du mois ont fait 453 victimes confirmées, selon un bilan fourni mardi 25 juin par les autorités chinoises, tandis qu'au moins 300 personnes étaient toujours portées disparues. Dans la province du Shaanxi (centre-nord), la plus sévèrement touchée, 151 morts ont été recensés. (Sur la photo ci-dessus : des élèves devant les ruines de leur école). La semaine dernière, le gouverneur du Shaanxi avait déclaré que les quelque 300 autres personnes portées disparues localement « ne seraient pas retrouvées vivantes ». Au total, plus de 57 millions de personnes ont été touchées par les intempéries, avec plus de 800 000 pièces d'habitation détruites et plus de 2 millions d'hectares de cultures endommagés, selon le ministère chinois des affaires civiles. Ce dernier précise que la situation s'est désormais à peu près stabilisée dans le nord du pays, mais qu'elle continue à s'aggraver dans le Sud-Ouest et le Centre où la pluie continue à tomber. - (AFP.)

## Un ancien général désigné à la tête de l'Etat albanais



**TIRANA.** Le Parlement albanais a approuvé, lundi 24 juin, la désignation d'un ancien général, Alfred Moisiu (photo), à la tête de l'Etat. Cette nomination intervient, dans le cadre d'un accord, sans précédent dans ce pays, conclu entre les dirigeants des deux principaux partis, afin d'éviter des élections anticipées et de mettre fin à des mois de tensions politiques. M. Moisiu, dont la nomination a été approuvée par 97 députés sur 140, prêtera serment en juillet, à l'expiration du mandat du président sortant, Rexhep Meidani. Il était la seule personnalité proposée à la Chambre par quatre des principales formations parlementaires. M. Moisiu a été ministre adjoint de la défense à l'époque communiste puis ministre dans le premier gouvernement issu d'élections libres, en 1991. - (Reuters.)

## L'armée américaine prépare une offensive contre Ben Laden

**WASHINGTON.** Selon le magazine *Time*, l'armée américaine, frustrée de ne pas avoir pu capturer Oussama Ben Laden, prépare une nouvelle offensive pour trouver le chef du réseau Al-Qaïda. Citant une source militaire américaine, dans son édition du 1<sup>er</sup> juillet, le magazine affirme que la Maison Blanche croit que Ben Laden a survécu à la guerre en Afghanistan et que le président George W. Bush veut qu'il soit éliminé avant le 11 septembre 2002. « Je crois que nous l'avons perdu, et les recherches ne rencontrent pas de succès, c'est pour cela que vous n'en entendez pas beaucoup parler », a estimé un responsable du contre-terrorisme, cité par le magazine.

### DÉPÊCHES

■ **ITALIE :** Rome s'est engagé officiellement, lundi 24 juin, à participer au programme américain d'avion de combat F-35 (l'ex-Joint strike fighter) à hauteur de 1 milliard de dollars. L'armée de l'air et la marine pourraient en commander une centaine. Après la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, le Canada, le Danemark et la Norvège, l'Italie devient le sixième partenaire de ce projet du groupe américain Lockheed Martin pour fédérer notamment l'industrie aéronautique européenne. - (AFP, AP.)

■ **TPIY :** le procès de Slobodan Milosevic devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie ne reprendra pas avant jeudi 27 juin, a indiqué un porte-parole du TPIY. L'ancien président yougoslave, âgé de soixante ans, souffre d'une grippe depuis le début de la semaine dernière. - (AFP.)

■ **TANZANIE :** une catastrophe ferroviaire a fait au moins deux cents morts, lundi 24 juin, dans le centre du pays. Une morgue a été installée sur le stade de Dodoma, a déclaré mardi le directeur régional des services de santé. La morgue de l'hôpital de Dodoma ne peut accueillir qu'une dizaine de corps, a-t-il expliqué, ajoutant que 229 blessés avaient été hospitalisés depuis lundi soir à Dodoma, après la collision entre un train de voyageurs et d'un train de marchandises. - (AFP.)

■ **RUSSIE :** des défenseurs des droits de l'homme ont lancé, lundi 24 juin, un appel en faveur de la libération du journaliste russe Grigori Pasko, condamné pour espionnage, en décembre, à quatre ans de prison, pour avoir transmis à une chaîne de télévision japonaise des informations sur le rejet, par la Russie, de déchets toxiques en mer du Japon. L'appel survient au moment où la Cour suprême doit se prononcer sur son sort. A Paris, le député (Verts) Noël Mamère et Reporters sans frontières ont demandé la « libération immédiate » de M. Pasko. - (AFP.)

■ **AFGHANISTAN :** les ministres du nouveau gouvernement ont prêté serment, lundi 24 juin à Kaboul, y compris l'ancien ministre de l'intérieur Younes Kanouni, qui a finalement accepté le portefeuille de l'éducation, assorti d'un poste de « conseiller spécial pour la sécurité ». Les ministres présents ont juré notamment de défendre « l'intégrité de l'Afghanistan », de « suivre les préceptes de l'Islam » et d'œuvrer pour « l'intérêt national ». Certains postes restent toutefois encore à pourvoir, notamment celui de ministre de la condition féminine. - (AFP.)

# Limogeage du chef d'état-major de l'armée sur fond de crise politique en Yougoslavie

Cette décision a été prise unilatéralement par le président Kostunica

**LA CRISE POLITIQUE** qui agite depuis un an la coalition au pouvoir à Belgrade a connu, lundi 24 juin, un nouvel épisode avec le limogeage du chef d'Etat major de l'armée, le général Nebojsa Pavkovic. Cette décision prise unilatéralement par le président Vojislav Kostunica menace la fragile stabilité qui règne dans le pays depuis la chute de Slobodan Milosevic, le 5 octobre 2000.

Vojislav Kostunica est passé au-dessus de l'avis des plus hauts responsables de l'Etat réunis, lundi, au sein du Conseil suprême de défense. Dans un décret spécial, il a justifié sa décision par sa volonté d'assurer « le contrôle civil de l'armée » et parce que le général « croit qu'il est au-dessus de l'armée et de l'Etat ».

Nommé par Slobodan Milosevic, le général avait ensuite joué un rôle déterminant dans la chute de l'ancien président yougoslave. Initialement proche de Vojislav Kostunica, le général Pavkovic s'était rapproché ces derniers mois du premier ministre serbe Zoran Djindjic, devenu un farouche opposant au président yougoslave. Les occidentaux demandait

son départ pour son implication durant la guerre du Kosovo (1998-1999). A l'époque, il dirigeait la troisième armée yougoslave couvrant cette province et, selon certaines sources, le général prenait directement ses ordres auprès de Slobodan Milosevic. Il serait, pour cette raison, dans le collimateur du tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

### La situation n'a cessé de se dégrader depuis le transfert de Slobodan Milosevic au TPIY

Nebojsa Pavkovic a expliqué son limogeage par les pressions exercées, selon lui, par les autorités américaines. Il a contesté au président yougoslave la légitimité constitutionnelle pour le démettre de ses fonctions en l'absence d'une décision unanime du Conseil suprême de défense. « Il (le

président Kostunica) a pratiquement décidé que mes fonctions prennent fin dès demain, comme si j'étais le pire des minables dans ce pays », s'est insurgé le général Pavkovic à la télévision nationale. Le chef de l'Etat a annoncé que Pavkovic serait remplacé par son adjoint, Branko Krga, qui a passé la plus grande partie de sa carrière comme agent de renseignements et n'est généralement associé à aucune faction politique.

Le général affirme, de son côté, être victime d'un « règlement de compte personnel » après avoir refusé, l'année dernière, de prendre d'assaut un bâtiment suspecté d'abriter des services d'écoute téléphonique relevant du gouvernement serbe, à la tête duquel se trouve le rival de Kostunica, Zoran Djindjic. Tout en promettant de faire appel à la « plus haute institution de l'Etat (...) le Parlement », il a cependant promis de ne pas tenter de coup d'Etat. « (Branko) Krga prendra demain la tête de l'armée. De toute façon, c'était mon adjoint. Je ne me mettrai pas dans son chemin », a précisé le général Pavkovic lors d'une conférence de presse. Zoran Djindjic a pris acte du

coup de force présidentiel en estimant que son principal rival politique « est responsable des conséquences de cette décision qui porte atteinte à la réputation et à la stabilité de l'Etat ».

Quelques heures plus tôt, Vojislav Kostunica avait officialisé, après un an de luttes intestines, la rupture de son Parti démocratique de Serbie (DSS) avec le reste de la coalition au pouvoir à Belgrade (la DOS). Fustigeant notamment le Parti démocratique (DS) de Zoran Djindjic, M. Kostunica l'accuse notamment d'avoir « violé plus d'une fois l'accord » signé par les dix-huit membres de la coalition dirigeante. Les relations entre le DSS et la DOS n'ont cessé de se dégrader depuis le transfert, le 28 juin 2001, de Slobodan Milosevic au TPIY, décidé par M. Djindjic malgré le veto de M. Kostunica. En août 2001, M. Kostunica a retiré ses ministres du gouvernement serbe, créé son propre groupe parlementaire, et a fini par mettre en place un gouvernement fantôme le 7 juin.

Christophe Châtelot  
(avec AFP et AP)

## L'APPRENTISSAGE. OBTENEZ UN BAC AVEC MENTION EMPLOI.

Avec l'apprentissage industriel, un jeune après la troisième peut préparer le Bac professionnel. Cela dure trois ans, comme pour tous les baccalauréats, pendant lesquels il va acquérir une expérience professionnelle et être rémunéré, tout en continuant ses études.

A la sortie, il pourra obtenir un emploi hautement qualifié.

Contactez l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie

au **N° Azur 0 810 19 20 21** \* ou sur notre site [www.uimm.fr](http://www.uimm.fr)



# La recherche européenne à la traîne derrière les Etats-Unis

L'écart en matière d'investissements et de nombre de chercheurs ne cesse de se creuser. Les Quinze se sont engagés à y consacrer 3 % de leur PIB d'ici 2010. Les programmes communautaires sont jugés insuffisants

Allemagne : la protection des chômeurs mise en cause

## BRUXELLES

de notre bureau européen

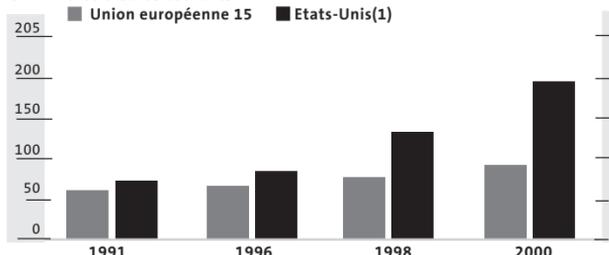
Le Japon a investi, en l'an 2000, 3 % de son produit intérieur brut (PIB) dans la recherche, les Etats-Unis 2,7 %, tandis que l'Union européenne stagnait à 1,93 %. A taux de change constant, l'Amérique a, cette année-là, consacré à la recherche 100 milliards d'euros de plus que l'Europe. Cet écart a doublé en cinq ans. Il explique en grande partie le différentiel de productivité qui se creuse entre les deux rives de l'Atlantique, et dont la Commission européenne s'était alarmée au mois de mai.

La prise de conscience du danger a conduit les Européens, au Sommet de Barcelone, en mars, à s'engager à investir d'ici la fin de la décennie 3 % de leur PIB dans la recherche. Chargé de voir quelles politiques doivent être mises en place pour y parvenir, le commissaire européen Philippe Busquin s'apprête à rendre public des chiffres alarmants. Dans un entretien au *Monde*, il estime que les gouvernements européens n'ont pas encore pris la mesure de « l'importance de la recherche et de l'innovation pour résoudre les problèmes de croissance et d'emploi en Europe ».

Cet écart croissant entre les deux côtés de l'Atlantique est dû essentiellement à la faiblesse de l'investissement privé, deux fois moins élevé en Europe qu'aux Etats-Unis. La puissance publique

## PRÈS DE DEUX FOIS PLUS D'INVESTISSEMENTS OUTRE-ATLANTIQUE

Dépenses totales de R&D financées par le secteur des entreprises en milliards d'euros courants



(1) (a) UE-15 : les données pour 2000 ont été estimées sur la base de la tendance 1996-1999  
(b) Luxembourg : données non incluses dans la moyenne UE  
Source : DG-recherche

Données : OECD

américaine joue un rôle important pour aider cette recherche privée. Grâce aux commandes de l'industrie militaire ou aux accords avec les universités américaines, 12,3 % des recherches des entreprises sont financées par des fonds publics, contre 8,5 % en Europe.

Au moment où l'administration Bush augmente de 47 % le budget de la défense, « il n'y a pas de prise de conscience suffisante qu'il faut mener cette politique industrielle à l'échelle européenne », avertit M. Busquin. Le commissaire souligne que « jusqu'à une période récente, l'effort de recherche consenti dans un Etat était considéré comme un élément de support à son industrie nationale », aboutissant à des déperditions d'énergie. Si l'Eu-

rope a réussi à unifier son industrie aéronautique autour d'Airbus, le couple Siemens/Deutsche Bahn et Alstom/SNCF se sont livrés une concurrence féroce et coûteuse pendant un demi-siècle.

Les programmes de recherche européens représenteront 17,5 milliards d'euros de 2002 à 2006 - à comparer avec les 40 milliards d'euros annuels d'aide à l'agriculture. De nombreuses voix demandent qu'ils soient augmentés. Ils doivent, pour M. Busquin, être « le liant » pour coordonner les politiques nationales et les efforts industriels.

Depuis le sommet de Barcelone, « la direction de la concurrence de la Commission est beaucoup plus souple sur les aides d'Etat pour la

recherche et le développement », alors qu'« il y avait une espèce de religion générale en Europe qui était la suppression des aides d'Etat. Tout ce qui était aide d'Etat était d'office mauvais », constate le commissaire. Mais il reste de très nombreux obstacles. L'institution d'un brevet communautaire est toujours bloquée au conseil des ministres des Quinze. Le capital-risque est sous-développé.

Surtout, s'inquiète le commissaire européen, « on réglemente parfois trop ». « Sur les OGM, vu comme c'est parti, l'Europe ne sera pas du tout dans le coup », estime-t-il, déplorant que les grands groupes aillent investir aux Etats-Unis. Même souci pour la recherche génétique. « L'Australie vient d'investir 20 millions d'euros pour un centre de production de cellules-souches. Singapour est prêt à le faire. Ainsi, certains médicaments pour lutter contre la maladie de Parkinson se développeront peut-être plus tôt qu'en Europe ». Enfin, les différences de réglementations entre l'Amérique et l'Europe sur le contrôle des substances chimiques - elles sont à la charge des entreprises en Europe, du contribuable outre-Atlantique - créent « des distorsions de concurrence ».

Un autre enjeu consiste à améliorer l'environnement des chercheurs. « Les structures universitaires sont très figées : il n'y a pas cette idée de favoriser les meilleurs cher-

cheurs, de permettre des liens plus forts entre universités et entreprises », s'inquiète M. Busquin, qui souhaite que l'Europe s'inspire des expériences positives menées en Suède et Finlande. Ces deux pays ont beaucoup progressé et investissent dans la recherche 3,6 % et 3,3 % de leur PIB.

« Le salaire des chercheurs doit être revalorisé un peu partout en Europe », demande le commissaire, qui déplore, qu'à l'exception de

## L'Europe compte 5,1 chercheurs pour 1000 actifs, contre 7,4 aux Etats-Unis et 8,9 au Japon

la France, ils soient surtout en contrat à durée déterminée. « Quand des chercheurs ont un contrat d'un an, si on leur propose quelque chose de bien, ils partent aux Etats-Unis ». Sans surprise, l'Europe est pauvre en capital humain, comptant seulement 5,1 chercheurs pour 1000 actifs, contre 7,4 aux Etats-Unis et 8,9 au Japon.

Arnaud Leparmentier

## BERLIN

de notre correspondant

Aux prises avec quatre millions de chômeurs, le chancelier allemand Gerhard Schröder, qui concourt pour une difficile réélection en septembre, pourra peut-être trouver quelque espoir dans le résultat des travaux de la commission Hartz, révélé dans la dernière livraison du *Spiegel*. Dirigée par Peter Hartz, directeur du personnel de Volkswagen, et composée d'experts de différents horizons politiques, y compris du Parti social-démocrate (SPD) et des syndicats, cette commission avait été créée par le chancelier Schröder après le scandale de l'Office fédéral du travail. L'ANPE allemande gonflait ses statistiques de dossiers réglés pour justifier ses budgets et mieux asseoir sa crédibilité.

Les réformes que propose la commission Hartz, dont le rapport définitif devrait être remis le 16 août, ne portent pas sur la création d'emplois, chapitre qui n'était pas de son domaine, mais essentiellement sur la façon dont les services du travail enregistrent les chômeurs et leur proposent du travail. C'est à partir de ces statistiques que le gouvernement définit sa politique de l'emploi et évalue les budgets des prestations sociales, plus élevées en Allemagne que partout ailleurs en Europe.

## TRAVAIL PARTIEL

Globalement, il s'agit de rendre ces dernières moins attractives, par des mesures d'incitations financières, de coercitions diverses, sanctionnées par la perte d'avantages sociaux, et d'accroissement de la mobilité géographique des sans-emploi. La commission insiste également sur la promotion du travail partiel et la lutte contre le travail au noir. La juxtaposition de toutes ces mesures pourrait, selon la commission, faire diminuer de moitié en trois ans le nombre des chômeurs. Ils devraient passer de 3,95 millions aujourd'hui à 1,99 million à la fin de 2005. La commission estime que la durée moyenne du chômage, de 33 semaines, pourrait être abaissée à 22 semaines. Les coûts financiers du chômage aujourd'hui à la charge de l'Etat passeraient de 40 milliards d'euros à 13,2 milliards d'euros.

Ce rapport qui s'attaque à nombre d'avantages acquis devrait créer de fortes résistances à l'intérieur des syndicats, voire dans les rangs du SPD, où quelques protestations se sont fait entendre. Le chancelier Schröder devrait rapidement rencontrer les représentants syndicaux.

Jean-Yves Nau

Georges Marion

## Paris et Berlin mettent en garde contre la commercialisation des organes humains

### STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Chaque année, plusieurs centaines de personnes, en France et en Allemagne, meurent faute d'avoir pu bénéficier d'une greffe de rein, de cœur, de foie ou de poumons. On recense dans ces deux pays près de vingt mille personnes inscrites sur les listes des patients en attente de transplantation d'organes.

Le sommet franco-allemand de Nantes avait, en 2001, fait de la bioéthique un thème privilégié de travail pour l'année 2002. Les délicates questions relatives à la transplantation - celles de la définition de la « mort cérébrale », du consentement des donneurs, de l'équité dans la répartition des greffons ou du prélèvement chez les donneurs vivants - étaient au centre du colloque franco-allemand « sur les prélèvements et les greffes » organisé par les deux pays, lundi 24 juin, à Strasbourg.

Si, depuis deux décennies, l'efficacité thérapeutique de la transplantation d'organes et de tissus humains n'est plus à démontrer, le développement de cette activité médico-chirurgicale se heurte toujours, de manière

récurrente, à la pénurie des greffons disponibles. Faut-il dès lors encourager la pratique des prélèvements d'organes sur des donneurs vivants - pratique qui connaît un fort développement aux Etats-Unis ?

Le professeur Jean-François Mattei, ministre français de la santé, de la famille et des personnes handicapées, tout comme Gudrun Schaich-Walch, secrétaire d'Etat fédérale allemande à la santé, ont rappelé à Strasbourg que cela expose à un risque majeur : celui de la commercialisation des organes humains.

### « NE PAS CÉDER À LA FACILITÉ »

En France comme en Allemagne, les dispositions législatives en la matière sont très restrictives. Elles n'autorisent le prélèvement (d'un rein ou d'une fraction du foie) que chez les conjoints, les concubins ou les apparentés du premier degré des patients. Une extension de ce « cercle des donneurs » est prévue dans le protocole additionnel de la convention d'Oviedo du Conseil de l'Europe sur les droits de l'homme et la bioéthique. Cette extension a été discutée il y a quelques semaines en France lors de l'examen, en première lecture à l'Assem-

blée nationale, du projet de révision des lois de bioéthique de 1994. Rien, pour autant, n'est acquis.

« Nous ne devons pas, dans ce domaine comme dans d'autres relevant de la bioéthique, céder à la facilité », a souligné à Strasbourg M. Mattei. Il est certes plus facile d'obtenir un consentement assuré pour le don d'organe chez les vivants que perfectionner notre système de prélèvement chez les morts. Mais nous ne pouvons pas envisager d'élargir le nombre des donneurs vivants avant d'avoir tout fait pour développer le prélèvement chez les personnes décédées. La seconde facilité à laquelle nous ne pouvons en aucun cas céder, c'est l'argent, l'achat d'organes qui pourrait peut-être augmenter le nombre des greffes, mais qui est contraire à notre morale. »

Pour sa part, M<sup>me</sup> Schaich-Walch a fait part, publiquement, de l'inquiétude du gouvernement allemand depuis peu confronté à des initiatives visant à introduire des dimensions financières pour augmenter le nombre des greffons disponibles.

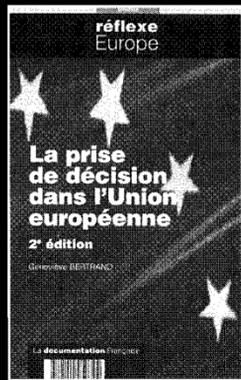
« Nous nous opposons et nous nous opposons à toutes les propositions faites par les chirurgiens de la transplantation concernant le

possible dédommagement des donneurs vivants ou la prise en charge des frais d'obsèques de ceux pour qui les familles auraient accepté des prélèvements post mortem, a déclaré la secrétaire d'Etat fédérale allemande à la santé. A nos yeux, il s'agit là d'attitudes contraires à l'éthique et en tous points condamnables parce qu'elles ouvrent les portes à la commercialisation des organes humains. »

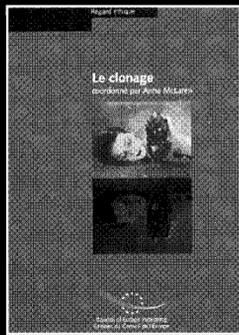
Les menaces sont ici bien réelles. Selon les responsables de l'éthique au Conseil de l'Europe, différents circuits de vente et d'achat d'organes humains transplantables commencent à se développer à l'est de l'Union européenne. La Turquie, la Roumanie, la Moldavie seraient impliquées à des titres divers, de même qu'Israël.

Le professeur Didier Houssin, directeur général de l'établissement français des greffes, reconnaît disposer d'informations selon lesquelles plusieurs patients français inscrits sur des listes d'attente sont allés à l'étranger pour, moyennant finances, être greffés avec un organe prélevé sur une personne rétribuée à cette fin.

# Le réflexe pour s'informer



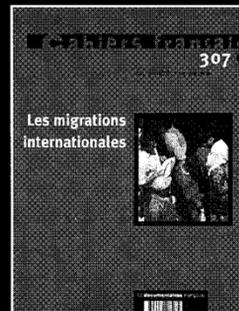
**La prise de décision dans l'Union européenne**  
2<sup>e</sup> édition  
Geneviève Bertrand  
La Documentation Française  
Collection Réflexe Europe  
152 pages, 10 €



**Le clonage**  
Coordonné par Anne McLaren  
Editions de Conseil de l'Europe  
Collection Regard éthique  
208 pages, 15 €



**Guide pratique du droit du travail**  
6<sup>e</sup> édition 2002-2003  
intégralement mise à jour  
Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité  
600 pages, 15 €



**Les migrations internationales**  
Sous la direction de Séverine Chappaz  
La Documentation Française  
Collection Cahiers français n° 307  
96 pages, 9 €

A paraître fin juin :

**Le 22<sup>e</sup> rapport d'activité 2001 de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)**  
Edition 2002, 364 pages, 21 €

29-31, quai Voltaire 75344 Paris Cedex 07  
Tél. 01 40 15 70 00  
Télécopie 01 40 15 72 30  
[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

# FRANCE

## NOMINATIONS

Le gouvernement a procédé, mardi 25 juin, en conseil des ministres, à une **SÉRIE DE NOMINATIONS** dans la haute hiérarchie policière et dans l'administration préfectorale. Michel Gaudin, préfet du Gard, succède-

ra le 1<sup>er</sup> juillet à Patrice Bergougnoux à la direction générale de la **POLICE NATIONALE**. La police judiciaire (PJ) et la direction de la sécurité publique changent également de patron. Jean-Jacques Pascal sera

rapidement remplacé à **LA DST**, le service de contre-espionnage. Martine Monteil sera prochainement nommée à la tête de la **PJ PARISIENNE**. Dix-sept préfets changent d'affectation, dont ceux de Bourgogne,

de Bretagne, du Limousin, de Lorraine et de Picardie. Ces mouvements préparent à des changements dans la **JUSTICE**, la diplomatie et l'éducation nationale qui interviendront d'ici au mois de septembre.

### Jacques Chirac place ses hommes dans la haute administration

Le préfet du Gard, Michel Gaudin, remplace Patrice Bergougnoux à la direction générale de la police. Les chefs de la PJ et de la DST doivent aussi être changés. Avec la nomination de dix-sept préfets, le chef de l'Etat inaugure un vaste mouvement qui touchera aussi recteurs et diplomates

L'ATTENTE aura été brève. Neuf jours après le second tour des élections législatives, le nouveau pouvoir inaugure une série de nominations stratégiques au sommet de l'administration. Mardi 25 juin, au conseil des ministres, avancé en raison du sommet du G8 au Canada, le président de la République a annoncé la désignation ou la mutation de dix-sept préfets, dont deux des plus hauts responsables de la police. Au sortir de cinq années de cohabitation, durant lesquelles chaque nomination importante fut l'objet de négociations avec le gouvernement Jospin, Jacques Chirac a désormais le champ libre pour remanier à sa main la haute fonction publique. Ces mouvements préparent à d'autres changements, dans la diplomatie, l'éducation nationale et la justice.

Le chef de l'Etat ayant promu la sécurité au rang de priorité gouvernementale, la hiérarchie policière est la première touchée. Le préfet du Gard, Michel Gaudin, succédera le 1<sup>er</sup> juillet, à la Direction Générale de la police nationale, à Patrice Bergougnoux, qui devient préfet du Val-de-Marne. Agé de 54 ans, M. Gaudin fut directeur de l'administration de la police nationale (1994-1998) aux côtés de l'actuel directeur du cabinet de Nicolas Sarkozy (UMP), Claude Guéant, alors directeur général de la police. Les deux hommes avaient déjà travaillé ensemble auprès de Charles Pasqua, au conseil général des Hauts-de-Seine. Le choix de M. Gaudin dévoile, de fait, l'influence de M. Guéant au ministère de l'intérieur ; le préfet du Vaucluse, Pierre Mongin, ex-chef du cabinet d'Edouard Balladur, dont la nomina-



tion avait été évoquée, a été écarté au profit d'un homme qui « peut être immédiatement opérationnel », indiquait-on dans l'entourage de M. Sarkozy.

**CHASSÉ-CROISÉ ALSACIEN**  
Le directeur central de la sécurité publique, Christian de Charrière, nommé préfet de la Drome, est remplacé, lui, par un policier : Alain Fontaine, 57 ans, directeur départemental de la sécurité publique dans le Val-de-Marne, qui est lui aussi présenté comme un fidèle de M. Guéant. Dès le conseil des ministres

du 3 juillet, deux autres nominations sensibles seront officialisées. Le directeur central de la police judiciaire, Patrick Riou, responsable de toutes les enquêtes policières sur le territoire français, cédera sa place à Gérard Girel, directeur de la PJ parisienne ; le préfet Jean-Jacques Pascal, chef de la direction de la surveillance du territoire (DST), le service de contre-espionnage, sera également remplacé – sans que son successeur soit connu. Tous deux avaient été nommés par Jean-Pierre Chevènement, de même que M. Bergougnoux.

La carrière de M. Riou, âgé de 55 ans, avait déjà été marquée par une mise à l'écart : en 1994, sous-directeur chargé des affaires financières à Paris, il avait été démis de ses fonctions par le gouvernement Balladur, en pleine tourmente de l'affaire des HLM de la capitale. A la tête de la PJ parisienne, M. Chirac doit nommer la sous-directrice de la logistique, Martine Monteil, 52 ans. Première femme à occuper ce poste, elle poursuit une carrière de « grand flic », tout en étant réputée proche de la droite.

Dans le corps préfectoral, le gouvernement avait à combler les vides créés par la constitution des nouveaux cabinets ministériels. Sept préfetures restaient vacantes. Presque toutes seront occupées par des hauts fonctionnaires considérés comme des fidèles de la majorité. Seule femme préfet de région, Bernadette Malgorn quitte la Lorraine pour la Bretagne, où elle succède à M. Guéant. Elle est remplacée par Bernard Hagelsteen, préfet de Bourgogne, auquel se substitue le préfet de Picardie, Daniel Cadoux. Le départ de ce dernier atteste le changement de politique sur la question du troisième aéroport parisien, annoncé d'emblée par le ministre (UDF) des transports, Gilles de Robien : « Le même préfet ne pouvait pas incarner deux politiques opposées », explique une source interne au gouvernement. Le préfet du Val-de-Marne, Pierre Mirabaud, lui succède à Amiens.

Position éminente dans l'ordre chiracien, la préfecture du Limousin revient à Paul Roncière, 59 ans, jusqu'ici secrétaire général de la mer,

dont le parcours témoigne des fidélités : nommé préfet par la droite en 1993, puis haut-commissaire de la République en Polynésie, il fut placé hors-cadre en 1997 par la gauche.

Détail piquant dans cette première vague de nominations : un chassé-croisé alsacien autour du ministère de la défense. Philippe Marland, préfet de région à Strasbourg, qui dirige le cabinet de la ministre, Michèle Alliot-Marie (UMP), est remplacé par son prédécesseur auprès d'Alain

teurs d'académie – celles de Lyon, de Nantes, d'Amiens et de Bordeaux, dont le titulaire est devenu directeur du cabinet de Luc Ferry, sont évoquées –, ainsi que de diplomates : le poste de secrétaire général du Quai d'Orsay pourrait être attribué, à la fin de l'été, à Jean-David Levitte, ancien conseiller de M. Chirac pour les affaires étrangères et actuel ambassadeur de France à l'ONU. Le sort du directeur général de la sécurité extérieure (DGSE), Jean-Claude

#### Un nouveau procureur de Paris courant juillet

En matière de justice, le gouvernement devra prochainement nommer un nouveau procureur de la République de Paris, après le départ, le 10 juillet, de Jean-Pierre Dintilhac à la Cour de cassation (*Le Monde* du 22 juin). Aux deux candidats jusqu'alors pressentis pour le remplacer – le procureur de la République de Nanterre, Yves Bot, et le procureur général près la cour d'appel de Rouen, Christian Raysseguier – il convient d'ajouter le procureur de la République de Lyon, Christian Hassenfratz, que Dominique Perben avait rencontré lors de son premier déplacement officiel, début mai, et qui est désormais donné comme favori.

La nomination du procureur de Paris, qui ne peut se faire sans l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, pourrait intervenir dans le courant du mois de juillet. Par ailleurs, le gouvernement pourrait organiser un grand jeu de chaises musicales dans la haute magistrature, à la faveur du remplacement, en conseil des ministres, de postes de procureurs généraux bientôt vacants, comme à la cour d'appel de Poitiers.

Richard (PS), Michel Thenault. Les collaborateurs de Daniel Vaillant sont moins bien traités : le directeur du cabinet et son adjoint, Bernard Boucault et Michel Bart, restent provisoirement sans affectation.

Pour prolonger la mise en place du dispositif chiracien, les prochains conseils des ministres doivent entériner, d'ici au mois de septembre, les désignations d'autres responsables policiers, de plusieurs rec-

Cousseran, chef du service d'espionnage français, pourrait être lié à ce mouvement. Ancien ambassadeur, celui-ci, accusé par l'Elysée d'avoir dilapidé des enquêtes visant M. Chirac (*Le Monde* daté 23-24 juin), est voué à quitter rapidement son poste. Plusieurs fidèles du chef de l'Etat se sont déjà portés candidats.

Pascal Ceaux et Hervé Gattegno

### Une politisation croissante des postes de responsabilité dans la fonction publique depuis trente ans

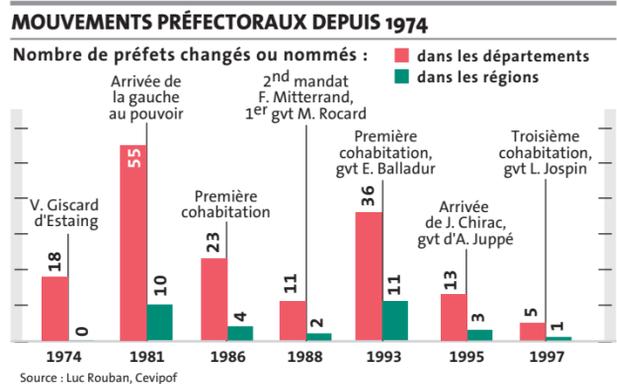
Les périodes de cohabitation ont freiné les mouvements préfectoraux

L'INSTALLATION progressive d'un système « à l'américaine » où chaque changement politique est suivi de remplacements dans la haute administration remonte aux années 1970. En 1959, la mise en place de la V<sup>e</sup> République et la promulgation d'une nouvelle Constitution n'avaient entraîné que dix mutations préfectorales et, en 1969, l'arrivée à l'Elysée du président Pompidou n'avait été suivie que de 8 changements de préfecture en métropole.

Si l'élection du président Valéry Giscard d'Estaing, en 1974, ne modifia guère le décor, la pratique du pouvoir évolua par rapport à la période gaulliste. La concentration plus forte de l'exécutif – Matignon étant étroitement soumis à la présidence –, la volonté de contrôle, la logique de réseaux, le prestige dont jouissent alors les Etats-Unis au sein de la jeune génération politique de centre droit sont autant de raisons de fond qui rendent compte de cette évolution, selon Luc Rouban, directeur d'études au Cevipof, spécialiste de l'administration publique et auteur d'un ouvrage sur *Les Fonctionnaires* (Le Cavalier bleu, 2001).

« Il faut également tenir compte de motifs plus conjoncturels, ajoute-t-il, par exemple, en 1981, lors de l'élection de François Mitterrand, le souci de marquer symboliquement une rupture. »

Dans les années 1980, les mouvements préfectoraux prennent de l'importance à chaque à-coup électoral. Si les renversements de majorité les favorisent, les périodes de cohabitation ont plutôt tendance à les freiner. Chaque nomination donne alors lieu à des affrontements serrés entre le chef de l'Etat et son premier ministre. Les notes de Jacques Attali, alors conseiller spécial de François Mitterrand, publiées dans *Verbatim II-1986-1988* (Fayard), en témoignent. Ainsi, mardi 22 juillet 1986, note-t-il : « Le président reçoit Renaud Denoix de Saint-Marc (secrétaire général du gou-



vernement). On examine le projet de mouvement préfectoral pour demain. François Mitterrand refuse la nomination de Gérard Cureau, préfet de Saône-et-Loire, et proteste au sujet de Paul Mingasson, qui se voit remercié à un mois de sa titularisation comme préfet. » Et, au sujet de la nomination de Jean-Maxime Lévêque à la tête du Crédit lyonnais, proposée par le gouvernement de Jacques Chirac : « Je suis au Crédit lyonnais depuis de longues années : je vais être obligé de changer de banque ! », s'écrie M. Mitterrand.

#### SOCIÉTÉ PLUS RÉACTIVE

Selon Luc Rouban, le rythme endiablé des nominations politiques se ralentit en 1988 à l'instigation de Michel Rocard, qui cherche « à calmer le jeu ». Les grands corps commencent d'ailleurs à renâcler devant la politisation en marche et la proportion de hauts fonctionnaires issus de leurs rangs diminue drastiquement dans les cabinets ministériels (21 % entre 1984 et 1996 contre 48 % entre 1936 et 1972). La gauche favorise l'ouverture à la « société civile » et le nombre de contractuels a tendance à se renforcer.

Toutefois, la liberté de nomination n'est pas totale. Les ministères techniques nécessitent des experts et certains mouvements

observés peuvent s'expliquer par une actualité nécessitant le recours à des viviers spécialisés (la vague de terrorisme en 1986 par exemple).

A la différence des Etats-Unis, le *spoils system* concerne surtout des fonctionnaires que l'on déplace. Aux Etats-Unis, fait observer M. Rouban, « une grande partie du personnel qui change à chaque élection dans des postes politiques – changement encadré par la loi depuis 1978 – est composée de 20 à 30 % de gens qui n'ont aucune expérience de fonctionnaires fédéraux ».

Il serait tentant d'attribuer cette politisation à la personnalisation d'un pouvoir, soucieux d'avoir des agents « aux ordres ». M. Rouban estime cependant qu'elle peut aussi se lire comme une réponse du monde politique à une société devenue moins docile, plus réactive. « Les gouvernements sont appelés, dit-il, depuis le début des années 1990, à gérer des politiques publiques de plus en plus complexes avec le développement, sur le terrain, de contre-expertises et de groupes de pression. La méthode la plus efficace d'affronter une telle complexité c'est de disposer de réseaux plus intégrés – c'est-à-dire formés de gens qui partagent avec le pouvoir des idées communes. »

Nicolas Weill

### Olivier Schrameck rêve d'une ambassade à Rome

IL HÉSITE. Ses amis en rêvent, avec l'espoir de passer un week-end au Palais Farnèse, siège de l'ambassade de France à Rome. Lui ne veut pas agir dans la précipitation, et attend une proposition formelle. Olivier Schrameck, l'ancien directeur du cabinet de Lionel Jospin à Matignon, avait démenti toutes les rumeurs qui lui prêtaient des ambitions politiques, assurant qu'après la défaite il retournerait au Conseil d'Etat. A moins que... on ne lui propose une ambassade. Rome, Madrid ou Londres.

Avec d'autres conseillers de Matignon, M. Schrameck a effectivement retrouvé son poste de conseiller d'Etat. L'ancien secrétaire général du Conseil constitutionnel s'acquitte derrière une grande table rectangulaire de son travail de juge administratif. Jusqu'à quand ? Ni Jacques Chirac ni le nouveau ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, ne sont en effet hostiles à l'hypothèse d'offrir un poste d'ambassadeur à « cet homme de grande qualité, qui a le sens de l'Etat », comme l'explique spontanément le nouveau directeur du cabinet de Jean-Pierre Raffarin, Pierre Steinmetz.

Si, en octobre 2001, la parution de *Matignon rive gauche* (Seuil) avait vivement agacé les ministres de M. Jospin et la Rue de Solferino, l'ancien secrétaire général de l'Elysée avait pu en revanche goûter

le sort enviable que lui réservait ce manuel anti-cohabitation. L'auteur se laissait aller à évoquer ces déjeuners réguliers avec M. de Villepin, « en dehors de l'Elysée et de Matignon », où ils partageaient ensemble quelques « phases de tension, mais en définitive très rares », et surtout des « moments de confidences tamisées par une nécessaire prudence dont rien ne s'est jamais ébruité » et des « instants de détente que la vie de [leurs] proches ou [leurs]appétences littéraires ont inspirés »...

Ni M. de Villepin ni son prédécesseur, Hubert Védrine, n'ignoraient, avant le 5 mai, les rêves d'ambassadeur de M. Schrameck. « Cette hypothèse a pu être évoquée entre le président de la République et Lionel Jospin », confirme même M. Schrameck. Mais il s'insurge contre tout soupçon d'arrangement. « Je n'ai pas voulu être inscrit sur le testament », insiste-t-il, évoquant ce document qui, dans la pratique usuelle, consigne les dossiers urgents et recense les membres de cabinet que le premier ministre souhaite recommander. « Je ne suis pas quémandeur. » Il n'a pas besoin de l'être. Aujourd'hui, le Quai d'Orsay affirme qu'il n'y aura aucune difficulté à nommer M. Schrameck à Rome.

Ariane Chemin

**renoma**

Ouverture exceptionnelle dimanche 30 juin et lundi 1<sup>er</sup> juillet

boutique

129 bis rue de la Pompe 75116 Paris  
Tél : 01 44 05 38 25  
www.renomastar.com

# Un collectif d'économistes juge irréalisable l'équilibre des finances publiques en 2004

Le Collectif économiste pour l'action politique (Cepap) estime que le gouvernement devrait augmenter les impôts ou baisser les dépenses de 30 milliards d'euros pour y parvenir

POLITIQUEMENT, la crise a été écartée : à Madrid, le 20 juin, la France s'est engagée devant ses quatorze partenaires européens sur une « réduction du déficit en 2003 suffisante, afin d'être en mesure d'atteindre en 2004 une position proche de l'équilibre ». Dans une déclaration unilatérale, elle a précisé que cet objectif ne pourra être atteint que si la croissance est d'au moins 3 % par an d'ici là.

Cet engagement français est intervenu après plusieurs semaines de polémique européenne et nationale sur le sujet. Durant sa campagne, Jacques Chirac avait en effet fait savoir que, pour financer ses promesses électorales, il envisageait de repousser à 2007 le retour à l'équilibre des finances publiques, alors même qu'il s'était engagé sur la date de 2004 à l'occasion du sommet de Barcelone, mi-mars. Cependant, même avec une croissance qui repartirait sur un rythme de 3 % par an, la perspective de voir les finances publiques s'approcher de l'équilibre en 2004 laisse sceptiques nombre d'observateurs.

Plusieurs jeunes économistes, issus de la haute administration économique et sociale, du milieu bancaire et du monde de l'enseignement supérieur, réunis au sein d'une association, le Collectif économiste pour l'action politique (Cepap), se sont penchés sur le sujet. Pour eux, cela ne fait aucun doute : sans remise en cause du

nombre de fonctionnaires et sans modification de la dynamique des dépenses sociales, cet objectif ne peut en aucun cas être atteint à moins d'augmenter les impôts. Leurs conclusions rappellent celles d'une note de la direction du budget, révélée par *Les Echos* juste avant le premier tour de l'élection présidentielle, mais dont le contenu n'a jamais été rendu public ni même confirmé par le gouvernement.

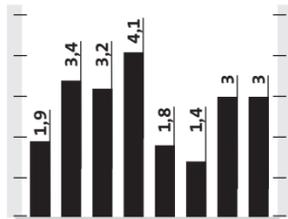
### ENVISAGEABLE POUR 2007

A partir des projections économiques de l'OCDE pour la France, publiées en juin 2002, les économistes du Cepap ont calculé de quelle manière évolueraient les déficits publics (Etat, administrations de Sécurité sociale, collectivités locales) de la France. Ils ont émis l'hypothèse prudente qu'il n'y aurait pas d'allègements fiscaux et que la dépense publique augmenterait de 2 % en volume par an en moyenne, ce qui correspond à l'évolution moyenne des dépenses publiques depuis dix ans. « C'est ce qu'on peut attendre s'il n'y a pas de remise en question du nombre de fonctionnaires et si la dynamique des dépenses sociales reste inchangée », précise un membre du Cepap.

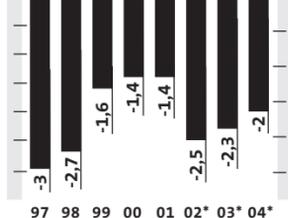
Avec une croissance de 1,4 % en 2002 et de 3 % par an les deux années suivantes, les déficits publics, qui devraient représenter 2,5 % du produit intérieur brut

### UN PARI SUR LA CROISSANCE

Progression du PIB, en %



Déficits publics, en % du PIB



\*prévisions Source : OCDE pour la période 1995-2001 et calculs du Cepap pour la suite

(PIB) en 2002, seraient ramenés à 2 % du PIB en 2004. Et si, à partir de 2005, on revenait à une croissance de 2,5 % par an, les déficits passeraient à 2 % du PIB en 2007. Dans ces conditions, pour parvenir à l'équilibre des finances publiques en 2004, conformément à l'engagement réitéré à Madrid, le

Cepap a calculé que le gouvernement devrait trouver 30 milliards d'euros, que ce soit sous la forme de baisses des dépenses ou d'augmentation des impôts. Et 30 milliards d'euros, c'est justement le montant des baisses d'impôts promis par M. Chirac d'ici à 2005 et dont le gouvernement français a assuré à Madrid qu'il serait financé par des économies parallèles. Si le président réélu veut tenir ses promesses et respecter ses engagements européens, il lui faudra donc trouver au moins 60 milliards d'euros d'ici à la fin de la législature.

Le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin objectera sûrement à la simulation du Cepap que M. Chirac, dans son programme, annonçait une évolution des dépenses publiques moindre que celle que prévoient les jeunes économistes du Collectif. Le président-candidat tablait en effet sur une augmentation de celles-ci de 1,4 % en volume par an. Dans ces conditions, estime le Cepap, le déficit public serait ramené à environ 1 % du PIB en 2004, et le retour à l'équilibre des finances publiques serait envisageable pour 2007. « Mais cela signifierait que ce gouvernement mène une politique budgétaire restrictive », précise un membre du Cepap, qu'une telle hypothèse laisse sceptique.

Virginie Malingre

# Jean-Pierre Chevènement amorce son retrait de la scène politique nationale

« J'ai parié gros, je perds gros », a-t-il déclaré

JEAN-PIERRE Chevènement prend « un peu de champ ». Deux mois après son échec à l'élection présidentielle, dix jours après la perte de sa circonscription de Belfort qu'il détenait depuis trente ans, l'ancien ministre de l'intérieur se retire de la scène nationale, selon les termes de la lettre destinée à ses comités de soutien qu'il a communiquée, à l'AFP, lundi 24 juin.

« J'ai parié gros, je perds gros », a reconnu M. Chevènement, lundi soir, devant les membres du Comité d'orientation du Pôle républicain, réunis en veillée funèbre au Cercle républicain, à Paris. « J'ai joué le jeu de la démocratie. Celui-ci peut être rude mais il est toujours fécond », écrit le maire de Belfort, qui estime, aussi, qu'« il n'y a rien à regretter » et que « ce qui a été dit devait l'être ».

« Les thèmes que j'ai développés feront leur chemin dans les années qui viennent par des voies que nous ne soupçonnons pas », poursuit M. Chevènement, qui estime avoir proposé « un projet politique cohérent (...) ce qui manque le plus à notre pays, touché par une grave crise de la citoyenneté ».

### « ERREMENTS »

Sur sa stratégie politique, désormais qualifiée de « suicidaire » par plusieurs personnalités du Pôle, le candidat malheureux à l'élection présidentielle livre une analyse à minima. « La conduite de la campagne peut naturellement prêter à critique, écrit-il. Il va de soi que j'assume la responsabilité de tous les choix qui ont été faits. » Son score à l'élection présidentielle (5,3 %) « n'est pas déshonorant » et il s'explique, selon lui, par la difficulté d'imposer, dans l'opinion, « l'idée du rassemblement des Français sur la France et sur la République » face au « condominium RPR-PS dans les médias et dans les mentalités de ceux qui la commentaient ».

« Paradoxalement, poursuit M. Chevènement, les élections législatives ont rétabli, le 16 juin, cette bipolarisation dont le vote du 21 avril avait montré qu'elle ne répondait pas aux aspirations des

Français ». Et il conclut : « Pas de place pour une expression dissonante. »

Victime, selon ses propres termes, d'un « imprévisible carambolage politique » au premier tour de la présidentielle, victime, aussi, du Parti socialiste qui « a trouvé dans le Pôle républicain le parfait bouc émissaire de son échec », l'ingénieur en chef du congrès d'Epiney de 1971 tourne donc la page de son aventure personnelle. C'est ainsi, du moins, que ce dernier effet de mise en scène a été perçu, lundi soir, par ses amis. M. Chevènement « entend prendre un peu de champ pour [s']investir dans le grand débat de 2004 sur la Constitution européenne ». Quand à son idée d'un rassemblement au-dessus des clivages gauche-droite traditionnels, il entend la « préserver pour des circonstances extraordinaires » – une formule qui sonne comme une ultime posture gaullienne.

Le double échec du maire de Belfort et la disparition totale du Mouvement des citoyens de l'Assemblée nationale augurent mal de l'avenir du Pôle républicain. Si plusieurs participants ont répété, lundi soir, qu'« il y a un espace pour un parti de la gauche républicaine (...) fermement engagé contre la mondialisation libérale », le cœur n'y est plus vraiment. Beaucoup souhaitent prendre du recul et sortir de leur « isolement ».

« C'est bon, ça suffit », estime, par exemple, Karim Zeribi, anciennement tête de pont de M. Chevènement chez les jeunes issus de l'immigration qui entend « prendre sa part » de la reconstruction de la gauche. Beaucoup, dans cette génération, reprochent, *mezzo voce*, à leur ancien patron ses « errements » avec des personnalités de droite, « les Coûteaux, Abitbol et autres de Villiers », qui ont conduit, pensent-ils, à cette impasse. Hormis le plus ancien grognard de M. Chevènement, Georges Sarré, personne, lundi soir, ne semblait vraiment croire à la création rapide, sur les ruines du Pôle, d'un nouveau parti « républicain ».

Christine Garin

# Smic : François Fillon met en avant « l'économie qui décide »

L'ABSENCE d'un coup de pouce politique au smic est devenue officielle au conseil des ministres, mardi 25 juin, vingt-quatre heures après la réunion de la commission de la négociation collective entre le gouvernement et les partenaires sociaux. « Aujourd'hui, les entreprises doivent être protégées, on doit leur envoyer des signes qui les ramènent dans le champ de la confiance, sinon on risque d'avoir une reprise du chômage », a expliqué, lundi soir, sur France-Info, le ministre des affaires sociales, François Fillon.

« Si on pouvait faire plus, on ferait plus, mais c'est l'économie qui décide », a-t-il ajouté pour justifier la décision du gouvernement de se contenter de la stricte application de la hausse légale de 2,4 % au 1<sup>er</sup> juillet, soit 27 euros de plus par mois. Le salaire minimum s'élèvera à 1 154,27 euros brut sur la base de 39 heures par semaine. La garantie mensuelle liée aux 35 heures évolue, elle, de 1,8 %, soit 1 036 euros.

Cette « solution répondra à l'attente des entreprises », a acquiescé, à la sortie de la commission collective, le représentant du Medef, Denis Gautier-Sauvagnac. Un coup de pouce aurait été une « erreur économique (...), sociale (...) et politique parce que ce serait un très mauvais signal pour les entreprises », a-t-il affirmé sur le perron du ministère, en reprenant

une antienne du patronat : si les revenus « d'en bas » sont insuffisants, cela « relève de la solidarité nationale ».

Dans un communiqué la Confédération générale des PME s'est également félicitée que la hausse du smic soit « strictement limitée aux obligations de la loi ». Cette pri-

### Une « provocation », selon Henri Emmanuelli

A l'occasion d'une conférence de presse organisée à Mont-de-Marsan, lundi 24 juin, Henri Emmanuelli, député et président du conseil général des Landes, en compagnie des deux autres députés socialistes du département, Alain Vidalies et Jean-Pierre Dufau, a fait part de sa « surprise sur la méthode et sur le fond » des premières mesures du gouvernement Raffarin. « Nous avons entendu reprocher au gouvernement précédent le manque de concertation, alors que celui-ci annonce le blocage du smic avant même que la réunion n'ait lieu. C'est de la provocation », considère l'ancien président de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

« En annonçant la baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu qui ne concerne que 10 % de la population, le déplafonnement de la prime agricole, la revalorisation des salaires des professions médicales et maintenant le smic, c'est l'affichage de retour d'une politique dure. Depuis 1995, la droite n'a rien compris. » – (Corresp.)

mauté donnée par le gouvernement à « l'économie qui décide » a provoqué la colère des syndicats.

### « MESURES ANTISOCIALES »

Au nom de la CFDT, Michel Jalmain a critiqué une « décision unilatérale ». « Pour ce gouvernement, quand on gagne le smic, le plus urgent est d'attendre. C'est injuste et révoltant », a protesté la numéro deux de la CGT, Maryse Dumas.

Pour Michelle Biaggi (FO), « les salariés vont être encore les grands perdants. Il y a eu de belles promesses électorales mais pas forcément de concrétisation à la suite ». « Il y a longtemps qu'il n'y aurait plus eu d'emploi en France à chaque coup de pouce », a, de son côté, commenté Michel Coquillon (CFTC)

quet, président du groupe PCF de l'Assemblée nationale. « Quand le premier ministre parle de la France d'en bas, il la voit de très haut », a réagi Noël Mamère, député des Verts, en parlant de « provocation ». Selon François Hollande, premier secrétaire du PS, « c'est un alignement pur et simple sur les positions du Medef ».

La promesse de M. Fillon d'harmoniser les « multi-smic » nés des 35 heures – « monstre » des lois Aubry – n'a pas calmé des esprits échaudés par un nouveau cafoillage de communication au ministère. L'entourage du ministre ayant évoqué devant la presse une harmonisation au 1<sup>er</sup> juillet 2003, précédée d'un éventuel coup de pouce dès l'automne 2002, les syndicats se sont émus de ne pas avoir entendu parler de ces échéances en réunion. L'information a été corrigée par la suite dans un communiqué du ministère : c'est « à partir de 2003 » que ladite harmonisation interviendrait, progressivement.

La nouvelle réunion avec les partenaires sociaux promise pour septembre 2002 par M. Fillon était déjà décidée par le précédent gouvernement, la loi ayant prévu d'établir un bilan à l'intention du Parlement. Pour l'UNSA, il serait désormais « urgent de donner un coup de pouce au dialogue social ».

Isabelle Mandraud

# Une guerre de succession s'engage à la CGPME

Jacques Freidel devrait démissionner de la présidence du syndicat patronal

SAUF rebondissement, le président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), Jacques Freidel, devrait annoncer sa démission, mercredi 26 juin, une fois ratifiée par l'assemblée générale la nomination de Jean-François Roubaud au poste de vice-président délégué. Le 28 mai, le conseil des présidents de la CGPME, tirant les conséquences d'une crise grave et persistante, avait réclamé, à l'unanimité des présidents (9 sur 12), la « tête » de M. Freidel.

M. Roubaud, qui doit sa nomination à M. Freidel, assurerait l'intérim. Une nouvelle assemblée générale serait convoquée dans les trois mois pour élire un président. L'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), qui dispose d'une voix sur six à l'assemblée générale et ne manque pas d'alliés, souhaite que M. Roubaud succède à M. Freidel. Mais un autre candidat pourrait

contrarier ces plans. Il s'est déclaré officiellement dans une lettre datée du 21 juin 2002 et adressée au président(e)s des branches professionnelles et des structures territoriales de la CGPME : il s'agit de Roger Pellet-Finet, président de l'Union territoriale de la petite et moyenne industrie.

### « BATEAU IVRE »

Challenger malheureux de M. Freidel en février 2000 – 300 voix les avaient séparés –, ancien patron de la CGPME en Isère, M. Pellet-Finet propose sa candidature au poste de président par intérim. Le temps, explique-t-il, « avec une équipe à la fois large et soudée, de réorienter et repositionner la CGPME » qu'il décrit, aujourd'hui, comme « un véritable bateau ivre ». Sa candidature, destinée à bloquer celle de M. Roubaud, est soutenue par des « anti-Freidel » regroupés dans un « Comité de Sau-

vegarde de la doctrine CGPME ».

La CGPME est l'une des trois organisations représentatives du patronat français, avec le Mouvement des entreprises de France (Medef) et l'Union professionnelle artisanale (UPA). Elu président, en février 2000, M. Freidel n'a pas réussi à trouver un espace politique pour la CGPME entre un Medef très entreprenant à l'égard des « entrepreneurs de terrain » et une UPA bien implantée dans les très petites entreprises. M. Freidel, qui avait hérité d'une situation difficile, a été également victime de lui-même, de son autoritarisme et de ses maladresses.

L'assemblée générale du mercredi 26 juin devrait permettre de mesurer le poids respectif des partis du statu quo, de la candidature Roubaud et d'une présidence par intérim de M. Pellet-Finet.

Claire Guélaud

# Les élus Verts de Paris réclament que les intégristes évacuent Saint-Nicolas-du-Chardonnet

« LE MAL est partout. » Michel, un fidèle de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, n'en finit pas de liser sa mère de cheuveux. Sur le parvis de la célèbre église du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris, une vieille dame en tablier rose, grattoir en main, s'épuise à laver l'affront : dans la nuit du dimanche 23 juin, la paroisse occupée depuis 1977 par les traditionalistes chrétiens a été bombardée d'œufs remplis de peinture blanche.

Mais la vraie malédiction qui menaçait de s'abattre sur son clocher depuis 25 ans, ce paroissien vient d'apprendre par la presse qu'elle est tombée ce mardi 24 juin : les 23 conseillers Verts de Paris ont déposé un vœu demandant au maire et au préfet de police « de tout mettre en œuvre pour faire cesser l'occupation illégale de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet par des individus diffusant de la propagande raciste, sexiste, antisémite et antidémocratique ».

### « SECRET DE POLICHINELLE »

Excommuniés par Rome en 1988, les catholiques intégristes de la Fraternité Saint-Pie X s'approprièrent-ils à entrer en schisme avec la Ville de Paris ? « Tempête dans un bénitier », minimise l'abbé Bouchacour, curé de la paroisse. « La mairie n'est que propriétaire des murs. L'affectation de l'église dépend du cardinal Lustiger », rappelle-t-il, avant d'invoker la séparation de l'Eglise et de l'Etat, pourtant combattue en son temps par Pie X. « C'est une occupation pacifique qui ne cause aucun trouble à l'ordre public. Mais, si on devait partir, certains troubles pourraient advenir », professe-t-il. Nous devrions alors partir à la recherche

d'un nouveau lieu de culte. » La perspective de voir les fidèles de Saint-Nicolas-du-Chardonnet évacués par la police et investis de force une nouvelle église devrait œuvrer pour le statu quo. La procédure d'expulsion arrêtée en 1977 n'a ainsi jamais été appliquée.

A l'origine du vœu du groupe Vert, Sylvain Garel, conseiller Vert de Paris. Début juin, il décide de mettre fin à un « secret de Polichinelle » : les orientations politiques très « droitières » des traditionalistes. Il ramasse des tracts, des affiches et la revue mensuelle *Pacte*, vendue 2,5 euros dans la paroisse, reproduisant la théorie d'un « complot judéo-musulman de colonisation de l'Occident ». « Nous avons 10 % à 15 % de fidèles de couleur, se défend l'abbé Bouchacour. Je n'ai jamais mis d'écrits racistes en vente dans ma paroisse, assure-t-il avant de nuancer : la responsabilité de ces textes incombe à leurs auteurs. » Les « gesticulations » du groupe Vert ne serviraient, selon lui, qu'à faire « mousser leur score médiocre » aux dernières législatives.

Face à cette initiative du groupe Vert, l'exécutif parisien devrait rester sur la position qu'il observe depuis un quart de siècle et que Bertrand Delanoë a rappelée en mars dernier à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'occupation de l'église : la mairie ne s'immiscera dans un débat interne à l'Eglise catholique que si le diocèse le lui demande, mais elle appellera la préfecture à la plus grande vigilance concernant la diffusion d'écrits racistes.

Soren Seelow

robustoffa

LA SEMAINE DE LA LITERIE SUISSE DU 27/06 AU 2/07

Venez découvrir, en exclusivité, l'univers de la littérature et du roman de nos jours lors de la semaine suisse du 27/06 au 2/07. L'occasion de tester et d'acheter les dernières innovations dédiées à la relaxation, les systèmes de literie TL 500 et Frosty et de profiter de sensations exceptionnelles. Un technicien Robustoffa sera présent pour vous conseiller. Consultez, exceptionnellement, le dimanche 30/06.

TOPPER ESPACE

62, rue de la République - 11100 Paris  
tél. 21 45 77 80 49  
M. Robustoffa - Parking gratuit

## Edouard Balladur défie l'UMP en maintenant sa candidature face à Jean-Louis Debré

L'ancien premier ministre s'est présenté, mardi 25 juin, à la présidence de l'Assemblée nationale, en « vieux combattant de l'union ». Son concurrent revendique le soutien de Jacques Chirac

**EDOUARD BALLADUR** a choisi l'offensive. A 17 heures, lundi 24 juin, heure limite pour le dépôt des candidatures au sein du groupe UMP, l'ancien premier ministre n'avait toujours pas déposé la sienne. Sa missive a directement été adressée au doyen d'âge de l'Assemblée, le communiste Georges Hage, qui, mardi 25 juin, devait présider la première séance de la 12<sup>e</sup> législature.

Auparavant, dans la matinée de mardi, M. Balladur devait toutefois se rendre devant le groupe majoritaire pour y rappeler son passé, qui justifie, selon lui, sa candidature à la présidence de l'Assemblée nationale. Il devait notamment se présenter en « vieux combattant de l'union », favorable à une formation commune de la droite et du centre depuis 1988, et expliquer pourquoi il passerait outre les consignes de son groupe. « C'est un inconvénient, mais il ne faut pas le surestimer », a commenté avec philosophie le nouveau président du groupe, Jacques Barrot. Dans la mesure où, estiment-ils, la gauche n'a aucune chance de prendre le « perchoir », plusieurs de ses proches, tels Georges Tron (Essonne) ou Marc Le Fur (Côtes-d'Armor), devaient ensuite intervenir pour dire qu'il était naturel que M. Balladur se présente en « candidat libre » devant l'ensemble des députés, « sans aucun parrainage, mais aussi sans filtrage ». En séance, M. Balladur serait ainsi candidat contre le représentant officiel du groupe UMP, Jean-Louis Debré.

Ce dernier n'a pas voulu réagir à l'initiative de son concurrent. Comme M. Balladur, M. Debré a continué sa propre campagne lors de la réception opportunément donnée, lundi 24 juin, par Jean-François



Le député du Nord Georges Hage (PCF), en tant que doyen d'âge, devait présider, mardi 25 juin, la première séance de la nouvelle législature de l'Assemblée nationale, consacrée à l'élection de son président.

Copé, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, et à laquelle ont participé le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, et plusieurs membres du gouvernement, parmi lesquels Nicolas Sarkozy, François Fillon et Luc Ferry. M. Debré, qui revendique le soutien du président de la République et bénéficie de celui, discret, du président de l'UMP, Alain Juppé, devait en toute logique compter sur une majorité des quelque 365 députés de l'UMP. Mais dans quelle proportion ?

La majorité absolue, impérative pour les deux premiers tours de scrutin, est à 289. Outre ses plus fidèles partisans, M. Balladur devait compter sur une grande partie du groupe UDF (31 députés) et sur les députés de l'UMP rebelles aux consignes de leur parti. A gauche enfin, le groupe socialiste devait présenter la candidature de Paulette Guinchard-Kunstler, dépu-

tée du Doubs et ancienne secrétaire d'Etat aux personnes âgées, le PCF celle de Muguette Jaquaint députée de Seine-Saint-Denis. Le PS a indiqué qu'il n'arbitrerait pas le duel, mais, pour mieux écarter une pareille hypothèse, l'ancien premier ministre a fait savoir qu'il ne prendrait aucun risque au troisième

tour, où une majorité relative suffit. En revanche, M. Balladur est déterminé, en cas d'échec, à continuer de jouer un rôle lors de la constitution, à l'automne, du nouveau parti du président, où ses partisans pourraient se constituer en courant.

Jean-Louis Saux

## Les pédiatres refusent l'accord avec la CNAM

LA COORDINATION des pédiatres libéraux a rejeté, lundi 24 juin, l'accord tarifaire conclu pour la profession, vendredi, entre les syndicats CSMF, SML, SNPF et l'assurance-maladie. La majoration d'environ 5 euros accordée pour les consultations des enfants jusqu'à deux ans, « est très nettement inférieure à celle obtenue par les généralistes », souligne la coordination, qui, dans un communiqué, appelle « tous les pédiatres à passer immédiatement à 30 euros pour mettre la Caisse nationale d'assurance-maladie [CNAM] devant le fait accompli ». Les pédiatres de la Vienne ont déjà décidé d'appliquer unilatéralement ce tarif à partir du 1<sup>er</sup> juillet. La coordination appelle les praticiens à se « regrouper par département », comme l'avaient fait, avant eux, les généralistes.

### DÉPÊCHES

■ **PCF** : le député du Nord Alain Bocquet a été réélu, lundi 24 juin, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, à l'unanimité des 18 députés ayant participé au vote, a annoncé le groupe.

■ **RADICAUX** : les 8 députés radicaux de gauche, les 3 Verts, et les 4 divers gauche qui souhaitent constituer un groupe à l'Assemblée nationale se sont réunis, lundi 24 juin. La majorité se montrant moins hostile à l'idée d'abaisser le seuil de constitution d'un groupe de 20 à 15 députés, les radicaux de gauche ont décidé qu'ils ne rejoindraient pas le groupe socialiste, comme ils l'avaient prévu en cas d'échec de la démarche.

■ **UMP** : un intergroupe « Union pour la majorité présidentielle et apparentés » a été créé, lundi 24 juin, au conseil régional d'Ile-de-France. Il rassemble les 51 élus RPR et apparentés, ainsi que les 17 élus DL. Son président sera Roger Karoutchi (RPR), son vice-président Philippe Dominati (DL). Les élus UDF devraient maintenir leur propre groupe. Par ailleurs, les groupes RPR, DL et Ensemble pour Paris (tibéristes) du Conseil de Paris ont également décidé de créer un groupe UMP, dont les statuts seront discutés le 3 juillet.

■ **AMNISTIE** : la députée socialiste Ségolène Royal a estimé, mardi 25 juin sur France 2, que le gouvernement serait « bien inspiré de retirer son projet de loi d'amnistie » qui est « une forme d'archaïsme » et pénaliserait « ceux qui paient leurs parcmètres et leurs contraventions ».

## Une vague de licenciements frappe les assistants des députés de gauche battus

C'EST LA DEUXIÈME vague : après la défaite de la gauche aux élections législatives des 19 et 16 juin, c'est au tour des assistants parlementaires de plier bagage. Chaque député disposant en moyenne de trois collaborateurs, plusieurs centaines d'assistants doivent se « recaser ». Il n'existe aucun service de reclassement à leur disposition, la relation de travail étant purement individuelle entre le député-employeur et le salarié, et régie par le Code du travail.

Reste le « système D » : mardi 18 juin, à l'heure de la réunion du groupe PS, salle Colbert, des assistants parlementaires ont accueilli les rescapés de la vague bleue en leur distribuant leur CV. Mercredi 26 juin, au bar « Le Réservoir », près de la Bastille, une soirée « ANPE » est organisée à l'initiative de l'association d'assistants parlementaires de gauche, le CAP, « avec des amis qui travaillent dans les ressources humaines », précise la présidente, Katia Idir.

Le cas le plus « classique » est celui du député battu qui licencie ses collaborateurs. Le contrat de travail de l'assistant est un omni juridique : s'il est à durée indéterminée - CDI -, il prend fin au terme du mandat de cinq ans, en cas de non-réélection du parlementaire. « La cessation de mon mandat de député(e) (...) m'oblige à mettre fin au contrat qui nous lie », lit-on dans le « schéma de lettre de licenciement » transmis aux députés par la Questure.

Certains députés réélus ont profité de la « charette » pour alléger leur équipe. Obnubilés par la « France d'en bas », après le cuisant échec de la gauche, des socialistes ont décidé de licencier leurs assistants parisiens. Désormais dans l'opposition, leur influence va diminuer au Palais-Bourbon : ils ont peu de chance de donner leur nom à un amendement, et encore moins d'être nommé rapporteur. Ainsi, François Dosé, réélu dans la Meuse, et Jean-Louis Idiart, en Haute-Garonne, se séparent de leur collaborateur. Quelques députés de la vague bleue ont également « licen-

cié ou demandé à leur collaborateur de réduire leur temps de travail », confirme Jérôme Jean, secrétaire général de l'Association française des collaborateurs parlementaires (AFCP), de droite. Réélu dès le premier tour à Boulogne-Billancourt, Pierre-Christophe Baguet (UDF) a remercié... le lendemain ses deux assistantes parisiennes. Motif officiel : vue l'ampleur de la majorité de droite, il y a déjà pléthore de collaborateurs !

### LES LANGUES SE DÉLIENT

A la recherche d'un travail, les ex-futurs assistants réclament souvent l'anonymat. D'autant plus que certains ont parfois participé de manière plus ou moins bénévole à la campagne législative. Les « charrettes » en début de législature sont des pratiques anciennes : Sylvie Galère, assistante de Serge Blisko, a déjà été licenciée deux fois, en 1986 puis en 1988. Mais les langues commencent à se délier. Certaines affaires, dans un autre contexte, y ont contribué : Franck Poitevin, assistant de Jean Tiberi, a décidé de poursuivre l'ancien maire de Paris pour « harcèlement moral au travail », comme l'a révélé Libération, le 19 juin.

Au printemps, l'Union syndicale des collaborateurs parlementaires (USCP-UNSA) a assigné les 577 députés devant le tribunal d'instance du 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris pour faire reconnaître l'existence d'une unité économique et sociale à l'Assemblée et obtenir des droits : convention collective, prise en compte de l'ancienneté, etc. Fin mai, le tribunal les a déboutés et le syndicat va se pourvoir en cassation. Pour son avocat, Philippe Rozec, les assistants parlementaires sont des « salariés à la marge du droit du travail » : « Les deux motifs de licenciement - motif personnel ou économique - ne leur sont pas réellement applicables. La seule solution serait de créer un statut, de droit public ou privé, spécifique aux collaborateurs et aux conseillers d'élus », plaide-t-il.

Clarisse Fabre

BNP PARIBAS PRÉSENTE

LE PLACEMENT MUTANT

MI LIQUIDE - MI BOURSIER

L'exclusivité de BNP Paribas K2 est le premier placement à vous assurer un rendement minimum, tout en permettant une espérance de gain élevée en seulement 18 mois.

**Ce placement mutant à la composition mi-liquide mi-boursière garantit totalement votre capital investi à l'échéance :**

tandis que la moitié du capital investi reste disponible à tout moment et bénéficie d'une rémunération courante à la souscription, le rendement de l'autre moitié peut atteindre 18,5% avec un minimum de 3,7%.

Au terme de seulement 18 mois, vous récupérez votre capital investi majoré des intérêts et plus-values.

Pour plus d'informations sur cette offre valable du 29 juin au 25 juillet 2002, rendez-vous dans les agences BNP Paribas et consultez la notice d'information envoyée par la CCFB.

**PERFORMANCE - DISPONIBILITÉ - CAPITAL GARANTI À L'ÉCHÉANCE**

www.bnpparibas.com

La banque d'un monde qui change

# SOCIÉTÉ

## HANDICAPÉS

Sept des principales associations de handicapés ont rendu publique **UNE LETTRE OUVERTE** au président de la République, au premier ministre et aux parlementaires, qui réclame l'abrogation de l'article 1<sup>er</sup> de

la loi du 4 mars. Cette loi entérine l'amendement « anti-Perruche », déposé en janvier 2001 par le député **JEAN-FRANÇOIS MATTEI**, aujourd'hui ministre de la santé, qui souhaitait interdire « l'indemnisation

du fait de la naissance ». Les parents ayant touché une forte provision après la naissance d'un enfant handicapé par suite d'une faute médicale doivent, aux termes de la loi, **REMBOURSER** l'essentiel des

sommes. Leur indemnisation est renvoyée à un fonds de « solidarité nationale », qui n'est pas encore mis en place. Les familles vivent très mal ce qu'elles ressentent comme « un retour en arrière ».

## Les associations exigent l'abrogation de la loi « anti-Perruche »

Dans une lettre ouverte au chef de l'Etat, sept fédérations de défense des handicapés dénoncent les conséquences de la loi du 4 mars, qui interdit aux parents d'obtenir une indemnité pour le préjudice matériel subi lorsque leur enfant est né handicapé après une erreur de diagnostic prénatal

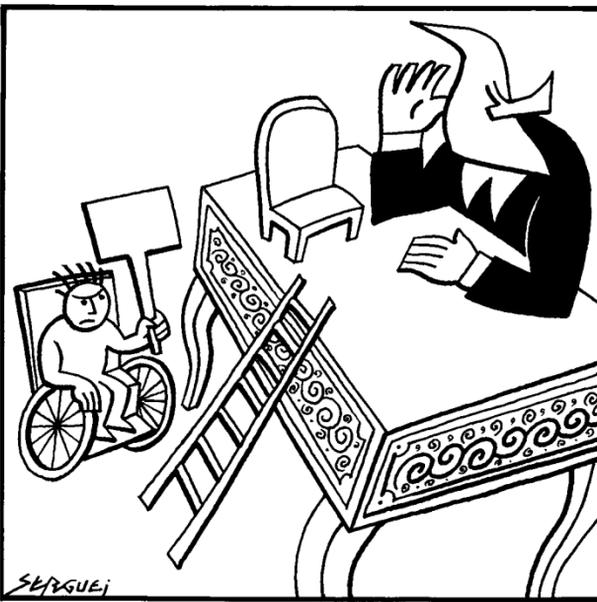
**LE PARLEMENT** a-t-il légiféré trop vite pour mettre fin à la jurisprudence Perruche de la Cour de cassation sur l'indemnisation des enfants handicapés ? Cette question, soulevée au moment du débat parlementaire par quelques députés et de nombreux juristes, est remise à l'ordre du jour par plusieurs associations de personnes handicapées, d'usagers de l'hôpital et de défense des malades. Dans une « lettre ouverte au président de la République, au premier ministre et à tous les parlementaires », qui devait être rendue publique cette semaine, sept associations – dont l'Association des paralysés de France (APF), la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (Fnath), le Groupement national pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP) et le Réseau hospitalier des usagers (Reshus) – demandent, « purement et simplement », l'« abrogation » de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 mars relative aux droits des malades.

« Nul ne peut se prévaloir d'un préjudice du seul fait de sa naissance », annonce le texte, mais certains parents d'handicapés commencent surtout à mesurer la portée des aliénés suivants. « L'article 1<sup>er</sup> interdit désormais, alors même que la faute de diagnostic anténatal ou d'informa-

tion des parents est prouvée, toute réparation du préjudice de l'enfant mais surtout réduit l'indemnisation des parents au seul préjudice moral, autant dire à rien », s'insurgent les signataires de la lettre ouverte. « Renvoyer à la solidarité nationale, dans la loi, comme substitué à cette indemnisation des parents n'est pas acceptable car absolument insuffisante aussi longtemps que le Parlement ne décidera pas de dégager les crédits adéquats, autant dire jamais », poursuivent-ils. Le fonds d'indemnisation alimenté par la « solidarité nationale » n'a pour l'heure pas été mis en place.

### « IL FAUT UN AUTRE DÉBAT »

Depuis le vote de la loi, des commentaires acerbes ont été publiés dans des revues spécialisées ou professionnelles. Mais il a fallu que la cour administrative d'appel de Paris applique, le 13 juin, la nouvelle législation pour que des associations décident de se faire entendre haut et fort. Pour la première fois, des parents d'une fillette dont le lourd handicap n'avait pas été décelé à la naissance à la suite d'une faute commise par l'hôpital (les résultats de l'amniocentèse avaient été inversés avec ceux d'une autre patiente) ont vu leur indemnité provisionnelle ramenée de 152 449 euros à



15 245 euros (*Le Monde* du 17 juin). Pour Lionel Draon, trésorier de l'association Reshus et père d'un petit garçon polyhandicapé dont le dossier est en cours d'instruction, cet « événement de la cour administrative d'appel prouve que la loi est allée

trop loin ». Les signataires insistent : « Si chacun s'accorde à reconnaître que l'indemnisation pour l'enfant lui-même peut prêter à discussion, il n'en est pas de même en ce qui concerne l'indemnisation des parents, notent les associations. La jurisprudence

unanime aussi bien civile qu'administrative, depuis de nombreuses années, n'a jamais hésité à réparer le préjudice des parents pour l'entretien et l'éducation de l'enfant sa vie durant. » Un site Internet ([www.loi-du-4-mars.org](http://www.loi-du-4-mars.org)) appelant à la signature d'une pétition intitulée « Dites non à l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 mars » a également été ouvert. « Il faut un autre débat pour changer les esprits. La lettre ouverte et la pétition constituent une première marche », observe M<sup>re</sup> François Nativi, l'avocat de M. Draon.

« On est sorti du droit commun de l'indemnisation », analyse Marcel Royez, secrétaire général de la Fnath, qui regrette que le Conseil constitutionnel n'ait pas été saisi. « Cette loi met la charrue avant les bœufs. Il fallait d'abord régler la question de la compensation liée au surcoût du handicap avant de légiférer », renchérit Marie-Sophie Desaulle, présidente de l'APF. Hostile depuis le départ à l'amendement anti-Perruche, M<sup>me</sup> Desaulle craint que les parents victimes de fautes médicales tombent dans l'oubli. « Les parents ne vont plus oser porter plainte ou, pour ceux qui le feront, on ne verra plus la différence entre ce qui était versé avant la loi et ce qu'il en est après », s'inquiète-t-elle. Chez les juristes, plusieurs voix s'élè-

vent pour dénoncer une loi votée sous la pression des médecins et des assureurs. Parlant d'un texte « démagogique », le juriste Patrice Jourdain, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne (Paris-1), a dénoncé, fin mai, lors d'une journée d'études, une loi « qui consacre une quasi-irresponsabilité de certains médecins en dépit des fautes qu'ils ont pu commettre ».

### « TROP TÔT DANS LE CALENDRIER »

Bernard Kouchner balaise d'un revers de la main ces critiques. « Ne nous enfermons pas dans le juridisme, il s'agit d'affaires humaines, rétorque l'ancien ministre délégué à la santé. Il était sage de ne pas faire de discrimination entre deux catégories de handicapés, ceux qui étaient victimes d'une faute médicale et les autres. » Marcel Royez, pour la Fnath, répond que « l'inégalité existe déjà entre la personne dont le handicap résulte d'un accident et celle dont le handicap n'a pas été décelé avant la naissance et qui devra se contenter de la solidarité nationale ».

L'Association française contre les myopathies (AFM), qui a réclamé lors de la décision de la cour administrative d'appel « un moratoire sur l'application de la loi », a, elle, refusé de signer la lettre ouverte. « Nous sommes d'accord sur le fond, pas sur la forme. Nous préférons attendre et voir si le nouveau ministre de la santé tiendra ses engagements. »

Au lendemain du jugement de la cour administrative d'appel, Jean-François Mattei – qui avait longuement bataillé en tant que député en faveur de l'amendement anti-Perruche – a promis « la création d'un fonds d'indemnisation » et l'ouverture de travaux pour réviser la loi de 1975 relative à la prise en charge des personnes handicapées. Estimant que la lettre ouverte arrive « trop tôt dans le calendrier », le ministre de la santé n'a pas souhaité réagir. En attendant, d'autres parents, dont l'affaire devrait être bientôt jugée, risquent fort de voir leurs provisions d'indemnités réduites par les juges.

Sandrine Blanchard

### TROIS QUESTIONS À... CHRISTOPHE RADÉ

**1 En tant que professeur de droit à l'université Montesquieu - Bordeaux-IV, que pensez-vous de la lettre ouverte des associations demandant l'abrogation de l'article 1 de la loi relative aux droits des malades ?**

Cet article est un texte de compromis bricolé par le Parlement. Au sein du gouvernement, deux courants s'affrontaient : les anti et les pro-arrêt Perruche. Il leur a fallu trouver une porte de sortie et rassurer les médecins. On a mobilisé les meilleurs sentiments de la terre mais on a triché avec l'opinion publique. Les parents d'enfants handicapés se sont sentis culpabilisés, les médecins et les assureurs ont crié au loup, les liges anti-avortement ont voulu prendre leur revanche, tout cela au détriment, in fine, des enfants et des parents. La loi est uniquement dans la prohibition et la restriction. Elle dit « vous ne serez pas indemnisés », mais elle ne donne

aucune garantie effective de prise en charge par la société. C'est un marché de dupes. C'est pour cela que des associations reviennent sur le devant de la scène.

**2 Pourquoi dites-vous que cet article est « bricolé » ?**

Sur le plan juridique, cet article, littéralement, ne met pas fin à la jurisprudence Perruche. Le premier alinéa dispose que « nul ne peut se prévaloir d'un préjudice du seul fait de sa naissance ». Or le contraire n'a jamais été affirmé. L'enfant qui naît lourdement handicapé ne se prévaut pas d'un préjudice du « seul fait de sa naissance » mais bien du handicap dont il se trouve affecté à l'occasion de celle-ci. Quant au troisième alinéa, il interdit aux parents de majorer leur propre préjudice pour tenir compte « des charges particulières découlant, tout au long de la vie de l'enfant, de ce handicap », mais rien n'interdit, à

la personne née handicapée, dès lors qu'elle est majeure, d'agir en justice pour réclamer l'indemnisation de son propre préjudice, seule ou représentée par son tuteur.

**3 Certains députés ont tenté de faire valoir que cette loi était anticonstitutionnelle.**

Le législateur a le droit de limiter les indemnités de préjudice. Mais cette loi enlève d'un côté sans rien donner de l'autre. Avoir dissocié la protection des médecins est désastreux, il fallait travailler sur ces deux champs en même temps pour éviter de donner le sentiment d'une loi corporatiste. Au mieux, le Parlement rattrapera la loi du 4 mars, sinon le scandale continuera. Les juges du fond pourront en partie le rattraper en accordant un très fort préjudice moral.

Propos recueillis par S. Bl.

### Une loi contre la jurisprudence Perruche

- **17 novembre 2000.** Au nom du « respect de la personne handicapée », la Cour de cassation décide qu'un enfant né handicapé peut demander réparation si une faute médicale ayant empêché sa mère de choisir d'avorter crée pour lui un préjudice. Le handicap de Nicolas Perruche était lié à la rubéole de sa mère, non décelée à cause d'une erreur de diagnostic.
- **Janvier 2001.** Jean-François Mattei (DL) dépose un amendement pour interdire « l'indemnisation du fait de la naissance ».
- **15 juin 2001.** Le Comité consultatif national d'éthique s'oppose au « droit à ne pas naître handicapé ».
- **28 novembre 2001.** La Cour de cassation confirme sa jurisprudence en indemnisant un enfant trisomique.
- **Décembre 2001.** Les échographistes annoncent une grève au 1<sup>er</sup> janvier.
- **13 décembre 2001.** L'Assemblée nationale examine la proposition de loi de M. Mattei.

- **10 janvier 2002.** Les députés adoptent le texte de M. Mattei en intégrant un amendement du gouvernement. Les parents d'un enfant né avec un lourd handicap non décelé pendant la grossesse à la suite d'une faute médicale peuvent demander une indemnité destinée à la personne handicapée, correspondant aux charges découlant du handicap.
- **31 janvier 2002.** Le Sénat limite l'indemnité des parents au seul préjudice moral, la compensation du handicap relevant de la « solidarité nationale ».
- **4 mars 2002.** La loi sur le droit des malades et son dispositif anti-Perruche, adoptée le 19 février, est promulguée.

Sandrine Blanchard

## Le calvaire des parents de Romain, handicapé à vie

Le couple craint de devoir rembourser l'indemnité reçue au titre de l'erreur de diagnostic anténatal

**LIONEL DRAON** tente de parler avec des mots simples du polyhandicap de son fils, Romain. « C'est un petit garçon de cinq ans et demi qui ne se tient ni debout ni assis, qui

### ■ TÉMOIGNAGE

**Le couple regrette surtout de n'avoir pas pu choisir de garder ou non le fœtus**

ne parle pas, qui a une insuffisance respiratoire et qui fait des crises d'épilepsie. » Il est nourri avec une sonde et, depuis sa naissance, ses parents ont découvert au fil des semaines les anomalies multiples, et irrémédiables : encéphalopathie convulsivante, dysmorphie crânio-faciale, cardiopathie congénitale, anomalie du chromosome 11.

La grossesse de Christine Draon avait débuté tout à fait normalement en mars 1996 et la première échographie avait donné de bons résultats. Lors de la seconde, à cinq mois de grossesse, le gynécologue constate « un défaut manifeste de croissance » : il conseille aux parents de faire réaliser un caryotype après amniocentèse, et évoque

la possibilité d'une interruption médicale de grossesse en cas d'anomalie chromosomique.

Les résultats du caryotype du fœtus sont formels : « La culture du liquide amniotique a montré une formule chromosomique fœtale masculine sans anomalie décelée. » Les parents se rassurent, et le 10 décembre 1996, M<sup>me</sup> Draon accouche d'un petit garçon. Il ne crie pas tout de suite, présente une cyanose temporaire et est placé en couveuse. Puis des anomalies sont constatées.

Les médecins décident alors de réaliser un IRM (imagerie par résonance magnétique) et un nouveau caryotype, qui révèlent « une malformation cérébrale grave ». Alerté par le gynécologue sur une possible mauvaise lecture du premier caryotype, le laboratoire de cytogénétique relit l'examen initial et reconnaît l'erreur de diagnostic pendant la grossesse.

« Concernant l'enfant Draon Romain, pour lequel nous avons réalisé une étude du caryotype fœtal à vingt-cinq semaines d'aménorrhée, nous avons repris les caryotypes et les images de cet examen et nous sommes au regret de dire qu'il existait effectivement une asymétrie entre les deux chromosomes 11 du fœtus, anomalie ou particularité qui a échappé à notre attention (...).

Vous voudrez bien transmettre aux parents notre compassion devant leur souffrance et celle de leur enfant », répond le laboratoire en avril 1998.

Quelques mois plus tard, les époux Draon se tournent vers l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) pour obtenir une indemnisation. « Vous avez sollicité réparation du préjudice subi du fait de l'infirmité majeure que présente Romain, atteint d'une anomalie chromosomique non détectée en raison d'une faute commise par le laboratoire d'embryologie et de cytogénétique. L'AP-HP n'entend pas contester sa responsabilité dans cette affaire », assure l'établissement hospitalier. Il les invite à saisir le tribunal administratif pour que soit fixé le montant des dommages.

### « DÉPENDANCE TOTALE »

Parallèlement, un expert est désigné pour déterminer la gravité et l'évolution du handicap du petit. Son rapport est édifiant : Romain est dans « un état de dépendance totale », souffre « d'altérations cérébrales massives », dont « l'évolution sera absolument catastrophique ». « Il est indispensable, recommande l'expert, de prévoir que la charge que présente Romain s'accroîtra, essentiellement en raison d'une prise de taille et de poids ren-

dant plus difficile la manipulation, sans grande compensation à espérer par l'apparition de capacités fonctionnelles nouvelles, et sans qu'il soit nécessaire d'évoquer un processus neurologique dégénératif. »

Christine Draon n'a jamais repris son travail, afin de s'occuper de son petit garçon. « Quand le handicap vous tombe dessus, vous n'y connaissez rien. Après avoir visité quelques centres spécialisés, nous avons décidé de garder notre enfant avec nous, mais il faut pouvoir le faire matériellement », explique le père. L'allocation d'éducation spécialisée leur permet de rémunérer une aide ménagère. A la suite de deux procédures en référé, le couple a reçu 153 000 euros d'indemnités provisionnelles. Dans l'attente du jugement sur le fond devant le tribunal administratif de Paris, ils redoutent que la loi du 4 mars les oblige à rembourser.

« Avec ma femme, on commençait à regarder l'avenir, maintenant on repart en arrière. C'est moralement très difficile », confie Lionel Draon. Le couple regrette surtout de n'avoir pu choisir : « "Gardez votre fœtus et on fera tout pour vous aider" ou "ne le gardez pas", voilà ce qu'aurait été un vrai choix. »

S. Bl.

**RALPH LAUREN**

**SOLDES**

**A PARTIR DE 35% DE REDUCTION**

**DU 26 JUIN AU 6 AOÛT 2002**

**OUVERTURE EXCEPTIONNELLE  
LE DIMANCHE 30 JUIN  
DE 10H00 A 19H00**

2 PLACE DE LA MADELEINE - PARIS VIII - TEL: 01 44 77 53 50

## Une étude menée dans neuf grandes villes montre que la pollution de l'air précipite 2 800 décès par an

Selon les conclusions de l'Institut de veille sanitaire, plus de 60 % de ces morts anticipées seraient évitées en réduisant de moitié les polluants, surtout dus aux émissions automobiles

CHACQUE ANNÉE, près de 2 800 décès sont précipités par des niveaux de pollution atmosphérique où l'air contient plus de 10 µg/m<sup>3</sup> (microgrammes par mètre cube) de polluants, en particulier le dioxyde d'azote ou l'ozone. Plus de 1 800 de ces décès seraient évités par une réduction de moitié des niveaux de pollution.

Ce sont les principaux enseignements de la phase II du programme de surveillance air et santé (PSAS-9), qui a été rendue publique, mardi 25 juin, par l'Institut de veille sanitaire (InVS). Conduit dans neuf grandes villes françaises (Bordeaux, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Paris, Rouen, Strasbourg et Toulouse), ce programme de surveillance épidémiologique concerne une population de plus de 11 millions d'habitants. Il prend en compte les variations à court terme, d'un jour à l'autre, d'indicateurs de santé (en l'occurrence la mortalité et les admissions à l'hôpital) et celles d'indicateurs d'exposition à la pollution atmosphérique, appréciée par la mesure de polluants (fumées noires, dioxyde de soufre, dioxyde d'azote ou ozone). Il étudie les effets à court terme d'une pollution essentiellement due aux émissions automobiles.

### Nouveaux pics d'ozone dans le Sud-Est

Le Sud-Est a connu, lundi 24 juin, une nouvelle journée de pollution à l'ozone, associée à un fort ensoleillement et à la chaleur estivale, ont indiqué les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air. Des pics dépassant le seuil « d'information et de recommandation » de 180 microgrammes d'ozone par mètre cube d'air en moyenne sur une heure ont été enregistrés dans les Bouches-du-Rhône pour la huitième journée consécutive : jusqu'à 222 microgrammes dans le secteur d'Aups/La Sainte-Baume, 220 à Aubagne, 192 à La Ciotat et dans la vallée de l'Huveaune, 185 à Plan-de-Cuques/Allauch et aux Pennes-Mirabeau, 180 à Rousset.

Dans le département voisin des Alpes-Maritimes, deux pics de 188 et 193 microgrammes d'ozone par mètre cube d'air ont été respectivement relevés en début d'après-midi dans les villes de Grasse et Cagnes, dans le sud-ouest du département. C'est la deuxième fois depuis le 20 juin que le seuil « d'information et de recommandation » a été franchi dans les Alpes-Maritimes.

## Gilles de Robien appelle à l'« impunité zéro » contre les violences routières

« L'IMPUNITÉ ZÉRO » pour les chauffards. A la veille des vacances d'été, traditionnellement meurtrières sur les routes de France, le ministre des transports, Gilles de Robien, a annoncé, lundi 24 juin, un renforcement des contrôles et des sanctions à l'égard des auteurs d'infractions au code de la route. « Pour être efficaces, le contrôle et la sanction ne doivent pas simplement être annoncés, brandis. Ils doivent être mis en œuvre », a déclaré M. de Robien. Le ministre, qui lançait une campagne de presse sur le port de la ceinture de sécurité, a estimé qu'un « manque de moyens et de volonté » a contribué à l'« inefficacité » des mesures prises « ces vingt dernières années ».

En réponse à la Ligue contre la violence routière, qui l'avait interpellé, samedi 22, sur le budget alloué à la lutte contre « la délinquance routière, la plus meurtrière des délinquances », M. de Robien a réaffirmé que « l'insécurité routière, qui fait partie de l'insécurité tout court », est

« une priorité essentielle du gouvernement ». Après deux années de baisse consécutive, en 1999 et 2000, le nombre des victimes d'accidents de la route n'a cessé de croître. En 2002, l'augmentation de 2,5 % du nombre de morts sur les routes, enregistrée pendant les cinq premiers mois de l'année, a confirmé la tendance. Les statistiques ont même abouti à un triste record en mai : une hausse de 11,4 % du nombre des victimes d'accident de la route, par rapport à l'année dernière, à la même époque. Seule consolation : le nombre de blessés a baissé de 11,3 %, la Sécurité routière expliquant cette évolution par la diminution du nombre d'accidents corporels. Les accidents sont plus graves et entraînent plus souvent la mort.

S'agissant de la campagne sur le port de la ceinture de sécurité, Isabelle Massin, déléguée interministérielle à la Sécurité routière, a rappelé que « si chacun mettait sa ceinture, 800 à 1 300 vies

pourraient être sauvées et des milliers de blessures évitées chaque année ». Des spots d'une minute seront bientôt diffusés à la radio et à la télévision. L'image est frappante : une petite fille et ses parents, assis sur le balcon de leur appartement, les jambes dans le vide. Ils viennent d'évoquer une sortie à la piscine. Soudain, des crissements de pneus et un bruit de tôle froissée. Les parents et l'enfant basculent dans le vide ; leurs corps s'écrasent au pied de l'immeuble. Une voix énonce, neutre : « Sans ceinture de sécurité, un choc à 50 km/h équivaut à une chute du quatrième étage. A l'avant comme à l'arrière, la place du mort c'est celle sans ceinture. »

De son côté, la Prévention routière a lancé un appel aux parlementaires, lundi 24, les implorant, « de refuser de voter une loi d'amnistie qui concernerait les infractions routières ».

Anne-Françoise Hivert

## L'agence Elite défend son image devant le tribunal de Paris

Le numéro mondial du mannequinat attaque « Capital » après des accusations de harcèlement sexuel

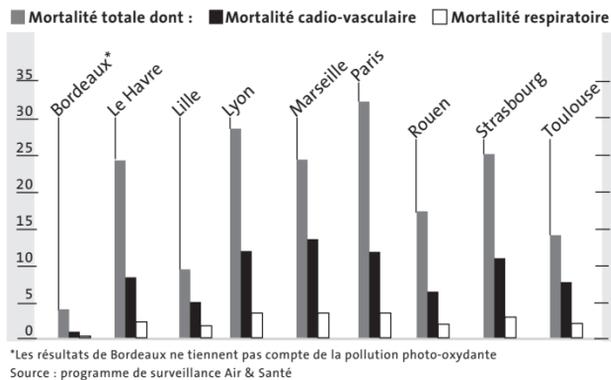


DIX-HUIT MOIS après la diffusion d'un reportage controversé de la BBC qui dénonçait des pratiques de harcèlement sexuel au sein de l'agence Elite, le numéro mondial du mannequinat n'en finit pas de fréquenter les tribunaux pour défendre son honneur souillé. Le Parisien, Radio France, Entrevue, Canal+,..., l'agence a multiplié les procédures à l'encontre des médias qui se sont fait l'écho des allégations contenues dans le film de la BBC. Un film qu'Elite avait attaqué en diffamation en Grande-Bretagne et qui avait donné lieu à un accord à l'amiable après que l'examen par la Cour de Londres des rushes eut révélé que le montage de certaines scènes détournait les propos tenus.

Vendredi 21 juin, devant la 17e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, Elite poursuivait en diffamation le magazine Capital via son directeur de la publication, Axel Ganz, et sa

### LA MORTALITÉ CARDIO-VASCULAIRE EST LA PLUS ÉVITABLE

Taux de décès potentiellement évitables pour 100 000 habitants avec une pollution de l'air ramenée à 10 µg/m<sup>3</sup>



\*Les résultats de Bordeaux ne tiennent pas compte de la pollution photo-oxydante  
Source : programme de surveillance Air & Santé

Pour quantifier l'impact de la pollution atmosphérique sur la mortalité, l'InVS s'est intéressé aux « décès anticipés », c'est-à-dire à ceux qui ne se seraient pas produits ce jour-là en l'absence de pollution, indépendamment de l'âge et d'autres facteurs de risque. « En moyenne, l'anticipation du décès est de l'ordre de trois à quatre semaines pour les pathologies respiratoires et de plusieurs mois dans les patholo-

gies cardio-vasculaires », indique le docteur Philippe Quénel, responsable du département santé environnement à l'InVS. Pour l'ensemble des neuf villes étudiées, le nombre des décès anticipés attribuables à la pollution atmosphérique est de 2 786 pour la mortalité totale, dont 1 097 décès pour la mortalité cardio-vasculaire et 316 pour la mortalité respiratoire.

### RISQUE CHEZ LES ENFANTS

Selon les calculs des chercheurs de l'InVS, en réduisant les niveaux moyens de pollution de 50 %, 1 834 décès anticipés auraient été évités, dont 705 pour la mortalité cardio-vasculaire et 209 pour la mortalité respiratoire. Avec une réduction de 10 % de la pollution, 367 décès anticipés auraient été évités, 141 pour la mortalité cardio-vasculaire et 42 pour la mortalité respiratoire.

Les auteurs de l'étude, membres de l'InVS et des observatoires régionaux de santé d'Ile-de-France ou du Pas-de-Calais, ont noté qu'« une élévation de 10 µg/m<sup>3</sup> du niveau des indi-

cateurs de pollution est ainsi associée à un excès de risque de mortalité d'environ 1 % pour une exposition de courte durée (celle du jour et de la veille). Pour une exposition plus prolongée, prenant en compte les niveaux de pollution du jour de décès et des cinq jours précédents, les excès de risques sont entre 1,2 et 4,6 fois plus élevés, selon les causes de décès et l'indicateur de pollution considérés. » Cet excès de risque est faible en valeur absolue : « Il est de l'ordre de 300 % avec le tabagisme actif, rappelle Philippe Quénel. Cependant, la fréquence de l'exposition et la taille de la population exposée font que l'impact sanitaire est loin d'être négligeable. »

Parallèlement, les auteurs ont mis en évidence une association significative entre l'indicateur de dioxyde de soufre et l'excès de risque d'admission hospitalière pour une pathologie cardio-vasculaire chez les 15-64 ans. Il en est de même pour les pathologies respiratoires et les dioxydes de soufre et d'azote. Chez les enfants, l'excès de risque d'admission pour une pathologie respiratoire consécutive à une exposition au dioxyde d'azote dans les cinq jours précédant l'hospitalisation est de 3,7 %. « Le nombre total d'admissions hospitalières qui auraient pu être évitées si les indicateurs de pollution étaient ramenés à 10 µg/m<sup>3</sup> est estimé à 748 » pour huit des neuf villes, précise l'étude (les données n'étant pas disponibles pour Bordeaux).

L'ensemble de ces résultats met en lumière « un effet plus important de l'exposition cumulée sur plusieurs jours par rapport à celui d'une exposition du jour même et de la veille ». M. Quénel insiste sur le fait que « l'action des pouvoirs publics doit viser à réduire de manière globale les émissions, en diminuant l'exposition chronique, la pollution de fond, et pas seulement d'agir sur les pics. »

Paul Benkimoun

## Plusieurs centaines de policiers ont mené une opération de « nettoyage » à Dammarie-les-Lys

L'expulsion d'une association indigne les jeunes

LES AUTORITÉS publiques évoquent une opération de « nettoyage ». Dès 6 h 30, lundi 24 juin, plusieurs centaines de policiers (deux compagnies de CRS, un groupe du RAID et une brigade départementale) ont investi la cité du Bas-Moulin, à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne). Trois personnes ont été interpellées à l'occasion de la fouille des caves et des locaux communs de cette longue barre de dix étages, dont la moitié des 200 appartements est encore occupée en attendant la destruction de l'immeuble, en 2004.

Selon le commissaire principal de la commune, Patrick Girardin, les forces de l'ordre avaient surtout pour mission de protéger les ouvriers chargés par l'office HLM du département d'effacer les inscriptions « diffamatoires » peintes sur la façade du bâtiment, et d'enlever les nombreuses banderoles accrochées aux fenêtres depuis un mois. Celles-ci avaient peu à peu fleuri après la mort de Mohamed Berri-chi, 28 ans, décédé le 23 mai d'un accident de scooter après une course-poursuite avec une brigade anticriminalité (BAC). Deux jours plus tôt, un autre habitant de la cité, Xavier Dem, avait été tué d'une balle dans la tête après avoir blessé un policier.

Ces deux morts violentes ont suscité un regain de tension dans la cité d'Abdelkader Bouziane, cet adolescent de Dammarie tué d'une balle dans la nuque, à 16 ans, alors qu'il venait de franchir un barrage policier, le 17 décembre 1997. Après une série de rebondissements judiciaires, le policier auteur du coup de feu mortel, qui devait être jugé en cour d'assises, a finalement bénéficié d'un non-lieu, en décembre 2001.

Quatre ans plus tard, la haine des forces de l'ordre pouvait encore se lire, avant l'arrivée de l'équipe de nettoyage, dans les banderoles « Police assassin, justice complice », « Quand la BAC passe, les jeunes y passent » ou encore « France, championne du monde de la bavure » accrochées au milieu de grandes lettres peintes « A la mémoire de Mohamed, tué par la BAC ».

Le « nettoyage » de la cité visait enfin le petit local de l'association Bouge qui bouge, au rez-de-chaus-

sée de la barre de béton. Ce deux-pièces décoré de dessins d'enfants et d'affiches de rap, qui servait de point de rencontre à la jeunesse du quartier, a été perquisitionné dans la matinée, en présence de représentants de la municipalité et de l'office HLM. Sa porte a été défoncée par les forces de l'ordre, qui ont détruit une photocopieuse et le coin de lecture.

« Bibliothèque rose, bibliothèque verte, ils n'ont pas fait le tri, ils ont tout mis par terre » constate Abdelkader Berri-chi, le président de l'association, dont le frère est mort quelques jours plus tôt. Selon plusieurs témoignages, les fonctionnaires auraient également saisi des listes de noms ainsi que de l'argent, ce que conteste la police.

### ASSIGNATION EN RÉFÉRÉ

Quelques minutes plus tard, Abdelkader a reçu d'un huissier une assignation en référé devant le tribunal de Melun, mardi 25 juin, à la requête de l'office HLM. L'organisateur, présidé par Jean-Claude Agisson, le maire (UDF) de La Rochette (Seine-et-Marne), accuse l'association d'avoir « depuis quelque temps adopté une attitude incompatible avec son objet et ses obligations (...), ses membres ou d'autres personnes ayant maculé les murs de nombreux tags offensants sur les parties communes ». En conséquence, l'organisme HLM sollicite auprès de la justice « l'expulsion immédiate » de l'association ou « la fermeture de ses locaux par tous les moyens ».

Tout au long de la journée, des habitants du quartier, des militants associatifs (MIB, MRAP) ou politiques (Verts) sont venus apporter leur soutien aux jeunes « dégoûtés » par cette expulsion, précédée de nombreux contrôles d'identité au petit matin. « Les banderoles, c'était une manière non violente d'exprimer notre deuil, explique Faudel, l'un des responsables de Bouge qui bouge. On représente aujourd'hui des centaines de personnes qui croient en nous, parce qu'on a réussi à démontrer notre capacité à agir efficacement, sans débordements, sans répondre aux provocations du maire ou de la police. »

Alexandre Garcia

## Le tunnel du Mont-Blanc rouvert à tous les camions

LE TUNNEL du Mont-Blanc a été rouvert aux camions de plus de 19 tonnes, mardi 25 juin, à minuit, trois ans et trois mois après l'incendie qui avait fait 39 morts, le 24 mars 1999. C'est la dernière étape de la réouverture de cet équipement fermé après l'accident. Depuis mars, le tunnel, modernisé, a été rouvert progressivement aux véhicules légers, aux petits camions et enfin aux camions de transport international. La décision a provoqué la colère de nombreux habitants de la vallée de Chamoni (Haute-Savoie). Mardi, Chamoni a été déclarée « ville morte » et la plupart des commerces ont fermé à l'appel de l'Association pour le respect du site du Mont-Blanc (ARSMB). L'association a également décidé de bloquer la rampe d'accès du tunnel. Seuls les camions venant d'Italie peuvent passer.

### DÉPÊCHES

■ **CORSE** : le service régional de police judiciaire (SRPJ) de Marseille a interpellé, lundi 24 juin, à Vitrolles (Vaucluse), Maurice Costa, un des trois évadés de la maison d'arrêt de Borgo (Haute-Corse). Membre présumé de la bande dite de la « Brise de mer », M. Costa a été arrêté vers 12 heures alors qu'il sortait du Novotel de Vitrolles. Le 31 mai 2001, Maurice Costa s'était évadé de la prison de Borgo avec deux codétenus, grâce à un faux fax qui demandait leurs levées d'écrou.

■ **JUSTICE** : la piste terroriste, initialement privilégiée, est désormais écartée dans l'enquête sur l'attentat commis le 22 janvier 2001 au palais de justice d'Annecy (Haute-Savoie), qui avait fait d'importants dégâts matériels. Les juges d'instruction spécialisés dans la lutte antiterroriste se sont donc dessaisis de cette affaire, jeudi 19 juin.

■ **Le capitaine du yacht John-John a été mis en examen, lundi 24 juin, pour « homicide involontaire » et « inobservation des règlements maritimes »** et placé sous contrôle judiciaire par le parquet de Draguignan. Le yacht avait percuté un voilier, samedi 22 juin, au large de Saint-Raphaël faisant un mort et un disparu.

■ **PROFANATION** : neuf tombes catholiques et israélites du cimetière de Narbonne ont été profanées dans la nuit du dimanche 23 au lundi 24 juin par un ou plusieurs inconnus. Aucun graffiti ou inscription n'a été relevé dans l'enceinte du cimetière.

**BREVET**  
Tous les corrigés sur  
**3617 LNPLUS**  
0,337 € la minute

José Barroso

Jugement le 26 septembre

# Les régions françaises n'utilisent pas toutes les aides européennes

La complexité des procédures, le recours aux financements croisés, la multiplicité des intervenants expliquent en grande partie le retard constaté dans la consommation des fonds structurels de l'Union. Solution envisagée par certains élus : donner plus de poids à l'échelon régional

LA FRANCE boude l'argent de l'Europe. Depuis 2001, année du démarrage effectif dans l'Hexagone de l'actuel programme des fonds structurels qui court jusqu'en 2006, les 26 régions françaises n'ont prévu d'utiliser que 12 % des crédits européens. Sous peine de voir la Commission européenne geler les sommes non utilisées, elles devront atteindre un taux de consommation de 30 % d'ici fin 2003.

Dans l'entourage de Michel Barnier, commissaire européen chargé de la politique régionale et de la réforme institutionnelle, on juge la situation « préoccupante ». On a le sentiment que « la France n'a jamais pris la mesure de l'importance stratégique des fonds structurels », depuis la réforme de 1988. On s'étonne même du « scandaleux silence » des élus français sur la question. A peine nommé ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire, Jean-Paul Delevoye s'est saisi du dossier (*Le Monde* du 13 juin).

L'enjeu financier est important. Pour la période 2000-2006, les fonds structurels s'élèvent à 15 milliards d'euros, répartis sur un peu plus des deux tiers du territoire

national. A titre de comparaison, l'Etat investit 17 milliards d'euros dans les contrats de plan signés avec les régions sur la même période. Cette sous-consommation des fonds résulte non pas d'un manque de projets mais du délai d'instruction des dossiers par les préfetures.

Si les régions françaises ont compétence pour l'aménagement du territoire, elles ne sont pas maîtresses de l'utilisation de l'argent de l'Europe. Pas un euro n'est déboursé par Bruxelles sans le feu vert de l'Etat. Dans chaque préfecture de région, le secrétaire général à l'aménagement régional (SGAR)

## 15 millions d'euros sur la période 2000-2006

Les fonds structurels européens pour 2000-2006 s'élèvent à 15 millions d'euros. Ils se répartissent en plusieurs catégories et plusieurs objectifs. **● Trois objectifs.** L'objectif I intéresse désormais uniquement les DOM, où les fonds ainsi distribués sont quatre fois supérieurs à la part de l'Etat dans les contrats de plan Etat-régions. L'objectif II soutient les reconversions économiques et sociales.

est à la fois l'homme clé et l'homme orchestre pour les fonds. Il instruit, valide le montage, puis contrôle l'exécution des projets. Sans compter que ceux-ci doivent passer sous les fourches Caudines du trésorier payeur général.

### « USINE À GAZ »

Pour satisfaire aux exigences de Bruxelles, l'Etat redouble de vigilance. Mais son expertise est jugée « tatillonne » par les élus, synonyme de « confiscation par la technocratie » et de retard généralisé dans la mise en œuvre des dossiers. « Les fonctionnaires d'Etat sont moins des moteurs que des

ralentisseurs des projets européens », explique Dominique Chambon, vice-président (UDF) du conseil régional de Rhône-Alpes, en charge de la politique territoriale. « Ils sont contraints d'avoir le nez sur les procédures parce qu'ils obéissent à des logiques financières. Ils n'ont pas une vision claire de la dynamique des projets dans les territoires. » Rhône-Alpes n'a programmé que 15 % de ses fonds et n'en a réellement affecté que 5 % à ce jour.

« J'ai mille projets en instance de traitement, calcule Patrick Strzoda, SGAR de la région Rhône-Alpes. Nous venons à peine de solder les 15 000 dossiers de la génération pré-

cedente des fonds (1994-1999). Nous avons dû vérifier des milliers de factures avant de les adresser à la Commission européenne aux fins de remboursement. » Malgré une équipe de 160 fonctionnaires, M. Strzoda ne s'en sort pas.

Autre source de paralysie : les régions et départements mènent, parallèlement à l'Etat, l'instruction des dossiers avec chacun leurs procédures et leurs délais. « Beaucoup d'énergie gaspillée ! », soupire un fonctionnaire de préfecture. La pratique systématique des financements croisés fige le montage des opérations.

D'autant que les élus doivent maîtriser le Docup, la bible qui fixe, dans chaque région, les règles à respecter pour obtenir un financement européen. « Une usine à gaz montée sous l'égide du préfet », déplore un élu régional. « Il ne prend pas en compte les réalités du terrain », affirme un autre. « En milieu rural, on rame ! On rame !, s'esclaffe Arnaud Montebourg, réélu député (PS) de Saône-et-Loire. Les petits élus sont obligés de s'en remettre au conseil général, qui seul a la capacité technique pour décrypter le Docup. Du coup, les dossiers sont sélectionnés en fonction de critères politiques. »

Ces critiques ne sont pas neuves. Mais elles se multiplient. « Doit-on continuer à doubler entre les services de l'Etat et ceux de la région ? », demande Alain Rousset, président (PS) de la région Aquitaine. Si les régions étaient considérées comme responsables des fonds, elles seraient aussi plus efficaces dans leur propre gestion. La problématique des fonds structurels est la même que celle de la décentralisation. « Il existe des contrats de plan Etat-région. Pourquoi ne pas créer des contrats de plan région-Europe ? », demande M. Chambon.

Jusqu'à présent, les tentatives de réformes n'ont pas abouti. M. Rousset se souvient de sa « bagarre », en 1999, avec Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'Économie, pour obtenir que l'Etat délègue la gestion directe d'une partie de l'enveloppe aux régions. Douze versions ont été nécessaires pour que cette miniréforme voie le jour. Et l'Etat a finalement obtenu de garder un œil sur le processus.

Les départements ne sont pas prêts à passer, en la matière, sous la tutelle des régions. La Commission reste prudente sur le principe d'une régionalisation des fonds. Mais elle reconnaît que les pays où les régions gèrent directement les fonds structurels les consomment plus rapidement. « Encore faudrait-il que les régions puissent consacrer des moyens nouveaux à la gestion, si elles veulent se substituer à l'Etat », glisse un fonctionnaire de préfecture. Il paraît, de toute façon, peu réaliste de changer les règles du jeu en cours d'exercice.

Une autre réforme est à l'étude : pour désengorger les préfetures, la Caisse des dépôts et consignations pourrait gérer financièrement les dossiers. Le gouvernement pourrait envisager à nouveau cette mesure, qui avait été ajournée en mars 2000. En attendant, la DG Regio, chargée de la politique régionale à la Commission a mis en place un groupe de réflexion sur la simplification des procédures.

B. J.

Béatrice Jérôme

## L'« espace de restitution » de la grotte Chauvet tributaire de l'argent de Bruxelles

POURQUOI l'Europe s'intéresse-t-elle à l'ours, aux chevaux, au hibou grand-duc ou au bœuf musqué de la grotte Chauvet ? Le site, découvert en 1994 dans les gorges de l'Ardèche à Vallon-Pont-d'Arc, doit rester fermé au public. Mais les visiteurs devraient pouvoir accéder à un « espace de restitution ». Selon les prévisions, 400 000 personnes par an pourraient admirer les peintures vieilles de 33 000 ans, qui seront peut-être un jour inscrites au patrimoine mondial de l'humanité. Encore faut-il que le projet aboutisse. Sept ans après la découverte de la grotte, le dossier est encore au stade de l'avant-projet sommaire.

Le conseil général de l'Ardèche, qui entend garder la haute main sur l'opération, éprouve la plus grande difficulté à boucler un montage financier épineux. Ce qui fait

dire à Dominique Chambon, vice-président (UDF) de la région Rhône-Alpes : « C'est un dossier très important sur le plan scientifique que l'Etat aurait dû porter lui-même sur un plan national. Cela aurait évité le retard et quelques maladroresses. »

### « UNE QUESTION D'IDENTITÉ »

L'Europe pourrait apporter 12 millions d'euros, sur un projet dont le coût est estimé à près de 50 millions. Sur ce total, l'Etat, la région et le département devraient financer environ chacun un quart de la réalisation du site proprement dit, l'Europe « le gros quart restant », espère Jean-Claude Tournayre, conseiller général (PS) et président de la commission spéciale « grotte Chauvet » au département. Sans l'Europe, « aujourd'hui, on ne pourrait pas monter un tel projet, affirme de

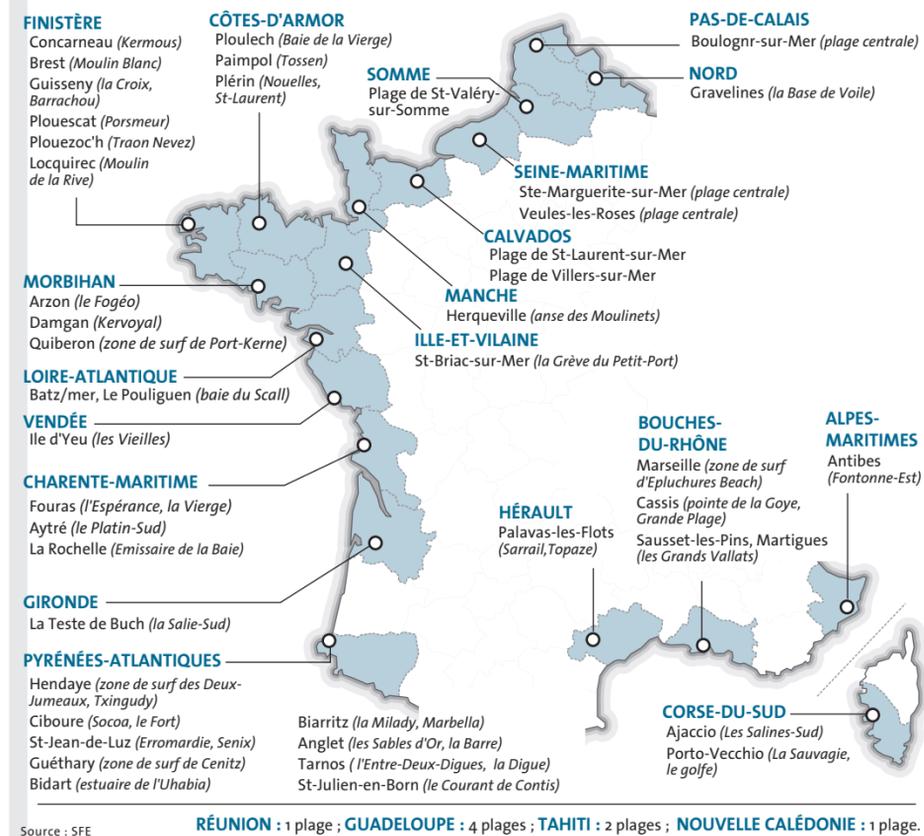
son côté Max Divol, conseiller général (div. droite). S'il y a de l'argent dans les tiroirs de Bruxelles, autant s'en servir. »

Les « mesures d'accompagnement » (accès routier, réaménagement touristique...) sont estimées à elles seules à une vingtaine de millions d'euros. Mais ce volet du projet est freiné par un dialogue de sourds entre la région et le département. « Si la région n'accepte pas de nous aider sur certains chapitres, nous n'aurons pas l'aide de l'Europe », s'inquiète Emmanuel Avron, directeur du projet au conseil général. « Le conseil général nous demande de financer les accès routiers. Il n'en est pas question, rétorque M. Chambon. La région entend financer uniquement ce qui relève de ses compétences : le développement économique local. » D'autres étapes restent, par ailleurs, en-

core à franchir. En mai 2001, l'appel d'offres lancé par le département pour le choix de la société réalisatrice de la « scénographie » de la grotte a été annulé pour entorse à la législation européenne sur les marchés publics. Une nouvelle procédure est en cours. Enfin, une des propriétés du terrain sur lequel sera érigé l'« espace de restitution » refuse de démanteler.

Conscient des différends aléas, M. Tournayre reconnaît que « le conseil général n'a pas la même culture de projet que l'Etat ou les communes, qui ont, eux, l'expérience de monter de telles opérations ». Mais, dit-il, « ce projet doit être porté par les Ardéchois. C'est une question d'identité ». L'ouverture du site est prévue en 2005.

## UNE NETTE AMÉLIORATION DEPUIS 1998



## 64 pavillons noirs sur les plages en 2002

IL EST DES CHIFFRES qui, malgré tout, rassurent. En 1998, quand les pavillons noirs ont été créés, ils étaient 166 sur les plages de France. Ces pavillons entendent sanctionner les localités touchées par des problèmes de pollution. En 2002, ils ne sont plus que 64. Cette amélioration, pour l'association d'adeptes de la planche à voile Surfriider Foundation Europe, à l'origine de cette classification, est « le signe d'une réelle prise de conscience des collectivités et des entreprises sur la nécessité d'améliorer la qualité de notre littoral ».

Cependant, l'association demande aux pouvoirs publics la mise en place d'un observatoire permanent

du littoral, avec la centralisation des résultats scientifiques. L'association se dit fière de 4 000 « planchistes » qui, tels des « gardiens de la côte », signalent dégradations et pollutions. Les plages sanctionnées sont pour la plupart touchées par une pollution bactériologique liée au mauvais état ou à l'absence de réseau d'assainissement (collecte des eaux et station d'épuration). Cependant, 12 % des problèmes signalés sont des pollutions aux hydrocarbures provenant des décharges sauvages de bateaux. Biarritz, qui figure sur la liste noire, a réagi en affirmant que ses 7 plages ont une eau de baignade de bonne qualité (A et B).

## La production de beaujolais va être réduite

Victimes de la surproduction, les producteurs vont retirer 100 000 hectolitres

### LYON

#### de notre correspondante

Surproduction, baisse des ventes, concurrence internationale, millésime de moyenne qualité : le vignoble du Beaujolais est en pleine crise. L'Union interprofessionnelle des vins du Beaujolais (UIVB), qui regroupe les viticulteurs et les négociants de ce vignoble de 22 500 hectares, situé entre Lyon et Mâcon, vient de présenter au ministère de l'agriculture un plan d'urgence, qui prévoit le retrait du marché de 100 000 hectolitres de beaujolais. Cela représente 7 % de la récolte annuelle, restés invendus dans les caves des producteurs, soit l'équivalent de 13 millions de bouteilles. « Si nous ne faisons rien avant les vendanges, certains viticulteurs n'auront pas de place pour ranger la nouvelle production », résume Maurice Large le président de l'UIVB.

Cette proposition constitue une première dans l'histoire chaotique de ce vignoble, dont la production est vendue à 50 % à l'export mais régulièrement touchée par des crises. Pour inciter les viticulteurs, à se débarrasser de leurs excédents, une indemnisation fixée à 70 euros l'hectolitre leur serait proposée. L'UIVB prévoit de financer des aides techniques sur ses fonds propres (1,8 million d'euros) et par un recours à l'emprunt (8 millions d'euros) mais l'essentiel de ce plan, évalué à 7 millions d'euros, serait à la charge de l'Etat. La décision du ministère de l'agriculture, attendue cette semaine, pourrait être repoussée à la mi-juillet.

Comment convertir ces 100 000 hectolitres de beaujolais ? Les professionnels semblent avoir renoncé à leur déclassement en vin de table pour ne pas inonder un marché français déjà en difficulté. Le beaujolais pourrait être transformé en vinaigre ou distillé en alcool, ou tout simplement détruit.

La crise affecte inégalement les 3 619 exploitations du Beaujolais. Si les appellations génériques (AOC) sont les plus sérieusement touchées, les dix crus sont relativement épargnés et les vins primeurs affichent toujours une croissance régulière. Cette année encore, l'engagement pour le beaujolais nouveau, qui fêtait en novembre son cinquantième anniversaire, ne s'est pas démenté avec des ventes en hausse de 2,5 %.

### PRIVILÉGER LA QUALITÉ

Globalement les viticulteurs engagés dans une démarche de qualité tirent leur épingle du jeu, ce qui n'est pas le cas des partisans du

tout rendement. « Le consommateur zappe de plus en plus d'une appellation à l'autre. Il n'y a plus de fidélisation. Cette évolution doit nous conduire à privilégier la qualité sur la quantité », estime Maurice Large.

L'UIVB a annoncé d'autres mesures destinées à réguler durablement la production : baisse des rendements, arrêt de nouvelles implantations, commission de contrôle à la parcelle, renforcement de l'agrément. « Nous avons d'ores et déjà renoncé aux 60 hectares de plantations supplémentaires autorisés dans le Beaujolais », explique le président de l'UIVB.

Sophie Landrin

**FREELANDER 360°**  
Partez à l'aventure en toute sérénité.

Offre spéciale Tranquil'Été

- + 3 mois d'assistance Europe entière
- + 1<sup>re</sup> révision offerte

**ADAM CLAYTON**  
77, avenue Pierre Grenier  
BOULOGNE  
Tél : 01 46 10 99 77

\*Voir conditions en concession selon les normes constructeur.

**L**ORSQUE, il y a plusieurs mois de cela, Susan Berrin, rédactrice en chef du magazine juif américain *Sh'ma*, prit son téléphone pour demander à Nathan Lewin, avocat constitutionnaliste dont la réputation n'est plus à faire à Washington, d'écrire un article pour sa revue, elle n'avait pas la moindre idée du brûlot qu'elle allait inspirer ni du cas de conscience qu'il allait lui poser.

L'objectif de cette commande, devait-elle expliquer plus tard à ses lecteurs, était de faire réagir un juriste à un essai récemment publié par Alan Dershowitz, star démocrate du barreau américain, professeur à Harvard, intitulé *Repenser les libertés à l'heure du terrorisme*, un thème d'actualité brûlante aux Etats-Unis, depuis le 11 septembre. M<sup>me</sup> Berrin fut donc d'autant plus « sincèrement choquée » lorsque, au lieu de l'article technique qu'elle attendait, arriva un texte de M. Lewin proposant très sérieusement, comme moyen de dissuasion pour en finir avec les attentats-suicides en Israël, d'annoncer que, désormais, les parents, frères et sœurs des kamikazes palestiniens seraient exécutés après chaque mission-suicide réussie.

Nathan Lewin, souligne Susan Berrin, n'est pas un malade mental. Juif orthodoxe – comme 10 % des juifs américains –, il n'appartient pas pour autant à la catégorie des extrémistes, très minoritaires, dans laquelle on peut classer le rabbin de Queens, Yakove Lloyd, qui prétend organiser des milices armées d'autodéfense dans les rues des quartiers juifs de Brooklyn, particulièrement visés, dit-il, par les terroristes potentiels ; il se heurte d'ailleurs au scepticisme de ses coreligionnaires, résidents desdits quartiers de Brooklyn, qui s'estiment suffisamment protégés par la police. Non, Nathan Lewin, éminent spécialiste du droit des libertés religieuses, figurait en deuxième position dans la liste des avocats les plus puissants de la capitale fédérale dressée en 1998 par le mensuel *The Washingtonian* ; il enseigne à la faculté de droit de Columbia et à celle de l'université George Washington, et fait partie de plusieurs respectables associations juives. Après de longues discussions avec le directeur de *Sh'ma* – qui, en hébreu, veut dire « écouter et comprendre de manière responsable » –, la rédactrice en chef prit donc le risque de publier l'article de Nathan Lewin, assorti d'un article d'un intellectuel tout aussi respecté, Arthur Green, professeur de pensée juive à l'université Brandeis, prenant le contrepied des idées de M. Lewin. Cette revue n'a-t-elle pas précisément vocation, depuis trente ans, aux Etats-Unis, à accueillir les « voix indépendantes qui souhaitent se faire entendre à travers tout le spectre religieux, social et politique juif » ?

La lecture de ces articles et, surtout, des lettres de lecteurs qui ont inondé depuis les sites Internet de certaines publications juives donne la mesure de la tempête qui se déroule sous les crânes des juifs américains ces derniers temps. Sonnée par l'effondrement du processus de paix au Proche-Orient, révoltée par dix-huit mois d'Intifada et les attentats-suicides dont l'horreur est vécue encore plus intensément depuis ceux du 11 septembre, la communauté juive américaine, la première du monde puisqu'elle compte six millions d'âmes aux Etats-Unis (un de plus qu'en Israël), est en pleine ébullition. Traditionnellement très diverse dans ses opinions et sa pratique de la religion – « deux juifs, trois opinions » est un préalable à toute discussion à New York –, « elle a nettement resserré les rangs » ces derniers mois, note Samuel Freedman, professeur à l'université de Columbia et auteur d'un livre récent sur cette question, *Jew vs. Jew. The Struggle for the Soul of American Jewry* (Simon & Schuster). Fini les divisions sur les accords d'Oslo : il n'y a plus d'accords sur lesquels s'entre-déchirer. Pour Samuel Freedman, la tradition « universaliste » des juifs américains, illustrée par la présence à titre humanitaire d'un jeune juif de Brooklyn, Adam Shapiro, dans le QG de Yasser Arafat à Ramallah, sous le feu des canons israéliens, a cédé la place au « tribalisme », reflété par la réaction de certains juifs américains à l'aventure d'Adam Shapiro, traité de « traître » et de « taliban juif » : après avoir reçu des menaces de mort, ses parents ont jugé préférable de quitter leur domicile de Brooklyn jusqu'à ce que les choses se calment.

La publication de l'article de M. Lewin aurait sans doute été impensable il y a un an. « Certaines de ces réflexions peuvent choquer, admet d'ailleurs l'avocat. Nous vivons une période choquante, et que certains aujourd'hui pensent l'impensable peut nous déranger. » « L'impensable », Nathan Lewin l'argumente de manière très rationnelle, comme le font les bons juristes. Et l'appuie sur la Torah, qui, dit-il, autorisait « l'éradication de certaines nations lorsqu'elles menaçaient la survie d'Israël ».

Car, à écouter les juifs américains, c'est bien de la survie d'Israël qu'il s'agit. La conférence des Nations unies à Durban, où le sionisme a été assimilé au racisme, les incidents antisémites en Europe, l'assassinat au Pakistan du journaliste Daniel Pearl –



7 avril 2002, New York. Des milliers de militants pro-israéliens apportent leur soutien à Israël pour l'offensive militaire dans les territoires occupés.

**Sonnée par l'effondrement du processus de paix, révoltée par les attentats-suicides et traumatisée par le 11 septembre, la première communauté juive du monde resserre les rangs**

# JUIFS AMÉRICAINS EN ÉTAT D'ALERTE

forcé d'admettre sa judaïté avant de mourir –, le 11 septembre et, point d'orgue, l'attentat de Netanya le soir de la Pâque juive, fête familiale même pour les non-religieux : autant de malheurs vécus comme une attaque contre l'Etat hébreu. « Pour la première fois depuis cinquante-quatre ans, Israël lutte pour son existence », affirme Abraham Foxman, l'infatigable directeur de l'Anti-Defamation League, la grande organisation de lutte contre l'antisémitisme. Israël mène sa deuxième guerre d'indépendance. » De toutes ces conversations émanent des bouffées d'angoisse et un sentiment d'urgence si aigu qu'il paraît paradoxal dans une communauté au sort infiniment plus enviable que celui des juifs d'Europe ou d'Israël. « Je suis profondément inquiet, ce qui ne veut pas dire que j'ai peur », explique David Black, directeur du French Institute/Alliance française à New York. *Cela veut dire que je suis sur mes gardes. Quand je traverse le hall de Grand Central Station, je suis en état d'alerte. Une sorte de paranoïa constante.* Il est 19 h 20 ce mercredi 22 juin à Jérusalem, où David Black, joint par téléphone, assiste au Congrès sioniste mondial ; en fond sonore, des éclats de voix, des sirènes d'ambulances qui se déchaînent. Un kamikaze palestinien, le deuxième en deux jours, vient de faire sauter sa ceinture d'explosifs : huit morts. David Black hausse le ton : « Est-ce que la France tolérerait que l'on fasse exploser des bus bourrés de civils en plein Marseille ? »

« En 1993, la communauté juive américaine avait pris sa retraite sur la question d'Israël », se souvient Abraham Foxman. *Itzhak Rabin, le premier ministre, est venu ici et m'a dit : "On est au seuil de la paix, il va falloir vous trouver autre chose à faire". Malheureusement, la paix n'est pas venue.* » Pour Judy Marx, l'une des responsables de l'American Jewish Committee à Atlanta, « les années 1990 avaient été si merveilleuses que l'on avait oublié les années 1970 et les années 1980 ». Du coup, les juifs des Etats-Unis se sont remis à penser à Israël. Ce printemps, ils se sont mobilisés en masse : 100 000 per-

sonnes sur le Mall, à Washington, pour une manifestation de soutien à Israël le 15 avril. Cent mille personnes sur la 5<sup>e</sup> avenue à New York, le 5 mai, trois fois plus sur les trottoirs pour les applaudir. Les campagnes de collecte de fonds battent leur plein, Bibi Nétanyahou remplit les salles, le Congrès vote des résolutions de soutien à Israël comme un seul homme, sous l'œil vigilant des très influents lobbyistes de l'Aipac (American-Israel Public Affairs Committee). Seule ombre au tableau de cette solidarité retrouvée : les rituels voyages vers Israël ont cessé, à cause du terrorisme. Les juifs pratiquants envoyaient volontiers leurs enfants passer un an dans une yeshiva en Israël à la fin de leurs études secondaires ; aujourd'hui, ils hésitent. Le fils aîné de Robert April, neurologue à Manhattan, l'a fait il y a trois ans et s'en est félicité. Cette année, confie le D<sup>r</sup> April, « ma troisième fille veut y aller, mais moi je ne veux pas ». J. J. Goldberg, rédacteur en chef de l'hebdomadaire juif new yorkais *Forward*, voit dans cette rupture une menace pour l'identification

Sharon, elle s'est entendu riposter : « Mais, chérie, tu n'as pas le choix ! – Quoi ? se scandalise la fille, critiquer Sharon, c'est être anti-juif ? Anti-Israël ? » Lorsque Michael Lerner, fondateur du magazine juif *Tikkun*, a acheté une page dans le *New York Times* pour critiquer l'armée israélienne, il s'est mis à dos une bonne partie de la gauche juive américaine ; sa revue est étranglée financièrement. Accusé d'être pro-palestinien, le *New York Times* est la cible de campagnes de lettres et de boycottage qui ont entraîné un nombre d'annulations d'abonnements que le journal refuse de préciser. « Le sentiment d'une menace sur Israël est si fort que la lecture de ce que nous faisons est altérée, c'est inévitable », confirme Andy Rosenthal, directeur adjoint de la rédaction.

Dans ce contexte, l'Europe est jugée au pis antisémite, au mieux indifférente. Les cris d'alarme de certains chroniqueurs américains, comme Ron Rosenbaum (*New York Observer*), Nat Hentoff (*Village Voice*), Charles Krauthammer ou George Will (*Washington Post*), qui prédisent le « second Holocaust

me une alliance de circonstance et ne devrait pas inquiéter le Parti démocrate, pour lequel les juifs américains ont toujours voté très majoritairement. « Je ne vois pas ce rapprochement déboucher sur un réalignement politique », confirme le P<sup>r</sup> Freedman. *Le plus grand changement dans les relations judéo-chrétiennes ces vingt-trente dernières années a été la fin de l'hostilité entre juifs et catholiques ; actuellement, nous assistons à la même chose avec les évangélistes. C'est un signe de l'intégration encore plus profonde des juifs dans la vie américaine.*

**Q**UANT au débat, il « reprend, timidement, mais pas en public », répondent les optimistes. Les réactions parfois horrifiées qu'a suscitées dans les médias juifs la proposition de Nathan Lewin en sont sans doute un exemple. « Notre responsabilité est-elle d'assurer la survie des juifs au prix de toute éthique ? Si oui, la responsabilité juive n'est rien de plus que du tribalisme à l'état brut, et j'ai honte de faire partie de cette tribu-là », s'indigne Daniel Petter-Lipstein. « Le manque de respect de la société israélienne pour les Arabes, qui seront toujours ses voisins, est un échec terrible », note Arthur Green. *Les humiliations constantes, lot quotidien des Palestiniens depuis trente-cinq ans, sont la source directe de la rage qui motive les auteurs d'attentats-suicides.* « Oui, il y a place pour la diversité d'opinions, affirme J.J. Goldberg. Le plus dur est de trouver le point d'équilibre qui permet de parler aux deux côtés. » Une étroite majorité de juifs américains, montrent les sondages, continue d'être en faveur de la création d'un Etat palestinien et les trois quarts se disent toujours progressistes. Mais pourquoi sont-ils donc si remontés ? « Hey, sourit Judy Marx, nous sommes juifs ET américains : juifs, nous assumons la culpabilité de l'univers tout entier, et américains, nous sommes responsables du monde entier... »

**« Nous vivons une période choquante, et que certains aujourd'hui pensent l'impensable peut nous déranger »**

**NATHAN LEWIN, AVOCAT**

des juifs américains avec ceux d'Israël.

Parallèlement, le discours s'est radicalisé et les voix discordantes ont été priées de se taire. Lorsque Paul Wolfowitz, numéro deux du ministère de la défense, lui-même juif et « faucon » réputé au sein de l'administration Bush, a pris la parole, le 15 avril, devant les manifestants de Washington, il a suffi qu'il évoque « la souffrance des Palestiniens » pour que les huées le contraignent à quitter la scène. Lorsque Susan Benda, avocate à Washington, a confié à sa mère, rescapée de l'Holocauste, qu'elle ne pouvait pas envisager de soutenir la politique d'Ariel

te », rendent perplexes jusqu'aux journalistes israéliens. Les plus modérés n'en trouvent pas moins troublante l'indulgence des Européens à l'égard des kamikazes palestiniens ou des auteurs d'actes antisémites : « Nous sommes inquiets d'un monde où l'on ne s'inquiète pas », résume J.J. Goldberg.

La droite chrétienne républicaine, oubliant son antisémitisme d'antan, s'est allégrement engouffrée dans la brèche et fait campagne pour Israël comme le plus solide allié de la communauté juive. Cette évolution, entamée depuis une dizaine d'années, est cependant présentée en privé com-

BERTRAND POIROT-DELPECH

## En ce temps-là

LA PRESSE ne sert pas seulement à apprendre ce qui se passe, sur le moment. Elle permettra aux historiens et romanciers de demain de savoir ce qui, en ce temps-là, se passait d'autre, d'inaperçu – de *sociétal*, pour parler docte.

Cet été-là, justement, la jactance « d'en haut » a contracté de nouveaux virus tels que : « dans ce pays », « sur le terrain », « faire en sorte », « problème tout à fait majeur », « signal fort », et cætera. Dans les journaux, les orateurs ont cessé de déclarer leurs intentions autrement que « clairement », « avec force », « avec détermination » et, dernier cri, « en martelant » leurs énoncés. D'où la forme contractée signalant en même temps le dit et la façon de dire : « Il faut agir, a martelé le ministre. » Comme qui dirait : « J'en ai marre, claqua-t-il la porte. »

Le même été 2002, les quinquagénaires en charge des partis et des affaires ont subi massivement un même engouement : la chemise à tous petits carreaux bleu et blanc façon layette, sans qu'on sache encore, les psychosociaux du futur nous le diront, si cette connotation barboteuse trahit l'infantilisme des ambitions de commandement ou la nostalgie des jupes bouffantes de leur

maman du temps de Brigitte Bardot. Concomitante aura été la vogue des rinçages capillaires pour hommes, dès les premiers grisonnements aux temps.

Nos dirigeants se repèrent à leur chevelure d'un noir ou d'un acajou si soutenus, si proches du geai ou du piano droit, qu'à leur apparition, on se surprend à modérer le contraste couleur de nos télévisions. En cas de vieillissement plus marqué ou de médiatisation plus constante, le ravigage des cheveux s'accompagne de bronzage à la lampe ou de bricolages dermiques.

Qu'ils soient inspirés par les gourous du look, par les constats du rasage matinal ou l'exemple du concurrent, ces ravages avouent une hantise typique de notre temps : prolonger à tout prix la jeunesse, réputée arme absolue des réussites de comédiens, d'élus et de séducteurs tardifs. Inconvénient sous-estimé : le procédé accentue les ravages non réparables, et suggère un manque de confiance en soi, en nous.

Autres dommages collatéraux datant de la semaine où l'été 2002 fut venu : au moins trois accidents mortels, en ville et en mer, nullement dus aux petits traîne-savates des banlieues pour qui vont se construire des pri-

sons, mais aux possesseurs légitimes de bolides dont l'argument de vente est de dépasser en quelques secondes les vitesses réglementaires. Ne serait-il pas de bonne « impunité zéro » que les suites judiciaires de ces crimes prémédités impliquent constructeurs et publicitaires, comme autant de fournisseurs d'armes et de drogue ?

Nouveauté, somme toute positive, sur le front de l'égalité des sexes : l'entrée au gouvernement d'une ministre promue naguère par le camp d'en face. Lui faire grief d'accommodements admis chez les hommes, et dont ceux-ci ne se sont pas privés aux dernières élections, n'est-ce pas façon de la maintenir dans un statut diminué, au regard des souplesses de conviction qu'exigent les carrières ?

Les discriminations se parent souvent d'hommage à l'élégance morale des dominés. La fin de cette tartufferie valait bien quelque opprobre. Salut à la pionnière injustement salie du droit aux arrangements arrivistes pour tous ! On juge les époques aux modèles qu'elles se donnent : les femmes politiques ont eu leur Louise Weiss, elles ont désormais leur Jean-Pierre Soisson.

## Les hésitations de Bush fragilisent la reprise

MALGRÉ la baisse du dollar, la Réserve fédérale, dont le conseil politique se réunit mardi 25 et mercredi 26 juin, ne va pas relever ses taux d'intérêt, maintenant depuis le début de l'année à un niveau exceptionnellement bas. La raison en est simple : la reprise américaine est loin d'être solide. Les premières indications sur la conjoncture du deuxième trimestre incitent à penser que la croissance n'a pas continué au rythme encourageant du premier. Tant pis, donc, pour le dollar, qu'un relèvement de taux aurait pu soutenir alors qu'il ne cesse de baisser. Le gouvernement se garde, d'ailleurs, du moindre commentaire à ce sujet, de sorte qu'on ne sait plus très bien si l'administration Bush regrette l'affaiblissement du billet vert ou bien si, comme les industriels qui s'en plaignaient à la fin de 2001, elle considère avant tout qu'un dollar cher nuit aux exportations. Il est probable qu'elle ne le sait pas non plus.

Le déficit record du commerce extérieur ne plaide pas pour une remontée. Mais la faiblesse de la monnaie n'est certainement pas ce dont l'économie américaine a besoin si l'on considère qu'elle manque avant tout d'investissements et, notamment, d'investissements étrangers. Ceux-ci ont chuté de 60 %, en 2001, par rapport à 2000, et ne donnent aucun signe de reprise. Au contraire, selon certains gestionnaires de fonds, la tendance actuelle des capitalistes serait de quitter les Etats-Unis et de se tourner vers l'Europe.

Les vents mauvais ? La malchance ? L'adversité ? Ces prétendues explications, auxquelles s'accrochent la Maison Blanche et les républicains, à moins de cinq mois des élections intermédiaires, sont tout ce qu'il y a de plus contestables. Il y a bien sûr, dira-t-on, un élément dont le pouvoir politique n'est pas responsable, c'est l'insécurité de la place boursière et financière. Depuis la faillite du courtier en énergie Enron, classé jusque-là comme la septième entreprise américaine, les révélations sur les turpitudes d'une partie du management américain ont de quoi inquiéter l'actionnaire et faire fuir l'investisseur.

Les mises en cause concernent à peu près tous les secteurs de l'activité financière, de la comptabilité avec Arthur Andersen, condamné il y a dix jours pour avoir couvert les fraudes d'Enron, à l'investissement avec les poursuites engagées par le procureur de l'Etat de New York contre Merrill Lynch et d'autres prestigieux courtiers de Wall Street.

## EFFETS PERVERS

Le président George W. Bush va répétant, comme il l'a fait encore le 21 juin, que « le monde de l'entreprise » doit se ressaisir, éliminer les brebis galeuses et les pratiques répréhensibles, afin de regagner la confiance des épargnants. Et, certes, le gouvernement peut faire valoir que pour ce qui dépend de lui, il a engagé plusieurs enquêtes contre Andersen, proposé de réfor-

mer la législation sur les commissaires aux comptes et la responsabilité personnelle des gestionnaires.

Néanmoins, sans enfreindre les principes du marché libre, la puissance publique pourrait faire davantage en considérant, par exemple, les propositions du procureur new-yorkais, Elliot Spitzer, partisan d'interdire le mélange des genres entre gestion de l'épargne et banque d'affaires, pratiqué par les grandes firmes de placement.

Il pourrait aussi s'interroger, comme le fait le président de la Réserve fédérale, Allan Greenspan lui-même, sur les effets pervers des stock-options, qui incitent les managers à rechercher le coup de Bourse plutôt que la rentabilité à long terme. Après tout, le républicain Theodore Roosevelt, l'un des modèles présidentiels les plus souvent invo-

qués ces temps-ci aux Etats-Unis, n'avait pas craint, il y a presque un siècle, d'affronter la puissance du *business* de son temps pour rétablir la concurrence et l'équilibre.

La médiocrité de la conjoncture américaine a aussi des causes qui engagent plus directement et incontestablement le pouvoir politique. La menace terroriste n'est évidemment pas de son fait, mais la crainte que ce danger inspire aux acteurs économiques n'est pas sans rapport avec la façon dont le gouvernement fédéral y fait face. Dans un premier temps, le succès de la guerre en Afghanistan a contribué à la confiance des consommateurs, laquelle a joué très positivement fin 2001 et au premier trimestre 2002.

Dans un second temps, les échecs, les incertitudes ou les tâtonnements ont pris le dessus. Ben

Laden est en liberté, les alertes se succèdent, l'hypothèse d'une « bombe sale » (radioactive) est constamment évoquée, les lettres empoisonnées à l'anthrax restent un mystère, alors que les erreurs et les négligences des services de police (FBI) et de renseignement (CIA, NSA), voire de la Maison Blanche, ont défrayé la chronique et entraîné une enquête parlementaire. La mise en chantier d'un grand ministère de la sécurité intérieure, que M. Bush avait refusé d'envisager il y a neuf mois, est certainement destinée à montrer qu'il a pris, maintenant, la mesure du problème.

Au chapitre de la sécurité et de la maîtrise, l'administration Bush est aussi en défaut dans un autre domaine voisin du terrorisme, celui de la politique proche-orientale. L'inefficacité est criante. Le soutien à Israël ou, plus exactement, à Ariel Sharon, inspiré en grande partie par des considérations électorales, a pour effet de rendre les Etats-Unis incapables de faire avancer le processus politique que l'administration Bush a pourtant décidé de prendre en charge après avoir, pendant un an, refusé de s'en occuper. Certains commentateurs imputent cette situation à Karl Rove, le stratège électoral de M. Bush, dont l'emprise se serait étendue sur la politique extérieure. M. Rove pèserait ainsi sur la politique menée au Proche-Orient, comme il a fait pression en faveur de décisions telles que les tarifs protecteurs pour l'acier américain ou les subventions agricoles.

## CREUSEMENT DU DÉFICIT

Ces tarifs et subventions, infractions à la norme libérale, valent à M. Bush les applaudissements des syndicats agricoles et ouvriers, mais inquiètent les économistes et les entrepreneurs. D'autant que cette inconduite douanière et commerciale se double d'un dangereux laxisme budgétaire. Alors que les excédents hérités de la période précédente avaient été effacés avant le 11 septembre, l'exécutif prétend mettre au compte du terrorisme l'accroissement faramineux de la dépense publique et le creusement du déficit fédéral.

Il en est à devoir quémander auprès des démocrates, majoritaires au Sénat, le vote d'une loi l'autorisant à augmenter la dette publique. Faute de l'obtenir, il ne sait pas encore comment il va faire son échéance du 28 juin, 67 milliards de dollars de retraites du régime général et d'autres pensions servies par des fonds fédéraux.

L'administration Bush est-elle donc en train de « plomber » la reprise américaine ? La question n'est évoquée que très discrètement dans le débat public. Les commentateurs et éditorialistes ne veulent pas prendre le risque d'aggraver les choses, et l'opposition démocrate est toujours transie de respect devant la cote de popularité que le président doit à la guerre contre le terrorisme. Rien ne garantit, toutefois, que ce quasi-consensus du silence dure jusqu'à novembre.

Patrick Jarreau

Le Monde  
ÉDITORIAL

## Bush et la Palestine

LE PRÉSIDENT George W. Bush a proposé, lundi 24 juin, un étrange marché aux Palestiniens : les Etats-Unis vous aideront à vous doter d'un Etat si vous vous débarrassez de votre chef, Yasser Arafat. Il ne l'a pas dit aussi crûment, il n'a pas prononcé le nom de M. Arafat ; il a parlé de la nécessité d'une nouvelle « direction » palestinienne. Mais le sens de son propos ne fait pas de doute : les Etats-Unis appellent de facto au départ d'Arafat ; ils ne négocieront plus avec lui ; sans doute accepteront-ils que le vieux chef palestinien occupe encore quelque fonction honorifique, mais pas plus.

On peut juger la méthode extraordinaire, injuste et arrogante. A quel titre les Etats-Unis s'arrogent-ils le droit de dire qui doit être à la tête d'un mouvement de libération nationale ? En d'autres lieux – et tout récemment encore pour prendre l'exemple de l'Afghanistan et de certains seigneurs de la guerre alliés de l'Amérique –, les Etats-Unis ne sont pas si regardants sur la qualité de leurs interlocuteurs. Ce qu'ils exigent des Palestiniens sous occupation – démocratie, transparence, efficacité –, ils ne le demandent pas à nombre de dictatures de la région avec lesquelles ils entretiennent les meilleures relations...

Mais là n'est peut-être pas l'essentiel. Dans l'allocation personnelle qu'il a prononcée lundi à la Maison Blanche, le président américain, en exigeant le départ de M. Arafat, endosse l'une des principales demandes du premier ministre israélien, Ariel Sharon. Il entérine ce qui est l'objectif obses-

sionnel du chef de la droite israélienne : l'élimination, au moins politique, de l'homme qui incarne le mouvement national palestinien. « La fin de l'ère Arafat est une victoire pour Israël », a commenté un porte-parole de M. Sharon.

Enthousiasme un peu rapide. Car il y a malentendu. Pour M. Sharon, ses amis du Likoud et ses alliés de l'ultra-droite, la marginalisation de M. Arafat est un coup porté à l'établissement d'un Etat palestinien dont ils ne veulent pas. M. Sharon – qui a toujours tout refusé sur ce chemin, des accords de Madrid à ceux d'Oslo – entend rester dans le vague, laisser la colonisation rendre la situation irréversible. D'où la solution qu'il préconise : un accord intérimaire à long terme avec les Palestiniens. La logique, la teneur, du discours de M. Bush n'est pas celle-là. Pour le président, la mise à l'écart de M. Arafat est le préalable à une négociation qui, dans les dix-huit mois, doit aboutir à la fin de l'occupation – ce sont ses mots – et à la création d'un Etat palestinien provisoire en Cisjordanie et à Gaza. D'ici à 2005, cet Etat devra avoir négocié ses frontières définitives – y compris la question de Jérusalem – avec Israël.

M. Bush a réaffirmé une perspective politique qui est la bonne. Il met toute la pression sur les Palestiniens, qui doivent voter à la fin de l'année. M. Sharon est confiant dans sa capacité à maintenir le statu quo, à gagner du temps. M. Bush doit lui dire que la deuxième partie de son discours est aussi importante que la première. Sauf à être irresponsable.

## Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel  
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora  
Directeur général adjoint : René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhormeau  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Directeur artistique : François Lolicton  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :  
Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :  
François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;  
Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;  
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;  
Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

## Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)  
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social :  
145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés,  
Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde,  
Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry,  
Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs,  
Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

## PRÉCISIONS

## RÉANIMATEURS ET FIN DE VIE.

La Société de réanimation en langue française, dont nous citons les recommandations sur les arrêts et les limitations des thérapeutiques actives (*Le Monde* du 8 juin), nous prie de préciser qu'elle réunit la communauté des médecins exerçant la réanimation : les réanimateurs médicaux au premier chef, qui ne sont pas anesthésistes et qui exercent la réanimation médicale ou polyvalente de façon exclusive et se retrouvent dans la seule SRLF d'une part ; les anesthésistes-réanimateurs qui exercent préférentiellement la réanimation chirurgicale ou polyvalente et qui sont aussi membres de la Société

française d'anesthésie-réanimation (SFAR) d'autre part. Le caractère francophone de la SRLF est attesté par l'adhésion active de médecins exerçant la réanimation de façon exclusive dans les pays francophones européens ou autres.

ANTISÉMITISME. Le Parti de la France plurielle tient à préciser qu'il n'a rien à voir avec la publication du *Manifeste judéo-nazi d'Ariel Sharon* (*Le Monde* du 13 juin). Son président, Tawfik Mathlouthi, affirme qu'il a découvert avec stupeur que son nom était associé à ce pamphlet antisémite et qu'il a vigoureusement protesté auprès de Mondher Sfar, responsable de cette publication.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunsbourg  
94852 Ivry cedex



Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

# La guerre de l'électricité n'aura pas lieu

par André Antolini et Bernard Brun

**C**OMME ses quatorze partenaires européens, la France a choisi d'augmenter à l'horizon 2010 la part d'électricité produite à partir de sources renouvelables (éolien, hydraulique, biomasse, géothermie, solaire). Au travers d'une directive adoptée le 27 septembre 2001, notre pays s'est engagé à porter cette part de 15 % aujourd'hui (provenant en quasi-totalité de l'hydroélectricité) à 21 % en 2010. Cet objectif ne pourra être atteint qu'à la condition que l'énergie éolienne y contribue de façon très significative (au minimum 70 %), devant l'hydroélectricité ou encore la biomasse.

Afin de soutenir ce développement, des tarifs d'achat de l'électricité d'origine renouvelable ont été arrêtés par le gouvernement et les distributeurs d'électricité sont tenus d'acheter le courant

pour 2002, les énergies renouvelables ne coûteront rien ou presque à la collectivité, pour la simple raison que pratiquement aucune installation éligible aux nouveaux tarifs d'achat n'a encore été mise en service.

D'autre part, les tarifs adoptés par la France, en particulier pour l'éolien et le photovoltaïque, se situent dans le bas de la fourchette des tarifs retenus par ceux de nos partenaires européens qui ont choisi le même cadre de développement des énergies renouvelables.

Enfin, le surcoût, nécessairement temporaire, qui résultera de ce système d'obligation d'achat, et dont le montant exact sur la période 2000-2015 reste à établir (il oscillerait entre 1 % et 5 % de la facture électrique), ne sera de toute façon pas significatif au regard du coût global de l'ensemble des charges de service public.

Cette polémique sur le coût de

teurs nucléaires du futur. Sans réacteur expérimental, il sera difficile de maintenir des compétences de haut niveau en matière de sûreté nucléaire et de poursuivre les recherches sur les modalités de traitement des déchets.

Surtout, la création d'une autorité de sûreté industrielle, ou au moins nucléaire, totalement indépendante du pouvoir exécutif et des industriels apparaît indispensable pour élaborer un dispositif global de sûreté susceptible d'informer et d'apaiser l'opinion.

A terme, les énergies renouvelables et le nucléaire ont vocation à constituer le cœur du mélange énergétique français qui se composerait d'une énergie de base régulière, le nucléaire, d'énergies renouvelables, plus ou moins soumises aux aléas climatiques, ainsi que de moyens de pointe « propres » mobilisant des ressources thermiques.

Une substitution du nucléaire par des énergies fossiles s'assimilerait à une régression historique sur différents plans : maîtrise de l'approvisionnement énergétique, compétitivité, respect des engagements de limitation d'émission de CO<sub>2</sub>. De la même manière, ne pas soutenir les énergies renouvelables serait irresponsable : elles présentent une complémentarité technique forte en regard du nucléaire pour offrir un mélange énergétique non polluant et non générateur de gaz à effet de serre.

La prise en compte progressive des coûts externes dans le prix de marché des différentes options énergétiques constitue une nécessité pour favoriser la pénétration des énergies renouvelables.

Qui plus est, de la capacité des responsables nucléaires d'accepter sans réticence le développement des énergies renouvelables dépendra pour une part importante l'affirmation de leur image d'ouverture et de transparence. EDF semble l'avoir compris en investissant de manière importante dans l'éolien.

l'électricité d'origine renouvelable a également pour effet de minimiser la portée des enjeux relatifs au renouvellement des moyens de production d'électricité des filières classiques (nucléaire et thermique), enjeux qui sont considérables.

Les moyens de pointe utilisant du charbon ou du gaz naturel demeurent indispensables pour la gestion des variations rapides de demande d'électricité. Or, leur utilisation va être progressivement contrainte, selon le rapport sur la programmation pluriannuelle des investissements transmis aux parlementaires en

## Ces énergies sont les deux cartes maîtresses dans le combat mondial contre l'effet de serre et pour la garantie de l'approvisionnement énergétique

janvier, en premier lieu par l'objectif 2010 de réduction des émissions de carbone, en second lieu par la limitation des polluants atmosphériques.

Au total, environ un tiers du parc thermique français existant devrait subsister en 2015. Ainsi, alors que le débat se focalise sur l'avenir du nucléaire ou le surcoût des énergies renouvelables, ce sont les installations au charbon propre et au gaz naturel qui devront faire l'objet de décisions importantes sur les modalités de développement et de renouvellement de leur parc de production.

L'avenir du parc électronucléaire mérite pour sa part un débat d'ampleur qui devrait être conduit par le Parlement dans le cadre de la loi d'orientation sur l'énergie prévue pour la fin de cette année. Au-delà de la question essentielle d'une relance d'un programme électronucléaire de long terme visant de bas coûts de production, trois sujets méritent une orientation rapide.

Le premier concerne la possibilité d'allonger la durée de vie des centrales, qui est étudiée dans plusieurs pays (de 40 à 60 ans aux Etats-Unis, de 40 à 70 ans au Japon). Cette option présente l'avantage de laisser plus de temps pour tenir compte de l'apport effectif des énergies renouvelables à l'équilibre de l'offre et de la demande d'électricité.

Le deuxième sujet concerne la poursuite de travaux sur les réac-

terre ». L'objectif français, d'ici 2010, d'accroître de 6 % la part de l'électricité d'origine renouvelable dans la consommation nationale sera inférieur à la croissance de la consommation sur la même période.

Les principaux enjeux du secteur de la production électrique

**ANDRÉ ANTOLINI** est président du Syndicat des énergies renouvelables, vice-président de l'Union française de l'électricité. **BERNARD BRUN** est président de l'Union française de l'électricité.

se situent donc encore largement au-delà de l'encouragement nécessaire aux nouvelles filières de production d'électricité verte, même si « à l'horizon 2010, et dans le contexte d'une croissance maîtrisée de la demande, l'objectif de politique énergétique le plus déterminant pour le choix des investissements de production est celui du développement de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables », comme l'indique le rapport au Parlement sur la programmation pluriannuelle des investissements.

Il faut donc cesser d'opposer une énergie à une autre. L'énergie nucléaire et les énergies renouvelables appartiennent aux énergies jeunes pouvant bénéficier d'améliorations technologiques successives. Les réserves actuellement connues de matières fissiles peuvent se compter en milliers d'années (en les valorisant complètement grâce à des techniques de type surgénération), tandis que les énergies renouvelables resteront indéfiniment disponibles. Ces énergies sont les deux cartes maîtresses dans le combat mondial contre l'effet de serre et pour la garantie de l'approvisionnement énergétique.

Dans l'environnement électrique, l'application des principes de précaution et de développement durable consiste, pour une large part, à faire progresser ces technologies, à élargir le champ des possibles et à transmettre un outil de production performant aux générations futures. Il ne serait pas admissible de renoncer volontairement à tout progrès de l'industrie nucléaire et de se priver ainsi d'options prometteuses pour résoudre les handicaps actuels (gestion des déchets).

Mais il est tout aussi condamnable de discréditer l'apport des énergies renouvelables au système électrique en en faisant le coupable désigné d'une prochaine augmentation du prix de l'électricité.

En matière énergétique, les considérations financières importantes, et il est légitime de s'en préoccuper. Mais elles sont loin d'être les seules en jeu : l'environnement et la sécurité d'approvisionnement doivent commander la stratégie d'ensemble.

# La « réforme » qu'il faut aux Palestiniens

par Edward Said

**L'**EXIGENCE d'une réforme de l'Autorité palestinienne, passant par de nouvelles élections dans les territoires occupés, provient aujourd'hui de six côtés au moins, et revêt autant de contenus différents. Mais cinq d'entre eux sont, quant à l'avenir du peuple palestinien, dénués de signification et d'usage.

Sharon exige la « réforme » pour pouvoir continuer à détruire les conditions d'existence d'une nation palestinienne.

Les Etats-Unis exigent la « réforme » pour mieux « combattre le terrorisme », formule passe-partout qui chez eux tient lieu d'histoire, de géographie et de politique en général.

Les dirigeants arabes, autant que je puisse dire, mêlent dans leurs propres exigences différents intérêts dont aucun ne correspond directement à ceux des Palestiniens.

Les Européens ont aussi rejoint le chœur des partisans de la « réforme ». Mais cela ne les mène qu'à s'agiter en désordre, envoyer des émissaires à Sharon et Arafat, sonner le tocsin de Bruxelles, financer quelques projets sur le terrain... Et on en reste là.

En cinquième lieu arrivent Yasser Arafat et son cercle de collaborateurs. Ils ont soudain découvert les vertus de la démocratie et de la réforme – en théorie du moins. Je parle à grande distance du champ de bataille, j'en suis conscient, et je sais ce qu'on peut dire du symbole de résistance que représente Arafat en face de l'agression israélienne, après le siège qu'il a soutenu vaillamment. Je crois malheureusement que tout cela ne signifie plus grand-chose. La seule chose qui intéresse maintenant Arafat, c'est de se sauver lui-même. Il a bénéficié de dix ans de liberté de mouvement pour gouverner son royaume croupion, et n'est parvenu qu'à attirer honte et mépris sur lui-même et la plus grande partie de son équipe.

Qu'on puisse un seul instant l'imaginer en mesure aujourd'hui de se transformer, ou son cabinet – refon-

rope, ou de l'Amérique, ou des Arabes pour cela. C'est aux Palestiniens de le faire au moyen d'une Assemblée constituante représentative des composantes de toute la société palestinienne.

Il n'y a pas à chercher loin ce que seraient ses missions. Il faut à tout prix assurer la continuité de l'exis-

**EDWARD SAID** est professeur de littérature comparée à l'université Columbia de New York.

tence palestinienne et faire régner l'ordre dans la société avec le concours de tous ses membres. Il faut élire un comité de salut public qui ait pour mandat de mettre fin à l'occupation, et non d'en négocier les modalités.

Militairement nous ne sommes pas de taille en face d'Israël, c'est l'évidence. Il nous faut donc imaginer une stratégie de résistance mobilisant tout notre potentiel humain afin de montrer au monde ce que l'occupation a d'insupportable et d'inadmissible, depuis les implantations de colonies et les « routes de contournement » jusqu'aux contrôles de population et aux destructions de maisons, une stratégie qui finisse par isoler les Israéliens et rendre leur position intenable.

Une telle stratégie pour les Palestiniens n'a de chances de succès que si elle s'appuie sur le soutien d'individus et de groupes en Israël même. Il faut donc construire une base d'action commune avec eux. C'est la grande leçon à tirer de l'Afrique du Sud : la lutte de libération avait formulé l'objectif d'une société multiraciale dont ni son peuple, ni ses organisations, ni ses dirigeants ne se sont laissés détourner. Or les seules perspectives qu'offre aujourd'hui Israël sont la violence, l'apartheid, l'assujettissement indéfini des Palestiniens à la domination juive.

Bien sûr, tous les Israéliens ne voient pas les choses ainsi, mais c'est à nous de faire croître l'idée de coexistence pacifique et de normalisation des rapports entre les

## Il faut édifier les fondements de la réforme à partir des forces vives de la société, celles qui, jour après jour, ont résisté à l'invasion et à l'occupation et ont protégé la vie humaine

deux peuples, sur la base de la souveraineté et de l'égalité de leurs Etats respectifs.

Jamais notre situation n'a été aussi critique, mais jamais non plus elle n'a été en puissance aussi riche de possibilités. Le monde arabe est en plein désarroi. L'administration américaine est contrôlée par l'alliance des fondamentalistes chrétiens et du lobby pro-israélien. Quant à notre propre société, elle a été pratiquement naufragée par sa direction lamentable d'un côté, par l'illusion démentielle que les attentats-suicides mèneraient tout droit à l'Etat islamique en Palestine de l'autre.

Certes, l'avenir n'est jamais absolument bouché, mais c'est à condition d'en rechercher les voies du bon côté. Or, à l'évidence, en l'absence de vraie politique de communication palestinienne ou arabe aux Etats-Unis, notamment en direction du Congrès, nous ne pouvons nous bercer de l'illusion que Powell et Bush vont entreprendre pour de bon de rétablir les Palestiniens dans leurs droits. C'est pourquoi, je le répète, l'effort doit venir de nous : c'est à nous qu'il incombe de soutenir notre propre cause.

Et d'ailleurs, si ce n'est pas le peuple palestinien, qui pourrait bien conférer sa légitimité au combat contre l'occupation, un combat qui n'aboutisse pas à tuer encore des innocents et à nous aliéner tous nos soutiens, mais qui soit le fondement de l'indépendance ?

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Etienne Balibar. © Edward W. Said.

**B.I.E.N.**  
BASIC INCOME EUROPEAN NETWORK

**SÉCURITÉ DU REVENU : UN DROIT**

9ème Congrès international sur  
**L'ALLOCATION UNIVERSELLE**  
un revenu pour tous sans conditions

Bureau international du travail,  
Genève  
12 - 14 Septembre 2002

Informations et inscriptions :  
Tél. +41 22 799 6375  
Fax +41 22 799 7123  
E-mail bien @ilo.org  
Internet www.basicincome.org

Chaque jeudi avec

**Le Monde**  
DATÉ VENDREDI

retrouvez

**LE MONDE DES LIVRES**

# En politique, impossible n'est pas français

par Peter Gaskell

**L**A politique est l'art du possible ». Cette expression bien connue des milieux politiques outre-Manche vient d'être complètement dépassée par les résultats des récentes élections en France. Si l'on regarde quelque trois mois en arrière, rien ne semblait moins possible que ce qui s'est finalement passé au cours des élections présidentielles et législatives.

Jacques Chirac, en danger de défaite avec les risques que l'on sait, n'est pas simplement resté en place, tel un miraculé ; il est même maintenant en position de force, plébiscité comme président et disposant d'une majorité parlementaire écrasante. On est vraiment tenté de dire que si les Anglais se contentent de faire ce qui est possible en politique, en France on vise carrément plus haut, c'est-à-dire à faire l'impossible.

Où va-t-on maintenant ? D'abord, la droite a une excellente opportunité de montrer qu'elle

dynamique, créatrice de richesses et donc d'emplois, ce qui peut amener une réduction durable du chômage grâce à une meilleure performance économique et non à des palliatifs financés en fin de compte par le contribuable. On saura rapidement si on est sur le bon chemin ou pas en observant les nouvelles directions prises par les capitaux, investissements et ressources humaines qui actuellement vont à l'étranger.

En même temps, le nouveau gouvernement doit montrer que, loin d'être le parti des privilégiés et des nantis, il est tout aussi désireux de maintenir les services publics et de garantir l'équité sociale pour tous les citoyens que ceux qui depuis cinq ans ne cessaient de dire qu'ils avaient « le monopole du cœur ». Et la gauche, déconfitée et déprimée, que doit-elle faire ? Eh bien, l'heure de la modernisation a sonné. M. Blair et M. Schröder l'ont compris dans leurs pays respectifs ; le même processus semble inéluctable en France. On guettera cependant en particulier toute ten-

modernes. Le Parti socialiste a de la chance : ses forces restent relativement intactes. Mais ses alliés communistes et Verts ayant été laminés, un défi majeur de reconstitution de forces est à son programme.

Au soir du 5 mai, on a entendu des dirigeants socialistes se lamen-

**PETER GASKELL** est le correspondant économique à Paris des journaux britanniques *The Observer* et *The Guardian*.

ter : « *Nous avons fait ce qu'il fallait pour les Français et pour la démocratie, mais les gens ne l'ont pas compris.* »

On l'a dit et redit, les politiques de gauche n'écoulaient pas ce que disait l'électorat. Ils entonnaient à l'envi leur discours de vieux disque rayé et prônaient un système centralisateur et un Etat omniscient quand en fait l'Etat n'était pas à même de remplir tous ses engagements.

Des extrémismes dangereux pour le tissu social et pour la stabilité politique ont fait peur à l'électorat. Lors d'élections, les gens cherchent de l'assurance et non pas des expériences nouvelles non vérifiées. Trop de socialisme est mauvais pour la gauche, comme trop de libéralisme risque de faire chavirer la droite.

Les vraies bagarres politiques aujourd'hui concernent l'occupation du terrain au centre. La droite doit encourager la libre entreprise, permettre que le talent et l'efficacité soient récompensés, mais elle doit aussi veiller à ce que tout se passe dans un cadre de règles de bon sens, en garantissant la justice et l'équité sociale.

Les héritiers de Lionel Jospin commenceront leur reconquête du pouvoir quand ils montreront qu'ils ont compris qu'il vaut mieux encourager les éléments productifs de la nation à agrandir le gâteau que garder le moule et se contenter de couper des parts plus petites.

coupables à l'égard de M. Le Pen qui se serait contenté d'approuver qu'elle soit infligée. Il est permis de penser que ces juges, eux aussi, considéreraient que l'on peut comprendre, voire accepter, la torture dans certaines circonstances. Ce qui importe, c'est de ne pas se salir les mains personnellement, ou, en tout cas, de ne pas s'en faire gloire en la **revendiquant**.

Le 7 novembre 1989, la Cour de cassation approuvait cette décision. Selon elle et contrairement à ce qu'avaient pensé les premiers juges, il ne pouvait être question de tenir compte dans le jugement des conceptions personnelles de M. Le Pen au regard de la torture.

Nous voici le 2 février 1992 au cours de l'émission télévisée « 7/7 » ;

## Il a fallu attendre près de quarante ans, le temps de l'histoire, a-t-on lu à propos de Klaus Barbie, Paul Touvier, Maurice Papon, pour que, du côté de la justice, ce qui devait être dit le soit

Michel Rocard est face à M. Le Pen et dit : « *Il est ensuite allé en Algérie, il a torturé.* » Son adversaire, fort de ses succès précédents, le poursuit. Le 17 octobre 1993, la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal de Paris lui donne raison. Mais, cette fois, la cour d'appel de Paris souligne que M. Le Pen n'a jamais démenti ses déclarations de 1957 et 1962 et qu'il s'est gardé de préciser ce qu'il entend par torture. Elle s'appuie aussi sur des témoignages et, le 22 juin 1994, donne raison à M. Rocard.

L'un des témoignages mérite tout particulièrement d'être cité : celui de Paul Teitgen. Ancien résistant, torturé, déporté à Dachau, il a occupé les fonctions de secrétaire général, chargé de la police générale à la préfecture d'Alger, du 13 août 1956 au 12 septembre 1957, date à laquelle il a décidé de démissionner après avoir constaté son impuissance face au développement de la torture. Il s'en est

# Le retour du paternalisme

par Ezra Suleiman

**A**U-DELÀ des débats sur les institutions et leur réforme, le plus inquiétant, en France, est la façon dont les responsables politiques croient avoir tiré les leçons de leurs échecs et de leurs réussites.

Ils se trahissent par leur langage. N'ayant pas eu la main sur le pouls de la France il y a à peine trois mois, ils se succèdent aujourd'hui pour faire leur mea culpa : ils n'ont pas compris les Français, ce qui veut dire qu'ils ont longtemps fait comme s'ils les écoutaient sans les entendre. Le problème est que les hommes politiques préfèrent souvent s'écouter et recourir à une rhétorique autoréalisatrice : je dis que je n'ai pas écouté les Français et cela me suffit à faire croire et à me faire croire que, désormais, je serai plus à l'écoute.

Sont-ce les contraintes propres au métier politique qui rendent les politiques – pas uniquement en France – sourds ? Ou bien doit-on considérer que ceux qui choisissent

démagogique. Ensuite, les politiques risquent de croire en leur nouvelle humilité, en cette proximité retrouvée et en tirer de mauvaises conclusions. Ils vont surtout communiquer autour de l'écoute retrouvée et de la nécessité de répondre « réellement » aux problèmes des « gens ». Mais quels sont ses souhaits ? Peut-on effectivement y répondre ? Un tel discours est à l'évidence la porte ouverte à l'expression de tous les corporatismes et au triomphe des aspirations particularistes sur l'intérêt général. Que l'on ne s'y trompe pas : les enjeux aujourd'hui consistent d'abord à accomplir des réformes structurelles qui sont presque par définition des réformes impopulaires.

Les politiques agissent de plus en plus comme des boursicoteurs chez qui prévaudrait l'obsession des gains rapides au détriment des investissements de moyen ou de long terme. La religion du court terme peut aussi déboucher sur des trucages dans les comptes et sur des pratiques peu louables destinées justement à proposer une vision positive,

## Qu'est-ce donc que la France « d'en bas » ? La version contemporaine de la célèbre France « profonde » ?

cette carrière ont au départ des prédispositions, sociales et culturelles, à l'autisme politique ? Schumpeter, l'un des premiers, l'avait expliqué : les démocraties ont besoin de professionnels de la politique. Comment faire donc pour faire tenir ensemble ces deux exigences : pouvoir compter sur des professionnels mais qui soient en même temps au contact effectif des réalités de la vie sociale ?

Il est évident en tout cas que le mea culpa général et ce verbe quasi gaullien – France d'en bas nous l'avons comprise – ne résoudra pas grand-chose. D'abord, il paraît assez sincère et, pour tout dire, assez

mais erronée, de la réalité. Les hommes politiques sont-ils condamnés à suivre cette logique perverse ? L'important est-il pour eux de gagner tout de suite quitte à tout perdre demain ? L'invocation quasi incantatoire de la France « d'en bas » montre à quel point leur capacité d'écoute reste dérisoire. Il y a quelques années une série anglaise de télévision, « Upstairs, downstairs », remporta un franc succès. Elle reposait sur la séparation de deux mondes, celui d'en haut (l'aristocratie britannique) et celui d'en-bas, constitué de l'armée des domestiques. Le problème est que l'existence d'un bas implique l'existence d'un haut. Si ce der-

rière n'est stigmatisé par les leaders politiques eux-mêmes, de qui peut-il être composé ?

Qu'est-ce donc que la France « d'en bas » ? La version contemporaine de la célèbre France « profonde » ? Ceux qui ne sont pas parisiens ? Les commerçants ? Les petits et moyens entrepreneurs ? Les

ruraux ? Les chômeurs et les exclus ? Les immigrés ? Les agriculteurs qui détruisent dans les supermarchés les rayons de fruits et de légumes importés d'Espagne sont-ils d'en bas ? Et les médecins généralistes ? On n'est pas très loin d'une catégorie qui se prend pour le tout : la France d'en bas, c'est la France, surtout depuis que le premier ministre s'est présenté comme son porte-parole.

**EZRA SULEIMAN** est professeur de science politique et directeur du Centre d'études européennes à l'université de Princeton.

Plus fondamentalement, la référence récurrente au bas est moins la prise de conscience d'une distance inacceptable entre les décideurs et ceux qui subissent les décisions que le retour d'une pratique politique bien connue : le paternalisme. Mais il s'agit moins d'un paternalisme assumé reposant sur l'idée que certains ont les qualités nécessaires pour penser et agir pour les autres que d'un paternalisme défensif. C'est avant tout un signe de grande faiblesse des politiques, de crainte absolue face à la vile multitude dont parlait Tocqueville. Des politiques qui au fond sont prêts à dire et à faire n'importe quoi pour autant que cela leur assure de conserver leur place.

Dire que tout change quand rien ne bouge peut être une stratégie politique. La France peut-elle se le permettre quand près de 40 % des citoyens ne se déplacent plus pour voter et que beaucoup ne trouvent plus impensable que le Front national dirige le pays ? Nous devons surtout nous méfier, comme l'écrivait Machiavel, de la rage d'un peuple confronté à de « fausses promesses ».

## Trop de socialisme est mauvais pour la gauche, comme trop de libéralisme risque de faire chavirer la droite

n'est pas ou n'est plus « la droite la plus bête du monde ». L'échec de la gauche a été si cuisant, que la droite peut envisager une longue période au pouvoir, à condition de parfaire son unité et d'appliquer les réformes annoncées, surtout en ce qui concerne la sécurité publique et la relance de l'économie.

Il semble évident qu'on est arrivé à un moment critique en politique, où de nouveaux choix sont possibles et où on peut enfin casser la cassure qui envenime depuis trop longtemps la vie politique française. Le nouveau gouvernement doit encourager le développement d'une économie ouverte et

tative de la droite de démolir petit à petit les services publics, quelque chose qui s'est produit en Angleterre et qui est venu troubler la fête du New Labour.

En même temps, il faut résister à toute tentation de reconsolidation l'aile gauche, car l'avenir d'un parti de gauche moderne est vers le centre. Cela doit être un des enseignements à tirer des taux massifs d'abstention. Dans les démocraties modernes, les électeurs semblent attirés plutôt par des idées que par des idéologies – surtout pas, en tout cas, par des idéologies dépassées incapables d'apporter des réponses à des problèmes

# Jean-Marie Le Pen, un tortionnaire

Suite de la première page

Il avait aussi pu lire une note du général Massu se référant à ce sermon pour l'approuver et prendre connaissance d'une note du colonel Trinquier pour qui aussi « faire souffrir n'est pas "torturer" – quelle que soit l'acuité, la dureté de la douleur – pour autant qu'on n'a pas le choix, pour autant que cette douleur est proportionnée au but que l'on doit atteindre ».

Le lieutenant Le Pen adhérerait pleinement à ces conceptions. Il l'a confirmé publiquement à son retour à Paris, en mai 1957, au cours d'un dîner-débat des Amis du droit sur la justice en Algérie où il s'était rendu en compagnie de l'officier Demarquet, qui était alors son ami. Pierre-Henri Simon en a fait le récit (*Le Monde* du 30 mai 1957).

Alors que le débat tournait autour des questions : « *Y a-t-il ou non des tortures en Algérie, les sévices y sont-ils l'exception ou la règle ?* », M. Le Pen a pris la parole, en se présentant comme « officier de renseignement des parachutistes, responsable des opérations dans une célèbre maison du boulevard Garibaldi à Alger redoutée des terroristes algériens ». (Il est beaucoup plus vague aujourd'hui dès qu'il est question de ses fonctions à l'époque.) « *Écoutez-nous si vous voulez comme des accusés, mais en vous souvenant que nous avons fait ce que vous nous avez demandé de faire : une guerre dure qui exige des moyens durs. Nous avons reçu une mission de police et nous l'avons accomplie, selon un impératif d'efficacité qui exige des moyens illégaux... S'il faut user de violences pour découvrir un nid de bombes, s'il faut torturer un homme pour en sauver cent, la torture est inévitable, et donc, dans les conditions anormales où l'on nous demande d'agir, elle est juste.* »

Le 12 juin 1957, M. Le Pen prait la parole à l'Assemblée nationale. Il rappelait : « *J'étais à Alger officier des renseignements de la 10<sup>e</sup> division aéro-*

portée et, comme tel, je dois être aux yeux d'un certain nombre de nos collègues ce qui pourrait être le mélange d'un officier SS et d'un agent de la Gestapo », et répétait : « *Aucune pitié n'est imaginable pour des criminels de cet ordre.* »

En 1984, *Le Canard enchaîné* et *Libération* publient un dossier rappelant que M. Le Pen, qui a désormais des ambitions présidentielles, avait pratiqué la torture. Il se prétend diffamé et saisit les tribunaux. Au cours de l'audience qui l'oppose au *Canard*, il déclare : « *L'armée française a fait ce qu'elle avait à faire, j'ai fait moi ce que j'avais à faire... Je n'ai jamais reçu la mission de procéder à des interrogatoires, mais si cela m'avait été demandé je l'aurais fait.* » Le tribunal considère que « *le lieutenant Le Pen ne saurait à la fois approuver la conduite de ceux qui ont commis les actes qui lui sont imputés et affirmer que cette imputation le déshonore.* » Il perd son procès.

Mais la cour d'appel, elle, estime que M. Le Pen « *s'est depuis 1957 borné à approuver l'utilisation passée de la torture à Alger, considérée à l'époque par certains comme nécessaire à la lutte contre le FLN et à la défense des innocents.* Mais il n'a jamais **revendiqué** (c'est moi qui souligne) le fait d'avoir personnellement pratiqué la torture, ce qui est bien différent, s'agissant dans le premier cas d'une opinion ancienne, contestable sans doute, mais libre et, dans le second, du passage de la simple opinion aux actes concrets et à des actes horribles tombant à l'époque sous le coup de la loi pénale. » Le 15 janvier 1986, *Le Canard* et *Libération* sont condamnés.

Ainsi donc, ces juges acceptent d'admettre que la torture, c'est épouvantable, mais pour eux il serait permis, dans certaines circonstances, d'en approuver l'usage, sans avoir à en répondre. Et ceux qui proclament qu'il ne peut y avoir d'exception, que la torture est un crime, qu'elle ne doit jamais être tolérée, sont jugés

qu'elle vienne, en quelque lieu et en quelques circonstances qu'elle se produise. Il avait, à plusieurs reprises, rappelé les particularités de l'activité de M. Le Pen pendant la guerre d'Algérie. Dans *Face à la raison d'Etat* (1989), il s'était montré précis en le qualifiant de tortionnaire, mais M. Le Pen n'avait pas réagi. Il saisit l'occasion de la parution du second tome des mémoires de M. Vidal-Naquet (1998), pour aller une nouvelle fois au tribunal.

Mais le vent de l'histoire avait commencé à souffler ; le 13 septembre 1999, le tribunal donnait raison à M. Vidal-Naquet. Parmi les pièces produites, le tribunal a été particulièrement intéressé par une déclaration de M. Demarquet au *Monde* le 16 octobre 1985. Il a confirmé ses déclarations de 1957 en précisant : « *Il est absolument évident que Le Pen a fait partie lui-même des équipes qui torturaient personnellement. C'est comme ça, nous l'avons même dit publiquement le 27 mai 1957.* » Le tribunal a souligné que « *si Le Pen, qui estimait sa cause légitime, n'a jamais voulu reconnaître le terme de "torture", retenu par ses adversaires, pour qualifier certains de ses actes pendant la guerre d'Algérie, il a lui-même admis en 1957 et 1962, à une époque où l'opinion publique était moins choquée par de telles révélations, avoir "usé de la violence" avoir "torturé parce qu'il fallait le faire, avoir utilisé personnellement des méthodes de contrainte pour faire parler les poseurs de bombes"* ». Le tribunal a aussi retenu que « *ce point n'est toujours pas contesté en 1999 à l'audience* », rappelé que « *ces méthodes de contrainte ont consisté à infliger à l'ennemi de graves sévices* », et jugé que M. Vidal-Naquet avait de bonnes raisons de qualifier de tortionnaire M. Le Pen.

Personne ne pouvait imaginer que ce dernier s'inclinerait ; la Cour de Paris dut à nouveau traiter de la question. Dans son arrêt prononcé le 28 juin 2000, à propos de l'appellation « *tortionnaire* » qui chagrine tant M. Le Pen, elle a donné raison à M. Vidal-Naquet, en se référant à la convention internationale contre la torture, dont il ressort, a-t-elle rappelé, que « *l'instigation, voire le consen-*

tement tacite de l'agent de la fonction publique à l'acte par lequel la douleur et la souffrance sont infligées est qualifiable de torture ».

Le recours formé par M. Le Pen contre la décision de la Cour de Rouen qui n'avait pas voulu, à propos de M. Rocard, se ranger derrière la Cour de cassation, fut examiné par cette dernière, réunie en assemblée générale, en novembre 2000. L'avocat général Roger Lucas présentait ses conclusions ; dès lors que M. Le Pen s'exprime sur la torture et que cela lui est reproché, il y a dans son propos, dit ce magistrat, « *une prise de position sur un choix de vie, de comportement en société* ». Il donna raison à M. Rocard, estimant qu'il ne serait pas admissible « *alors que la lutte pour les droits de l'homme, le respect de sa dignité sous toutes ses formes, mobilisent toutes les énergies, que les prises de position sur ce point d'un homme public soient plus ou moins occultées devant l'opinion nationale, par lui (Le Pen) peut-être, certainement pas par ses adversaires* ».

La Cour de cassation récidiva quelques mois plus tard en faveur de M. Vidal-Naquet. Il a donc fallu attendre près de quarante ans, le temps de l'histoire, a-t-on lu à propos de Klaus Barbie, Paul Touvier, Maurice Papon, pour que, du côté de la justice, ce qui devait être dit le soit.

M. Le Pen reste figé dans la même position. Il vient de décider d'engager un nouveau procès, cette fois contre *Le Monde*, qui est revenu le 4 juin sur son activité et les tortures pendant la guerre d'Algérie en publiant de nouveaux témoignages et en rappelant les décisions prononcées en faveur de M. Rocard et de M. Vidal-Naquet. Depuis quarante ans, il persiste et signe. Il se refuse obstinément à condamner la torture. Nos concitoyens qui lui accordent leurs suffrages comme ceux qui lui témoignent une certaine sympathie ne savent sans doute pas suffisamment qu'ils s'expriment en faveur d'un homme dont la justice de notre pays a jugé définitivement qu'il peut légitimement être déclaré tortionnaire.

Roland Rappaport

## DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ FRANCE INTER

Bernard Guetta

Pas de bons, pas de méchants. Sur le fond, l'Amérique se voulait, hier, l'amie des deux peuples - israélien et palestinien - qu'elle voudrait aider à trouver la paix. Et sur cette paix George Bush a été clair. Israël doit non seulement revenir aux frontières de 1967 et accepter la création d'un Etat palestinien sur les territoires occupés, mais aussi partager Jérusalem, idée totalement insupportable à la droite israélienne. On en revient enfin à la case départ, la bonne. Mais l'habileté du discours d'hier est d'épouser les préalables que le premier ministre israélien met à toute négociation. Car il est vrai que, pour qu'il y ait paix, les Palestiniens doivent rompre avec le terrorisme, bâtir une démocratie et changer de « leadership ». Le mot est important. George Bush, bien qu'il n'ait eu en tête que Yasser Arafat, n'a pas dit changer de dirigeant, de « leader », mais de direction, de « leadership ».

■ LCI

Pierre-Luc Séguillon

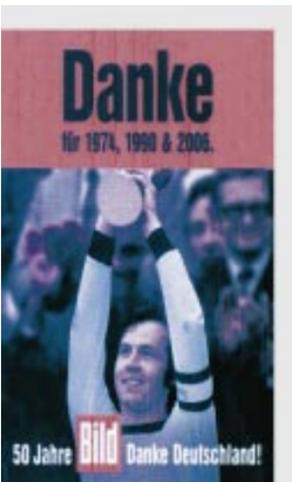
George W. Bush a finalement prononcé la sentence. Impérial, il a dirigé pouce vers le bas. L'Amérique condamne Yasser Arafat. Ariel Sharon a carte blanche pour achever son œuvre, démanteler l'Autorité et procéder à l'exécution finale de son chef, sinon physique du moins politique. Le vieux leader de la résistance palestinienne peut bien saluer le très hypothétique plan de paix dessiné par le président américain et feindre ne pas avoir entendu l'appel de ce dernier à l'élimination pure et simple de sa propre personne. La communauté internationale, à commencer par l'Union européenne, peut bien se payer de mots, comme à son habitude, et faire semblant de ne pas voir ce qui se trame depuis de longs mois. Les mots de George Bush sont cependant sans ambiguïté. En choisissant Ariel Sharon contre Yasser Arafat il n'a sans doute guère fait avancer la paix.

## Les 50 ans de « Bild », premier quotidien allemand

Avec ses 12 millions d'électeurs et ses « unes » bariolées et vulgaires, le tabloïd populaire d'outre-Rhin est devenu une institution sinon respectée, du moins crainte par les politiciens de tous bords

**SA MÈRE** lui avait donné César en deuxième prénom. Pas mal vu pour Axel Springer qui, à la fin de la seconde guerre mondiale, devait construire un empire de presse dont *Bild*, le plus beau fleuron, a fêté ses 50 ans lundi 24 juin. Avec son savoir-faire voyant et efficace, le journal a mis en scène depuis plusieurs jours sa propre légende. « *Toute l'Allemagne se réjouit et fête avec nous l'événement* », s'est-il ainsi autocélébré, à la « une », dans un article niché entre le décolleté d'une starlette anglaise et la photo du gardien de la Mannschaft, Oliver Kahn.

Tout cela n'est pas de très bon goût mais, avec ses titres sanglants, ses attaques obliques et ses pin-up dénudées, *Bild* n'a jamais eu la prétention d'en avoir. Il lui suffit d'être le premier quotidien d'Allemagne, avec une diffusion de 4,5 millions d'exemplaires imprimés dans 14 imprimeries, 31 éditions régionales et un lectorat qui frôle chaque jour les 12 millions. Aucun politicien ne peut rester indifférent à de



tels chiffres. La preuve ? Samedi, le chancelier Schröder, qui est en campagne électorale, s'est fendu d'un article de « une » pour souhaiter bon anniversaire au tabloïd. Le président Rau a fait de même lundi :

« *Au fil des ans, le journal avait raison ou tort, mais jamais il ne nous a laissé indifférent* », a-t-il écrit dans un éditorial où affleure sa sympathie pour l'une des principales institutions du pays. Mort en 1985, Springer avait fondé *Bild* en 1952. Dans une Allemagne dévastée et incertaine, le journal, alors vendu 10 pfennigs, connu très vite le succès. Son inventeur défendait quelques idées simples : la liberté d'entreprendre, le refus du totalitarisme, une Allemagne réunifiée et résolument pro-occidentale, la réconciliation avec les juifs et un soutien sans nuances à Israël. Mais la mise en musique de ces valeurs suscita polémiques et affrontements. Anticomuniste résolu, le journal se fit les dents - et ses revenus - dans la dénonciation quotidienne, jusqu'à la chute du Mur et de la RDA. Plus plébéien que populaire, il n'hésita pas à flatter les préjugés de ses lecteurs les plus frustes. L'écrivain Günther Wallraff, qui s'y faufila sous une fausse identité, en revint avec un document édifiant sur l'écœurante

cuisine d'une rédaction peu scrupuleuse sur les faits et la vie privée de ceux qui tombaient dans ses filets.

■ UN « ASSASSINAT » BIDON

A la fin des années 1960, toute une génération d'étudiants sensibilisés contre la guerre du Vietnam, la dictature du chah d'Iran et les luttes du tiers-monde se leva contre *Bild* et contre sa façon radicale de dénoncer leur révolte. Campagnes haineuses du journal et contre-manifestations se succédèrent, conduisant, en 1968, à l'attentat perpétré contre le leader étudiant de Berlin, Rudi Dutschke, par un jeune homme qui avait pris *Bild* et ses menaces au sérieux. Par la suite, le groupe Springer fut à son tour la cible de plusieurs attentats à la bombe. Avec les années et l'apaisement des conflits internes à la société allemande, *Bild* a évolué. Toujours le meilleur marché de la presse d'outre-Rhin, il se veut plus équilibré dans la peinture de la vie politique et il lui arrive même de publier d'authentiques scoops. Mais, plus

que la « grande » information, sa matière première demeure les soucis des gens modestes, les faits divers et de société, et surtout les indiscretions sur les stars du sport, des médias ou du cinéma. La mise en page est au diapason de cette perception du monde : grasse, colorée, sensationnaliste, avec tous les risques de dérapage que cela implique. Fin 2000, *Bild* avait, avant tous ses confrères, monté en épingle le pseudo-meurtre d'un enfant noyé par des nazis. L'« assassinat » s'est révélé un accident, et *Bild* a dû s'excuser. Mais l'affaire a parfaitement illustré ce que les spécialistes disent de lui : le tabloïd ne crée pas l'événement mais, mieux que personne, il l'amplifie tel que le rêvent ses lecteurs. C'est sans doute pour cela qu'aucun homme politique ne saurait oublier de le lire, comme un baromètre qui mesure la sensibilité de nombre de ses électeurs.

Georges Marion

★ www.bild.de

## SUR LE NET

## Soldes

■ Les dates de début des soldes d'été, fixées par département, sont disponibles sur le site de Bercy.

www.minefi.gouv.fr/DGCCRF/actualites/soldes.htm

■ La direction générale de la répression des fraudes précise la distinction existant entre soldes, liquidations et rabais.

www.minefi.gouv.fr/DGCCRF/consommation/ficonso/Bog.htm

■ Cette administration a constaté que le respect de la réglementation avait été plutôt satisfaisant pendant les soldes de l'hiver 2002.

www.finances.gouv.fr/DGCCRF/actualites/breves/brvo302b.htm

■ La chambre de commerce de Paris détaille les conditions dans lesquelles doivent se tenir les soldes, les contrôles et les sanctions prévues en cas d'infraction.

www.ccip.fr/infocoreg/fiches/pdf/soldes.pdf

■ Le Centre d'observation du commerce d'Ile-de-France (Crocis) a étudié les soldes d'hiver dans une rue témoin (la rue du Commerce, à Paris). Il constate qu'à une première démarque de 30 % a succédé une seconde (40 à 50 %) en deuxième semaine avant écoulement définitif en troisième semaine (sur six de soldes).

http://193.149.99.13/crocis/pdf/HV02.pdf

■ Le secrétariat d'Etat aux PME, à l'artisanat et au commerce vient de mettre en ligne le rapport de l'Observatoire national du commerce.

www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr/informations/guide-com/ventes\_reg/ventes.htm

■ Il diffuse en outre un guide pratique du commerçant concernant les ventes réglementées.

www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr/informations/guide-com/ventes\_reg/ventes.htm

vincent.truffly@lemonde.fr

## Arafat vu par « USA Today » et « Haaretz »

Le leader palestinien s'efforce de survivre aux plans Sharon et Bush

« **CERTAINS** Palestiniens sont prêts à sacrifier Yasser Arafat », titrait sans ambages **USA Today** lundi 24 juin, avant même le discours du président Bush exigeant le départ du leader palestinien. « *Des réformateurs palestiniens affirment qu'une majorité de Palestiniens serait prête à se débarrasser d'Arafat si les États-Unis proposaient un plan de paix crédible au Moyen-Orient.* » Selon le quotidien populaire, « *deux réformateurs*

*palestiniens influents à Washington, qui doivent rencontrer des responsables de l'administration Bush, disent qu'une politique américaine bien réfléchie pourrait permettre de marginaliser Arafat et laisser une nouvelle direction venir aux affaires.* »

Mieux, ajoute **USA Today** : « *Un de ces réformateurs, très critique à l'égard d'Arafat, suggère même qu'il ne serait pas choqué si le premier ministre israélien mettait à exécution ses menaces de l'expulser. Expul-*

*sion qui serait largement acceptée si, en contrepartie, les Palestiniens y gagnaient un Etat indépendant et souverain avec Jérusalem-Est comme capitale.* » Il faut lire plusieurs paragraphes pour mettre un nom sur ces « réformateurs ». Il s'agit de Khalil Shikaki et Yezid Sayigh, deux politologues dont le premier enseigne à l'Université palestinienne de Bir Zeit et le second est directeur adjoint au Centre d'études internationales de Cambridge. Or, si ces personnalités sont très « influentes » à Washington, on ne peut affirmer qu'elles soient en mesure de faire pression sur M. Arafat. En titrant sur « *le sacrifice d'Arafat* », demandé par « *certaines* » Palestiniens, **USA Today** ne cherche-t-il pas à préparer ses lecteurs à l'idée de la mise à l'écart du vieux dirigeant ? Une mesure qu'Ariel Sharon a longtemps réclamée à George W. Bush.

■ RETOUR AU PLAN CLINTON ?

Mais M. Arafat résiste et réaffirme dans **Haaretz** son refus total de « *prendre sa retraite, du fait qu'il est le seul dirigeant palestinien démocratiquement élu* ». Les chars israéliens n'y feront rien, au contraire. Car, dans cet entretien accordé au quotidien de gauche israélien, Arafat se positionne comme étant le seul homme capable de faire la paix avec les Israéliens. **Haaretz** souligne de même qu'il « *accepte, pour la première fois publiquement, le plan de paix avancé par Bill Clinton* » à la réunion de Taba, en janvier 2001. Yasser Arafat confie au journal israélien qu'il souhaite ardemment la paix, car « *trop c'est trop* », dit-il « *en reprenant l'expression de M. Bush* ». Dans ce bref entretien, le chef de l'OLP soutient

avec force l'initiative de 55 intellectuels palestiniens qui ont réclamé « *la fin des attaques-suicides* ».

Cependant, en acceptant « *la modification des frontières de Cisjordanie et des échanges de territoires* », Yasser Arafat préfère se tourner vers les propositions Clinton plutôt que de se plier à un plan Bush. Cette attitude frondeuse à l'égard du président américain est d'autant plus surprenante qu'Arafat admet dans **Haaretz** qu'il « *est possible de faire la paix avec le premier ministre israélien, car Ariel Sharon était prêt [en 1979] à démanteler les colonies israéliennes du Sinaï et, en tant que ministre des affaires étrangères de Benyamin Nétanyahou [en 1996], il avait accepté l'accord de Wye Plantation* ».

Reste que le nouveau plan Bush devait exhorter, écrivait dès lundi l'**International Herald Tribune**, « *les Palestiniens à se choisir une nouvelle direction et à réformer l'administration* ». En effet, si certains Palestiniens sont prêts à se passer d'Arafat, comme l'indique **USA Today**, pourquoi ne pas exaucer leurs vœux ? « *Des officiels américains ne font pas mystère de leur volonté d'évincer Arafat, qu'ils accusent de ne rien faire pour arrêter les attaques anti-israéliennes* », insistait le quotidien américain. Une nouvelle fois piégé dans son quartier général par les chars israéliens, Arafat cherche à se sortir de cet énième guépier... avant d'être définitivement évincé ? C'est du moins ce que souhaite désormais M. Bush, rallié aux positions d'Ariel Sharon.

courrierinternational.com pour Le Monde

## AU COURRIER DES LECTEURS

■ UN PEU DE SILENCE

Quelqu'un pourrait-il suggérer à nos autorités compétentes d'instaurer une journée du silence, voire une Fête du silence, pendant laquelle seraient proscrits les bruits inutiles ou de sans-gêne ?

Pendant cette journée, les motards pétaradants laisseraient leur machine au garage, les accros du portable en public les laisseraient sur répondeur, les télé et les chaînes ne seraient audibles que dans un périmètre de 5 mètres, les bavards hurlleurs se tairaient, les propriétaires de chiens aboyeurs les laisseraient dans une pièce fermée ou resteraient à leurs côtés pour les dresser à ne pas ennuyer leurs voisins, les sonos d'ascenseur ou d'hypermarché seraient coupées, les animations sonorisées seraient bannies, et les animateurs ne pourraient user que de leur gorge. Les bricoleurs électriques ou thermiques se reposeraient. Les voisins du dessus marcheraient pieds nus ou en pantoufles. Les sirènes de police ou d'ambulance

ne seraient activées qu'en cas de nécessité.

Ce pourrait être le solstice d'hiver puisque celui d'été est pris, ou n'importe quel jour, ou même plusieurs jours.

Jacques Albert

Courriel

■ PROXIMITÉ TERRAIN

C'est la nouvelle religion, la nouvelle phraséologie à la mode, le nouvel antidote aux dégâts collatéraux de la mondialisation libérale : le terrain, la proximité... Il s'agit de faire croire aux citoyens qu'ils auront de nouveau prise sur les décisions qui les concernent, qui concernent la France, parce que leurs élus rentreront tous les dimanches dans leur circonscription pour faire semblant d'écouter leur avis sur les grands problèmes de la nation et compatir à leurs malheurs... comme si le vote d'un parlementaire était égal à la somme des opinions de ses électeurs...

Et naturellement toute la communication du gouvernement et de sa majorité tourne autour de cela, des équipées nocturnes et télévisuelles du ministre de l'intérieur jusqu'au physique balzacien du premier mi-

nistre : la tête rentrée dans les épaules pour être plus près du sol (du « terrain » !) Et surtout que rien ne dépasse...

Certes, gouverner, c'est faire croire, comme disait Churchill (à la suite de Hobbes...), mais, au-delà de la propagande et de la démagogie, cette nouvelle tarte à la crème, qui a surgi de cette campagne électorale comme la « fracture sociale » avait surgi de celle de 1995 (et on sait ce qu'il en est advenu), recèle un certain nombre de sous-entendus idéologiques qui sont loin d'être innocents : le culte du « terrain » rappelle curieusement, dans sa fausse simplicité, celui de la Terre, qui, elle, ne ment pas ! Plus sérieusement, il s'agit d'enterrer une fois pour toutes le fait que les grandes questions politiques ne sont pas du ressort du citoyen ordinaire, et si son député est proche de lui et de ses petits problèmes quotidiens, c'est dans l'espoir d'éviter qu'il lui prenne l'envie de s'intéresser à ce qui se trame dans les hautes sphères du pouvoir.

Serait-ce par crainte de ce qu'il pourrait y découvrir ?

Jean Haas  
Strasbourg

**DU SOLEIL DANS LES MURS**

**FONDATION DE FRANCE**

**merci** Merci à toutes les entreprises et institutions, à leurs salariés et collaborateurs, qui ont choisi d'ensoleiller leurs derniers francs avec la Fondation de France pour améliorer le cadre de vie des plus démunis.

En 2002, « *Du soleil dans les murs* » continue. La Fondation de France poursuit son action pour aider des enfants, des familles, des personnes âgées ou handicapées à sortir de l'exclusion et à retrouver dignité et autonomie.

Merci à : Auchan, Banque populaire de Lorraine, BBDO Corporate, Bois S.A., Brinks, Caisse d'Épargne de Flandres, Caisse des Dépôts et Consignations, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, les comités d'entreprise de la Cité de la Musique et de l'établissement du Parc et de la grande Halle de la Villette, CIDIL, Corys, Cospirit, Crédit maritime, Association DHI, Liens, Elior, Elys, Ernst&Young, Extand, France 5, General Electric Medical Systems, Generali, Gras Savoye, Janssen-Cilag, Les Echos, Lovells, Lyonnaise des Eaux France, Manutan International, Microsoft France, Ministère des Affaires étrangères, Nissan France, les NMPE, Noos, Norauto, Ondeo, Ondeo Degremont, PricewaterhouseCoopers, Procter&Gamble France, Servier, Sofinco, Sofres, SUEZ, TBWA, TRW Systèmes aéronautiques, Valtech, Wanadoo.

**FONDATION DE FRANCE** Pour qu'une société qui avance ne soit pas une société qui exclut.

40, avenue Hoche - 75008 PARIS  
www.fdf.org  
www.dusoleildanslesmurs.fdf.org

# ENTREPRISES

## BOURSE

Les titres de France Télécom et de Vivendi Universal ont enregistré, lundi 24 juin, des **BAISSES HISTORIQUES** à la Bourse de Paris : ils ont respectivement reculé de 16,20% (à 10,40 euros) et de 23,31% (à

18,75 euros). Pour le groupe présidé par Jean-Marie Messier, la tourmente boursière se double d'une **CRISE DE DIRECTION**. PDG de LVMH, Bernard Arnault a en effet confirmé, mardi matin, qu'il démis-

sionnait de son poste d'administrateur de Vivendi Universal. Quelques heures à peine avant un conseil d'administration, M. Messier, qui apparaît de plus en plus **ISOLÉ**, perd donc l'un de ses plus anciens et plus

fidèles soutiens. De son côté, l'entreprise publique France Télécom, présidée par Michel Bon, affronte une nouvelle tourmente après l'annonce par l'agence Moody's de la **DÉGRADATION** de sa note.

## Vivendi Universal, la chute

Le PDG de LVMH, Bernard Arnault, a annoncé, mardi, sa démission du conseil d'administration du groupe de communication. Jean-Marie Messier perd ainsi l'un de ses plus anciens soutiens. Le titre a aussi enregistré, lundi, un effondrement historique de plus de 23% à la Bourse de Paris

**RIEN** d'important n'avait été inscrit à l'ordre du jour du conseil d'administration de Vivendi Universal cet après-midi du 25 juin. Le marché s'est chargé d'en arrêter les sujets. En une journée, lundi, 5,8 milliards d'euros de capitalisation boursière se sont évanouis. Depuis le début de l'année, le cours a perdu 69,51% de sa valeur pour tomber à 18,75 euros. La défiance des investisseurs à l'égard de Jean-Marie Messier, PDG du groupe, et de sa stratégie est à son paroxysme.

La démission de Bernard Arnault du conseil d'administration de Vivendi Universal, révélée par *Le Parisien*, mardi, et confirmée dans la matinée, risque d'alourdir encore le climat. Administrateur depuis 1996, le PDG de LVMH passe pour un proche de M. Messier. A de multiples reprises, il a volé à son secours, prodigué ses conseils, temporisé face à des administrateurs américains très énervés sur la conduite des affaires. Son départ, au moment où le groupe est en pleine

tourmente boursière, porte un coup supplémentaire à la crédibilité de M. Messier. En moins de trois mois, cinq administrateurs – Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain), René Thomas (ex-BNP), Philippe Foriel-Destezet (ex-Adéco), Pierre Lescure (ex-Canal+) – ont quitté le conseil du groupe, signe de dérèglement grave dans la conduite de l'entreprise. Les personnes approchées pour les remplacer dont Maurice Lévy (Publicis), Michel Pébureau (BNP), Beauvoisin Prot (BNP), se sont toutes excusées. Un seul a accepté, Georges Ralli (Lazard), mais la majorité du conseil l'a refusé.

Toute la stratégie d'apaisement défendue depuis le printemps par M. Messier et relayée par Marc Vieunot, président du comité d'audit, a échoué. Si les administrateurs ont été consultés sur les grandes décisions de la direction, ils n'ont découvert que sur le tard le montage avec la Deutsche Bank, le tour de passe-passe fiscal et une situation financière qui ne s'améliore

pas. Et les administrateurs n'ont pu obtenir, jusqu'à présent de réviser la stratégie du groupe. Jouant habilement des divergences de vue entre administrateurs français et américains, mettant en avant la fibre nationale quand il le fallait, M. Messier a su écarter jusqu'à présent toutes les remises en cause. « *Cela ne peut plus marcher. Français et Américains n'ont pas des intérêts si différents et ils l'ont constaté* », note un proche du dossier.

### Doutes autour de Telepiù

La fusion entre les deux bouquets numériques italiens, Stream (contrôlé par Rupert Murdoch) et Telepiù (groupe Vivendi), serait-elle compromise ? Quinze jours après la signature d'un protocole prévoyant la vente de Telepiù à M. Murdoch, le doute gagne les observateurs. M. Murdoch avait annoncé qu'il contrôlerait à 50% la société née de la fusion, l'autre moitié étant réservée à des partenaires italiens. Or le magnat n'a pas encore réussi à monter un tour de table, en raison des réticences de Telecom Italia, actionnaire à 50% de Stream. En outre, M. Murdoch semble s'être brutalement réorienté sur le marché britannique, jugé plus crucial pour l'avenir de News-Corp que l'Europe continentale. En atteste l'alliance, annoncée le 12 juin, entre la BBC et BSkyB (dont Murdoch est le principal actionnaire) dans la course à l'obtention des licences d'un nouveau service de télévision numérique hertzienne qui doit se substituer à la défunte ITV Digital. – (Corresp.)

Que peut faire aujourd'hui le conseil ? « *Nous sommes obligés de nous manifester et de prendre des décisions. Le marché nous attend et nous ne pouvons pas nous dérober* », confiait mardi matin un administrateur, tout en reconnaissant qu'il ne savait pas ce qui pourrait sortir du conseil. La démission de Jean-Marie Messier ? « *Tout le monde y pense et le marché la demande* », constate un observateur. Après l'effondrement bour-

sier du groupe et compte tenu du changement de rapport de forces au sein du conseil, si des administrateurs réclamaient le départ du PDG, peu de personnes s'y opposeraient. « *Mais est-ce la solution ?* » s'interroge le même observateur. Si le départ de M. Messier peut satisfaire à court terme les marchés et permettre d'endiguer la crise de défiance qui touche le groupe, le problème de Vivendi Universal est beaucoup plus grave. Désormais, c'est la viabilité même du groupe qui est en question. Il n'y a plus aucune visibilité. Plus personne n'ose se prononcer sur sa valeur et celle de ses actifs, sur sa situation financière, sur sa capacité à soutenir le développement de tous ses métiers.

### QUALITÉ DES ACTIFS

Et la conjoncture actuelle tourne en défaveur du groupe : la consommation aux Etats-Unis, principal marché pour ses activités musicales et d'édition, est morose. La baisse du dollar, contre laquelle le groupe ne s'est jamais prémuni, pourrait laisser des traces dans ses comptes. Enfin, la chute du cours, liée à la crise boursière, à la spéculation contre le groupe mais aussi aux interrogations sur la qualité des actifs du groupe, va peut-être obliger Vivendi Universal à en rendre compte dans ses résultats semestriels. Le groupe risque de ne pas pouvoir échapper à de nouvel-

les dépréciations d'actifs sur ses biens américains. Plusieurs milliards d'euros seraient en jeu.

Face à une telle défiance, les mesures adoptées jusqu'alors – reprise en main de Canal+, cession de Telepiù en Italie pour éteindre le foyer de perte, vente du groupe Expansion-Express, cession partielle de Vivendi Environnement – ne paraissent plus à la hauteur du problème. L'abandon d'activités majeures pour le groupe comme le téléphone ou la télévision, voire le démantèlement complet de Vivendi Universal ne sont plus à exclure. Le conseil d'administration est-il prêt à trancher ces questions ?

N'osant plus avancer le moindre pronostic – tant les événements se sont accélérés ces derniers jours – la place de Paris tente d'organiser la sauvegarde de ce qui peut l'être : d'abord Vivendi Environnement. Les institutionnels ont travaillé une grande partie de la nuit de lundi à mardi pour sauver le placement des 15% du capital de la filiale de services collectifs. Tous sont d'accord pour souscrire un peu plus que prévu. Le groupe devrait donc pouvoir lancer son augmentation de capital. En attendant, sa maison mère continuait son parcours chaotique, mardi matin, alors que les marchés paraient sur un départ de M. Messier, l'action regagnait 5% à 19,70 euros

Martine Orange

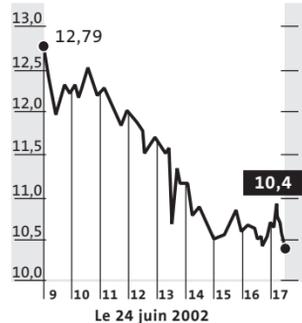
## La Bourse de Paris au plus bas depuis septembre 2001

L'**INDICE CAC 40** a plongé de 3,43%, lundi 24 juin, terminant la journée à 3 669,24 points, son plus bas niveau depuis le 21 septembre 2001, où il avait fini la séance à 3 652,87 points. Si l'on met de côté le contexte particulier lié aux attentats de New York et de Washington, l'indice-phare du marché parisien est revenu à son plus bas niveau depuis le début du mois de décembre 1998. La forte baisse de l'indice, lundi, est largement due à la chute historique de l'action Vivendi Universal, qui a perdu 23,31% pendant la séance, à 18,75 euros, et à celle de France Télécom, qui a reculé de 16,20%, à 10,40 euros. Ces deux titres ont entraîné dans la tourmente ceux de leurs filiales, respectivement Vivendi Environnement (-11,50%, à 28,40 euros) et Orange (-10,78%, à 4,55 euros).

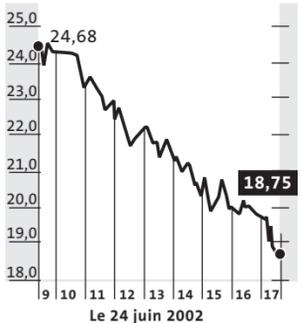
Depuis le début de l'année, l'indice CAC 40 perd plus de 20%, alors que France Télécom s'effondre de 76,84% à la Bourse de Paris et que Vivendi Universal dégringole de 69,51%. Lundi, une série de mauvaises nouvelles a de nouveau frappé les deux actions les plus attaquées de la cote, dans un contexte boursier européen également malmené à Francfort (-2,49%) comme à Londres (-1,38%), Amsterdam (-2,94%), Milan (-2,90%) ou Madrid (-3,96%), dont les grandes valeurs sont particulière-

### LA DÉGRINGOLADE

Action France Télécom en euros à Paris



Action Vivendi Universal en euros à Paris



Source : Bloomberg

ment exposées à la crise financière au Brésil. « *C'est un krach boursier, il y a des ventes paniques et des habillages de bilan de fin de semestre* », déclarait un courtier à l'agence Reuters.

### VENT DE PANIQUE

Dans ce contexte de panique, les fortes variations de la journée portaient, de nouveau, la trace d'opérations de « vente à découvert » des *hedge funds* (fonds spéculatifs), en l'absence des investisseurs à long terme, tétanisés par les craintes sur la reprise, les comptes des sociétés et le contexte géopolitique international. « *Maintenant,*

*les marchés sont complètement déconnectés des éléments fondamentaux concernant la croissance et les profits* », poursuivait le professionnel. « *Il y a des ventes réalisées ici dans la panique et les hedge funds se débarrassent de leurs titres. C'est tout simplement un massacre* », ajoutait un courtier de Londres.

Mais France Télécom et Vivendi Universal ont aussi reçu une pluie de mauvaises nouvelles. Le quotidien *Financial Times* de lundi a d'abord révélé que la cession de la filiale italienne de Canal+, Telepiù, à News Corp. pourrait ne pas être confirmée. « *Les analystes sont*

*outrés et énervés que Jean-Marie Messier continue à annoncer des opérations pas encore réalisées* », commentait un professionnel. Ensuite, l'opérateur BT Group a fait savoir, par la voix d'un porte-parole, que s'il était vendeur de 26% de sa participation dans Cegetel, les conditions n'étaient pas réunies. Le marché attendait un renforcement de Vivendi Universal dans sa filiale, qui dégage des *cash flows* (capacités d'autofinancement) importants. Enfin, Vivendi Universal a annoncé les modalités de son désengagement de Vivendi Environnement par une opération de cession de 15,5% du capital auprès d'investisseurs financiers, combinée à une augmentation de capital. « [Le groupe] explique qu'il n'a pas besoin de cash et en même temps il vend une bonne partie de sa participation dans VE au pire moment », s'étonnait un vendeur parisien à l'Agence France-Presse.

« *On a des cours de Bourse d'une société sur le point de faire faillite. Il y a peut-être des gens qui "shortent" le marché [vendent à découvert] pour faire sauter Jean-Marie Messier lors du conseil d'administration de mardi. Je ne vois pas d'explication rationnelle* », s'inquiétait une spécialiste d'une banque française à l'agence Reuters.

Adrien de Tricornot

## France Télécom fait aussi la grande culbute

Après la dégradation annoncée par Moody's, le titre a plongé, lundi, de 16,2%

**APRÈS** une semaine noire, France Télécom a été victime d'un nouvel électrochoc boursier, lundi 24 juin. L'action a dévisé de 16,2% et a enfoncé un nouveau plancher historique en terminant la séance à 10,4 euros. L'opérateur français, dont le titre a plongé de 77% depuis le début de l'année, ne vaut plus que 12 milliards d'euros. L'annonce par l'agence Moody's d'une dégradation de la note de France Télécom a provoqué une nouvelle vague de défiance.

« *L'Etat va devoir sortir de son silence, il va falloir trancher d'une façon ou d'une autre*, affirme un observateur. France Télécom a déboursé en trois ans 80 milliards d'euros en acquisitions. En face de cela, il n'a émis que 8 milliards d'euros en fonds propres. Aucune entreprise ne peut supporter une dette d'une telle ampleur. L'Etat doit faire tomber la fièvre, éviter que le climat de peur ne soit entretenu. » Officiellement, Bercy continue à réaffirmer qu'une augmentation de capital n'est pas d'actualité, mais la pression monte et le cabinet de Francis Mer étudie de près le dossier.

Le montant colossal de la dette et les doutes qui entourent les capacités de l'entreprise à la réduire sont au centre des spéculations. Le feuilleton MobilCom, qui dure depuis cinq mois, et dont l'issue n'est toujours pas acquise a contribué à plomber le climat.

### Le climat délétère qui règne sur les marchés compromet les plans de désendettement

L'agence de notation Moody's n'a pas attendu la résolution de l'affaire pour annoncer une baisse de deux crans de la note. Pour justifier cette décision, elle affirme que le montant de la dette ne devrait pas être inférieur à 70 milliards d'euros à la fin de l'année et qu'il pourrait même atteindre 75 milliards si le groupe dirigé par Michel Bon se portait acquéreur de la société allemande Mobil-

Com. Elle considère que l'entreprise ne générera pas suffisamment de cash à court terme pour réduire sa dette.

Les deux autres agences de notation Fitch et Standard & Poor's s'approprient aussi à réajuster leurs notes. Mais Fitch souhaite attendre le dénouement de l'affaire MobilCom pour se prononcer. Ces agences sont confrontées à un problème, car les notes qu'elles avaient attribuées ne correspondent pas à la situation financière réelle de l'opérateur de télécommunications, mais à une anticipation d'un rapide rétablissement. Or le climat délétère qui règne sur les marchés compromet les plans de désendettement.

France Télécom voit la valeur de ses actifs cotés fondre à vitesse accélérée et ne peut se résoudre à céder à prix bradés les matelas d'actions qu'il a en sa possession. Les marchés semblent ne plus vouloir accorder de temps au groupe français, qui s'était donné jusqu'à la fin 2003 pour améliorer ses ratios financiers. Du coup, les agences de notation se voient dans l'obliga-

tion de baisser leurs notes, sous peine sinon de perdre leur crédibilité.

France Télécom se retrouve piégé. Le groupe de Michel Bon tente de boucler les cessions d'actifs non cotées, comme gage de sa volonté de désendettement. Les négociations s'intensifient autour de la vente du câblo-opérateur néerlandais Casema, de la société de télédiffusion TDF, des consortiums satellitaires et d'une deuxième tranche du parc immobilier. La cession immobilière pourrait être bouclée cette semaine. Surtout, l'opérateur est attendu sur le respect de ses objectifs de résultat opérationnel. Les analystes regardent de près le « *net free cash-flow* », c'est-à-dire ce qu'il reste en net à France Télécom après avoir payé tous ses frais. Ce solde qui était positif en 1999 est devenu négatif en 2000 et 2001. Il devrait être à l'équilibre cette année et dégager un solde fortement positif en 2003, devenant alors un levier de désendettement.

Laurence Girard

### TROIS QUESTIONS À... BRUNO DE KERVILER

**1 Vous êtes analyste à la société de gestion Claresco. Après sa chute à moins de 20 euros, l'action Vivendi Universal est-elle bradée ?**

« *Estime que l'action Vivendi Universal vaut 15 euros, correspondant à une valeur d'une quinzaine de milliards d'euros pour le groupe : 7 milliards pour les 44% de Cegetel, 4 milliards pour la participation restante dans Vivendi Environnement et 4 milliards – après 18 milliards de dettes – pour les activités centrales de télévision, de musique et de cinéma.*

**2 La situation du groupe de Jean-Marie Messier peut-elle encore se dégrader ?**

« *Au premier trimestre, les activités centrales de Vivendi Universal ont dégagé 350 millions d'euros de cash-flow (capacité d'autofinancement), soit 120 millions par mois, hors les activités de télécommunications dont les cash-flow sont verrouillés par les pactes d'actionnaires. Mais, chaque mois, la société doit assumer 220 millions d'euros de frais de fonctionnement : 25 millions de frais de holding, 70 millions pour le rachat des put (options) destinés à couvrir les plans de stock-*

*options et 110 à 120 millions d'euros de service de sa dette. Cette situation ne va pas s'arranger car la cession des titres Vivendi Environnement est une opération de vente à terme, le désengagement de Telepiù ne se fera pas tout de suite, et les actionnaires minoritaires de Cegetel ne veulent pas vendre... Je pense donc que Vivendi Universal est quasiment en cessation de paiement à dette constante. C'est-à-dire que, chaque mois qui passe, le groupe doit tirer sur de nouvelles facilités bancaires, ce qui représente une fuite en avant contraire aux promesses faites.*

**3 Pourquoi l'action Vivendi Environnement est-elle touchée ?**

« *Sa chute résulte plus de l'opération elle-même, lourde à digérer par le nombre de titres mis en vente. En outre les actionnaires y perdent, notamment à cause de l'effet dilutif de l'augmentation de capital. Le marché s'est donc ajusté et a appliqué une décote sur la valeur des actions Vivendi Environnement.*

Propos recueillis par A. de T.

**Les prix à tomber sur la tête**

**SOLDES À PARTIR DU 26 JUIN**

Costumes, pulls, chemises, cravates et parkas, sans oublier les enfants, STOCK-B vous offre ses articles griffés à prix d'usine !

**114 rue de Turenne, 75003 Paris - Métro république**  
tél: 01 53 01 56 35

L'industrie à Messages - Paris

## L'amiante coûterait de 8 à 10 milliards d'euros dans les vingt prochaines années

En France, près de 200 000 personnes devraient être victimes de cette maladie d'ici 2020. La Fédération française des sociétés d'assurances demande un nouveau régime d'indemnisation

L'AMIANTE devrait faire entre 100 000 et 200 000 victimes dans les vingt prochaines années en France, a rappelé mardi 25 juin la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), en se fondant sur des estimations officielles établies ces dernières années. La FFSA a fait ses comptes lors de la présentation de son rapport annuel. La nouvelle jurisprudence va coûter entre 8 et 10 milliards d'euros à la collectivité (sécurité sociale, entreprises et assureurs) dans les vingt prochaines années, au-delà de l'indemnisation du régime de base de la sécurité sociale, selon la FFSA au regard des contrats de ses adhérents. « C'est la facture du passé et de l'avenir » précise la FFSA, qui ne détaille pas le coût pour les seuls assureurs. Le délai d'apparition de la maladie atteint entre 20 et 40 ans en moyenne, le temps de latence entre l'exposition à l'amiante et l'apparition d'un mésothéliome (cancer qui peut atteindre la plèvre) étant en moyenne de 35 ans.

La FFSA a fait ses calculs au regard des nouveaux arrêts de la chambre sociale de la Cour de Cassation, notamment celui du 28 février, concernant l'indemnisation des victimes de l'amiante. La haute juridiction estime que l'em-

ployeur est tenu à une obligation de « résultat » à l'égard de son salarié, et considère que les entreprises avaient commis des « fautes inexcusables quand l'employeur a eu conscience du danger auquel était exposé le salarié et qu'il n'a pas pris les mesures nécessaires pour l'en préserver ». Ces décisions « modifient en profondeur la respon-

### Le délai d'apparition de la maladie atteint entre 20 et 40 ans en moyenne

sabilité des entreprises en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles », déplore la FFSA. Ces arrêts « mettent fin à la situation de compromis historique sur lequel se basait, en France, depuis plus de cent ans, la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles », poursuit la FFSA.

Ce régime est fondé sur une loi de 1898. Il y a environ 400 réclamations faites aujourd'hui dans le cadre de maladies ou d'accidents professionnels chaque année,

mais « les contentieux en faute inexcusable sont appelés à se multiplier très rapidement », indique mardi la FFSA. Les exemples de condamnations sont quasi quotidiens. « C'est l'obligation de sécurité à tout prix où l'accident n'est plus admis », déplore un industriel. « Il va falloir construire un nouveau dispositif de couverture des accidents du travail et des maladies professionnelles », écrivait Denis Kessler dans une tribune aux Echos, le 3 avril. Des discussions sont engagées avec le gouvernement pour une nouvelle législation.

« Cette évolution de jurisprudence conduira à une augmentation importante des primes de la garantie responsabilité civile », prévenait Jean-Philippe Thierry, président des AGF, dans un entretien au Figaro le 15 juin. Des hausses de tarifs en responsabilité civile viennent s'ajouter aux fortes hausses de tarifs en assurance dommages au début de l'année, de 50 à 300%. « Une hausse moyenne de 60 % des primes responsabilité civile pour les contrats qui arrivent à échéance début juillet est envisagée ». Même chose pour les renouvellements de janvier 2003, précise l'Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise (Amrae), qui regroupe

les responsables des risques des grands groupes. Ne niant pas la « réalité de l'évolution juridique négative et le durcissement des coûts pour les entreprises et leurs assureurs », l'Amrae dénonce « les assureurs qui profitent de prétextes d'actualité pour justifier des hausses et améliorer leurs résultats », selon son président Philippe Detrez.

« Ces hausses vont conduire inévitablement à une absence de couverture pour beaucoup d'entreprises, notamment les PME, car une telle augmentation est difficilement supportable, mais aussi par méconnaissance du risque pour certains qui ne verront pas l'intérêt de s'assurer », prévient également l'Amrae. Des secteurs entiers risquent d'avoir du mal à trouver une assurance, tel que le secteur médical, de santé, la chimie (produits médicaux), etc.. D'autant plus que les assureurs ont déjà réduit les garanties après le 11 septembre, et exclu de nombreux risques des couvertures de responsabilité civile, tels que l'amiante... mais aussi les cyber risques, tous les dommages liés aux appareils émettant des ondes étant exclus des garanties, les téléphones portables étant clairement visés.

Pascal Santi

## L'assurance confrontée à une crise de confiance

« 2001 restera l'année de tous les chocs pour le secteur de l'assurance », a lancé Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), mardi 25 juin, en présentant le rapport sur l'assurance française en 2001. Les attentats du 11 septembre, « le plus terrible sinistre de l'histoire de l'assurance », avec 3 000 victimes et des dommages qui dépasseront certainement 50 milliards d'euros, l'explosion de l'usine AZF à Toulouse (Haute-Garonne) dix jours après, « la plus grande catastrophe industrielle de l'après-guerre en France », qui a fait 30 morts et 70 000 sinistres d'indemnisations, des chocs naturels nombreux ont appauvri les assureurs.

### « PAS DE RISQUE SYSTÉMIQUE »

En France, la profession, dont le chiffre d'affaires a affiché une légère hausse, de 2,2 %, à 210 milliards d'euros, en 2001, a plutôt bien résisté, avec des résultats en faible recul, de 4 %, à 4,9 milliards d'euros.

Autre choc, les compagnies ont subi de plein fouet la baisse et la grande volatilité des marchés financiers, les assureurs étant les premiers investisseurs institutionnels. Ils détiennent 26 % d'actions dans leurs placements, qui attei-



L'explosion de l'usine AZF, à Toulouse, a fait 30 morts et près de 2 500 blessés et entraîné 70 000 dossiers d'indemnisation pour les assureurs.

gnent au total 852,8 milliards d'euros. « Contrairement aux trois années précédentes, la part des placements en actions a baissé au profit des obligations », souligne la FFSA. Les plus-values sur actions ont fléchi de 57,4 %, se réduisant de 45,4 milliards fin 2000 à 19,3 milliards d'euros fin 2001. « En matière de plus-values, la marge de manœuvre des assureurs se réduit et l'incertitude sur l'évolution des marchés rend incertain le niveau de plus-values réalisables par les compagnies », explique Benoît Valleaux, analyste chez Aurel Leven.

Leur solvabilité s'en trouve-t-elle affectée ? Absolument pas, répond la FFSA. « Au niveau

actuel des marchés financiers, proches des plus bas niveaux de septembre 2001, il n'y a pas de risque systématique de défaillance pour les compagnies d'assurances françaises », explique M. Valleaux. Le problème est différent en Grande-Bretagne où les assureurs sont beaucoup plus exposés en actions (56,8 % de leurs placements).

### CHANGEMENT DE PERCEPTION

Plus pessimiste, Jean-Philippe Thierry, président des AGF, affirmait, dans un entretien au Figaro du 15 juin : « La profession est confrontée à une crise de confiance. Le doute sur la solidité des bilans s'est installé dans les esprits. Et celui sur

leur transparence n'a fait que doubler avec l'affaire Enron. » En tout cas, il y a une crise de confiance du marché. « Il suffit de constater que la capitalisation boursière de l'américain AIG seul [174 milliards de dollars selon les cours de lundi] équivaut à celles d'Axa, Allianz, Generali, Zurich Financial Services et Aegon [cinq leaders européens] réunis, pour juger de l'ampleur de la déflation actuelle », observe Eric Vanpouke de Global Equities. « Les investisseurs ont changé de perception des valeurs d'assurances, considérées, avant le 11 septembre, comme des valeurs refuges, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui », poursuit-il.

Bon nombre de titres de sociétés d'assurances sont retombés aux niveaux atteints quelques jours après le 11 septembre 2001. La capitalisation boursière du français Axa se situe à 30,1 milliards d'euros (selon le dernier cours de lundi, à 17,45 euros), une valeur « inférieure à la valeur à la casse », constate M. Vanpouke. « Si le niveau des cours se maintient à des niveaux aussi bas dans les mois à venir, des opérations d'alliance amicale ou de prédation hostile ne sont pas à exclure », anticipe-t-il.

P. Sa.

## Des primes de plus en plus élevées pour les médecins

La judiciarisation inquiète les professionnels, notamment les obstétriciens

DE NOMBREUX obstétriciens, anesthésistes, chirurgiens, risquent de ne plus trouver d'assurances dans les mois qui viennent. Plusieurs assureurs se sont récemment retirés du marché de la responsabilité civile médicale professionnelle. Ceux qui restent proposent des tarifs jugés exorbitants par les praticiens.

Les craintes des assureurs se fondent sur l'évolution de la jurisprudence en responsabilité civile médicale, notamment suite à l'arrêt Perruche, confirmé par la Cour de cassation, qui avait accordé une indemnisation financière à un adolescent né gravement handicapé des

suites d'une rubéole non diagnostiquée pendant la grossesse de sa mère. Assureurs et médecins sont de plus en plus inquiets de cette judiciarisation croissante.

La loi du 4 mars sur les droits des malades oblige tous les intervenants (établissements de santé, médecins libéraux, fabricants de médicaments, sages-femmes...) à s'assurer. Dans les cliniques et les hôpitaux, l'assurance couvre la responsabilité du personnel salarié. Cette loi prévoit que tout professionnel de santé qui essuie un refus d'assurance peut se retourner vers le bureau central de tarification, qui désignera une compagnie alors

obligée de le prendre en charge. Mais à quel prix ? Un décret doit préciser les modalités de mise en place de cette instance.

### « PEAU DE CHAGRIN »

« Difficile de savoir comment cela fonctionnera sur un marché où le nombre d'acteurs est limité », explique Jacques Arrondeau, directeur général de la Médicale de France et de l'UAF (filiale du Crédit lyonnais). « Le marché est sinistré depuis fort longtemps et le nombre d'assureurs se réduit comme peau de chagrin », constate Nicolas Gombault, directeur général adjoint du Sou médical, l'un des principaux assureurs de médecins avec la Mutuelle d'assurance du corps sanitaire français (MACSF). Les AGF, Axa, l'assureur américain Saint-Paul se sont plus ou moins retirés. Ace Europe a décidé de ne pas prendre de nouvelles souscriptions sur le contrat passé avec le Syndicat national des gynécologues et obstétriciens (Syngof), qui couvre 650 obstétriciens.

Il ne reste donc plus sur ce créneau que le Sou médical, la MACSF et la Médicale de France. Cette dernière a résilié de nombreux contrats d'obstétriciens, chirurgiens, anesthésistes : « Nous ne voulons pas faire payer un généralis-

te pour une autre profession », justifie M. Arrondeau. Le Sou médical, lui, a affiché des pertes en 2001. La Commission de contrôle des assurances lui a demandé des éclaircissements sur ses comptes. « La situation est en voie de redressement », indique-t-on au Sou médical. Des mesures pourraient être annoncées en septembre. « Il faut arriver à un juste équilibre entre solidarité et responsabilité et à une adéquation entre les primes d'assurance et les revenus des médecins », explique M. Gombault.

Les primes ont parfois été doublées en deux ans pour un obstétricien, constate le Syngof. Au Sou médical, elle atteint 6 970 euros, souvent plus chez d'autres assureurs. En comparaison, un généraliste paie environ 275 euros par an. Face à de telles hausses, certains obstétriciens cessent d'exercer. « Je suis très inquiet car un tiers des contrats doit être renouvelé d'ici à la fin de l'année », constate Guy-Marie Cousin, secrétaire général du Syngof. Le risque est de voir répercuter ces hausses de primes sur le tarif des consultations. Et au-delà, de voir se développer une médecine à deux vitesses.

P. Sa.

## Le groupe Crédit coopératif a décidé de rejoindre les Banques populaires

Son président veut mieux maîtriser ses coûts

APRÈS avoir pris le contrôle de la Coface, société d'assurance-crédit, en avril 2002, les Banques populaires se lancent dans une nouvelle opération de croissance. Mardi 25 juin, le groupe présidé par Philippe Dupont et le Crédit coopératif ont annoncé leur intention de se rapprocher avant la fin octobre.

Présidé par Jean-Claude Dettelleux, le Crédit coopératif cherchait depuis quelque temps déjà à se rapprocher d'un plus grand ensemble mutualiste. En 2001, il s'était allié aux Caisses d'épargne pour présenter une candidature au rachat de la banque Hervet, en cours de privatisation. L'Etat a finalement cédé cet établissement au CCF (groupe HSBC), mais, satisfait de sa coopération avec l'Ecureuil, M. Dettelleux avait annoncé en avril 2001 son intention de pousser plus avant ses relations avec les Caisses d'épargne. A l'époque, le Crédit coopératif, plus spécialisé sur la clientèle des PME, était prêt à mettre son expérience à la disposition de son partenaire. Il pouvait également apporter son expertise dans le domaine de l'économie sociale et associative.

### CHANGEMENT DE STATUT

Les deux groupes ne sont finalement pas parvenus à s'entendre. M. Dettelleux n'a toutefois pas abandonné son idée, souhaitant permettre à son groupe « de se consacrer à ses marchés d'élection, tout en maîtrisant mieux ses coûts ». Il va pouvoir la concrétiser avec les Banques populaires, septième groupe bancaire français. Le Crédit coopératif changera de statut pour prendre celui de société coopérative anonyme de Banque populaire. Il participera ainsi au capital et aux organes délibératifs de la Banque fédérale des Banques populaires (BFBP), l'organe de direction et de coordination du réseau. La BFBP se substituera à la Caisse centrale de crédit coopératif pour assurer les fonctions d'organe central du petit groupe, à la

fois chargé de son contrôle et d'en assurer la liquidité et la solvabilité en cas de difficulté et au sein d'une de ses entités, « les mécanismes de solidarité financière des Banques populaires s'appliquant au Crédit coopératif comme à toute Banque populaire ».

Philippe Dupont, président des Banques populaires, se félicite du bouclage d'une opération qui permet à son groupe de montrer « sa capacité à élargir la famille ». Au passage, la BFBP, qui chapeaute notamment tous les métiers spécialisés du groupe, enrichira ses différentes filiales avec les sociétés spécialisées du Crédit coopératif comme la SDR Nord-Pas-de-Calais (structure d'investissement en fonds propres dans les PME locales) ou Creditfrance Factor, société d'affacturage. Le Crédit coopératif, qui va entrer dans le capital de la BFBP, pourrait ainsi payer sa participation soit par apport de ses filiales, soit en liquidités. « Cela reste à discuter et à négocier, différentes options sont possibles », précise-t-on au Crédit coopératif. Le groupe Banques populaires s'enrichira aussi des entités rachetées par le Crédit coopératif, ou affiliées à ce groupe, comme BTP Banque ou le Crédit maritime (qui compte 11 caisses régionales) ou encore de la Banque Edel, créée en partenariat avec le distributeur Leclerc.

Au total, 1 400 personnes vont ainsi rejoindre les Banques populaires, s'ajoutant aux 34 000 que compte déjà le groupe et aux 4 000 venant de la Coface. En 2001, le Crédit coopératif a dégagé un résultat net de 22,4 millions d'euros (-9 % par rapport à 2000), pour un produit net bancaire (PNB, équivalent du chiffre d'affaires) de 197,8 millions d'euros, qui viennent s'ajouter aux chiffres du groupe Banques populaires : 777 millions de bénéfice net et 5,7 milliards de PNB.

Sophie Fay

## L'OPEP tente de maîtriser les aléas de la conjoncture

### VIENNE

de notre correspondant

La reprise annoncée de l'économie mondiale va-t-elle se concrétiser et doper au quatrième trimestre la demande d'énergie ? Telle est la question cruciale, couplée aux incertitudes de la situation au Proche-Orient, qui domine la conférence ministérielle de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), le mercredi 26 juin à Vienne. En attendant d'y voir plus clair, les responsables du cartel étaient convenus avant même cette réunion de laisser inchangés leurs quotas officiels, fixés depuis le début de l'année à 21,7 millions de barils par jour. Mais ils devaient discuter d'un mécanisme leur permettant de vite adapter leur production si les signes d'une reprise se confirment durant l'été.

### HAUSSE DOMMAGEABLE

L'OPEP est d'autant moins encline à brusquer les choses que, depuis mars, les prix du brut se maintiennent vers le milieu de sa « fourchette » idéale de 22 à 28 dollars le baril. Rarement l'organisation a eu à maîtriser des facteurs aussi aléatoires. Ainsi la tension entre Israël et les Palestiniens comme la perspective d'une action militaire américaine contre l'Irak - qui bloque ses propres exportations, exclues des quotas, en fonction de ses intérêts politiques - pourraient précipiter une hausse des prix dommageable aux pays industrialisés. Le cartel s'inquiète aussi de la montée en puissance de ses rivaux (la Russie et le Kazakhstan), qu'il tente d'associer à une évaluation du marché.

Or les experts émettent des signaux contradictoires : la Fondation pour la recherche de l'industrie pétrolière, basée à New York, prédit que les besoins mondiaux vont augmenter de 2 millions de barils par jour d'ici à la fin 2002. Mais, à Paris, l'Agence internationale de l'énergie a révisé à la baisse ses prévisions pour le 3<sup>e</sup> trimestre. La hausse

de production que les optimistes exigent de l'OPEP a été amorcée ces dernières semaines en raison de l'indiscipline de la quasi-totalité de ses membres, pressés de renflouer leur trésorerie : le Nigeria et l'Algérie, en particulier, mais aussi la Venezuela, qui, selon une étude de Dow Jones, dépasse ses quotas de plus de 200 000 barils par jour.

Le retour à la discipline de ce cartel, qui se veut la « colonne vertébrale politique » du cartel, pourrait être le prix à payer pour l'élection, mercredi, au poste de secrétaire général de l'OPEP, du ministre vénézuélien de l'énergie, Alvaro Silva, pour succéder à son compatriote Ali Rodríguez, nommé à la tête de la société nationale du pétrole.

Joëlle Stolz

**Finsbury**  
The Smart Shoes

Chaussures de Luxe - Fabrication artisanale - Très vaste choix en demie-pointure et plusieurs largeurs - Montage cousu "Goodyear Véritable".

**PROMOTIONS D'ETE**

- ♦ 22, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
- ♦ 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ♦ 3, rue de Rivoli, 75004 Paris
- ♦ 112 bis, rue de Rennes, 75006 Paris
- ♦ 14, rue de Séze, 75008 Paris

www.finsbury-shoes.com

**SALONS HAUT DE GAMME, canapés et fauteuils CLUB**

155 x 85 x 86

90 x 90 x 85

76 x 90 x 78

90 x 90 x 85

75 x 85 x 80

\*1500 € la paire

**meubles Decor Actuel**

80, rue Claude-Bernard  
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

- Out. usborne. leur corrigé. structure bois massif et parquie. suspensions anglaises élastiques. mousses polyuréthane haute résilience.

## Le double affichage des prix en francs et en euros sera maintenu durant les soldes d'été

Le coup d'envoi de la traditionnelle période de braderie a été donné en Haute-Marne le 25 juin. Elle va s'étendre à l'ensemble des départements durant six semaines

LES SOLDES d'été arrivent... mais en ordre dispersé. La Haute-Marne a donné le coup d'envoi, mardi 25 juin, suivie, mercredi, de 47 autres départements français, dont Paris. D'ici une semaine, la quasi-totalité de l'Hexagone devrait connaître cette période de six semaines de frénésie d'achat. Seuls les consommateurs des Charentes devront attendre le samedi 6 juillet pour bénéficier des rabais.

Comme chaque année, la fixation des dates a fait l'objet de tractations subtiles avec les professionnels. Depuis la loi Raffarin de 1996, ce sont les préfets qui, dans chaque département, décident de ces dates fatidiques après consultation des chambres de commerce, des associations de commerçants et des

élus locaux. Habituellement, les grandes villes préfèrent démarrer les ristournes avant le départ des consommateurs en vacances tandis que les régions touristiques préfèrent attendre l'arrivée, plus tardive, des vacanciers. Mais certaines fédérations de commerçants militent, eux, pour une date unique. Une réunion devrait avoir lieu en septembre avec Renaud Dutreil, secrétaire d'Etat aux PME et au commerce, pour trouver un terrain d'entente.

La période des soldes, historiquement inventée pour faciliter le déstockage de marchandises invendues – pour l'essentiel des vêtements –, est désormais un rendez-vous stratégique pour les entreprises. Le grand magasin parisien du Printemps, boulevard Haussmann, espère « passer de 30 000 à

40 000 visites par jour à 80 000 ou 100 000 », explique son directeur, François-Xavier Dupont. *Nous attendons de très grosses fréquentations les premiers jours*. Pour ce magasin, les soldes (hiver et été) représentent un quart du chiffre d'affaires de l'année. Le Printemps est relativement confiant pour le cru 2002.

### EFFET DE RATTRAPAGE

L'« effet soldes » n'est ignoré par aucun commerçant. Carrefour s'apprête ainsi à brader 40 % de son rayon textile. Le magasin Habitat va également solder 20 % de ses stocks, notamment les collections d'été et le mobilier de jardin, tout comme l'enseigne suédoise Ikea. « On va assister à un effet de rattrapage après un mois de mai catastro-

phique », explique Charles Melcer, président de la Fédération nationale de l'habillement, qui revendique plus de 50 000 adhérents. *Les stocks sont très importants car nous avons fait face à trois problèmes : la période électorale, qui n'est jamais propice aux achats, la météo exécrable, enfin l'euro, qui a certainement pesé sur la tendance.* »

La période des soldes étant relativement courte, des réductions de 30 % à 50 % devraient être proposées dès les premiers jours, d'autant que nombre de commerçants ont déjà commencé à offrir des rabais ces dernières semaines. « Cette période sera bonne car elle est désormais inscrite dans les mentalités françaises. Mais je ne suis pas sûr que nous battions, comme l'été dernier, un record de ventes. Le budget des soldes n'est pas acquis d'avance », estime Robert Rochefort, directeur général du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credec). Déjà, cet hiver, un essoufflement a été perceptible, et la Fédération de l'habillement a enregistré une baisse de 2 % de chiffre d'affaires. « Dans les années 90, les Français avaient un retard de consommation par rapport à leurs voisins anglais ou allemands. Ce retard est désormais rattrapé », explique M. Rochefort. *Le rituel des soldes ne fonctionne plus sur le registre de la frustration. Les consommatrices ne rattrapent plus, pendant cette période, un manque. Elles sont décomplexées et préfèrent s'offrir des produits plus haut de gamme que d'habitude.* »

Pour ne pas freiner le consommateur dans son élan d'achat, les magasins ont particulièrement soigné l'affichage des prix. Les Français ont du mal à se familiariser à l'euro. Le double affichage franc-euro, qui devait disparaître fin juin, sera maintenu pendant les soldes et même, chez la plupart des commerçants, jusqu'à fin décembre.

Laure Belot  
et Stéphane Lauer

## Rue de Rennes à Paris, les commerçants connaissent déjà un regain d'activité

D'ORDINAIRE si calme, la semaine qui précède les soldes a connu, rue de Rennes, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris, un net regain d'activité. « Les Parisiens

### REPORTAGE

### Les coloris basiques tels que le beige n'ont pas connu le succès des années précédentes

ont avancé leurs achats d'été en raison des fortes chaleurs. On ne connaît donc pas réellement la baisse d'activité habituelle avant les soldes », explique le responsable du magasin H & M.

En coulisse, tout le monde se prépare à la date fatidique du 26 juin. L'objectif commercial est clair : écouler tous les stocks et

limiter les invendus afin de pouvoir mettre en place, dès la deuxième quinzaine de juillet, la nouvelle collection. Dès le premier jour, la plupart des boutiques de la rue de Rennes devaient appliquer des rabais importants, de -30 % à -50 %.

### MANQUE D'IMAGINATION

Certains grands magasins textiles tablent sur un doublement de leur chiffre d'affaires pendant la période. Mais cet optimisme n'est pas partagé par tous les commerçants. « Je travaille dans la maroquinerie depuis vingt-six ans mais, cette année, je suis dans l'expectative la plus totale. Le manque d'imagination des créateurs a ralenti notre activité et je ne suis pas certaine que les soldes dopent notre chiffre d'affaires, s'inquiète la directrice de Sophie Sacs. *Le cuir sera soldé mais pas la synthétique, car nous ne réalisons pas assez de marge sur cette matière.* »

Dans les magasins textiles, on note que les vêtements classiques, notamment les coloris basiques tels que le beige, n'ont pas connu le succès des années précédentes. Alors que les couleurs vives, les vêtements à fleurs et les chemisiers romantiques, qui se sont arrachés dès les premiers beaux jours, seront plus rares en rayon. Pour les hommes, le lin ainsi que les chemises à manches courtes bénéficieront de 20 à 50 % de démarque.

Pour bénéficier au mieux de cette manne d'acheteurs, les magasins optimisent leur organisation. Les articles soldés vont être placés à l'avant du magasin tandis que des « jobs d'été » viendront compléter le personnel habituel pour mieux orienter le client. « Nous attendons les soldes avec une certaine excitation mais aussi beaucoup d'anxiété », raconte une jeune étudiante, employée pour l'occasion.

Sofiane Boukhari

## A la rentrée, les collégiens landais trouveront sur leur pupitre... des ordinateurs

### MIMIZAN

de notre envoyée spéciale

C'est un étrange « conseil de classe » qui se tenait vendredi 21 juin dans le réfectoire du collè-

### REPORTAGE

### « Nos élèves ont l'air de petits hommes d'affaires », s'exclame la principale

ge Jacques-Prévert, à Mimizan (Landes). En fin d'après-midi, élèves, parents et enseignants des classes de troisième se sont retrouvés autour d'une grande table, convoqués par Dominique Foubert, la principale du collège, dans le décor classique du lieu, entre un chariot à roulette qui croule sous les cruches à eau et un impeccable alignement d'assiettes blanches sur une étagère métallique. Un léger vent de début d'été fait frémir les branches des pins que l'on aperçoit par la fenêtre. Non loin, l'océan attend les jeunes, qui viendront s'y délasser après la délicate épreuve du brevet des collèges, qui a lieu dans cinq jours.

Le sujet du jour n'est ni le brevet ni le menu du réfectoire. Il s'agit de faire le bilan de l'expérience vécue au cours de l'année scolaire par les 118 élèves de troisième de l'établissement, qui en compte 587 au total. De ce bilan dépendra le succès de l'opération « un collégien, un ordinateur », que le conseil général des Landes a décidé de généraliser à ses trente-deux collèges pour la rentrée prochaine. Le département, présidé par le député socialiste Henri Emmanuelli, a décidé d'investir pas moins de 10 millions d'euros, sur un budget global de 225 millions annuel, pour former 800 enseignants et acheter 4 000 micro-ordinateurs. Les frais de câblage des établissements scolaires avaient déjà

coûté 6 millions d'euros en 2001. Six autres millions ont été investis pour l'acquisition des PC, avec un contrat de maintenance de trois ans. L'heureuse élue de l'appel d'offres est la société Hewlett-Packard, qui a proposé son Omnibook X4 1100. Cette opération et ses équivalentes, en Savoie par exemple, ouvre aux fournisseurs de matériel et de logiciels les perspectives d'un nouveau marché dans l'informatique en milieu scolaire.

« Nos élèves ont l'air de petits hommes d'affaires », s'exclame M<sup>me</sup> Foubert, en ouvrant le débat. « Les rapports entre élèves ont changé. Il y a davantage d'entraide. Et dans la salle des professeurs, l'ambiance est également différente. Dès qu'un ordinateur portable est allumé, trois personnes viennent voir », se félicite un professeur. Une mère d'élève est moins conquise : « Nos

ados sont en pleine crise et on leur a mis entre les mains un formidable jouet. Ils utilisent en permanence l'accès à Internet et pas toujours à bon escient », remarque t-elle.

### MATÉRIEL STANDARD

François-Xavier Benusiglio, le directeur de l'éducation du conseil général des Landes, regrette pour sa part « que les fournisseurs ne proposent pas de matériel spécifique aux besoins des élèves. Du matériel solide, avec beaucoup de mémoire mais sans certaines fonctions inutiles à ce niveau d'apprentissage ». Les constructeurs d'ordinateurs se sont contentés de proposer du matériel standard, refusant de développer des prototypes spécifiques pour l'enseignement, difficiles à rentabiliser en dessous d'un minimum de commandes. « Presque tous les gros fabricants et leurs

revendeurs ont postulé : Dell, Toshiba, Apple..., précise Anne Savary, chargée du projet au conseil général. *Nous avons reçu onze offres de neuf sociétés différentes. Les critères de sélection ont porté sur la valeur technique du matériel, c'est-à-dire son poids, sa simplicité d'utilisation, la garantie de maintenance proposée et le prix.* » Quant au contenu, s'ils sont bien rodés sur le marché du papier avec des leaders tels que BORDAS et Nathan (groupe Vivendi Universal), les éditeurs scolaires sur support informatique n'en sont qu'à leurs balbutiements. « Nous avons consulté le syndicat des éditeurs scolaires pour qu'il nous propose des manuels sur ordinateurs. Les réactions ont été assez frileuses et l'offre n'est actuellement pas très performante », déplore-t-on au conseil général.

Martine Fuxa

## Les programmes d'équipement sauvent le marché des PC

CE NE SONT PAS, en soi, les 4 000 ordinateurs portables fournis à la rentrée par le conseil général des Landes aux collégiens du département qui vont suffire à ranimer un marché français des PC englué dans la morosité. Mais les constructeurs d'ordinateurs espèrent tous que cette initiative pionnière en appelle d'autres, ce qui permettrait, à défaut d'assurer un vrai relais de croissance, au moins d'empêcher le secteur d'entrer dans une véritable récession. Les Hewlett-Packard (qui a remporté le contrat landais), Compaq, Dell, NEC, Apple se battent donc pour emporter ce type d'appels d'offres, pas forcément très rentable mais synonyme de volumes de ventes récurrents.

Car si, du côté des collectivités locales, ces offres émergent juste et portent sur des volumes encore faibles, quelques grandes entreprises ont déjà, en 2001, mis en place des politiques volontaristes d'équipement en informatique de leurs salariés. Les sociétés y ont été inci-

tées par un dispositif législatif surnommé « amendement Messier » (du nom du PDG de Vivendi Universal qui a fait un lobbying intense pour son adoption), intégré dans la loi de finances 2001. Toute entreprise qui fournit du matériel informatique, à prix réduit ou gratuitement, à son personnel bénéficie ainsi de l'exonération des charges sociales et patronales sur cet investissement, alors que l'employé, lui, profite de la même exonération et ne verra pas cet avantage en nature intégré dans son impôt sur le revenu.

### BALLON D'OXYGÈNE

Deux groupes ont ainsi mis en place des programmes de grande ampleur dans le cadre de cette dérogation fiscale, qui expire au 31 décembre 2002. Vivendi Universal a signé avec Hewlett-Packard : le démarrage de l'opération a eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2001, et elle a conquis à ce jour 94 300 salariés sur 110 000 éligibles. EDF a lancé la

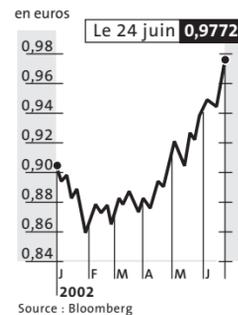
sienne avec NEC. Ces commandes ont eu un impact significatif sur le secteur. « C'est uniquement grâce à elles que le marché français a surnagé en 2001, affichant une légère croissance de 2,2 %, à l'inverse des autres pays européens », estime Isabelle Durand, analyste chez Gartner Dataquest. *Et ce ballon d'oxygène sera tout aussi déterminant pour la santé du marché des PC en 2002.* » Selon ce cabinet d'études, il s'est vendu 4,311 millions d'ordinateurs en 2001 contre 4,216 millions en 2000. Si l'on en retranche les 160 000 unités vendues sur la période dans le cadre d'opérations d'équipement, on revient à une croissance zéro. « L'effet de l'amendement Messier sur les ventes de PC en 2001 et 2002 peut se comparer à celui des primes Juppé et Balladur sur les ventes de voitures entre 1993 et 1995 », conclut Isabelle Durand. Un coup de pouce appréciable mais un peu artificiel.

Gaëlle Macke

## L'euro atteint 0,98 dollar

L'EURO a dépassé, lundi 24 juin, pour la première fois depuis février 2000, le seuil de 0,98 dollar. Il est monté jusqu'à 0,9811 dollar, avant de réduire ses gains dans le sillage de la remontée des Bourses américaines pour finir à 0,9707. La méfiance des investisseurs vis-à-vis des actifs libellés en dollars et les incertitudes sur la reprise économique aux Etats-Unis provoquent depuis plusieurs semaines une baisse du dollar qui soutient l'ascension de la monnaie unique. La rapidité de ce mouvement commence à susciter quelques craintes du côté européen. « Tant qu'il n'y a pas une baisse rapide de la valeur du dollar, il n'y a pas lieu de s'inquiéter », a déclaré, lundi, le ministre allemand des finances Hans Eichel. La veille, à Séville, le commissaire européen aux affaires économiques, Pedro Solbes, s'était dit préoccupé par les changements brusques dans la parité entre l'euro et le dollar « parce que cela affecte les équilibres économiques ».

### EURO CONTRE DOLLAR



## Schneider retient Wendel-KKR pour la reprise de Legrand

LE CONSEIL d'administration de Schneider, réuni le 24 juin, a retenu le projet de reprise de Legrand présenté par les fonds Wendel investissement et Kohlberg Kravis Roberts (KKR). Les deux partenaires ont obtenu une exclusivité de négociation jusqu'au 22 juillet. Wendel investissement et KKR proposent de reprendre Legrand pour 5 milliards d'euros dont 1,3 milliard de dettes. La somme de 3,7 milliards d'euros est moins élevée que ce qu'avait provisionné Schneider (4 milliards). Mais le groupe d'équipements peut compter sur des crédits d'impôt pour faire la différence. Surtout, Schneider a obtenu que la vente de Legrand soit suspendue jusqu'en octobre, date à laquelle la Cour européenne doit rendre son jugement sur le veto de la direction européenne de la concurrence au rachat de Legrand par Schneider. Au cas où le tribunal donnerait raison à Schneider, celui-ci pourrait revoir éventuellement son projet de fusion.

## Nouvelles difficultés pour les compagnies aériennes américaines

AFFECTÉES par l'impact des attaques terroristes du 11 septembre, les compagnies aériennes américaines éprouvent toujours de grandes difficultés financières. Lundi 24 juin, US Airways, septième compagnie américaine, a annoncé qu'elle négociait avec certains de ses créanciers et fournisseurs des reports de paiements et qu'elle pourrait éventuellement être amenée à demander le bénéfice de la protection de la loi sur les faillites. Par ailleurs, United Airlines, deuxième transporteur aérien américain, lui aussi confronté à des difficultés de financement à court terme, a déposé, le 24 juin, une demande pour un prêt de 2 milliards de dollars dont 1,8 milliard est garanti par un organisme d'aide fédérale. Selon un analyste d'UBS Warburg, les compagnies aériennes américaines pourraient perdre plus de 5 milliards de dollars sur l'exercice fiscal 2002 et encore plus de 1 milliard sur le suivant. Le retour aux bénéfices est improbable avant 2004.

### INDUSTRIE

■ AIRBUS : le constructeur aéronautique européen a annoncé, mardi, avoir signé un contrat de plus de 850 millions de dollars (878 millions d'euros) avec trois grands fournisseurs japonais de pièces détachées (Mitsubishi Heavy Industries et ses concurrents Fuji Heavy Industries et Japan Aircraft Manufacturing) qui contribueront à la construction du futur gros porteur A380.

### SERVICES

■ SNCF : la direction de l'entreprise a proposé une hausse des salaires de 1,2 % pour l'année 2002 (0,8 % au 1<sup>er</sup> juillet et 0,4 % au 1<sup>er</sup> octobre) « insuffisante » par les organisations syndicales qui jugent notamment qu'elle est inférieure au taux d'inflation de 1,4 % constaté depuis le début de l'année.

■ SYDNEY : l'aéroport de Sydney, le plus important d'Australie, a été vendu pour 3,2 milliards de dollars à un consortium d'entreprises, Southern Cross, mené par la banque australienne Macquarie américains, a annoncé mardi le gouvernement australien.

### FINANCE

■ HVB : la banque allemande HypoVereinsbank a annoncé, le 24 juin, avoir ramené de 6,2 % à 4,6 % sa participation dans l'assureur Allianz, en précisant n'avoir pas l'intention pour l'instant de la réduire davantage.

■ JP MORGAN : un groupe d'assureurs accuse la banque américaine d'avoir sciemment embelli le tableau financier du courtier en énergie Enron pour cacher sa propre exposition, selon des documents révélés le 24 juin par le Wall Street Journal.

# NOUVEAU CATALOGUE

DISPONIBLE GRATUITEMENT EN MAGASIN ET SUR SIMPLE DEMANDE

CONFORT, MAINTIEN ET DOUCEUR DES PRIX

www.omote.fr

N° Vert 0 800 44 30 30

## Le Conseil d'Etat s'apprête à rendre un avis sur Canal+

LE CONSEIL d'Etat devrait rendre son avis, jeudi 27 juin, sur la conformité du capital de la chaîne Canal+ SA avec la législation française. Selon la loi, des actionnaires étrangers, hors Union européenne, ne peuvent détenir plus de 20 % d'une société titulaire d'une autorisation d'émettre délivrée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Dans son avis, le Conseil d'Etat devra dire si les dispositions de l'article 40 de la loi s'appliquent aux principaux détenteurs du capital de Canal+ et à leurs propres actionnaires ainsi qu'aux petits porteurs de la chaîne cryptée. Si l'avis est défavorable, le CSA pourrait exiger de Canal+ de se mettre en conformité dans les six mois. A défaut, le CSA pourrait retirer l'autorisation d'émettre de la chaîne cryptée. Une autre plainte avait été déposée par le fondateur de Canal+, André Rousselet. Elle serait toujours en cours d'instruction.

## La vente de « L'Express » et de « L'Expansion » est relancée

AGNÈS TOURAINE, récemment nommée directrice générale déléguée du groupe Vivendi Universal et présidente-directrice générale de Vivendi Universal Publishing, a confirmé, lundi 24 juin, au quotidien économique *La Tribune* son désir de vendre le groupe Express-Expansion, qui édite les publications du même nom, dont Vivendi Universal détient la totalité du capital. Depuis la décision de cession de l'activité presse professionnelle et de santé du groupe, le projet de vente de *L'Express-L'Expansion* a fait l'objet de nombreux allers et retours. Il y a deux mois, le groupe démentait encore vouloir céder ces actifs (*Le Monde* du 3 avril). Désormais Denis Jeambar, président du directoire de *L'Express*, est chargé de réceptionner les offres. Il devrait bénéficier du temps nécessaire.

## La radio BFM pourrait déposer son bilan

LE PDG de la station BFM, Jean-Luc Mano, a annoncé lundi lors d'un comité d'entreprise extraordinaire que deux candidats restaient en lice pour la reprise de la station, Jacob Abbou, qui vient d'acquiescer *Le Nouvel Economiste*, et la holding de tête de RMC Info, Nextradio. Selon M. Mano, les deux repreneurs potentiels poseraient comme condition préalable à la reprise de la station un dépôt de bilan de BFM. Ce qui leur permettrait de racheter l'entreprise sans avoir à reprendre ses dettes. Le propos est démenti par Alain Weill, PDG de RMC Info : « nous n'avons pas posé le dépôt de bilan comme condition à la reprise. Mais nous ne reprendrons pas BFM à n'importe quel prix. » Lundi soir, les actionnaires de la station se sont réunis pour étudier les deux projets de reprise, mais ils ne « souhaitent pas communiquer pour le moment ». L'éventualité d'un dépôt de bilan a suscité de multiples réactions parmi les salariés de la station, dont certains n'excluaient pas l'hypothèse d'une grève, le cas échéant.

## Les médias occidentaux accusés de partialité au Proche-Orient par les partisans des deux camps

Les sympathisants juifs et arabes manifestent massivement sur Internet, dans la rue et auprès des rédactions leur mécontentement. Les mots utilisés par les journalistes sont contestés

LORSQUE Ted Turner, le fondateur de CNN, la chaîne américaine d'information, a estimé, dans un entretien le 18 juin au *Guardian*, qu'Israël était, à sa façon, « impliqué dans le terrorisme » au même titre que les Palestiniens, on a assisté à un double phénomène. D'une part, un tollé de la part de responsables israéliens, qui s'en sont pris publiquement à M. Turner et ont menacé CNN de représailles commerciales. D'autre part, dans un anonymat quasi total, le déclenchement d'une gigantesque campagne sur Internet faite de messages électroniques haineux à destination du bureau de CNN à Jérusalem, qui se voit reprocher son « parti pris anti-israélien ».

Avec l'aggravation du conflit israélo-palestinien, les médias occidentaux font l'objet de critiques officielles de plus en plus vives. Les critiques immergées, souterraines, ont pris une ampleur qui n'a pas d'équivalent dans d'autres conflits. Cela va de la simple expression de points de vue de lecteurs ou de téléspectateurs, en colère contre un article de presse ou un reportage télévisé, à des campagnes orchestrées de lobbying en faveur de tel ou tel camp.

Dans un cas comme dans l'autre, Internet est devenu le principal vecteur de ce mécontentement, même s'il peut s'exprimer aussi plus directement sur le terrain. « Quand j'ouvre mon courrier électronique, j'y trouve les éternels messages sur le Proche-Orient qui me désespèrent de plus en plus », indique Jean-Claude Allanic, le médiateur de France 2. *Le dialogue semble devenu impossible.* Il arrive que les formulations des critiques soient strictement les mêmes, ce qui laisse supposer qu'elles émanent d'un réseau de personnes agissant de concert. Outre le flot de réactions au travail de la



« Presse étrangère - Ennemie d'Israël ». Pendant plusieurs semaines, ce graffiti est resté inscrit devant l'immeuble abritant les télévisions internationales à Jérusalem.

rédaction, M. Allanic reçoit aussi « beaucoup de pétitions de la part de groupes de pression ».

### CAMPAGNES DE DÉNIGREMENT

A Jérusalem, le correspondant de France 2, Charles Enderlin, doit régulièrement faire face à des campagnes de dénigrement personnel. Il a été menacé de mort après qu'un des caméramen de la chaîne eut filmé les images du jeune Palestinien Mohamed Al-Doura, mort dans les bras de son père au début de la deuxième intifada, en septembre 2000. Charles Enderlin a dû changer de domicile. Sa famille a également reçu des menaces de la part d'Israéliens francophones qui « ne se retrouvent pas » dans les reportages de la chaîne qu'ils suivent sur place grâce à TV5. Le cor-

respondant de TF1, Bertrand Aguirre, a, lui, parfois retrouvé les pneus de sa voiture crevés et ressenti une certaine agressivité à son contact sur le terrain.

Depuis plusieurs mois, les médias, occidentaux en particulier, sont observés à la loupe par les partisans des deux camps. Sont-ils équilibrés ou bien font-ils preuve de subjectivité ? Le moindre mot de travers et c'est une pluie de réactions qui peut s'abattre sur une rédaction. Plusieurs médias étrangers basés à Jérusalem ont refusé de s'exprimer sur ce sujet sensible, en renvoyant vers leurs sièges respectifs. Sous couvert d'anonymat, un journaliste américain commente : « Nos patrons sont soumis à une pression constante de la part de la communauté juive, mais aussi arabe. »

### Contre-offensive médiatique des pays arabes

Une douzaine de ministres arabes de l'information ont adopté, jeudi 20 juin au Caire, lors d'une réunion, un plan de campagne médiatique, financé à hauteur de plus de 23 millions d'euros, pour défendre le point de vue palestinien. Ces fonds serviront notamment à créer un « observatoire arabe d'information » chargé de s'opposer aux déclarations israéliennes et de produire des programmes de télévision en hébreu et en anglais destinés à l'opinion publique israélienne et internationale. Cet observatoire sera basé dans une capitale européenne ou une ville américaine. Les ministres (Arabie saoudite, Liban, Egypte, Irak, Tunisie...) ont également affirmé vouloir « créer une chaîne satellitaire arabe adressée à l'opinion publique mondiale ». Ils ont par ailleurs évoqué le projet d'interdire aux télévisions arabes d'interviewer des responsables israéliens- (AFP, AP.)

En France, comme dans d'autres pays européens, plusieurs initiatives ont été prises en vue de dénoncer les « écarts », voire les « dérives », dont feraient preuve les organes de presse. Ainsi l'étude réalisée par Clément Weill-Raynal, un journaliste de France 3, sur le travail de l'Agence France Presse. Publiée en mars par la revue *Observatoire du monde juif*, elle conclut que l'AFP a « la volonté de favoriser le plus souvent le camp palestinien ». L'agence a beau souligner le caractère « amateur et infondé » de ladite étude, celle-ci s'est taillée un certain succès dans des cercles de la communauté juive française. C'est aussi le cas de sites Internet affirmant faire de la « réinformation », dont le ton n'échappe parfois pas à la « subjectivité » qu'ils prétendent dénoncer.

### CISJORDANIE OU JUDÉE-SAMARIE

En France, les sympathisants de la cause palestinienne commencent à s'organiser, à l'image de l'association française Vigie Média Palestine. Certains titres, comme *Le Monde*, se retrouvent épinglés par les partisans des deux camps, pour des motifs diamétralement opposés. Mardi 25 juin, une manifestation était d'ailleurs prévue devant le siège parisien du journal, à l'appel d'un « collectif de la désinformation » pro-israélien.

De nombreux reproches adressés aux médias portent sur les mots qu'ils emploient. « Colon » ou « habitant d'une implantation », « kamikaze » ou « terroriste », « Cisjordanie » ou « Judée-Samarie » ? Le choix des termes n'est pas neutre, toutes les rédactions en sont conscientes. Mais « parler de "dérive" des mots laisse entendre qu'il existe un sens juste et unique, qui correspondrait à une norme, ce qui n'est pas le cas, note la linguiste Marie-Anne Paveau. Le sens des mots se définit le plus souvent selon le contexte et le locuteur. »

Antoine Jacob

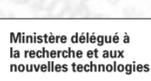
Participez à la 6<sup>e</sup> édition du  
Prix **Le Monde** de la recherche  
universitaire

Si vous soutenez votre thèse entre le 1<sup>er</sup> octobre 2001 et le 31 octobre 2002, le Prix Le Monde vous offre la possibilité de publier vos travaux dans la collection « Partage du savoir » aux Presses Universitaires de France.

Créé en 1997 par Le Monde de l'éducation, ce concours a comme objectifs :

- Valoriser la recherche universitaire en offrant à de jeunes docteurs une audience élargie au grand public.
- Impulser un débat d'idées permanent autour des chercheurs et de leurs savoirs.
- Encourager des problématiques qui – traitées dans un esprit d'ouverture interdisciplinaire – soient susceptibles d'éveiller un intérêt au-delà d'un seul cercle de spécialistes et de réduire les clivages entre l'espace de production des connaissances et les besoins des hommes.

Renseignements : 01-44-97-54-95, [www.lemonde.fr/mde](http://www.lemonde.fr/mde)



LA TÉLÉVISION numérique terrestre (TNT), c'est une question d'équilibre. Comment le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) va-t-il trancher entre le gratuit et le payant, les chaînes thématiques et généralistes, comment faire en sorte que toutes les générations soient représentées ? Lundi 24 juin, la première journée des auditions pour les chaînes payantes de la TNT a donné une nouvelle idée du casse-tête. Le tirage au sort – encore lui – avait adossé les oraux de Canal J et de Teletoon, deux chaînes pour la jeunesse visibles sur le câble et le satellite. Si ces candidatures sont

concurrentes, elles partagent une même opinion : sur la TNT, la télévision pour enfants doit être payante. « Dans une offre, elle est un atout, explique Jacques Espinasse, directeur général de TPS. Donner une fréquence gratuite à une chaîne pour la jeunesse serait un facteur déstabilisant pour le câble et le satellite. De plus, ce serait exposer cette chaîne à être dépendante de la publicité. »

### ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Le débat est donc relancé entre ceux, comme le président d'AB Claude Berda, il y a quelques jours, qui prônent une gratuité pour les enfants, et les acteurs de chaînes existantes. Les divergences ne sont pas d'hier. Il y a quelques mois, Jean-Marie Le Guen, député PS de Paris, militait pour que l'un des canaux dévolus au service public

sur la TNT soit une chaîne pour enfants dénuée de publicité. Avant que le CSA ne tranche aux alentours du 31 octobre, le débat a des chances de rebondir.

Dans l'après-midi, entre les candidatures de Cinéfaz – encore TPS –, de cineCinemas ou de Comédie 1, le CSA a reçu les représentants d'Alliance TV, une chaîne destinée à parler des opérations humanitaires. Cela a fait drôle. Vincent Mercier, président de l'association Alliance, a parlé d'économie solidaire, misant sur une capacité des ONG à se fédérer. Et pendant un moment, l'équilibre de la TNT s'est cherché un sens qu'il n'a pas encore trouvé. Car, au-delà des discours, du marché, de tout, pour certains le numérique hertzien est une chance.

Bénédicte Mathieu



MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 25 juin 11h30

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovalm.

Table of international stock market data for the Euro zone, including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovalm.

Table of international stock market data for non-Euro zone, including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovalm.

NOUVEAU MARCHÉ

24/6 : 12,99 millions d'euros échangés

Table of new market data showing performance metrics like Meilleures performances, Plus mauvaises performances, and Plus forts volumes d'échange.

Table of new market data showing specific stock values and volume exchange metrics.

Advertisement for Volkswagen Beetle Carat TDI 100, featuring a car image and text: 'Cet été, n'attendez plus le cinéma en plein air.' Includes logos for Volkswagen and Castrol.

SECOND MARCHÉ

24/6 : 26,45 millions d'euros échangés

Table of second market data showing performance metrics like Meilleures performances, Plus mauvaises performances, and Plus forts volumes d'échange.

Table of second market data showing specific stock values and volume exchange metrics.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 25/6 à 11h

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours, date, % var., and various fund names like AGIPI, BNP PARIBAS, CDC IXIS, etc.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours, date, % var., and various fund names like EUR INVEST, EUR MONETAIRE, etc.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours, date, % var., and various fund names like CA AM ACT.FONC.EUR, CA AM MASTER ACT, etc.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours, date, % var., and various fund names like CIC FRANCE C, CIC MONDE PEA, etc.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours, date, % var., and various fund names like FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, STRATEGIE CAC, etc.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours, date, % var., and various fund names like DEDIALYS MULTI SEC, DEDIALYS SANTE, etc.

# AUJOURD'HUI

## SCIENCES

Six pays (France, Suisse, Italie, Autriche, Norvège et Islande) participent au **PROGRAMME DE RECHERCHE GLACIORISK**. Ce projet vise à mieux comprendre, par des observations de terrain et des modèles

mathématiques, les mécanismes de trois grands types de risques : les vidanges de lacs glaciaires, les chutes de séracs ou de langues glaciaires et les ruptures de poches d'eau. Ces catastrophes, qui peuvent

être meurtrières, constituent un danger permanent en montagne. Mais le péril est accru par le **RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE**, qui provoque la fonte des glaciers et la formation ou l'extension de lacs dont la

crue menace les populations des vallées. Dans l'Himalaya, les experts des Nations unies estiment que des dizaines de **MILLIERS DE VIES SONT MENACÉES** par une cinquantaine de lacs d'altitude.

## La fonte des glaciers menace de nombreuses zones habitées

Un programme de recherche européen vise à mieux comprendre, pour tenter de les prévenir, les phénomènes de vidange accidentelle de lacs glaciaires, de rupture de poches d'eau ou de chute de séracs

### GLACIER DE ROCHEMELON (Savoie)

de notre envoyé spécial

Soulevant un fin nuage de poudre blanche, le Lama semble planer quelques secondes en apesanteur, puis l'hélicoptère plonge vers la vallée, abandonnant ses passagers au silence immaculé. En quatre rotations, il vient d'acheminer, depuis le village de Bessans, dans le massif de la Vanoise, une douzaine de chercheurs français et italiens qu'il a déposés au sommet du glacier de Rochemelon (3 229 m). Une course que les habitués effectuent d'ordinaire à pied, en quatre heures d'une marche soutenue. Mais ce matin-là, le groupe est lesté de plusieurs centaines de kilos de matériel, impossibles à transporter à dos d'homme.

Devant eux, la cime noire du Rochemelon (3 538 m), qui mar-

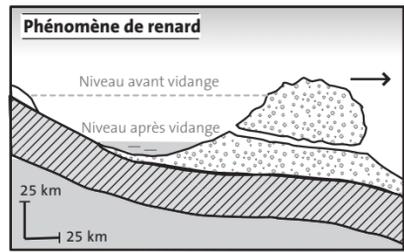
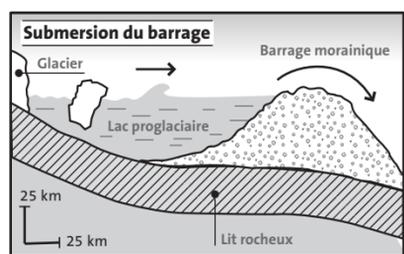
L'urbanisation accélérée de la montagne a rendu certaines zones particulièrement vulnérables

que la frontière avec l'Italie. Et, à leurs pieds, une curieuse vasque oblongue aux reflets turquoise : un lac supraglaciaire, niché dans une dépression creusée au fil des ans par le vent. Un lac photographié pour la première fois en 1985, alors qu'il ne formait qu'une petite lunule, et dont la superficie a depuis décuplé, s'étend aujourd'hui sur 600 mètres de long et approche 40 mètres dans sa plus grande largeur, avec une profondeur de 19 mètres en son milieu. C'est cette étrange formation lacustre, dont il n'existe pas d'autre exemple connu en France, que sont venus étudier les scientifiques.

Très vite, le travail s'organise. Malgré l'heure matinale, la chaleur caniculaire qui règne en ce milieu de mois de juin a déjà commencé à transformer la neige, et les chercheurs doivent chausser des raquettes pour évoluer sur le glacier. Chacun a prévu sa « manip », avec un dispositif expérimental qui, comme il en va sou-

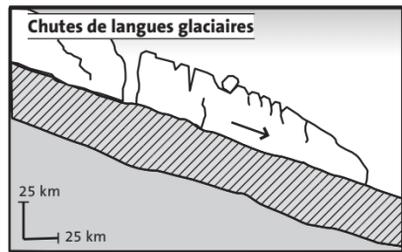
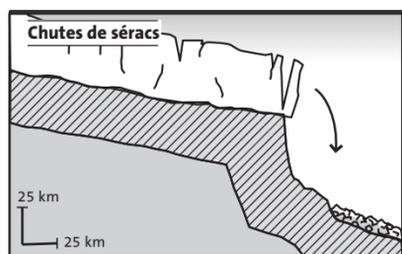
### TROIS SCÉNARIOS POUR UNE CATASTROPHE

#### LES VIDANGES DE LACS



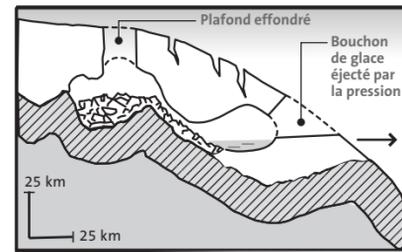
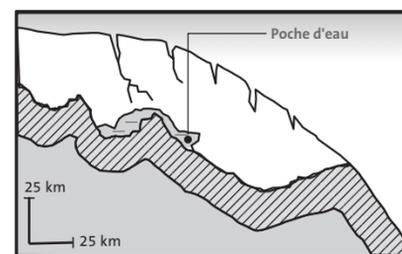
Gonflé par les eaux de fonte, un lac glaciaire peut s'épancher brutalement soit par submersion, soit par sape (phénomène de renard) de la digue de moraines qui le retient. Source : Cemagref / Infographie : Le Monde

#### LES CHUTES DE GLACE



Les mouvements d'un glacier peuvent entraîner des chutes de séracs (blocs de glace) ou même des ruptures de langues glaciaires et des chutes de glaciers suspendus, entraînant des millions de mètres cubes de glace.

#### LES RUPTURES DE POCHE D'EAU



Il arrive que des cavités se forment à l'intérieur d'un glacier, se remplissent d'eau et s'agrandissent, avant de crever soudainement. Ce phénomène, qui échappe à l'observation, est le plus mal connu.

### UN SITE D'ÉTUDE FRANCO-ITALIEN



vent sur le terrain, associe technologie et bricolage. Christian Vincent, du Laboratoire de glaciologie et de géophysique de l'environnement (LGGE) du CNRS de Grenoble, fiche dans la neige, près de la crête glaciaire bordant le lac, une sonde à vapeur utilisant le principe de la Cocotte-Minute : une grosse bouilloire génère de la vapeur d'eau conduite par un tuyau flexible jusqu'à une lance métallique qui, ainsi chauffée, fait fondre la glace où elle s'enfoncée sous l'effet de son propre poids. « Au moins 17 mètres », annonce bientôt le chercheur. Impossible d'aller plus loin avec ce procédé rustique car, à cette profondeur,

la pénétration de la sonde est stoppée par la pression de l'eau de fonte qui vient remplir le trou creusé par la lance.

Pour connaître la profondeur du lit du glacier, il faut avoir recours au radar, qui permet de calculer, à partir de la durée du trajet aller et retour d'ondes électromagnétiques se réfléchissant sur le socle rocheux, l'épaisseur de la couverture de glace. Trois systèmes sont testés. Une équipe italienne du Conseil national de la recherche (CNR), l'équivalent du CNRS français et de la société hydroélectrique transalpine balaye le pourtour du lac à l'aide d'une antenne radar basse fréquence à émission continue, dont l'écho peut traverser une couche de 240 mètres de glace. Côté français (Cemagref, CNRS et service de restauration des terrains en montagne de l'ONF), un groupe expérimente une méthode d'étalonnage point par point, tandis qu'un autre déploie au sol les antennes d'un radar haute fréquence.

« Les données radar sont difficiles à interpréter, explique Luca Mercalli, de la Société météorologique italienne. Il subsiste souvent des doutes sur la répartition roche-glace, et l'utilisation de plusieurs instruments nous permettra de croiser les résultats. » Pendant ce temps,

les derniers chercheurs, munis de récepteurs GPS et de télémètres laser, se sont disposés sur les deux rives du lac pour en déterminer les coordonnées et les dimensions précises.

Toutes ces mesures seront mises en commun et alimenteront une base de données en ligne en cours de constitution, indique François Valla, spécialiste des glaciers au Cemagref de Grenoble et coordinateur du projet européen Glaciorisk. Ce programme, associant six pays (France, Suisse, Italie, Autriche, Norvège et Islande) et doté de 1,3 million d'euros sur trois ans, vise à mieux connaître les risques naturels d'origine glaciaire. Des risques qui sont princi-

palement de trois types : les vidanges brutales de lacs glaciaires, les ruptures de poches d'eau formées à l'intérieur des glaciers, enfin, les chutes de séracs ou de langues glaciaires.

Ces phénomènes, bien connus des montagnards, ont toujours existé, rappelle François Valla. Dans les seules Alpes françaises, plus d'une centaine d'accidents ont été recensés au cours du siècle écoulé. L'un des plus dramatiques eut lieu en 1892 dans la vallée de Saint-Gervais, où deux cents personnes périrent noyées à la suite de la rupture, sous le glacier de Tête-Rousse, d'une gigantesque poche d'eau de 200 000 mètres cubes. Plus récemment, en 1965,

### Prévention et alerte

Au-delà d'une meilleure compréhension des mécanismes des accidents glaciaires, le programme Glaciorisk vise à proposer des mesures de prévention et de protection. L'une des parades à l'épanchement brutal d'un lac glaciaire consiste à aménager un chenal régulateur, évitant une accumulation d'eau excessive. Un tel exutoire a été installé au lac d'Arsine, dans le massif des Ecrins (Hautes-Alpes). C'est aussi la solution retenue par les Italiens, qui ont creusé, au niveau de plusieurs lacs d'altitude, des canaux permettant d'évacuer le trop-plein d'eau. Au Pérou, les experts ont préféré aménager, en bordure de tels lacs, un seuil stabilisateur en béton, plus résistant que les digues morainiques naturelles. Une protection contre les chutes de séracs ou de langues glaciaires est plus difficile à mettre en œuvre. Elle suppose une surveillance constante des formations glaciaires, par des systèmes de télémétrie, afin de déceler des mouvements suspects. Les procédures d'alerte des populations et, le cas échéant, d'évacuation ou de fermeture d'une vallée pourraient être ainsi améliorées.

Pierre Le Hir

## L'effet de serre augmenterait le risque d'épidémies

UNE ÉTUDE du National Center for Ecological Analysis and Synthesis de Santa Barbara (Californie) parue dans la revue *Science* du 21 juin vient de confirmer que le réchauffement climatique favoriserait les risques d'épidémies. Même l'homme pourrait être touché. Des observations menées sur une période deux ans montrent que des agents pathogènes (virus, bactéries) et des vecteurs de maladies se sont développés dans des zones jusqu'alors épargnées. Hivers plus doux, étés plus chauds et précipitations capricieuses sont les principales causes de ces nouvelles invasions.

De nombreuses espèces sont désormais victimes de parasites inattendus. C'est, par exemple, le cas des akepas de Hawaï, des oiseaux qui vivent dans les hauteurs de l'île et qui sont maintenant touchés par la malaria que leur communiquent des moustiques nouveaux venus à ces altitudes aux températures aujourd'hui plus clémentes. De même, les pluies abondantes, dues essentiellement au courant marin El Niño, ont multiplié le nombre des « refuges » des vecteurs de maladies. En

Afrique de l'Est, où des moustiques ont, en 1998, trouvé des conditions favorables à leur mode de vie et ont ainsi favorisé l'extension de la fièvre de la vallée du Rift dont ils étaient porteurs.

Peu de régions sont épargnées. De la barrière de corail, au large de l'Australie, touchée par des phénomènes de décoloration aux huitres du nord-est des États-Unis infectées par un parasite inattendu sous ces latitudes. Si les agents pathogènes, majoritairement présents dans les régions tropicales, peuvent, avertissent les auteurs de l'étude, atteindre les zones tempérées, les épidémies risquent de s'y développer très rapidement.

Or, ces régions possèdent une faible biodiversité mais un grand nombre d'individus pour une espèce donnée. Le risque est donc important. Et les chercheurs de rappeler que, s'ils ne veulent pas être « alarmistes », ils n'en sont pas moins « alarmés » et redoutent que notre planète ne soit pas seulement « un monde plus chaud », mais un « monde plus malade ».

O. Vi.

## Dans l'Himalaya, des lacs sous haute surveillance

Des dizaines de milliers de vies humaines sont menacées par des débâcles glaciaires

« UNE CINQUANTAINE de lacs des hauteurs de l'Himalaya risquent de déborder, inondant de millions de litres d'eau de crue les vallées en aval et mettant en danger des dizaines de milliers de vies humaines » : tel est le cri d'alarme lancé par des scientifiques travaillant pour le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et pour le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (Icimod).

Leurs craintes se fondent sur une campagne de relevés topographiques, de photographies aériennes et d'images satellitaires portant sur 3 252 glaciers et 2 323 lacs du Népal, ainsi que 677 glaciers et 2 674 lacs du Bhoutan. Ces observations, menées depuis 1999, font apparaître que « 20 lacs de glacier au Népal et 24 au Bhoutan pourraient devenir dangereux ». Le coupable est tout désigné : le réchauffement climatique, qui provoque une fonte accélérée des glaciers et des champs de neige alimentant les lacs d'altitude, dont les digues menacent de se rompre.

Les données météorologiques fournies par 49 stations de surveillance népalaises indiquent que

la température de l'air s'est accrue de 1° Celsius en moyenne depuis le milieu des années 1970, les plus fortes hausses étant enregistrées aux plus hautes altitudes. Il en résulte un rapide recul des langues glaciaires : ainsi, au Népal, le glacier de Tradkarding, qui alimente le lac de Tsho Rolpa au-dessus des vallées de Rolwaling et de Tama Koshil, régresse-t-il de plus de 20 mètres par an. Au Bhoutan, les relevés montrent même que les glaciers se rétrécissent de 30 à 40 mètres par an. Simultanément, les lacs glaciaires se gorgent d'eau : la superficie du Tsho Rolpa a ainsi été multipliée par six depuis la fin des années 1950.

### PARER AU PLUS PRESSÉ

« A moins que des mesures soient prises d'urgence, les lacs pourraient déborder dans cinq à dix ans, ce qui risquerait d'être catastrophique pour les personnes se trouvant à des centaines de kilomètres en aval », s'alarme Surendra Shrestha, l'un des coordonnateurs du PNUE pour l'Asie. Outre les populations et le bétail exposés aux débâcles glaciaires, des millions de dollars de biens, installations touristiques,

pistes de trekking, routes, ponts ou usines hydroélectriques, dont dépend l'économie des pays himalayens, sont également menacés.

Quelques chantiers ont été ouverts pour parer au plus pressé. Ainsi des travaux de génie sont-ils en cours pour faire baisser le niveau du Tsho Rolpa d'une trentaine de mètres, tandis qu'un réseau de capteurs et de sirènes a été aménagé entre le lac et les villages menacés par les eaux de crue. Mais, selon les experts, des interventions similaires devraient être réalisées sans plus attendre sur une vingtaine d'autres lacs « pour prévenir toute catastrophe ». Or, le Népal pas plus que le Bhoutan

n'ont les moyens d'engager de telles dépenses. « Nous aurions besoin de beaucoup plus d'assistance », souligne Surendra Shrestha. C'est un problème qui va être coûteux à résoudre parce que les lacs des glaciers se trouvent dans des zones reculées très difficiles à atteindre. »

Cette mise en garde intervient à quelques mois du Sommet mondial de la montagne, qui doit avoir lieu du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre au Kirghizstan et au cours duquel doivent être décidées des mesures concrètes pour le développement et la gestion durables des zones de montagne.

P. L. H.

**wineandco™**

**Primeurs 2001**

Château Branaire 2001 : 19,30 € HT\*  
4ème Grand Cru Classé, Saint-Julien AOC

**Image fidèle !**

**0 800 1000 20**  
**www.wineandco.com**

\* Prix hors taxes à la bouteille pour une livraison en France, hors frais de transport. Frais de port fixes de 15 € par adresse de livraison.

# L'équipe de France prépare ses rendez-vous de l'été

**Athlétisme** • A Annecy, lors des Coupes d'Europe, des jeunes enthousiastes et une vieille garde toujours performante ont offert quelques belles promesses en prélude à la prochaine échéance européenne

**ANNECY**  
*de notre envoyé spécial*

Les athlètes français sont entrés du bon pied dans la saison estivale. C'est le premier enseignement que l'on peut tirer de l'édition 2002 de la Coupe d'Europe des nations que la France accueillait les samedi 22 et dimanche 23 juin à Annecy. Certes, en terminant à la 3<sup>e</sup> place chez les garçons (derrière la Grande-Bretagne et l'Allemagne) comme chez les filles (qui se sont inclinées face à la Russie et aux Allemandes), les Tricolores ont fait un peu moins bien que l'objectif fixé par le directeur technique national, Robert Poirier.

Le patron de l'athlétisme français avait demandé à ses troupes de s'accrocher à la deuxième place, afin de se qualifier pour la Coupe du monde, en septembre à Madrid. Certes

les hommes pourront ruminer longtemps cet accessit, eux qui ont fait la course en tête tout le week-end avant d'être dépassés sur le fil. Une victoire à domicile, dans une compétition que la France n'a jamais remportée, aurait été du plus bel effet.

Mais au-delà du résultat collectif, quelques performances de choix ont dessiné un large sourire sur les visages des techniciens français. L'an passé, à Edmonton, lors des derniers championnats du monde, l'athlétisme tricolore avait retrouvé une âme et glané deux médailles. Indispensable, un an après les déboires des Jeux olympiques de Sydney. A Annecy, dépassant le simple cadre d'un esprit d'équipe retrouvé, on a assisté à l'arrivée à maturité d'une nouvelle génération.



Avec trois victoires (100 m, 200 m et 4 x 100 m), Muriel Hurtis a bien été la reine de la Coupe d'Europe des nations. Sa performance sur 100 m (10 s 96) en fait la deuxième sprinteuse la plus rapide de l'histoire de l'athlétisme français, derrière Christine Arron et à égalité avec Marie-José Pérec. Mais cela n'a pas été suffisant pour permettre à la France de décrocher une des deux premières places, synonymes de qualification pour la Coupe du monde, qui aura lieu en septembre à Madrid.

## Une reine pour le sprint tricolore

Décidément, Muriel Hurtis n'a plus rien de l'éternel espoir qu'elle s'est longtemps contentée d'incarner. La nouvelle reine du sprint français a justifié son statut samedi 22 et dimanche 23 juin en Savoie. Elle se disait fatiguée, hésitait à doubler 100 et 200 m, comme si elle refusait encore de se glisser dans le costume de leader de l'athlétisme français.

« Nous avons eu tort de nous poser ces questions », admet aujourd'hui son entraîneur, Guy Ontanon. Pour cause : en 10 s 96 sur 100 m, Hurtis est devenue la deuxième femme la plus rapide de l'histoire de France, derrière Christine Arron (10 s 73), à égalité avec Marie-José Pérec. Elle a aussi pris le temps de l'emporter également sur 200 m et sur 4 x 100 m. « Elle peut désormais tirer tout le monde vers le haut », tranchait Robert Poirier devant une Hurtis épuisée, « surprise d'aller aussi vite », mais heureuse.

## ÉCLOSION D'UNE GÉNÉRATION

Une génération qui, habituée aux podiums chez les juniors, faisait depuis deux ans des premiers pas timides et discrets dans la cour des grands. Le meilleur exemple ? Sans aucun doute Grégory Gabella, le sauteur en hauteur. Deux saisons déjà qu'il traînait ses ennuis physiques et son désarroi sur tous les sautoirs de France, sans jamais vraiment en décoller. Samedi, le jour de ses 22 ans, un âge où l'on commence à ne plus être tout à fait un espoir, il a enfin donné un coup de pied dans la porte du haut niveau pour y entrer et y prendre sa place. Avec 2,30 m, il ne s'est pas contenté de s'adjuger la victoire devant le Russe Yaroslav Rybakov, vice-champion du monde. Il a effacé une barre à laquelle se jouent, régulièrement, les podiums européens ou mondiaux.

« Vous croyez ? Je n'y avais pas réfléchi, soufflait-il après son épreuve. D'ailleurs, je ne réalisais pas encore bien ce que j'ai fait. » Une candeur qu'on ne peut détacher de l'insou-

ciance décomplexée qu'affichent les jeunes pousses bleues. Triple sauteur de son état, Julien Kapek est revenu des Etats-Unis, où il étudie, deux jours avant le concours, tout surpris d'être invité à sauter avec son idole, le record du monde britannique Jonathan Edwards. Décalage horaire, paralysie de l'enjeu ? Le début du concours n'est guère concluant.

« Je dormais, j'étais vraiment fatigué, souriait-il après ses quatre sauts. Mais je me suis dit que je

n'étais pas venu de si loin pour rien. Je suis allé me mettre des claques dans le vestiaire. » Résultat : un record personnel sur le dernier essai, juste au-delà de la barrière des 17 m (17,04 m). A 24 ans, le voilà qui tutoie désormais les meilleurs mondiaux, Edwards (premier avec 17,19 m) ou l'Allemand Friedek.

Et puisque le week-end souriait aux sauteurs, la jeune perchiste Vanessa Boslak a voulu faire mentir son adversaire d'un jour, la poupée russe Svetlana Feofanova. La

recordwoman d'Europe avait indiqué la veille qu'elle prouverait, « dans un pays dédié à la perche masculine, que les femmes ont droit de cité dans cette discipline ». La réponse de la Nordiste, 20 ans tout juste, prit l'accent d'un nouveau record de France, 4,45 m, une hauteur certes éloignée des cimes où culmine Feofanova, mais qui pourrait lui permettre de monter sur le podium à Munich.

## LES ANCIENS À LA HAUTEUR

Le lendemain, sur le même sautoir, Jean Galfione, lui, était triste. Son concours de la perche, qui ne l'avait vu franchir aucune des barres proposées, renvoyait le champion olympique d'Atlanta en 1996 à ses doutes. Il était tentant d'en faire le symbole du passage de témoin entre deux générations. Mais un peu facile. Car la vieille garde bleue a su, elle aussi, se montrer à la hauteur de l'événement.

Patricia Girard, à 34 ans, a réalisé en 12 s 64 la quatrième performance mondiale de l'année sur 100 m haies, à un niveau auquel on ne l'avait plus vue depuis... 1996 ! Quant à Stéphane Diagana, le Sisyphe des haies basses, qui, saison après saison, revient à son meilleur niveau pour voir son travail ruiné par la blessure, il a une nouvelle fois fait montre de sa longévité en bouclant son 400 m haies en 48 s 45. Si les dieux le préservent, il jouera lui aussi un podium en Allemagne.

Au final, les vieux grognards ont encore quelques beaux jours devant eux pour couvrir de jeunes talents qui écloront enfin. « Nous aurons besoin de cet état d'esprit et de cette ambiance à Munich », clament en chœur le DTN et Diagana, le capitaine. Toute l'équipe de France, aujourd'hui, en semble persuadée.

Cyril Pocréaux

## Sans montre, Karine Herry court le 100 km sur route

**KARINE HERRY** est une athlète d'une espèce rare. Jamais elle ne court avec une montre-chrono. Sans doute parce que sa spécialité, le 100 km sur route, n'inspire qu'un désir : évacuer la notion de distance. Vendredi 21 juin, à Torhout (Belgique), ce petit bout de femme (1,61 m pour 49 kg) de 34 ans s'est classé 7<sup>e</sup> et première Française (7 heures 59 min 28 s) des championnats du monde, conduisant l'équipe nationale féminine à la deuxième place. Venue du trail et de la course en montagne, elle s'est mise aux « 100 bornes », émuouillée par l'organisation des championnats du monde en France en 1999, « pour prouver qu'un diesel peut être rapide une fois lancé ». Sa troisième sortie sur la distance en 2000 l'a consacrée vice-championne d'Europe individuelle.

« J'ai abordé cette discipline en confiance, car les parcours sont relativement plats par rapport au dénivelé des trails de 10 à 12 heures dont j'avais l'habitude », dit-elle. La montre ne sert donc qu'à se stresser « car on ne peut faire 100 km à la même allure ». Le « 100 bornard » s'impose un tempo, même relativement lent et s'efforce de ne marcher sous aucun prétexte. Pour tenir la distance même

en cas de douleur, chacun a sa recette. Karine Herry se range dans la catégorie des « auditijs ». « Le mental joue bien à 70 %, estime-t-elle. En course, je suis presque dans un état second. Je suis incapable de me remémorer le parcours, je n'en garde que des flashes. Par contre, je me chante des chansons, je me repasse des messages de mon mari comme « Tant que tu manges tu cours et tant que tu cours tu gagnes. »

## ALIMENTATION « MÉTRONOMIQUE »

Sur le plan de l'alimentation pendant l'épreuve, elle se dit « métronomique ». « A l'entraînement comme en compétition, je bois toutes les 6-7 minutes et je mange toutes les 20 minutes, c'est devenu automatique. » Sa grosse journée d'entraînement, c'est le jeudi. Elle ferme son cabinet de médecin de campagne situé dans un minuscule village de la Haute-Loire, en Auvergne. Elle dépose ses jumeaux, Moran et Sterenn, âgés de 16 mois, chez la nourrice, avale un marathon (42,195 km) en 3 heures environ, avant de repartir pour 100 km de vélo suivie de son mari, Bruno, qui dirige une table et chambres d'hôtes.

Le reste du temps, elle s'entraîne peu. Ses

deux enfants l'accaparent, le 100 km est une discipline dont aucun athlète ne vit, et elle peine à fidéliser une clientèle qui digère mal ses absences. « Je suis partie une douzaine de jours faire la traversée de l'Islande en ski de fond pour ma préparation, je n'avais plus de patients en rentrant », dit-elle, persuadée qu'il en serait autrement si le 100 km était une discipline reconnue. « Je n'ai pas le loisir d'effectuer un entraînement de titan ; au niveau du kilométrage parcouru chaque semaine, je suis bien en deçà des autres, j'essaie de compenser par du qualitatif. Je cible mes objectifs, je me prépare bien, donc j'ai peu d'échecs. » Elle compte défendre son titre de championne de France de la spécialité à Millau le 28 septembre.

Sa formation de médecin, associée à sa réussite, la rend suspecte aux yeux de certaines de ses adversaires, mais, pour elle, le dopage sur 100 km est impensable. « C'est une discipline trop particulière, assure-t-elle. On n'est jamais sûr qu'on pourra terminer physiologiquement, et on n'éprouve jamais l'euphorie des marathoniens. De plus, il n'y a pas de sponsor, pas d'argent en jeu, juste un bouquet et le plaisir d'être allé au bout. »

Patricia Jolly

## DÉPÊCHES

■ **CYCLISME** : Roger Legeay, directeur sportif de l'équipe Crédit agricole, a précisé à l'AFP que le médecin bordelais Hervé Stoïcheff, mis en examen dans une affaire de trafic de produits dopants instruite à Perpignan (Le Monde daté 23-24 juin), ne serait pas présent sur le Tour de France. « Il ne s'agit absolument pas d'une sanction mais, conformément à la charte déontologique, nous respectons l'engagement de ne pas présenter une personne qui a été mise en examen », a-t-il déclaré.

■ **RUGBY** : le troisième ligne centre australien Toutai Kefu a déclaré forfait pour le second test contre la France qui aura lieu samedi 29 juin à Sydney. Kefu a été victime d'une fracture à la main droite lors du premier match de la tournée française remporté par les Wallabies (29-17), samedi 22 juin.

■ **MOTOCYCLISME** : Pékin pourrait accueillir un Grand Prix en 2004 sur un circuit construit à proximité de la capitale, d'une capacité de 200 000 places.

**GASTRONOMIE**

Publicités

**PARIS 1<sup>er</sup>**

**LE LOUCHÈBEM**

RESTAURATEUR - BOUCHER  
31, rue Berger 75001 - 01 42 33 12 99  
Tous les jours sauf le dimanche  
www.le-louchèbem.fr

**PARIS 5<sup>e</sup>**

« Un des restos indiens les plus connus » (TELERAMA)

**MAHARAJAH**

72, bd Saint-Germain 5e  
21 € - 29 € - Climat.  
01.43.54.26.07 / T.L.J.

**PARIS 5<sup>e</sup>**

**SUSAN'S PLACE**

Tex Mex  
(1<sup>er</sup> prix Européen du meilleur Chili Con Carne)  
Spécialité d'or pour le Texas Nachos  
Plats végétariens mexicains  
51, rue des Ecoles (côté St-Michel)  
01.43.54.23.22 - Sce jsq 23h15  
\*\*\*\*\*

**PARIS 6<sup>e</sup>**

**LE POLIDOR** depuis 1845

Authentique bistro parisien de rencontre artistique et littéraire  
Menu midi 9 €, midi et soir 18 €  
Carte 18/20 € - 41, rue Monsieur Le Prince  
01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

**PARIS 6<sup>e</sup>**

**Vagenende**

Maison classée, fondée en 1904

Cuisine traditionnelle et du marché

Service continu TLJ de midi à 1h du matin  
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

**PARIS 14<sup>e</sup>**

**LE MAURITIUS**

3, rue Ernest Cresson. Res. : 01.45.39.00.91

Spécialités des îles de la Réunion - Maurice - Seychelles

**LE GRAND BAIE**

201, rue Raymond Losserand. 01.40.44.53.26

---

**Restaurant de Haute Mer**

le bar à huîtres

MONT-PARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Vavin • 01 43 20 71 01  
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques ☎ St Michel • 01 44 07 27 37  
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92  
http://www.lebarahuîtres.com

Malin le menu "Homard" 38 €  
Toujours les Huîtres élevées à l'Île d'Oléron

**Du 17 juin au 31 août**

**Le Plateau Rouge 43 €**

1/2 Homard frais du Canada  
Langoustines roses, 1/2 Tourteau  
Grosses crevettes roses et petites grises  
Araignée de mer

Charlot 12 place de Clichy - 01 53 20 48 00  
Chez Jenny 39 bd du Temple - 01 44 54 39 00  
La Taverne 24 bd des Italiens - 01 55 33 10 00  
Le Petit Zinc 11 rue St Benoît - 01 42 86 61 00  
Brasserie Lorraine 2 place des Ternes - 01 56 21 22 00  
Le Procope 13 rue de l'Antienne-Comédie - 01 40 46 79 00

**et Ouverts Jour & Nuit**

L'Alsace 39, Champs-Élysées 8e - 01 53 93 97 00  
Le Grand Café 4, bd des Capucines 9e - 01 43 12 19 00  
Au Pied de Cochon 6, rue Coquillière 1er - 01 40 13 77 00

## Jumelage franco-américain

Un menu gag « Spirit of America » pour fêter le 30<sup>e</sup> anniversaire des Relais gourmands

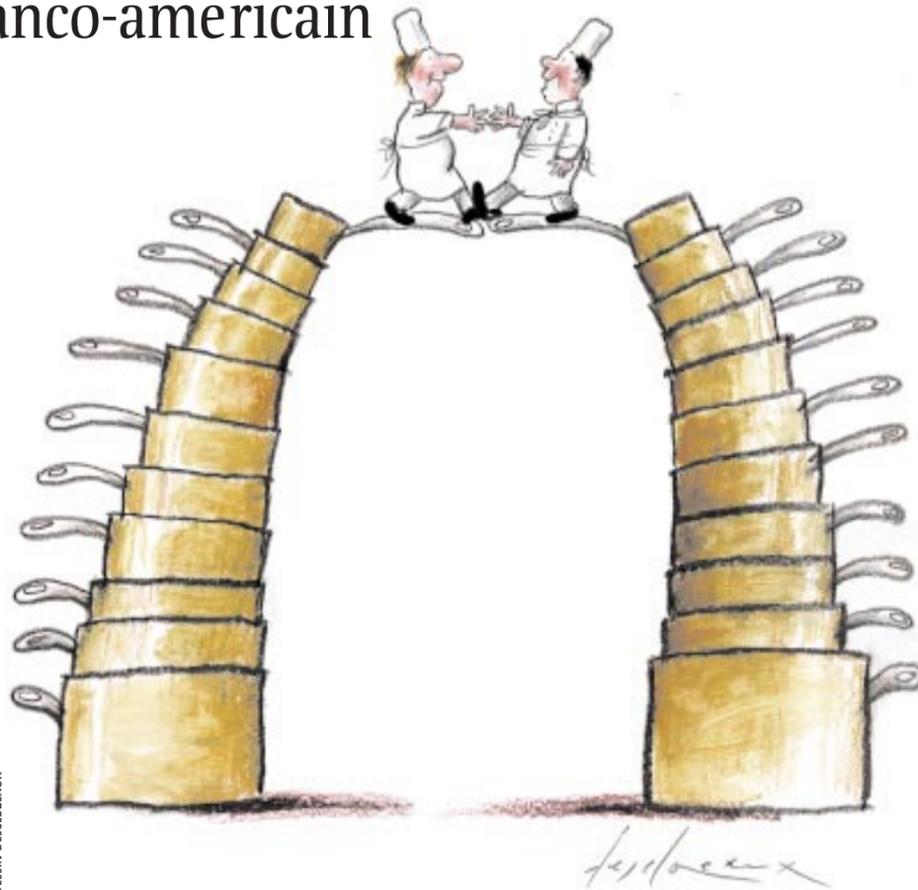
LA CRÉATION des Relais gourmands, en 1972, serait passée à peu près inaperçue si elle n'avait attiré une de ces querelles dont est friand le petit monde des chefs. Mais la présidence débonnaire de Pierre Troisgros devait permettre l'épanouissement de cette association, bientôt fondue avec la chaîne des Relais & Châteaux, créée trois ans plus tard.

Les cuisiniers, c'est un trait de leur formation, sont toujours assez prompts à s'enrôler. En l'occurrence, il s'agissait de développer la gastronomie à une époque où elle était en pleine mutation. Certains n'avaient d'autre projet à travers les Relais gourmands que la répétition des nouveautés des chefs les plus en vue de l'époque, les Bocuse, Guérard et autres Troisgros. L'idée était jusque-là admise, dans l'hôtellerie surtout, que l'art du cuisinier nécessite sans doute quelques dons, mais surtout un imperturbable génie de la répétition, comme l'art de la dentellière.

La vingtaine d'établissements rassemblés à l'origine sous la houlette de Pierre Troisgros se sont multipliés. Ils sont désormais plus de cent cinquante dans vingt pays différents, tandis que les Relais & Châteaux, près de cinq cents cette année, sont devenus, grâce à l'action de Régis Bulot, une marque associée aujourd'hui à la prestigieuse organisation anglo-saxonne The Leading Hotels of the World. C'est dans ce contexte euphorique que les Relais gourmands célébraient leur trentième anniversaire, jeudi 20 juin, au Pavillon Gabriel, sous la présidence de Santi Santamaria, un Espagnol installé près de Barcelone, car, entre-temps, l'organisation s'est internationalisée.

Pour la circonstance, c'est à Patrick O'Connell (The Inn at Little Washington) que la délégation nord-américaine des Relais gourmands avait décidé de confier l'ordonnancement des agapes : un menu-gag baptisé « Spirit of America ». Un menu de fête pour un dimanche en famille dans le New Jersey, dira en substance Pierre Troisgros, chargé de commenter le repas : inévitable « fraîcheur » de homard du Maine au citron à la crème et au caviar, timbale robotique de macaronis au fromage et au jambon de Virginie, côtelettes d'agneau au maïs, salade de choux douceâtre, accompagnement de tomates et gombos, d'œufs de caille et d'une indescriptible madeleine à la farine de maïs lourdement parfumée à l'ail et au romarin. Camembert new-yorkais (il fallait oser !) sous les deux espèces, cru et en friture, puis farandole de desserts, tous archisucrés.

L'exercice, il faut le reconnaître, était difficile pour ce cuisinier nord-américain. Devait-il donner la



leçon, façon mondialisation, aux grands anciens, tous présents, de Paul Bocuse à Alain Ducasse, ou bien rendre compte, en demi-teinte, des saveurs qu'affectionnent les *middle class* outre-Atlantique ? Admettons-le, on se permet toujours, à Paris, de juger sévèrement les manières de table et les usages des peuples qui ont la bonté outrecuidante de bien vouloir nous faire partager avec respect leurs préparations culinaires !

### UNE IMAGE TRIOMPHALE

En fait, s'il existe bien une filiation ténue entre la haute cuisine de l'Hexagone et celle d'inspiration française en Amérique du Nord, la démonstration devait en être donnée le lendemain, à l'occasion du jumelage des douze chefs américains avec autant de leurs homologues français, pour deux services réservés à quelques privilégiés : Eric Ripert (Le Bernardin) chez Guy Savoy, Jonathan Cartwright (The White Barn Inn) chez Michel Rostang.

Mais le temps n'est plus où Escoffier, à la veille du premier confit mondial, faisait réaliser par ses anciens collaborateurs, placés dans tous les grands palaces de la planète, le même menu, servi le même jour dans cent quarante-sept villes différentes, pour dix mille convives. Ce sont ces fameux dîners d'Épique, première manifestation d'une mondialisation de la cuisine française avant l'heure, qui ont installé son image triomphale. Aux États-Unis, le souvenir d'Escoffier, pas plus que le parrainage des Relais gourmands, n'aurait suffi, sans le travail acharné de quelques figures emblématiques, à main-

tenir vivante une tradition gourmande qui remonte à Thomas Jefferson, grand amateur de vins de Bordeaux et troisième président des États-Unis (1800-1808).

Pour la génération actuelle s'impose encore le souvenir du Bourguignon Pierre Franey, arrivé à New York en 1939, et qui devait, jusqu'à sa mort, en 1996, défendre la gastronomie française. Son amitié avec Craig Claiborne donna naissance, en 1959, à un tandem original entre le très respecté chroniqueur gastronomique du *New York Times* et le cuisinier devenu vulgarisateur de la gastronomie française, tous deux cosignataires de la rubrique « Gourmet en soixante minutes ».

Autre figure marquante des années 1980 et 1990, celle de Jean-Louis Palladin, natif de Condom, disparu en novembre 2001, qui incitait toujours ses nombreux élèves à chercher sur place les meilleurs produits. Jean-Paul Aron, dans un texte prémonitoire, estimait que le salut de la cuisine française réside dans la maîtrise de l'héritage culturel – savoir cuire à vue, savoir lier – afin de préserver l'unité de goûts, de textures et d'arômes, ainsi que les gestes dont la mise en mémoire conditionne le savoir-faire et l'existence d'un art.

Alors parions que, malgré les facettes de Patrick O'Connell, la cuisine d'inspiration française aux États-Unis a encore de l'avenir, surtout si elle est réalisée par des chefs américains. A eux de contenir l'influence socioculturelle sur les goûts alimentaires, dont semble s'émouvoir enfin la Maison Blanche, au point de déclencher une campagne contre l'obésité. Ils

devront aussi en finir avec l'ethnocentrisme culinaire du « *coq gaulois hérissé sur ses ergots* », mais qu'ils sauront toujours faire mijoter dans la casserole avec un bon chambertin.

Jean-Claude Ribaut

Consultez : [www.relaisgourmands.com](http://www.relaisgourmands.com), le nouveau site des Relais gourmands, associé à Saveurs du monde, le plus important site gastronomique francophone, créé par Michèle Serre au Québec ([www.saveurs.sympatico.ca](http://www.saveurs.sympatico.ca)) : informations, recettes illustrées et trucs de chef.

## TOQUES EN POINTE

### Bistrots

#### 6 NEW YORK

Le Grand Chinois vient d'être transformé en une élégante salle à manger aux tons chaleureux de gris et de jaune. Baies largement ouvertes sur une miniforêt de bambous qui atténue la circulation de la jungle parisienne. Cette table est commanditée par Jean-Pierre Vigato, le grand chef d'Apicius (porte Champerret), qui a confié la direction de la cuisine à Jérôme Gangneux. La carte joue de la modernité et du contraste. Une réussite. C'est l'œuf poché, gelée de tomate et minestrone de légumes, une entrée rafraîchissante et savoureuse, le carpaccio de tête de veau et sa ravigote vivement relevée, ou bien encore la pizzaleta de langoustines et d'épinards au beurre citronné, joyeux détournement culinaire d'une pâte feuilletée et d'un beurre émulsionné, qui soulignent sans l'atténuer la fraîcheur du crustacé. Parmi les desserts, le riz et confiture de lait, praline rose et pain perdu brioché, est à se damner, si l'on range la gourmandise au nombre des péchés. Cave courte, mais fort astucieuse, l'on s'en doute – comme le service, enjoué et méticuleux. A la carte, compter 55 €.

6, avenue de New-York, 75016 Paris ; tél. : 01-40-70-03-30.

Fermé samedi midi et dimanche.

#### SPOON BYBLOS

Après Paris, Londres, Tokyo et Maurice, Saint-Tropez est enfin doté du plus fameux des restaurants en forme de multiple, imaginé par Alain Ducasse. Deux cents couverts, partie en terrasse, en contrebas de l'hôtel, un peu daté aujourd'hui ; cuisine ouverte, grand bar circulaire en pâte de verre et inox poli, voici le nouveau cadre où la société tropézienne se donnera en spectacle à elle-même. Dans l'assiette, l'accent est mis sur la Méditerranée, la Provence, mais aussi l'Italie et l'Espagne, voire le Maroc, avec un délicieux tajine d'agneau aux abricots secs et boulgour. Trois cents références permettent de visiter les vignobles de l'Europe et du monde, classés en deux catégories, Or pâle pour les vins fruités, Ruby fin pour les plus complexes. Prix à la hauteur de la réputation du lieu. A la carte, compter 80 €.

Avenue du Maréchal-Foch, 83990 Saint-Tropez ; tél. : 04-94-56-68-20.

Ouvert le soir seulement, tous les jours, de 20 heures à 2 heures en été.

## Gastronomie chinoise

### CHEZ VONG

Il existe deux catégories de restaurants chinois : ceux dont les propriétaires sont des chefs confirmés, et les autres, tributaires de la qualité de leurs équipes. Vong Vai Kuan appartient à la première – non seulement cuisinier, il a été initié à l'art de la sculpture des légumes et de la mise en scène de la cuisine d'apparat. Depuis vingt ans, dans un décor évocateur d'une auberge campagnarde au temps de la concession française de Shanghai, il propose une cuisine classique, réalisée avec des produits labellisés ou d'AOC et des préparations « maison ». Ainsi les poulets proviennent-ils de Bresse, les canettes de Challans et le bœuf de Normandie. Préparations aigres-douces, salées, neutres, acidulées ou épicées : toute la gamme des cinq saveurs de la cuisine sont présentes à cette table choisie, dont les prix savent rester raisonnables pour des produits et des préparations d'une telle qualité. Menu dim-sum (au déj. en semaine), 23 €. A la carte, compter 30 €.

10, rue de la Grande-Truanderie, 75001 Paris ; tél. : 01-40-26-09-36.

Fermé le dimanche.

J.-C. Rt

## Recettes sur sable fin

ET SI VOUS EMBARQUEZ la télé sur la plage ? Ou plus exactement, puisque les vacances débutent sous peu, si vous en profitez pour choisir comme roman de l'été l'un de ces ouvrages culinaires publiés par les vedettes de la télévision ? A tout seigneur tout honneur, commençons par Joël Robuchon, empereur des fourneaux au quotidien sur France 3. En attendant d'aller goûter sa cuisine *in situ* dans le restaurant qu'il doit ouvrir bientôt (mais où en premier lieu : à Paris ou à Los Angeles ?), on pourra toujours patienter avec la compilation des recettes de son émission « Bon appétit, bien sûr ! ». Déjà deux tomes publiés, et le troisième prévu pour fin septembre. Au menu, 150 recettes et un seul impératif, du pas à pas. Petite salade aux fèves, poisson en papillote, terrine fraîcheur : à chaque fois Robuchon donne des explications à la minute près et dans le détail du geste. De l'ultrapédago. Pas séduisant au point de vue des photographies, mais efficace.

Dans la catégorie « ouvrages de charme », celui qui vient de publier Vincent Ferniot, le chroniqueur gastronomique de « Télé-matin », sur France 2, remporte la palme sans conteste. Sorti en mai, *Mon carnet de recettes* est déjà en réimpression. Succès oblige. Et cela s'explique sans doute par le fait que ce gourmand impénitent fait preuve d'un ton pas gourmé pour deux sous. Gaspacho rapide, pizzas sur toast, côtes de veau au café : tout semble facile, joyeux à faire comme à manger. Ce carnet de bord qui grappille les idées chez les copains, en famille ou chez les meilleurs cuisiniers (« Monsieur Paul B., de Lyon »), s'enrichit d'anecdotes et de dessins, signés eux aussi de l'auteur. Un petit régal.

Qui dit été dit qu'on aura le temps d'aller flâner sur les marchés. C'est d'ailleurs l'exercice imposé, pour ceux qui veulent tirer profit du dernier ouvrage signé

par Jean-Pierre Coffe, le truculent trublion du PAF. Le défi qu'il s'était lancé sur Canal+, celui de nourrir une famille de quatre personnes à déjeuner et à dîner pour seulement 15 € par jour, a donné naissance à un livre, avec la complicité du chef Christian Ignace.

### UN PARI PLUTÔT RÉUSSI

L'entreprise était ardue, et Jean-Pierre Coffe a d'ailleurs la parfaite honnêteté de reconnaître qu'il n'a pas toujours réussi. 18,66 € sur le marché de Beauvais, 18,09 € sur celui de Boulogne, et même un furieux 28,95 € à Nîmes (mais là, il n'avait pas su résister à un morceau de vieux cantal qui lui faisait les yeux doux...). On reste toutefois admiratif car, avec patience et obstination, Coffe réussit de nombreuses fois son pari, et sans pour cela sacrifier au savoureux, comme le prouvent soufflé au crabe, poulet en croûte de pain et autre salade de citrons aux olives.

Enfin, pour ceux qui cet été iront sur les plages du bout du monde, sans électricité ni gaz à proximité, rappelons que Julie Andrieu, *M<sup>re</sup> Gastronomie* sur la chaîne Teva, propose dans son livre *Tout cru* une centaine de recettes à réaliser sans four ni casseroles. Bref, dans leur plus simple appareil.

Guillaume Crouzet

« Bon appétit, bien sûr ! (tome 2), de Joël Robuchon, éditions Cie 12, 224 p., 30,34 €.

« Mon carnet de recettes, de Vincent Ferniot, Flammarion, 120 p., 15 €.

« A table en famille avec 15 € par jour, de Jean-Pierre Coffe, Plon, 246 p., 4,95 €.

« Tout cru, de Julie Andrieu, Albin Michel, 160 p., 14,94 €.



## Une journée belle et ensoleillée

### MERCREDI 26 JUIN

Lever du soleil à Paris : 5 h 50  
Coucher du soleil à Paris : 21 h 56  
Dans un champ de pression élevée, la masse d'air est sèche sur le pays. Seules les régions en bordure de Manche connaissent un ennuagement un peu plus important en liaison avec un front très atténué qui circule sur le sud des îles Britanniques.

**Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie.** Le ciel est par moments nuageux sur le nord de la Bretagne et le Cotentin ; ailleurs, le soleil brille. Le thermomètre indique dans l'après-midi 17 à 20 degrés le long des côtes et 21 à 25 degrés à l'intérieur des terres.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Le soleil se montre généreux. Les nuages sont un peu plus nombreux sur les côtes. Le mercure atteint 17 à 20 degrés en bordure de Manche, et 23 à 26 degrés de la Picardie au Centre.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** La journée est agréable avec du soleil. Les températures restent bien orientées avec 26 à 29 degrés au meilleur de la journée.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Le soleil s'impose pour la journée ; des cumulus se forment sur le relief des Pyrénées. Il fait assez chaud avec 27 à 30 degrés dans le courant de l'après-midi.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Le ciel est bien dégagé ; sur les Alpes des nuages apparaissent dans l'après-midi. Les températures maximales s'échelonnent de 26 à 30 degrés sur le Massif central et de 28 à 33 degrés en Rhône-Alpes.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes - Côte d'Azur, Corse.** Des bancs de nuages bas se forment localement sur la Côte d'Azur en fin de nuit, ils se dissipent en début de matinée au profit d'un franc soleil. Des cumulus se forment sur les Alpes du Sud dans l'après-midi. Il continue de faire chaud avec 27 à 31 degrés sur le Roussillon, 31 à 35 degrés sur le Languedoc et la Provence. En Corse, les températures culminent entre 28 et 32 degrés.

### 22 JUI. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

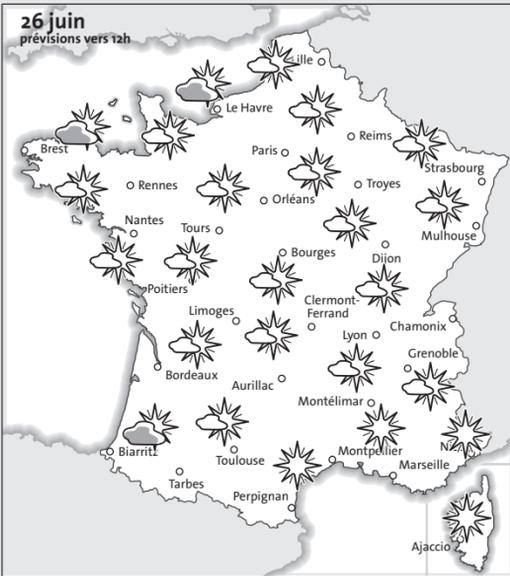
FRANCE MÉTROPOLE			
Ajaccio	17/29 S	Milan	23/34 S
Biarritz	14/23 N	Moscou	17/25 S
Bordeaux	14/29 N	Munich	17/29 N
Bourges	15/28 S	Naples	23/31 S
Brest	13/18 N	Oslo	9/17 N
Caen	14/19 N	Palma de M.	18/31 S
Cherbourg	13/19 N	Prague	16/25 N
Clermont-F.	16/29 S	Rome	20/31 S
Dijon	16/29 S	Séville	20/37 S
Grenoble	19/30 S	Sofia	16/29 S
Lille	13/22 N	St-Petersb.	14/19 N
Limoges	13/28 S	Stockholm	11/21 N
Lyon	19/30 S	Ténérife	20/26 S
Marseille	24/36 S	Varsovie	15/24 N
Nancy	16/27 S	Venise	23/32 S
Nantes	13/24 S	Vienne	19/29 C
Nice	22/30 S		
Paris	15/25 S		
Pau	14/28 S		
Perpignan	22/30 S		
Rennes	14/23 S		
St-Etienne	16/29 S		
Strasbourg	18/26 S		
Toulouse	17/29 S		
Tours	13/26 S		

AMÉRIQUES		
Brasilia	11/25 C	
Buenos Aires	-2/9 S	
Caracas	25/30 P	
Chicago	20/31 S	
Lima	14/19 S	
Los Angeles	16/22 S	
Mexico	14/20 P	
Montréal	16/26 S	
New York	19/30 C	
San Francisco	11/18 S	
Santiago Ch.	4/17 S	
Toronto	16/24 S	
Washington DC	18/30 S	

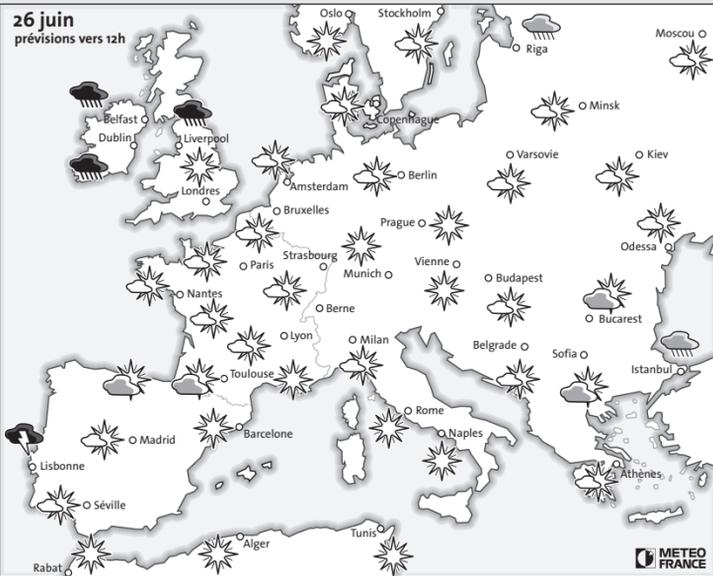
AFRIQUE		
Alger	17/30 S	
Dakar	25/29 S	
Kinshasa	18/31 S	
Le Caire	22/33 S	
Nairobi	15/23 S	
Pretoria	7/17 S	
Rabat	19/27 N	
Tunis	20/34 S	

ASIE-Océanie		
Bangkok	28/33 P	
Beyrouth	22/28 S	
Bombay	28/31 P	
Djakarta	24/31 P	
Dubaï	30/39 S	
Hanoï	28/33 P	
Hongkong	27/29 P	
Jérusalem	15/27 S	
New Delhi	29/40 S	
Pékin	21/26 C	
Séoul	21/27 C	
Singapour	27/31 P	
Sydney	9/16 S	
Tokyo	18/22 P	

PRÉVISIONS POUR LE 27 JUIN

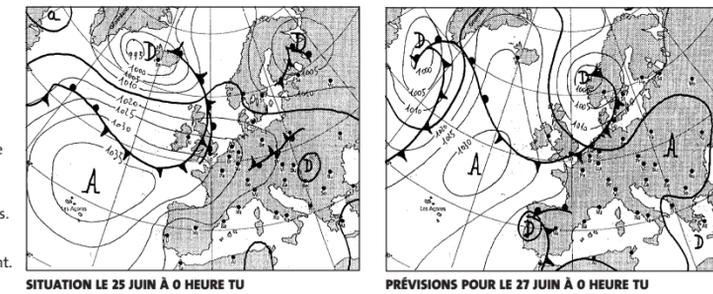


PRÉVISIONS POUR LE 27 JUIN



**Plus vous voyagez = Plus vous voyagez.**

**Fréquence Plus** **AIR FRANCE**  
faire du ciel le plus bel endroit de la terre



## Bien s'équiper pour partir en randonnée

**PRATIQUE**  
Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

**LE SOLEIL INVITE** à quitter les villes pour rejoindre les alpages ou les chemins de bord de mer. A quelques jours de l'été, au moment où chacun vagabonde déjà entre sentiers de grande randonnée et itinéraires à découvrir, il est grand temps de revoir la panoplie des équipements indispensables. Alors que les marques multiplient les nouveaux modèles de sacs à dos ou de chaussures, voici venu le moment du choix ultime. Pour les marcheurs et les marcheuses qui vont accumuler les kilomètres au fil de l'été à la recherche de paysages vierges ou de sites encore protégés nous avons sélectionné des équipements : des sacs et des chaussures confortables et robustes pour résister aux conditions les plus diverses.

Sélection de Karine Porret

### Sacs à dos

#### CONFORT 55, D'ARTIACH

D'une contenance de 55 litres et d'un poids à vide de 1,350 kg, ce sac représente le parfait compromis pour une utilisation modérée de la randonnée. Dos matelassé avec maille filet, ceinture large et enveloppante, bretelles ergonomiques et poches latérales, rien ou presque ne manque à ce sac. Prix : 76 €. Au Vieux Campeur.



#### FORCLZ 45 JUNIOR, DE QUECHUA

Conçu pour les enfants de 10 à 15 ans, grâce à sa hauteur de dos réglable qui permet de suivre l'évolution de la taille, il est destiné aux randonnées de plusieurs jours. Directement dérivé des modèles pour adulte, ce sac est confortable

et dispose de tous les accessoires nécessaires, de deux grandes poches latérales, et d'un accès au fond. D'une capacité de 45 litres et d'un poids de 1 kg, le Forclaz 45 Junior coûte 54,99 €, pour les randonneurs en herbe. Dans les magasins Decathlon.

#### INDEPENDANCE 60/100, DE KARRIMOR

D'une contenance allant de 60 à 100 litres pour un poids à vide de 3,510 kg, voilà sans doute le sac à dos idéal pour les passionnés d'expéditions, de randonnées alpines ou même de treks en altitude. Le dos à contact matelassé est réglable, la ceinture ergonomique est ventilée, et les bretelles sont matelassées. Prix : 227 €. Au Vieux Campeur.



### Chaussures

#### EXPERIENCE GTX, DE SALOMON

Avec ce modèle, disponible en version masculine ou féminine, Salomon propose une chaussure agréable pour les balades et les randonnées peu intensives, et notamment sur terrains humides et par temps pluvieux. La tige de ce modèle en nubuck gras très souple, et la chaussette en Gore-Tex, assurent confort, à la montée comme à la descente, et imperméabilité. Le contrefort moulé permet une bonne tenue du pied, tandis que la semelle crantée en caoutchouc Contagrip garantit une adhérence et une accroche performantes. 1 320 grammes en taille 42 pour homme, 1 120 grammes en taille 38 pour femme, 109 €. Go Sport, Au Vieux Campeur.



#### TIBET GTX, DE LOWA

Voici une très belle chaussure dont la tige en cuir nubuck, réalisée d'une pièce et sans couture, a bénéficié d'un traitement imperméable et d'un enrobage pare-pierre en gomme. L'épaisseur du cuir (2,6 mm) permet un excellent maintien, le confort et la respiration sont assurés par la présence d'une chaussette en Gore-Tex à coutures étanches. La semelle permet la retenue en descente par décrochement du talon. Du matériel robuste et de qualité, pour les grandes randonnées jusqu'en haute montagne. 1 880 grammes en taille 42, 198 €. Au Vieux Campeur et Go Sport.

#### ISLAND LADY, DE MEINDL

Avec sa doublure en Gore-Tex à coutures étanchées, sa tige en cuir nubuck imperméabilisé, son col matelassé et sa semelle soudée en caoutchouc



Vibram, voilà une chaussure pour femme confortable. Destinée aux grandes randonnées, elle pèse de 1 200 g à 1 750 g selon la taille, et est disponible du 36 au 42 au prix de 198 €. Deux modèles différents sont proposés, large ou étroit, pour adhérer à la morphologie du pied et assurer plus de confort. Au Vieux Campeur.

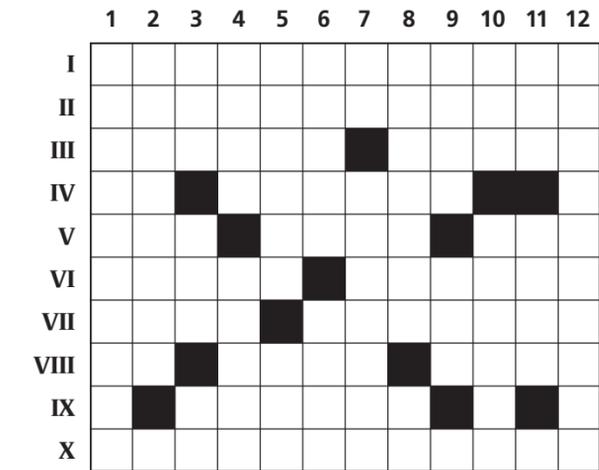
### Et aussi...

#### MOUSTI'CLICK

Ce petit appareil est la solution idéale pour éliminer les démangeaisons et les irritations provoquées par les piqûres d'insectes. Utilisé immédiatement après la piqure (5 fois pour éviter la démangeaison, 10 fois pour éviter un gonflement), le Mousti'click fonctionne par impulsions électriques. L'appareil peut fournir jusqu'à 3 000 impulsions et ne pèse que 10 grammes. 14 € chez Andaska et Au Vieux Campeur.



## MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 150



### HORIZONTALEMENT

I. Coup de frein dans les neurones. - II. Promenade en plein ciel. - III. Sympathiquement rond. Passées du franc à l'euro chez les jeunes. - IV. Vient du roman. Pour récupérer, ou pour être dépensées. - V. Population africaine. Souverain. Sujet freudien. - VI. En feu. Regarder de toute sa hauteur. - VII. Font des essais au labo. Fixai solidement.

- VIII. Dans la prise. Pour un régime grec. Facilite la communication. - IX. Préparer les escalopes. - X. Recherches d'avenir dans le passé.

### VERTICALEMENT

1. Passage obligé pour les perdants. - 2. Ferment le passage. - 3. Pianiste français. D'un auxiliaire. De moins en moins suivi par les électeurs. - 4. Vitrites de

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

## SCRABBLE® PROBLÈME N° 283

### Uranistes et jobelins

**JOBELIN**, argot des gueux ; uraniste, homosexuel. Dans un tout autre registre, les « uranistes » étaient les partisans d'Uranie, sonnet de Voiture, et les « jobelins », ceux de Job, sonnet de Benserade.  
1. Tirage : A D E G I N O.  
a) Trouvez un mot de sept lettres qui signifie poisson, de type esturgeon. Si vous ne connaissez pas, consultez la solution en fin de c) et trouvez l'endroit où il est plaçable.  
b) Avec ce même tirage, trouvez cinq mots de huit lettres en le complétant avec cinq lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.  
N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.  
2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.  
c) Trouvez les quatre mots utilisant les quatre lettres F I R I. Il y a deux cinq-lettres, un six-lettres et un sept-lettres (les pluriels ne sont pas pris en compte).  
Solution de a) : ganoïde.



Solution dans *Le Monde* du 3 juillet.

Solution du problème n° 282 paru dans *Le Monde* du 19 juin.  
a) YOLE, 12 A, 46 - YAOURT, D 1, 60, faisant RHUMAI - ROYAUTE, 14 H, 74.  
b) ABORNAT, délimitât - RA-

BOTANT, M 7, 78.  
d) ONZAIN, poème de onze vers, 8 J, 75 - NEONAZI, B 1, 127.  
e) RECITAL et ARTICLE - JOBARD, JOBARDA, dupa, JOBARDE, JOBISTE, étudiant belge ayant un job.

Michel Charlemagne

## DISPARITIONS

## Louis Thaler

Un évolutionniste enthousiaste

LE SCIENTIFIQUE Louis Thaler est mort mardi 18 juin, à l'âge de 71 ans, des suites d'un accident de voiture. Fondateur en 1981 de l'Institut des sciences de l'évolution de Montpellier (ISEM), il avait été parmi les premiers, en France, à prôner la réunion des approches paléontologiques, génétiques et écologiques pour décrypter l'évolution des espèces.

Né le 17 juillet 1930 à Paris, Louis Thaler devint docteur ès sciences en 1964. Formé à la paléontologie, mais aussi à la géologie et à la biologie, il fut, très vite et avant tout, un évolutionniste. Son idée majeure était de centrer la perception des phénomènes naturels, actuels et passés, autour de la théorie darwinienne. Une vision intégrée de l'évolution qui peut paraître évidente aujourd'hui mais qui, à l'époque, était encore balbutiante.

À la fin des années 1950, son agrégation de sciences naturelles en poche, Louis Thaler effectua un séjour de deux ans à l'American Museum of Natural History de New York, où s'ébaucha – parmi d'autres lieux – la nouvelle synthèse de l'évolution. Il en revient avec une conviction : pour comprendre les populations passées, il faut connaître celles qui vivent actuellement. Devenu en 1971 professeur à l'université Montpellier II, où il dirige le laboratoire d'évolution des vertébrés du CNRS, le chercheur peut véritablement se mettre à l'œuvre. Il choisit les rongeurs comme principal modèle d'étude : un ordre largement représenté

dans les gisements fossiles (plus de 1 700 espèces), qui le conduisit à d'importants résultats en biosystématique, la science de la classification des espèces.

« Au-delà de ses propres travaux, Louis Thaler a donné à l'approche intégrée de l'évolution une impulsion majeure au niveau national », précisent ses collaborateurs. L'ISEM, qu'il dirigea jusqu'en 1990 et où travaillaient plus de 150 personnes, reste une structure sans équivalent dans le monde. Son approche élargie de l'évolution – qui influence aujourd'hui la gestion de grands problèmes planétaires, telle la biodiversité – se fit aussi connaître par le biais des fonctions institutionnelles qu'il exerça dans les grands organismes de recherche. « Alors que nous nous limitons à une analyse descriptive des systèmes biologiques, il nous a conduits à la recherche de leurs déterminants génétiques », confirme Guy Riba, de la direction scientifique « plantes et produits du végétal » de l'INRA.

Enfin, à l'université Montpellier II (dont il assura la présidence de 1978 à 1983), Louis Thaler fut le créateur du DEA « biologie de l'évolution et écologie ». Un héritage pour les générations futures auquel tenait particulièrement cet hyperactif enthousiaste, dont collègues et amis soulignent la gentillesse et la brillante intelligence, mais aussi « la gourmandise pour la science et pour la vie ».

Catherine Vincent

■ ANN LANDERS, chroniqueuse américaine, est morte samedi 22 juin à Chicago à l'âge de 83 ans. Née Esther Pauline Friedman, le 4 juillet 1918, elle a donné ses lettres de noblesse au courrier du cœur, qu'elle a rajeuni et mis en phase avec son temps dès son arrivée, en 1955, au *Chicago Sun Times*, où « Eppie » Lederer (son nom de femme mariée), alors jeune mère de famille au foyer, choisit de signer Ann Landers. Cette « gentille petite juive de Sioux City, Iowa » (dans le

Mid-West), comme elle aimait à se décrire, était née dans une famille d'immigrants venus de Vladivostok. Ses conseils ont connu tant de succès qu'à la veille de sa mort 1 200 journaux, dont le *Washington Post*, publiaient quotidiennement sa chronique. Considérée en 1978 comme la femme la plus influente aux Etats-Unis, Ann Landers avait dit un jour, selon le *New York Times* : « Je préfère voir ma chronique collée sur la porte d'un millier de frigos que de recevoir le Prix Pulitzer. »

## A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde ([www.lemonde.fr/carnet](http://www.lemonde.fr/carnet)) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

## NOMINATION

Jean-François Rocchi a été nommé directeur du cabinet de Jean-Paul Delevoye, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire. Bernard Dreyfus, ancien directeur de son cabinet à la présidence de l'Association des maires de France, est directeur adjoint du cabinet de M. Delevoye.

## DOCUMENTS OFFICIELS

Le commissariat général du Plan,

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

**Christiane et Michel AIMÉ** ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils

Austin,

chez **Lucie et Hal CRAGIN,**

à Los Angeles, le 21 juin 2002.

– Naître, c'est recevoir tout un univers en cadeau.

Manon

est née le 24 juin 2002.

Félicitations à ses parents,  
**Elise et Etienne HARDOÛIN.****Dorothee NOLAN**et  
**Vincent JEDWAB**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Victor,

le samedi 22 juin 2002.

11, rue L'Olive,  
75018 Paris.

## Mariages

**Henriette ZAGO GROGUE**  
et  
**Frédéric ABEIGNAN**sont heureux d'annoncer leur mariage qui aura lieu le 6 juillet 2002, à 12 h 15, à la mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement.

## Décès

– Ses enfants,  
Ses beaux-enfants,  
Ses petits-enfants,  
Ses arrière-petits-enfants,  
ont la grande tristesse de faire part du décès de**Christine MERLE d'AUBIGNÉ,**  
née **MAROGER,**  
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 22 juin 2002, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 juin, à 15 h 30, en l'église réformée de Fontainebleau, 3, rue Béranger.

– Mâcon. Jullié.

Nous avons la douleur de faire part du décès de

**Mme Gabrielle BADINAND,**  
née **LEMONON,**

à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 27 juin 2002, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Vincent, à Mâcon.

Famille Badinand,  
167, rue de Strasbourg,  
71000 Mâcon.– Ses enfants et petits-enfants  
ont la tristesse de faire part du décès de**René GARGUILO,**  
professeur émérite à la Sorbonne,  
officier des Palmes académiques,  
ancien combattant d'Algérie,

survenu le 16 juin 2002, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 juin, à 10 h 30, en l'église de Villiers-sur-Marne.

– Mme Pierre Champion,  
son épouse,Jean-Claude et Anne Champion,  
Marie-Dominique et Daniel Raulais,  
Olivier Champion (†),  
ses enfants,Charlotte et Stéphane Rocoplan,  
Thomas Champion,  
Martin Champion,  
Marie-Adélaïde Raulais,  
Marie-Elodie et Alexandre Billat,  
Gautier Raulais,  
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, le 22 juin 2002, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, de

**M. Pierre CHAMPION,**directeur au Crédit foncier de France,  
chevalier de la Légion d'honneur,  
chevalier des Arts et Lettres.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 27 juin, à 15 h 15, en l'église Notre-Dame de Vétheuil (Val-d'Oise), suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Vétheuil, où il reposera auprès de son fils

Olivier.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons à l'Association Notre-Dame de Vétheuil, 31, Grand-Rue, 95510 Vétheuil, en mentionnant : « en souvenir de Pierre Champion, son fondateur ».

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme André Hanania,  
leurs enfants et petits-enfants,  
Le docteur et Mme Guy Hanania,  
leurs enfants et petits-enfants,  
Le docteur et Mme Jean-Claude Hanania  
et leurs filles,  
ses enfants,Ses petits-enfants,  
Et ses onze arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Emy HANANIA,**  
née **SARFATI,**  
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 22 juin 2002, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Ses obsèques auront lieu le 26 juin, à Villepinte (Seine-Saint-Denis).

10, rue de Fontenay,  
94130 Nogent-sur-Marne.– Mme François Henry,  
son épouse,  
M. Jean-Louis Henry,  
son frère,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 20 juin 2002, de

**M. François HENRY,**  
ancien élève de l'ENS,  
agrégé de l'Université.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Colombes, et l'inhumation au cimetière de Millières (Manche).

4, rue Beaurepaire,  
92700 Colombes.– Jean-Claude Boucherat,  
président du Conseil économique et social d'Ile-de-France,  
L'ensemble des conseillers économiques et sociaux régionaux,  
Les membres du cabinet,  
ont la tristesse de faire part de la disparition de**M. Victor MARRACHE,**  
membre du Conseil économique  
et social d'Ile-de-France  
de 1982 à 2001,  
vice-président de 1989 à 2001.A sa famille,  
A Colette,  
son épouse,  
A ses filles et ses petits-enfants,  
ils tiennent à exprimer leur émotion et leur chagrin.

Ils n'oublieront pas sa haute compétence, sa disponibilité courtoise, sa grande humanité et son indéfectible gentillesse qui ont marqué l'institution régionale au cours de toutes ces années.

L'inhumation aura lieu le jeudi 27 juin 2002, dans l'après-midi, à Corancy (Nièvre).

– Le conseil d'administration de la Fédération des œuvres laïques de Seine-et-Marne (Focel),  
Jean-Louis Boisanté,  
directeur général,  
Et l'ensemble du personnel de l'association,  
ont la tristesse de faire part du décès de**Victor MARRACHE,**  
président de la Focel depuis 1984,

survenu le 23 juin 2002.

Ils tiennent à rendre un premier hommage public au président apprécié de tous qu'il fut.

Les obsèques auront lieu le jeudi 27 juin. Le rendez-vous est prévu à Corancy (Nièvre).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Focel,  
Maison de l'enseignement,  
La Rochette-Village,  
77008 Melun Cedex.– Le président,  
Le directeur général,  
Les instances scientifiques,  
Et l'ensemble du personnel de l'Institut de recherche pour le développement (IRD),  
ont appris avec grande tristesse le décès accidentel de**Louis THALER,**ancien président  
de l'université Montpellier-II,  
président de la commission  
scientifique sectorielle  
« Sciences biologiques et médicales »  
de l'IRD,

et s'associent à la peine de sa famille et de ses collègues.

(Lire ci-contre.)

– Mme Jacqueline Waitzenegger,  
son épouse,  
Pierre-Alain et Laurence Waitzenegger,  
Thomas et Anne,  
Bernard et Elaine Waitzenegger,  
Sonya et Laura,  
Florence et Richard Lalou,  
Alexandre et Adrien,  
ses enfants et petits-enfants,  
M. Georges Waitzenegger,  
son frère,  
ont la tristesse de faire part du décès de**Jacques WÄITZENEGGER,**  
officier de la Légion d'honneur,  
ancien sous-gouverneur  
de la Banque de France.La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 juin 2002, à 14 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16<sup>e</sup>.

Une bénédiction suivie de l'inhumation se déroulera le vendredi 28 juin 2002, à 10 h 30, en l'église de Sauzet (Lot).

## Condolences

– Grenoble.

Le président,  
Les élus,  
Et le personnel de Grenoble-Alpes Métropole,  
apprenant le décès de**Robert FIAT,**maire de Saint-Egrève,  
vice-président  
de Grenoble-Alpes Métropole,s'associent à la douleur de  
Jutta,  
son épouse,de ses enfants et de ses petits-enfants,  
durement éprouvés en cette circonstance,  
et leur expriment leurs condoléances émuees et leur sympathie.Grenoble-Alpes Métropole,  
3, rue Malakoff,  
38000 Grenoble.

– Grenoble.

Claude Bertrand,  
président,  
Les élus,  
Et le personnel du Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise,  
apprenant le décès de**Robert FIAT,**maire de Saint-Egrève,  
ancien membre du bureau  
et du comité syndical,

s'associent à la douleur de

Jutta,  
son épouse,  
de ses enfants et de ses petits-enfants,  
durement éprouvés en cette circonstance,  
et leur expriment leurs condoléances émuees et leur sympathie.

SMTC,

3, rue Malakoff,  
38000 Grenoble.

– Les présidents,

Les administrateurs de l'Association Groupe Malakoff, des institutions de retraite et de prévoyance qui en sont membres et de l'Après,  
Ainsi que les collaborateurs du Groupe,

ont appris avec une grande tristesse le décès de

**M. Roger GORSE,**

ancien directeur d'Usinor,

survenu le 20 juin 2002.

Ils rendent hommage à leur président et administrateur et adressent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

## Remerciements

– La famille de

**Léon CENTNER**

remercie infiniment tous les amis qui se sont manifestés à l'occasion de son décès.

## Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3<sup>e</sup>, jeudi 27 juin 2002, à 20 h 30 :  
« Japon, les années rouges », téléfilm de Michaël Prazan, auteur de *Les Fanatiques, histoire de l'armée rouge japonaise* (éditions du Seuil).  
Réservations : 01-42-71-68-19.CARNET DU MONDE  
TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE,  
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 FTTC  
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 FTTC****NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS.,  
MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS  
FORFAIT 10 LIGNES****120 € - 787,15 F TTC  
La ligne suppl. : 12 € - 78,71 FTTC  
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC  
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 FTTC****THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 FTTC  
COLLOQUES - CONFÉRENCES :****Nous consulter****☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96  
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail : carnet@mondepub.fr****Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.****HERMÈS  
PARIS****SALLE GAVEAU**45, RUE LA BOÉTIE, PARIS 8<sup>e</sup>  
(MÉTRO MIROMESNIL)DU MERCREDI 26 JUIN AU SAMEDI 29 JUIN INCLUS,  
SE TIENDRONT LES VENTES EXCEPTIONNELLES DE SOLDES  
DE 9 H À 18 H SANS INTERRUPTION.Autorisation préfectorale n° 02/768 VDN établie le 20 juin 2002  
pour la période du 26 au 29 juin 2002. Hermès Sellier, RCS 696 520 410 Paris

## Partez en vacances avec Le Monde

**FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE  
VOTRE ABONNEMENT  
PENDANT VOS VACANCES :****● Retournez ce bulletin au moins  
10 jours à l'avance sans oublier de  
nous indiquer votre numéro d'abonné  
(en haut à gauche de la «une» de votre  
journal).****● Si vous êtes abonné par prélève-  
ment automatique, votre compte sera  
prélevé au prorata des numéros servis  
dans le mois.****RECEVEZ LE MONDE SUR  
LE LIEU DE VOS VACANCES.****Retournez-nous au moins 10 jours à  
l'avance ce bulletin accompagné de  
votre règlement.**

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	14,60 € (95,77 €)
3 semaines (19 n°)	21,10 € (138,41 €)
1 mois (26 n°)	26,35 € (172,84 €)
2 mois (52 n°)	57,60 € (377,83 €)
3 mois (78 n°)	85,60 € (561,50 €)
12 mois (312 n°)	301,50 € (1.977,71 €)

Offre valable jusqu'au 31/08/2002

**Vous êtes abonné(e)**Pour les suspensions ou transferts vacances : 0 825 022 021 (0,15 € TTC la minute)  
ou par Internet : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) (Rubrique « le quotidien/abonnements »)Votre numéro d'abonné (impératif) : Prénom :  Nom : Commune de résidence habituelle (impératif) :  Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)  
du :  au :  Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)  
du :  au : 

Votre adresse de vacances :

Prénom :  Nom : Adresse : Code postal :  Ville : **Vous n'êtes pas abonné(e)**Pour tout autre renseignement : 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 h  
du lundi au vendredi, ou par Internet : [abo@lemonde.fr](mailto:abo@lemonde.fr)

201MOVEC

du :  au : Prénom :  Nom : Adresse : Code postal :  Ville : 

Votre adresse habituelle :

Adresse : Code postal :  Ville : Votre règlement :  Chèque bancaire ou postal joint Carte bancaire n° : En France métropolitaine uniquement.  
Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements  
60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires :

La 6<sup>e</sup> édition de la Biennale des cinémas arabes propose, à partir du 29 juin, la plus importante programmation de films palestiniens jamais organisée en France. La sélection témoigne d'un foisonnement dû aux avancées technologiques et de la volonté, sur place, de témoigner de la situation

# Renouveau palestinien sur fond d'Intifada

**QUI SE SERAIT DOUTÉ**, si l'Institut du monde arabe n'avait pris l'heureuse initiative de le démontrer, que la production cinématographique palestinienne connaissait, depuis environ deux ans (soit, en termes politiques, depuis le début de la deuxième Intifada), un essor sans précédent ? La simple recension des œuvres présentées dans le cadre de cette Biennale en atteste : on y dénombre en effet 55 films de nationalité palestinienne réalisés entre 1993 et 2002. Contre toute attente, étant donné la dégradation de la situation politique et économique, la majorité d'entre eux ont été tournés entre 2000 et 2002.

Pour évaluer à sa juste mesure cette nouveauté, il faut rappeler que le cinéma palestinien, depuis ses origines, se réduit peu ou prou à deux phénomènes, d'une ampleur très limitée : d'abord, une production de documentaires exaltant la lutte armée de l'OLP dans les années 1970. Puis, plus particulièrement à partir de la première Intifada, l'émergence d'une nouvelle génération de cinéastes (Michel Khleifi, Rachid Masha-rawi, Elia Suleiman...), qui a jeté les fondements d'un cinéma de

fiction, désormais reconnu sur le plan international.

En témoigne l'accueil particulièrement enthousiaste d'*Intervention divine*, deuxième long métrage d'Elia Suleiman, au Festival de Cannes cette année. Un joyau d'humour désespéré, dont la présence en avant-première à la Biennale semblait pour le moins requise. Un avis auquel ne s'est toutefois pas rallié le producteur du film, Humbert Balsan, qui, en raison de « *perfectionnements techniques en cours* », réserve finalement la divulgation publique du film pour sa sortie commerciale, prévue au mois d'octobre.

La nouveauté dont témoigne cette programmation consiste donc en la production artisanale d'un grand nombre de films dans les territoires autonomes, à la faveur, si l'on ose dire, de la radicalisation du conflit. Michket Krifa, responsable de cette programmation, qui a récemment travaillé en Palestine pour le compte du Centre international pour la paix et de l'Union européenne, était particulièrement bien placée pour prendre acte de ce phénomène. Selon elle, celui-ci résulte de deux facteurs essentiels, qui conjugu-

ent l'innovation technologique à la nécessité politique : l'apparition des petites caméras numériques, qui a considérablement baissé les coûts de production, et la volonté de témoigner, de l'intérieur, de la situation du peuple palestinien.

Le bilan que l'on peut tirer de cette production est contrasté. A dominante très largement documentaire, ces films, qui perpétuent la mémoire orale d'un peuple dépossédé de son histoire et en constituent la mise en archives, se distinguent par la récurrence obsédante de certains motifs - l'évocation des terres perdues, l'omniprésence de l'occupation israélienne à travers les points de contrôle, les actions de résistance quotidiennes - et par l'urgence minimaliste de leur mise en scène, basée pour l'essentiel sur le recueil de témoignages et le montage d'entretiens. Ils ont pour principaux personnages des vieillards, vecteurs privilégiés de la mémoire palestinienne et de son indéfectible attachement à la terre perdue (plus de quatre cents villages palestiniens ont été détruits ou rebaptisés par les Israéliens après la guerre de 1948),



« *Le Pain* », court métrage réalisé et interprété par la Palestinienne Hiam Abbas, qui vit en France.

et les enfants de la deuxième Intifada, nouveaux héros, pour le meilleur et pour le pire, de la résistance et du retour à l'intégrité du peuple sur sa terre.

Au chapitre du meilleur, on rangera la volonté d'individualisation caractérisant certains de ces films, souvent réalisés par des femmes. En affirmant la subjectivité de leur démarche (commentaire en voix off à la première personne) et de leurs personnages, ils échappent aussi bien à l'injonction collective qui dominait les documentaires des années 1970 qu'à la dramaturgie simpliste et indifférenciée fournie aujourd'hui par l'information télévisuelle.

C'est le cas, par exemple, de *News Time*, d'Azza al-Hassan, ou de *Nous voulons vivre*, de Ghada Terawi, qui, en restituant la part de vacuité, de dénuement et de frustration qui entre dans le quotidien des enfants, permettent de mieux comprendre l'image du petit jeteur de pierres perpétuellement montré sur la brèche des barricades. Pour autant, et c'est le plus inquiétant, la majorité de ces films témoignent aussi de la dégradation d'une situation où chaque protagoniste semble, plus que jamais, camper sur ses positions, incapable de remettre en cause sa propre représentation du conflit. On chercherait ici en vain une perspective critique sur le terrifiant culte du martyr qui a saisi la société palestinienne, sur l'exaltation du meurtre de civils par de jeunes kamikazes, ou bien sur l'envoi d'enfants en première ligne de la guerre des pierres et des images.

Aussi bien, le principal intérêt cinématographique de cette manifestation réside-t-il dans la présence de films palestiniens venus

d'ailleurs, en premier lieu d'Israël. Signées par des cinéastes palestiniens de citoyenneté israélienne, ces œuvres démontrent que l'ambiguïté qui caractérise leur cohabitation avec les autres citoyens israéliens - aussi contrainte et douloureuse soit-elle - se révèle infiniment plus féconde pour le cinéma. Le constat n'est sans doute pas politiquement correct, mais il suffit de voir les films de Nizar Hassan (*Mythologie*, 1998 ; *Défi*,

de subversion par le burlesque pour le troisième - se révèle d'une pertinence et d'une efficacité d'autant plus redoutables qu'elles ne font jamais, en dépit de leur virulence, l'économie de l'autre.

A l'inconfortable proximité des réalisateurs palestiniens d'Israël correspond, au chapitre des vertus cinématographiques, la prise de distance de ceux qui ont été contraints à l'exil. Michel Khleifi (*Mariages mixtes en Terre sainte*, 1995 ; *Conte des trois diamants*, 1995), installé en Belgique, l'a prouvé de longue date et est aujourd'hui rejoint par Hiam Abbas (*Le Pain*, 2001), qui vit en France, ou Saed Andoni, qui, installé à Londres, signe avec *Nu-méro zéro* (2002) un court métrage de fin d'études absolument remarquable. Il montre la réoccupation de Béthléem par l'armée israélienne, mise en scène et commentée par des clients depuis l'échoppe d'un barbier local.

Situation lubitschienne, qui prend délibérément à contre-pied les chromos de la révolte et qui n'en montre pas moins l'exiguïté des lieux, l'injustice de l'enfermement, la détresse narquoise d'êtres humains que le dénuement et la souffrance n'en finissent plus de briser. Lors d'une des rares excursions effectuées par le cinéaste hors de la boutique, la rencontre de trois enfants dans les rues désertées donne lieu à ce dialogue : « *Que faites-vous dans la rue ? - Nous jetons des pierres - Vous êtes des héros ? - Oui, tu veux que nous jetions des pierres ? - Non.* » Cette réponse nette, qui clôt significativement le plan, faudrait-il la juger indigne d'un cinéaste palestinien ?

Jacques Mandelbaum

*Les films tournés dans les territoires autonomes ont pour personnages des vieillards, vecteurs privilégiés de la mémoire palestinienne, et des enfants de la deuxième Intifada*

2001), de Tawfik Abu-Wael (*Journal d'un prostitué*, 2001 ; *En attendant Saladin*, 2001) ou d'Elia Suleiman (*Chronique d'une disparition*, 1996 ; *Cyber Palestine*, 2000) pour en être convaincu.

Généralement réalisées avec la collaboration d'équipes ou d'institutions israéliennes, les formes produites par ces trois cinéastes - qu'il s'agisse de troublantes enquêtes sur le mythe des origines pour le premier, de fiction documentée pour le deuxième et

## Le programme de la Biennale, les reprises à Paris et en régions

● **6<sup>e</sup> Biennale des cinémas arabes.** Du 29 juin au 7 juillet à l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5<sup>e</sup>. Tél. : 01-40-51-38-38.  
● **Dix-sept longs et douze courts métrages** composent cette année la compétition des films de fiction, parmi lesquels sept viennent d'Egypte, quatre de Palestine et quatre d'Algérie. Ils seront soumis à l'appréciation d'un jury présidé par l'acteur et réalisateur égyptien Nour El Chérif. Vingt-six courts et longs métrages composeront de même la sélection compétitive des documentaires, parmi lesquels pas moins de huit films en provenance de Palestine.  
● **Un hommage sera rendu à l'actrice égyptienne Souad Hosni**, à travers sept films qui ont marqué sa carrière, parmi lesquels *Le Caire 30*, de Salah

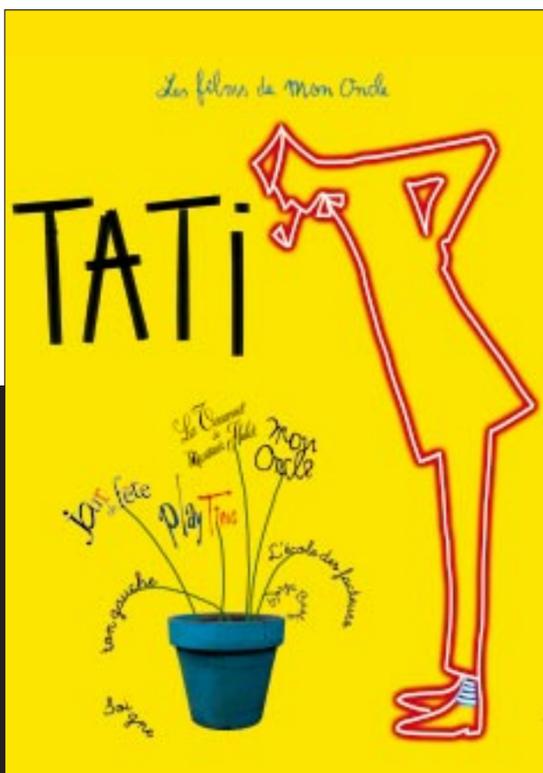
Abou Seif (1966), *Le Choix*, de Youssef Chahine (1971), et *La Faim*, d'Ali Badrakhan (1986).  
● **Rencontres autour du cinéma palestinien** : le mercredi 3 juillet à 10 heures (« Les médias en Palestine depuis Oslo »), à 11 heures (« A quoi rêvent les jeunes de l'Intifada ? ») et 12 heures (« La fiction palestinienne, un imaginaire contre l'occupation »), en présence de nombreux cinéastes et responsables institutionnels palestiniens, parmi lesquels Daoud Kuttab, producteur et directeur du département média de l'université Al-Qods à Jérusalem, Rashid Masharawi, cinéaste et directeur du cinéma itinérant de Ramallah, et Eyyad Sarraj, psychiatre et directeur du Centre de santé mentale de Gaza.

● **Colloque autour de « L'enjeu scénario dans les coproductions euro-arabes »**, les 4 et 5 juillet, en présence de professionnels arabes et européens.  
● **Exposition de portraits de cinéastes et d'acteurs du monde arabe** signée par Hassan Idilbi, caricaturiste syrien.  
● **Reprise du programme à Paris** : du 1<sup>er</sup> au 7 juillet, à la Cinémathèque française (7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16<sup>e</sup>), au Cinéma des cinéastes (7, avenue de Clichy, Paris-17<sup>e</sup>), au cinéma Le Grand Action (5, rue des Ecoles, Paris-5<sup>e</sup>).  
● **En région parisienne**, du 29 juin au 6 juillet, au Magic Cinéma, 7, rue du Chemin-Vert, Bobigny (Seine-Saint-Denis).  
● **A Marseille** : du 3 au 6 juillet au cinéma Les Variétés, 37, rue Vincent-Scotto, Marseille (Bouches-du-Rhône).

**Le Monde** vous invite...

... au cinéma pour découvrir la version restaurée du film de Jacques Tati

**Playtime**



Sortie en salles le 3 juillet

lundi 1<sup>er</sup> juillet 2002 à 20 heures

au Cinéma L'Arlequin 76, rue de Rennes 75006 Paris

Pour recevoir votre invitation pour deux personnes (200 places au total), téléphonez au 01-42-17-38-95, ce mardi 25 juin de 15 heures à 17 heures (100 places) et mercredi 26 juin de 15 heures à 17 heures (100 places).

Les informations recueillies à cette occasion sont exclusivement destinées au Monde et à ses partenaires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 27 de la loi "Informatique et libertés").



La vedette autrefois adulée a fini sa vie oubliée du public.

## Souad Hosni, star libérée de l'Égypte nassérienne

**POUR** tous les Arabes, Souad Hosni restera à jamais Zouzou, la belle étudiante révoltée des années 1960 qu'elle interprète dans la comédie musicale réalisée par Hassan

■ **PORTRAIT**

**Le public se souvient du personnage de Zouzou, à qui rien n'est impossible**

Al-Imam. Sorti en 1972, *Méfie-toi de Zouzou* est un des plus grands succès du box-office égyptien. Avec ses tenues sexy et son sourire irradiant, Souad Hosni affole les spectateurs de Casablanca à Bagdad.

Pourtant, celle qui incarne pour les masses arabes la femme libérée de l'Égypte nassérienne était presque oubliée quand on annonça sa mort, le 21 juin 2001, à Londres. Sonnée par sa disparition « dans des conditions dramatiques », la presse caïrote – qui n'utilise jamais le mot « suicide », banni par l'islam, lui consacre alors toutes ses « unes » et ses commentaires. « Nous l'avons tuée », ose en titre un journal égyptien. « L'Égypte enterre avec Souad Hosni un vieux mythe, celui d'une société égyptienne à l'avant-garde du monde arabe, qui avait opté pour la modernité », résume la critique égyptienne Samir Farid.

Souad Hosni avait tourné une centaine de films en trente ans. En 1959, elle démarre sa carrière au cinéma en partageant la vedette avec les comédiens et les chanteurs les plus célèbres d'Égypte. Passant des bras du « rossignol brun » Abdelhalim Hafez à ceux du séducteur en partance Omar Sharif, et des mélés chantants de Niaz Mustapha au néoréalisme tranchant de Salah Abou Seïf, elle enchaîne les succès commerciaux et les honneurs.

Durant les vingt dernières années de sa vie, malgré quelques apparitions au cinéma, plus personne ne reconnaît Souad Hosni dans les rues du Caire. En 1992, de passage à Paris pour se soigner, l'actrice égyptienne est à peine reconnaissable quand elle débarque, en tant que spectatrice, à la première Biennale du cinéma arabe de l'Institut du monde arabe. Femme anonyme perdue dans une foule en délire, elle voit, de loin, un de ses anciens partenaires à l'écran, le populaire Mahmoud Abdelaziz, se faire ovationner par des fans déchaînés qui la bousculent au passage sans savoir qui elle est.

Repérée à l'âge de 15 ans, dans une famille populaire du Caire de dix-sept enfants, Souad Hosni com-

mence sa carrière en obtenant le premier rôle dans *Hassan et Naima*, une comédie musicale réalisée par le spécialiste du genre, Henry Barakat. L'auteur du scénario, le poète Abderahmane Al-Khamissi, a réussi à convaincre le père de Souad Hosni, un calligraphe palestinien, qu'une jolie jeune fille qui chante si bien a toutes les chances de réussir dans une famille d'artistes. Effectivement, la Cendrillon du cinéma égyptien, pour reprendre l'expression de la presse du Caire, va gravir avec grâce les échelons qui mènent à la gloire. Najet Essaghira, sa sœur, sera une vedette de la chanson, Souad sera la muse de toute une génération.

### LE VISAGE DE LA MODERNITÉ

« Sans le chercher, Souad Hosni a été le symbole du changement. La société voulait s'ouvrir à la modernité, Souad Hosni est arrivée à temps pour donner un visage à ce défi. Les rêves d'une république laïque, progressiste et soucieuse de l'égalité entre les hommes et les femmes, tous les Arabes les ont partagés dans l'euphorie générale des années 1960. On l'oublie souvent. Avec sa collègue la blonde Nadia Lofki, la belle Souad Hosni a accompagné cette euphorie égyptienne jusqu'à la débâcle de 1967 », décrypte Magda Wassef, la déléguée générale de la Biennale du cinéma arabe. « Elle qui n'avait pas fait d'études poussées était toujours attirée par les intellectuels de gauche », se souvient de son côté Kussaï Salah Al-Darwiche, un fan de longue date et rédacteur en chef de la revue *Cinéma*, mensuel édité en arabe à partir de Paris.

Au début de sa carrière, elle inspire des écrivains comme Naguib Mahfouz, des compositeurs de musique comme Kamel Al-Taouil et les réalisateurs du « cinéma *Al-Guadid* », la nouvelle vague égyptienne, qui lui offrent ses rôles engagés. Le poète Salah Jahine, qui sera longtemps son guide, écrira pour elle quelques chansons pour la série télévisée *Elle et lui*, son dernier coup d'éclat, en 1985.

Dans les films signés par Salah Abou Seïf (*Le Caire 30*, *La Seconde Epouse*) ou Youssef Chahine (*Le Choix*), Souad Hosni continue à porter ses minijupes, mais sa liberté affichée est sans cesse menacée par le machisme et l'hypocrisie d'une société conservatrice qui attend son heure pour prendre sa revanche. Ces grands classiques du néoréalisme à l'égyptienne sont cruellement prémoniteurs de ce qui allait advenir de l'Égypte et de Souad Hosni. Encore aujourd'hui, le public arabe préfère garder d'elle le souvenir du personnage positif de Zouzou, la pétulante effrontée aux yeux de biche pour qui rien n'est impossible.

Tewfik Hakem

**Lagaan, d'Ashutosh Gowariker** • En 3 h 40, le récit chanté et dansé de la résistance d'un village à l'Empire britannique. Un film qui adapte les canons de Bollywood aux contraintes internationales

## Le cricket, arme inattendue des paysans dans l'Inde sous le joug anglais

**COMME** l'explique doctement la voix off au début du film, *lagaan* signifie la taxe, l'impôt sur les récoltes que la puissance coloniale anglaise contraignait les seigneurs locaux à lui verser, à charge de ceux-ci de la prélever sur les paysans. L'histoire se passe en 1893, dans une région pauvre du centre de l'Inde. Elle se passe aussi, c'est à la fois le grand mérite et la limite du film, au carrefour de plusieurs récits et de plusieurs mises en scène. Ambitieux et délicat exercice, dont il faut dire d'emblée que le réalisateur se tire avec une incontestable maestria : les 3 h 40 passent comme une délicieuse virée exotique.

Pour un spectateur français, le voyage s'effectue dans plusieurs directions à la fois. Vers le passé, avec une évocation de la colonisation britannique, de ses techniques et de sa brutalité, et un récit épique de la résistance du petit peuple. Vers l'« Inde éternelle », ses costumes traditionnels, ses paysages, et plus encore sa gestuelle particulière (mouvements de tête et de mains). Vers l'univers de Bollywood, ce cinéma commercial hypercodifié qui, à raison de quelque 800 titres annuels et de milliards de spectateurs dans le pays, constitue un Etat du cinéma au sein du cinéma

mondial. Le manichéisme, la romance troublée par une rivalité amoureuse, les chants et les danses et le happy end en sont les imparables constituants.

Mais *Lagaan* n'est pas un produit classique de Bollywood. Bien que produit et interprété par une des grandes stars du cinéma indien, Aamir Khan dans le rôle du héros invincible, le film échappe par plus d'un trait aux règles du genre. Ainsi du portrait progressivement plus nuancé des « méchants » (les Anglais) : à côté des militaires odieux, d'autres se révéleront plus fair-play. Surtout, la présence d'une héroïne britannique s'alliant aux courageux paysans contre ses injustes compatriotes permet un double phénomène qui montre que *Lagaan* porte une ambition nouvelle à Bollywood : ne pas se limiter au marché national (où il vient de fêter sa première année d'exploitation triomphale).

### UN INTRIGANT ÉCHO

Avec sa capeline blanche et ses grands yeux verts, la charmante Elizabeth permet d'une part au public occidental de s'identifier lui aussi à un personnage positif au cours du récit, d'autre part aux Indiens d'être en situation d'expliquer leurs

mœurs et coutumes à la belle étrangère – et aux spectateurs occidentaux. Mais il y a une chose qu'Elizabeth ne partagera pas avec le public, le précieux secret stratégique qu'elle livre aux villageois : les règles du noble art du cricket.

Toute l'histoire repose en effet sur l'improbable défi lancé par l'infâme capitaine Russel au vaillant mais impulsif Bhuvan : si vous, bande de mornicauds, êtes capables de nous battre à notre sport national, j'annule le *lagaan* imposé à toute la région pour trois ans, dans le cas contraire, j'en triple le montant. Absurde et remarquable ressort dramatique, qui va permettre au film de mettre en jeu un affrontement parfois très physique, tout en capitalisant sur les plaisirs du spectacle sportif.

Malgré tout son talent, Gowariker ne réussira pas le miracle de rendre transparentes à un public français les règles du cricket. En revanche, il éveillera chez ce même public un intrigant écho : ce village qui résiste encore et toujours à l'envahisseur, et où autour d'un héros soupe-au-lassi apparaissent un musicien local logé en surplomb, un sage guérisseur, un forgeron, des voisins toujours prêts à en venir aux mains... Mais ce village-là ne

possède point d'autre potion magique que les chants et les danses de la collectivité en guise d'ultime ressource quand le sort s'obstine à lui être contraire. Ces chants et ses danses furent peut-être une arme de résistance contre la colonisation, elles sont incontestablement la potion magique de Bollywood.

### UNE CERTAINE DISPERSION

Peu avare de symboliques variées, le film entraîne aussi dans une représentation très politiquement correcte de l'Inde contemporaine, dont il est à craindre qu'elle aussi soit au moins autant destinée à l'exportation qu'à convaincre ses compatriotes : parmi la valeureuse équipe villageoise figurent deux musulmans, un intouchable, un « étranger » (un Sikh), sans compter l'héroïne anglaise.

Tant de pistes courues simultanément engendrent inévitablement une certaine dispersion. Le film y pallie en partie par la vigueur de son interprétation. La réalisation témoigne aussi d'un sens de l'espace qui lui permet, souvent, de trouver un souffle ample. Étrangement, c'est là où *Lagaan* semblait tenir ses plus sûrs atouts qu'il se révèle incertain : les chants et les danses, malgré les efforts de Gracy Singh, la véritable (c'est-à-dire indienne) star féminine, peinent à emporter l'enthousiasme simple et massif que provoquent les plus grandes réussites de Bollywood. Les artificiers du cinéma commercial indien feront découvrir leurs ressources avec de prochains films. Puisque, à n'en pas douter, après la sortie du besogneux *Marriage des moussons*, de Mira Nair et la présentation à Cannes de *Devdas*, l'offensive de Bollywood sur le marché européen est lancée. Et pourquoi ne serait-ce pas une bonne nouvelle ?

Jean-Michel Frodon

Film indien. Avec Aamir Khan, Gracy Singh, Rachel Shelley, Paul Blackthorne, Suhagini Mulay. (3 h 40.)

Propos recueillis par T. S.

### TROIS QUESTIONS À... ASHUTOSH GOWARIKER

**1** Qu'est-ce qui différencie *Lagaan*, que vous avez réalisé, du tout-venant de la production indienne ?

On y retrouve des éléments des productions traditionnelles, la victoire du petit sur les gros, les chansons. Mais c'est un film historique, et depuis vingt ans on avait arrêté de réaliser des films sur la colonisation de l'Inde.

**2** Comment vous est venue l'idée de symboliser la lutte contre la colonisation par un match de cricket ?

Mes deux premiers films avaient été des échecs commer-

ciaux. Je voulais mettre en scène une histoire où les gens s'uniraient pour gagner, mais si j'avais situé cette histoire à l'époque contemporaine je n'aurais pas pu donner libre cours à mon imagination, ou inclure des chansons dans le film. J'ai commencé des recherches et je me suis aperçu qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Raj britannique était si sûr de son pouvoir qu'il a relâché son emprise et que les colons se sont adonnés à des jeux comme le croquet ou le cricket. A ce moment, j'ai eu l'idée du match, puis de donner à chacun des villageois un talent utile dans une équipe de cricket.

**3** Le succès de *Lagaan* en Inde et à l'étranger annonce-t-il une évolution du cinéma populaire indien ?

Ce sera un processus très long. Les Indiens sont très passionnés dès qu'il s'agit de cinéma. C'est une toxicomanie nationale et il sera par exemple difficile de s'éloigner d'histoires à structure très simple. Mais l'accueil fait à *Lagaan* en Inde me rend optimiste. A l'étranger, je suis presque effrayé parce qu'il va falloir maintenir l'intérêt que nous avons éveillé.

**Contrôle d'identité, de Christian Petzold** • Les années de plomb en Allemagne, trente ans après

## Portrait d'anciens terroristes en parents désemparés

**DEPUIS DEUX ANS**, après une période de latence, le cinéma allemand tente à nouveau de filmer le terrorisme ; de manière classique – *Les Trois Vies de Rita Vogt*, de Volker Schlöndorff – ou moderne et baroque – *Baader*, de Christopher Roth, présenté au dernier Festival de Berlin. Plutôt que de tenter une reconstruction du passé, *Contrôle d'identité* s'attarde sur l'ombre portée par la tragique épopée de la Rote Arme Fraktion sur l'Allemagne d'aujourd'hui.

Sur une plage du Portugal, une adolescente allemande est abordée par un jeune compatriote. Visiblement attirée, Jeanne (Julia Hummer) s'enfuit dès qu'elle aperçoit au loin la silhouette de son père. Hans (Richy Müller) et Clara (Barbara Auer) sont des esprits éclairés, mais ils sont en cavale depuis plus d'un quart de siècle, et s'ils comprennent parfaitement les aspirations de leur fille, ils ne peuvent, sans risquer la prison, la laisser se faire des amis, sortir en bande, vivre sa vie de teen-ager citoyenne de l'Europe unie.

Au Portugal, la famille attend les papiers et les fonds nécessaires à un passage vers le Brésil où les attend, espèrent-ils, une vie nouvelle. Mais les anciens terroristes sont victimes d'un cambriolage qui attire sur eux l'attention de la police. Ils sont obligés de regagner l'Allemagne et de solliciter d'anciens sympathisants, un avocat reconverti dans les affaires, un écrivain qui a sombré dans l'alcoolisme. A chaque halte, Jeanne tente de s'accrocher aux gens, aux choses, dans l'espoir d'échapper au huis clos avec ses parents.

On trouvera dans le scénario de *Contrôle d'identité* quelques maladroites. Mais elles n'empêchent pas le film de se nourrir en permanence d'un double suspense. Il s'agit d'abord de savoir si Clara et Hans pourront échapper à leurs poursuivants : la police fédérale allemande, d'abord,

Jeanne (Julia Hummer), adolescente condamnée à vivre un huis clos avec ses parents Hans (Richy Müller) et Clara (Barbara Auer), couple de terroristes en cavale depuis un quart de siècle.



mais surtout ce passé qui les enveloppe et se moque d'eux. Parmi les trouvailles brillantes qui parsèment le film, on citera ce moment où le couple déterre le butin d'un hold-up pour découvrir une fortune en marks démonétisés.

### LA MÉMOIRE ALLEMANDE

Mais l'enjeu central de *Contrôle d'identité* tourne autour du passage de Jeanne à l'âge adulte. Julia Hummer est une remarquable jeune actrice, au jeu aussi nuancé qu'intériorisé. Son personnage, partagé entre sa dévotion à ses parents et ses pulsions adolescentes, ne se fait aucune illusion sur le monde normal. Au hasard d'une promenade, elle se fait ramasser dans une espèce de raflé scolaire – un professeur qui emmène sa classe à une projection de *Nuit et brouillard* la prend pour une de ses élèves. La scène qui suit, concise, aiguë, esquisse brillamment un débat

autour de la mémoire allemande, de la transmission de génération en génération. Christian Petzold réussit à placer ces moments de réflexion dans le cours du film, sans jamais lui faire perdre sa nature de thriller.

Voilà bientôt deux ans que ce film prometteur a été présenté au Festival de Venise, avant d'être repris par la Semaine de la critique à Cannes en 2001. Victime d'un préjugé récent mais désormais tenace à l'encontre du cinéma allemand, *Contrôle d'identité* sort péniblement dans quelques salles. Il faut aller le voir ne serait-ce que pour se convaincre que le cinéma d'outre-Rhin a encore des promesses à tenir.

Thomas Sotinel

Film allemand. Avec Julia Hummer, Barbara Auer, Richy Müller. (1 h 45.)

Marie-Jo et ses deux amours, de Robert Guédiguian • Trois acteurs magnifiques portent jusqu'au paroxysme une tragédie intime précisément inscrite dans le monde d'aujourd'hui

## L'inéluctable naufrage de trois êtres déchirés par le malheur d'aimer

UNE FEMME seule face à la mer Méditerranée appuie la lame d'un couteau rouge sur son poignet. Il y a si longtemps que les femmes regardent la mer en attendant les marins... Mais le cœur de cette nymphe est infidèle, troublé par sa propre inconstance. Bientôt, le silence est déchiré par les appels d'une enfant : la femme au couteau s'appelle Maman, s'appelle Marie-Jo, et la tragédie qui se joue en elle doit brusquement obéir aux lois de la pesanteur familiale.

Marie-Jo est épouse et mère. Dans la vie, elle convoie des malades de leur domicile à leur lieu de traitement. Daniel, son mari, est entrepreneur en bâtiment, mais plus que de construire des maisons, sa vocation est de former des apprentis afin qu'ils puissent voler de leurs propres ailes. Julie, leur fille, passe son bac en même temps que son petit ami. Quand le film commence, un autre triangle s'est superposé au trio familial. Marie-Jo a rencontré Marco, pilote dans le port de Marseille. Ils sont brutalement tombés amoureux.

Marie-Jo, c'est Ariane Ascaride, Daniel, Jean-Pierre Darroussin, Marco, Gérard Meylan. On a pris l'habitude de les voir ensemble dans les films de Robert Guédiguian. Et, le temps de prendre la mesure de l'ampleur de la catastrophe amoureuse qui s'est abattue sur ces trois-là, naît le mélange de compassion et de réprobation qui vient lorsque, dans la vie, une liaison ou une rupture bouleversent un cercle régi par les lois de l'amitié. Cette position de badaud



Ariane Ascaride (Marie-Jo) et Jean-Pierre Darroussin (Daniel). Un couple en route vers l'abîme.

intéressé est confortable, contraire à la nature du cinéma de Robert Guédiguian. De ce matériau qui fait les histoires de famille et les soap operas, il fait une tragédie.

### TROIS HÉROS PASSEURS

Dans la vie que le scénario leur a donnée, ces trois-là sont des passeurs. Dans ses voitures médicalisées, Marie-Jo emmène les patients vers la santé, Daniel guide ses apprentis jusqu'à leur métier et Marco vit chaque jour l'expression « mener à bon port ». Pourtant, on assiste fasciné, atterré, à leur perte. Ils s'égarer dans le labyrinthe malgré leurs efforts désespérés pour ne pas se perdre de vue. Marie-Jo et ses deux amours montre trois fois ce mystère aussi simple qu'impénétrable qui fait que des

êtres empreints de bonté vont se détruire les uns les autres.

A Marco, Gérard Meylan donne la traduction amoureuse de la foi du charbonnier – une résignation enthousiaste à la passion. De Daniel, Jean-Pierre Darroussin fait un homme à qui le malheur ne sied pas, qui souffre et en plus s'en veut de ne pas savoir souffrir.

Et, le temps du film, Ariane Ascaride fait passer Marie-Jo du soleil aux enfers. Tout le travail de l'actrice consiste à dépouiller son personnage de ses attributs de sainte laïque, pour ne laisser qu'une femme sans autre horizon que la douleur d'aimer. Au début du film, on entrevoit encore celle qui fut Marie-Jo, du temps où elle n'avait qu'un seul amour, bonne mère, bonne épouse, bonne citoyenne.

Par amour pour Marco, elle renonce à son mandat de déléguée syndicale, encourt le mépris de sa fille, met son époux à la torture. Marie-Jo se met en danger avec la même inconscience admirable qu'Ariane Ascaride et ses deux partenaires.

Tous trois sont soumis à la forte pulsion qui parcourt le film, une pulsion de mort, souvent présente dans les films de Guédiguian, mais qui ne s'est peut-être jamais exprimée avec autant de force. La photo du chef opérateur Renato Berta, traduction cinématographique exacte de la lumière d'un été méditerranéen, donne aux amours et aux malheurs une beauté épique.

Ensuite, Robert Guédiguian n'a pas tourné le dos à la dimension historique de son cinéma. Tragédie intime, Marie-Jo... est pourtant précisément inscrite dans son temps. On voit, à travers Julie, à qui Julie-Marie Parmentier communique son énergie, ces enfants du nouveau siècle, qui ont l'impression de ne jamais avoir fini de payer les frasques de leurs parents. On entend dans le film, tourné à l'été 2001, l'écho du début de la campagne présidentielle. Maintenant que l'on en connaît l'issue, le découragement qu'étaient censées susciter ces citations chez les personnages s'en trouve décuplé. Mais jamais le réalisateur ne suggère que la confusion amoureuse n'est qu'une conséquence de la confusion politique. C'est surtout une autre manière de voir les gens et les choses en grand.

Le corollaire de cette aspiration à la grandeur est une certaine raideur qui gagne le film dans les séquences qui suivent l'aveu par Marie-Jo de sa liaison à son mari. Ce faux pas n'entrave qu'un moment la marche du film. Bientôt, il retrouve sa lumineuse intensité. Une femme, deux hommes reprennent leur course à l'abîme, sans que l'amour qu'on (le réalisateur, les spectateurs) leur porte y puisse rien.

### Thomas Sotinel

Film français. Avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin, Gérard Meylan. (2 h 05.)

### NOUVEAUX FILMS

## Affaire(s) à suivre

C'EST le réalisateur lui-même qui le dit dans le dossier de presse : le modèle d'*Affaire(s) à suivre*, c'est le cinéma engagé des Costa-Gavras, Francesco Rosi, Sidney Lumet, transposé à la réalité des affaires politiques contemporaines. Un homme que l'on devine très vite être un policier de la brigade financière raconte comment il a convaincu un chef d'entreprise de dévoiler tout un système de corruption politique dans le cadre des procédures d'attribution des marchés publics et comment l'appareil d'Etat s'est ensuite empressé d'étouffer les retombées d'une telle révélation. C'est à partir du récit de l'ancien policier Antoine Gaudino, qui mit au jour l'affaire Urba, que Bernard Boespflug a écrit et réalisé cette œuvre entièrement centrée sur l'interrogatoire de l'homme d'affaires (incarné par l'excellent Feodor Atkine) par un tandem de policiers opiniâtres. Les quelques afféteries formelles inutiles et maladroites de la mise en scène se conjuguent à la naïveté d'un projet qui demande finalement peu de choses au cinéma.

Jean-François Rauger

Film français de Bernard Boespflug. Avec Robin Renucci, Feodor Atkine. (55 minutes.)

## Irène

Portrait d'une trentenaire qui cherche l'âme sœur avec acharnement, Irène apparaît au premier abord comme un *Journal de Bridget Jones* à la française. Tous les éléments sont en effet réunis : de l'idéalisation obsessionnelle du couple à la maladresse pathologique, avec, au bout du compte, une solitude et un désespoir identiques. Mais là où l'héroïne britannique déployait une énergie et une autodérision sans limites, Irène, qu'interprète avec une légèreté rafraîchissante Cécile de France, reste un personnage lunaire, en constant décalage avec le monde qui l'entoure. On en arrive donc, sans bien savoir s'il s'agit là d'une volonté des auteurs ou d'un coup de force du personnage, à une situation étrangement inconfortable : les scènes qui, jouant sans grande inventivité sur les ridicules d'Irène, se voudraient burlesques se retournent en autant d'instant amers et pathétiques. Sa nervosité, sa gaucherie, son agressivité laissent mal à l'aise. Ainsi, après avoir découvert la trahison d'un homme qu'elle croyait aimer, Irène, ivre et en pleurs, erre dans les rues parisiennes en tutu de danseuse. Elle finira à terre, le visage maculé et ravagé de larmes. Difficile ensuite pour le film de reprendre le ton léger de la comédie romantique qui assemble héros et héroïne de façon aussi prévisible que réconfortante. Avec son esthétique de téléfilm et sa galerie de personnages secondaires stéréotypés, *Irène* ne séduit donc que par ses échecs : c'est parce qu'il ne réussit pas à gommer les aspérités et les failles de son héroïne qu'Ivan Calbérac réussit à en faire un vrai personnage.

Florence Colombani

Film français d'Ivan Calbérac. Avec Cécile de France, Bruno Putzulu. (1 h 38.)

## Le Nouveau Jean-Claude

CE PREMIER long métrage de Didier Tronchet s'inspire de l'univers qu'il a développé en tant qu'auteur de bandes dessinées, notamment autour du personnage de Jean-Claude Tergal. C'est ici Mathieu Demy qui prête sa silhouette à ce malchanceux chroniqueur, gaffeur dans une vie professionnelle dévolue à la livraison rapide des pizzas, et guère plus heureux dans sa vie sentimentale. Largué par sa petite amie, Jean-Claude va tenter de remonter la pente avec l'aide de quelques amis, parmi lesquels Luis (Richard Berry), un matamore pathétique qui vend des poupées gonflables au noir, et Jeff (Darry Cowl), un chauffeur de taxi saugrenu. En dépit de ce savoureux casting, le film, faute d'idées de mise en scène, ne parvient pas à dépasser un dialogue filmé assez laborieux.

J.-M.

Film français de Didier Tronchet. Avec Mathieu Demy, Clotilde Courau, Richard Berry, Darry Cowl. (1 h 35.)

## Venus Boyz

VOICI un documentaire sur ce que l'on appelle les *drag kings* de New York, des femmes qui se travestissent en hommes, accentuant les poses masculines, participant pour beaucoup à des numéros de cabaret. Ecombré par d'inutiles et pénibles effets de style, le film de Gabriel Baur dévoile un univers de l'indécision et de l'indifférenciation sexuelle. On découvre quelques personnalités singulières, parfois attachantes, condamnées à entonner l'éternelle rengaine de la nécessité de laisser surgir la part de l'« autre sexe » qui sommeille en soi. Beaucoup de temps et d'efforts pour de dérisoires numéros de cabaret.

J.-F. R.

Film suisse de Gabriel Baur. Avec Diane Torr, Dred Gerestant, Bridge Markland. (1 h 42.)

## Le Festival du film français de Yokohama confirme l'ouverture de l'Asie à ce marché

### YOKOHAMA (Japon) de notre envoyé spécial

Pour son dixième anniversaire, le Festival du film français de Yokohama, organisé par Unifrance du 19 au 23 juin dans la deuxième ville du Japon, ne pouvait rêver mieux. En 2001-2002, jamais autant de spectateurs nippons n'auront vu de productions françaises : 4,2 millions de personnes pour 50 films, dont 37 en langue française, pour une part de marché de 2,5 %, soit le double d'il y a quelques années.

Le Japon arrive juste derrière les Etats-Unis pour le box-office des films français à l'étranger. Long-temps limitées à une ou deux par an, les sorties à grande échelle se sont multipliées depuis 2001, de *Yamakasi* à *Vidocq* en passant par *Le Pacte des loups*, *Wasabi* et *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*. Le marché japonais, largement dominé par les films américains et les dessins animés locaux, n'offrait traditionnellement aux films français que le débouché des salles d'art et essai, appelées *mini-theaters*, un goulet d'étranglement pour des cinéastes « indépendants ».

### DEUX CENTS FILMS EN DIX ANS

L'évolution du parc de salles et la percée d'un certain cinéma français grand public sont en train de changer la donne : « L'avantage d'une sortie "tan-kan" [dans une seule salle], c'est que les coûts de promotion sont moindres. Mais la compétition est rude et on ne sait jamais combien de temps le film tiendra. Si l'on tente une sortie dans une grande chaîne, on

contrôle les dates, mais ça coûte beaucoup plus cher, et il faut trouver un marketing approprié. Par exemple, on a minimisé l'origine française des Rivières pourpres et mis en avant les atouts hollywoodiens du film », explique Masashi Okada, chargé des acquisitions pour Gaga Communications, un gros distributeur indépendant.

Depuis le succès du film de Mathieu Kassovitz au Japon (plus d'un million d'entrées), Gaga a gonflé son portefeuille de productions françaises : en 2002-2003, le distributeur sortira *Huit femmes*, *Astérix*, *Le Boulet*, mais aussi *Novo*, de Jean-Pierre Limosin. Les sorties en mini-theaters demandent, elles, un travail d'orfèvre de la part des distributeurs nippons qui cherchent alors à toucher un public ciblé. Une stratégie qui peut payer, comme l'a montré le succès d'*Amélie* : projeté dans une seule salle du quartier jeune de Shibuya à Tokyo, le film est devenu un phénomène de mode et a continué sa carrière dans les grands circuits. Il a dépassé le million d'entrées.

En servant de plate-forme de lancement à près de 200 films en dix ans, le Festival de Yokohama se félicite d'avoir accompagné cette « sortie du placard » de la production hexagonale : « Le cinéma français bénéficie d'une telle diversité qu'on peut appeler festival ce qui est en fait une foire commerciale », affirme Daniel Toscani du Plantier, le président d'Unifrance. Le Festival, d'un budget de 1,6 million d'euros, est cofinancé par la mairie de Yoko-

hama. Sa sélection fait se côtoyer films d'auteur et grosses machines commerciales, les uns et les autres faisant immanquablement salle comble dans un pays dont l'appétit pour la culture française ne se dément pas.

### COUPLAGE CORÉEN

Pour la deuxième année consécutive, Unifrance avait couplé la manifestation japonaise avec un festival de films français à Séoul. Moins compartimentée mais plus volatile que le marché nippon, la Corée possède un cinéma national très actif (près de 50 % de part de marché en 2001 pour les films coréens) et c'est le seul pays d'Asie à disposer d'un système de soutien et de protection proche du modèle français. Les quinze productions françaises distribuées en 2001 ont dépassé les deux millions d'entrées, soit 3,5 % de part de marché.

Cette montée en puissance commence à gagner le reste de l'Asie : « Il y a cinq ans, nous n'avions une présence commercialement significative en Asie qu'au Japon – avec, une fois tous les deux ans, un gros succès au box-office lorsque Besson sortait un film », souligne Patrick Renault, attaché audiovisuel régional basé à l'ambassade de France de Singapour. *Aujourd'hui, on y fait 4 millions d'entrées, et notre présence est substantielle dans cinq pays. Dans toute l'Asie, ce sont 12 millions de spectateurs qui voient des productions françaises.* »

Brice Pedroletti

# les festins d'aden

du 3 au 9 juillet 2002  
une semaine de cinéma non-stop  
signée **aden** au MK2 Quai de Seine

**Bowling for Columbine**  
de Michael Moore

**L'Adversaire**  
de Nicole Garcia

**Etre et avoir,**  
de Nicolas Philibert

**Vendredi soir**  
de Claire Denis

**Sweet Sixteen**  
de Ken Loach

**L'Ange de l'épaule droite**  
de Djamshed Usmonov

**Japon**  
de Carlos Reygadas

**Une affaire qui roule**  
d'Eric Vénier

**Les Diables**  
de Christophe Ruggia

**Punch Drunk Love**  
de Paul T. Anderson

**Neuf Reines**  
de Fabian Bielinsky

**Monrak Transistor**  
de Pen-ek Ratanaruang

**La Cité de Dieu**  
de Fernando Meirelles

**Shaolin Soccer**  
de Stephen Chow et Lik-chi Lee

**Madame Satã**  
de Karim Ainouz

**Filles perdues, cheveux gras**  
de Claude Duty

... soit 17 avant-premières,  
dont un « film surprise » !

... des invités : Nicole Garcia,  
Claire Denis, Nicolas Philibert,  
Bertrand Tavernier, Lyèce  
Boukhitine, Claude Miller...

... et tous les jours,  
nos films coups de cœurs  
de 2002... à 1927

## Festival Hommage au cinéma tel qu'il est, tel qu'il fut



**LA ROCHELLE** Le départ annoncé de Jean-Loup Passek, délégué général du Festival international du film de La Rochelle, aurait dû se dérouler sans heurts à la fin de l'édition 2001 du festival. Ses successeurs attendus, Prune Engler et Sylvie Pras, devaient tout naturellement assumer sans heurts la direction d'un festival dont elles avaient déjà largement la charge. En octobre 2001, l'annonce de leur remplacement à la tête du festival par Pierre-Henri Deleau suscitait une levée de boucliers de la part de la profession, dont une pétition signée par plusieurs journalistes de cinéma de la presse nationale quotidienne et hebdomadaire.

Les choses sont depuis rentrées dans l'ordre, et le Festival de La Rochelle, qui se déroulera du 28 juin au 8 juillet, commence, comme prévu, une nouvelle période de son histoire, avec Prune Engler dans le fauteuil de

baptisée « Le monde tel qu'il est ». Dans celle-ci, les spectateurs pourront encore découvrir cette année plusieurs films présentés au dernier Festival de Cannes, comme *Femmes en miroir*, de Kiju Yoshida ; *Sweet Sixteen*, de Ken Loach ; *Ararat*, d'Atom Egoyan ; *La Chatte à deux têtes*, de Jacques Nolot ; *De l'autre côté*, de Chantal Ackerman ; *Japon*, de Carlos Reygadas ; *Plaisirs inconnus*, de Jia Zhangke.

« Nous souhaitons être désormais plus proches de la ville de La Rochelle, affirme Prune Engler. Nous allons être plus présents auprès des spectateurs et faire davantage d'interventions avant les séances avec des réalisateurs qui viendront présenter leurs films. Sans toucher à la partie rétrospective, nous élargissons davantage notre programmation vers d'autres supports que le 35 mm, avec des films vidéo de Nicolas Moulin, de Valérie Mréjen, des courts métrages interactifs et trois films

courts provenant de la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré. Parmi les rétrospectives, je n'exclus pas à l'avenir de m'ouvrir sur le cinéma de genre. Nous avons voulu rompre aussi avec les hommages consacrés aux stars du muet pour adopter une approche différente de cette période. La rétrospective consacrée aux trésors du cinéma muet japonais, avec, entre autres, Gosses, de Tokyo d'Ozu, Le Fil blanc de la cascade, de Kenji Mizoguchi, et Rêves de chaque nuit, de Mikio Naruse, me semble particulièrement intéressante. Ce n'est pas du tout l'image que l'on peut avoir du cinéma japonais, et l'on voit des cinéastes fascinés par la littérature française par exemple. »

Le reste du programme de La Rochelle est tout aussi passionnant avec un hommage à Juliette Binoche, au metteur en scène belge Thierry Knauf, à la réalisatrice chinoise Ying Ning (*Ronde de flics à Pékin*), à Francesco Rosi à l'occasion des 50 ans de la revue *Positif* et au réalisateur mauritanien Abderrahmane Sissako. Les rétrospectives seront consacrées à Douglas Sirk (avec ses films emblématiques comme *Écrit sur du vent* et *Le Temps d'aimer et le Temps de mourir*, et des œuvres plus méconnues comme *Hitler's Madman* et ses courts-métrages réalisés en Allemagne dans les années 1970), à Jacques Tati en marge de la ressortie nationale de *Playtime* le 3 juillet, et au réalisateur tchèque d'animation Karel Zeman.

Samuel Blumenfeld

Festival international du film de La Rochelle. La Coursive-Scène nationale, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, La Rochelle (Charente-Maritime). Tél. : 05-46-51-54-00. Entrée : 1 € ; carte dix entrées : 42 €. www.festival-larochelle.org/Photo : En attendant le bonheur, © Jérôme Plon.

**PARIS**  
Cinéma expérimental américain

« Des fragments de paradis sur terre », c'est en ces termes que Jonas Mekas qualifie les films qui sont programmés dans ce cycle. Classiques du cinéma d'avant-garde, ces œuvres n'en sont pas moins rares et chacune de leur projection est une fête pour l'esprit. La programmation a été conçue par P. Adams Sitney, témoin privilégié, observateur scrupuleux et théoricien d'excellence de ce cinéma, pour couronner la sortie en français de son livre *Le Cinéma visionnaire : l'avant-garde américaine (1943-2000)* publié aux éditions Paris Expérimental. P. Adams Sitney montre aussi comment « les cinéastes américains ont réinterprété les réalisations des cinéastes d'avant-garde européens des années vingt » — Un chien

*andalou* de Dalí et Buñuel comme *Le Sang d'un poète* de Cocteau ou *Anémic Cinéma* de Duchamp, entre autres — établissant ainsi une généalogie des formes qui dépasse le cadre strictement chronologique et géographique du sujet abordé. Parmi les films présentés, plusieurs classiques du cinéma expérimental dont *Scorpio Rising* de Kenneth Anger, *Dog Star Man* de Stan Brakhage, *Flaming Creatures* de Jack Smith, *Wavelength* de Michael Snow, *Notes for Jerome* de Jonas Mekas.

Forum des images. Porte Saint-Eustache, Paris-1<sup>er</sup>. Tél. : 01.44.76.62.00. Du 27 au 30 juin et du 4 au 7 juillet. www.forumdesimages.net

**PARIS**  
Tomu Uchida

Moins connu qu'Ozu, Mizoguchi et Kurosawa, Tomu Uchida était durant les années 1950 l'un des grands maîtres japonais des fresques historiques et des films

de sabre. Il fait partie des grands réalisateurs japonais aujourd'hui oubliés. Il débute sa carrière en 1927 et la termine en 1970 durant le tournage de *Duel à mort*. Tomu Uchida entre en 1953 au studio Tôei et devient un spécialiste du film d'époque avec *Miyamoto Musashi*, *Meurtre à Yoshiwara* et *La Lance ensanglantée*. Il réalise aussi des films de sabre, dont la fameuse trilogie du *Passage du Grand-Boudha* en 1958. La mise en scène de Tomu Uchida, que ce soit dans ses fresques historiques ou ses films plus contemporains, est influencée par le théâtre kabuki.

Maison de la culture du Japon. 101 bis, quai Branly, Paris-15<sup>e</sup>. Tél. : 01-44-37-95-00. Du 25 juin au 11 juillet. www.mcjp.asso.fr

**MONTAUBAN**  
le champ de l'autre

Cette septième édition des journées cinéma de Montauban réunit une quarantaine de films et documentaires et tente de cerner

les différentes représentations de l'autre, qu'il soit considéré comme l'intrus marginalisé par la collectivité ou bien comme le révélateur de la singularité de chacun. L'autre est montré du doigt, ou alors sa présence semble constituer une menace pour la norme. Ce schéma, le cinéma ne l'a pas ignoré puisque des réalisateurs en ont fait la trame de leur film, que ce soit David Lynch dans *Elephant Man*, François Truffaut dans *L'Enfant sauvage* ou Lars von Trier dans *Les Idiots*. Parmi les films présentés durant ces journées, on pourra redécouvrir *Le Troisième Homme* de Carol Reed, *Soudain l'été dernier* de Joseph Losey, *Une femme sous influence* de John Cassavetes, *Stromboli* de Roberto Rossellini, *L'Homme d'Aran* de Robert Flaherty, et *L'Aventura* de Michelangelo Antonioni.

Eidos. 28, grand rue Villeneuve, Montauban (Tarn-et-Garonne). Tél. : 05-63-63-90-41. Du 28 juin au 6 juillet.

Sélection revues par Jean-Michel Frodon

Cinéma 03

A la grande tradition critique française, l'entrée massive du cinéma à l'université a ajouté depuis une quinzaine d'années un deuxième afflux qui nourrit le flot imposant des revues consacrées, sur tous les tons et dans tous les formats, au 7<sup>e</sup> art. Il faut se réjouir de cette profusion — et parfois s'en défier. Il faut aussi y repérer ce qui, très nettement, se détache du lot : *Cinéma* en fait incontestablement partie. De la pertinence de ses choix éditoriaux, de l'élégance de sa présentation, de la justesse de ses approches esthétiques et historiques d'un cinéma vivant, d'autant plus vivant qu'il prospère sur un long voyage à travers les temps et les regards amoureux et érudiés, on ne sait que louer davantage. Ou plutôt si : l'excellence de son écriture. Si, aux cinéphiles les plus exigeants comme aux esprits simplement curieux, la lecture de *Cinéma 03* semblera un tel bonheur, c'est d'abord pour la qualité littéraire de ses textes. Consacré à quelques œuvres contemporaines choisies en toute liberté, étudiées en toute générosité, le texte de Bernard Eisenschitz, le rédacteur

en chef de la revue, s'intitule *Passe-relles*. Ce pourrait être le nom de chacun des articles, de la magnifique étude que Jean Narboni consacre à la place stratégique du cinéma de Skolimowski au texte lumineux dédié par Shigéhiko Hasumi aux comédies de Hawks — mais il faudrait citer Emile Breton sur Bela Tarr, Rosenbaum sur Masumura, Joubert-Laurencin et Janet Bergstrom sur Murnau : voyages croisés, infiniment aventureux et féconds.

Printemps 2002. Editions Leo Scheer, 142 p., 20 €.

Trafic

On retrouve Murnau au sommaire de la nouvelle livraison de *Trafic*, on y rencontre Stan Brakhage et à ses côtés une invitation au voyage vers des confins extrêmes du cinéma — « expérimental », comme on dit, mais entre l'œuvre majeure de Gary Hill, artiste vidéo, et la méditation de Luc Vancheri sur les ombres chez le classique Tourneur, les étiquettes laissent la préséance à l'élan vers ce qui pense par la beauté particulière des images. Rigoureux et singulier, un bref texte de Jacques Rancière sur l'image du peuple dans trois

grands films récents (de Rohmer, Godard et Straub) fait écho au Ciné-démographie de Serge Daney qui, lui, revient le temps d'un entretien sur *Batman* avec Elisabeth Roudinesco, particulièrement bienvenu au moment de la sortie de *Spider-Man*.

Numéro 42, été 2002. P.O.L., 142 p., 14,50 €.

Zeuxis

*Zeuxis* est-elle une « bonne revue » (pour autant qu'on sache ce que ça veut dire) ? On y trouve des approximations, des erreurs, des tunnels inutiles, de calamiteuses transcriptions d'entretiens. Mais *Zeuxis*, numéro après numéro, est une des rarissimes revues qui invente son objet, tâtonne, se trompe mais ne renonce pas. Loin de se laisser enfermer dans son sous-titre sans intérêt (« Le magazine des films sur l'art »), elle explore des zones frontalières, écoute des discours déroutants (ici celui de Jean-Pierre Rehm, nouveau directeur du Festival documentaire de Marseille), prend le risque d'écritures sans filet, accueille des pistes parfois obscures, mais qui donnent envie d'y aller voir — en compagnie, à nouveau, de Brakhage ou d'Antonin Artaud.

Numéro 7, été 2002. 64 p., 7,50 €.

24 Images

L'excellente revue de cinéma québécoise *24 Images* consacre, sous une couverture empruntée à *Ce vieux rêve qui bouge*, d'Alain Guiraudie, un dossier suggestif à la présence, et à l'absence, du travail dans les films. Comme toute thématique judicieusement choisie, celle-ci per-

« L'Age de glace », ou le retour du cartoon

**EN ALASKA**, plusieurs dizaines de milliers d'années avant notre ère, Scrat, un écureuil aux dents acérées, tente de creuser un trou dans la banquise afin d'y cacher un gland susceptible de lui servir de festin une fois le printemps revenu. Son acte, involontairement fondateur, aura des conséquences décisives jamais évaluées à ce jour par les paléontologues. L'animal provoque une fissure dans la calotte glaciaire qui nous propulse malencontreusement vers un âge de glace qui sert de titre au premier long métrage de Chris Wedge. Cette séquence d'ouverture hilarante où la tectonique des plaques trouve une explication inédite avec cet écureuil soucieux de thésauriser son gland évoque, par son utilisation du mouvement et de la perspective, les films d'animation de Chuck Jones. Le cadre même de *L'Age de glace* — une longue prairie enneigée au relief montagneux — apparaît comme la version hivernale des canyons désertiques de Bib Bip et Vil Coyote.

Le film de Chris Wedge reprend la trame du *Fils du désert*, de John Ford, qui servit déjà de point de départ à *Trois hommes et un couffin*, de Coline Serreau. A savoir trois hommes qui héritent accidentellement d'un bébé et doivent s'improviser père de famille. Dans *L'Age de glace*, un bébé esquimau est recueilli par un mammoth névrosé, un tigre aux dents de sabre et un paresseux loufoque. Les trois sont chargés de ramener l'enfant à ses parents. On regrettera seulement que ce choix heureux de transposer un récit fordien dans un cadre cartoonnesque se heurte à un scénario parfois trop schématisé et prévisible.

Tourné en 3D, *L'Age de glace* est le premier spécimen d'animation par ordinateur produit par la Fox via la société Blue Sky, qui parvient, avec un succès surprise outre-Atlantique (le film a rapporté 180 millions de dollars), à contrer DreamWorks (*Shrek*) et Pixar (*Monstres et cie*), ses principaux concurrents dans ce secteur. Plus qu'une supériorité économique de l'animation par ordinateur, *L'Age de glace* marque la résurgence d'une forme tombée en désuétude — le cartoon —, revigorée par le 3D qui lui apporte une forme expressive et comique inédite. En cela, *L'Age de glace* est une indéniable réussite.

Samuel Blumenfeld

Film d'animation américain de Chris Wedge. (1 h 21.)

« Freestyle », vision brute du hip-hop

« FIGURES LIBRES », comme le suggère le titre en reprenant le terme qui désigne les improvisations des danseurs de hip-hop ? Pas si sûr. Non que le deuxième film de Caroline Chomienne, sept ans après le très vif *Des lendemains qui chantent*, manque de liberté. Ce serait plutôt le cas de ses personnages, portés par un élan qu'entrave tout un réseau de contraintes, dont le nom peut s'énoncer trop aisément : la misère contemporaine. Mais ce sont aussi les contraintes artistiques que se choisit le cinéaste pour rendre possible son projet.

*Freestyle* raconte les tribulations d'un groupe de rappers du quartier de Bel-sunce à Marseille et, autour d'eux, de proches, de parents, de compagnons amicaux ou hostiles. *Freestyle* semble d'abord un documentaire, centré sur quelques figures de la scène rap marseillaise, connus du côté du cours Julien et du port de la Joliette comme Sista Vertu, K. Rhyme le Roi, Faf Larage ou DJ Rebel. Mais il apparaît bientôt qu'ils ne sont pas le sujet d'un document, ils sont les acteurs d'une histoire qui se développe, se syncope, se saccade, se répète, bifurque et rebondit comme une fiction rap, un film « breakdance ». Il est impossible de ne pas comparer le film de Caroline Chomienne au *Défi* de Blanca Li, sorti fin mai. Blanca Li est une chorégraphe qui n'attend du cinéma que de diffuser les figures qu'elle invente avec ses danseurs. Son film, malgré ses trucages, ses citations et ses moyens relativement importants, restait très inférieur à l'intérêt chorégraphique du projet, noyé dans une fausseté sans retour. Caroline Chomienne, qui a été danseuse (et l'élève de Rosella Hightower), est une cinéaste.

Des joies, des impasses, des angoisses de ces adolescents blacks blancs beurs, de leurs rapports entre filles et garçons, entre générations, avec la musique et la danse, elle invente, dans l'univers du cinéma, l'équivalent de ce que le hip-hop a inventé dans l'univers de la musique et de la danse. Aussi (ou aussi peu) documentaire qu'un rap sans douceur ni folklore, *Freestyle* accompagne les préparatifs des jeunes chanteurs, faufile l'inquiétude d'une disparition, note les pesanteurs et les recours qu'offrent les familles encore moins intégrées, capte les trafics et la violence comme des données brutes. La réussite du film — avec l'épatant sentiment de vitalité ouverte, sans illusion ni condescendance, qui en émane — tient à la belle machine à enregistrer qu'a composée sa réalisatrice, en totale connivence avec son coscénariste Ghassan Salhab (le réalisateur de *Beyrouth fantôme* et de *Terra incognita*) et ses interprètes. Dans le tremblé des gestes et des mots, le tempo des lumières, le déhanchement rythmé des enchaînements de situations, il passe un vent de réel et, sans aucun romantisme, le battement de la révolte. **J.-M. F.** Film français de Caroline Chomienne. Avec Sista Micky, K. Rhyme le Roi, Faf Larage, DJ Rebel. (1 h 25.)

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

		Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (1)	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	<b>Spider-Man</b>	2	872 770	901	↔ - 48 %	2 775 906
2	<b>Blade 2</b>	1	375 198	532	↔	375 198
3	<b>L'Auberge espagnole</b>	1	265 742	347	↔	265 742
4	<b>Star Wars Episode 2 : l'attaque des clones</b>	6	134 855	685	↔ - 37 %	5 153 799
5	<b>Lilo &amp; Stitch*</b>	1	126 006	560	↔	126 006
6	<b>La Reine des damnés</b>	1	105 278	296	↔	105 278
7	<b>Sex Academy</b>	4	81 292	229	↔ + 9 %	546 676
8	<b>Samouraïs</b>	1	74 968	313	↔	74 968
9	<b>Apparitions</b>	3	48 230	178	↔ - 18 %	306 758
10	<b>Calculs meurtriers</b>	3	46 010	254	↔ - 30 %	328 615

AP : Avant-première

\* Estimation

Ce classement, arrêté au dimanche, ne tient compte que du premier des trois jours de la Fête du cinéma. L'effet de cette célébration reste modeste, sauf pour *L'Auberge espagnole* et *Sex Academy*. Le film « U.E. » de Cédric Klapisch réussit son arrivée en salles pendant que la version parodique des comédies grivoises et adolescentes venues d'Hollywood continue une carrière assez étonnante. *Lilo & Stitch* en revanche n'a guère attiré les foules, alors qu'aux Etats-Unis le dessin animé des studios Disney a fait presque jeu égal avec *Minority Report* de Steven Spielberg, dont la vedette est Tom Cruise. Plus bas dans le classement, on note la bonne tenue de *Ghost World*, qui n'a perdu que 13 % de ses spectateurs en troisième semaine, pendant qu'*Apartment #5C*, de Raphaël Najari ne tire pas tout le bénéfice qu'on pouvait espérer de l'excellent accueil que lui a réservé la critique. Mais la palme de sorties ratées revient sans conteste à *Carton rouge*, qui n'attire que 17 spectateurs dans chacune des 50 salles que lui avait réservées son distributeur.

Source : Ecran Total

(1) Période du 19 au 23 juin inclus

Quelles marches vous faudra-t-il monter à Cannes cet été pour écouter Mozart ?

Retrouvez toute l'information des festivals internationaux de musique sur le site internet [www.francefestivals.com](http://www.francefestivals.com)

# Vladimir Jurowski, un chef pour l'opéra

Le jeune Russe, spécialiste d'art lyrique, a séduit l'Allemagne, l'Italie et le très britannique Festival de Glyndebourne. Il dirige l'Orchestre national de France à la basilique de Saint-Denis, le 27 juin

**IL RESSEMBLE** à ces personnages de la littérature russe, tempérament sanguin et sourire de loup. Plus Dostoïevski que Tolstoï : Vladimir Jurowski, teint pâle et cheveux sombres, une bouche d'icône que rehausse le cercle noir finement tracé de la barbe. Chef d'orchestre haut et souple, une trentaine qui ne s'est pas vue venir et en attend d'autres de pied ferme. Il est assis là, dans sa loge du Semperoper de Dresde, à quelques mètres de la scène où s'accomplira dans le brasier des *Diabliques de Loudun*, l'opéra de Penderecki, le terrible destin d'Urbain Grandier (*Le Monde* du 8 juin). Apparemment calme et dispos, à une heure à peine de la représentation. On n'est pas pour rien le fils du chef d'orchestre Mikhaïl Jurowski. La première note entendue ? Plus loin que la mémoire de la mémoire. « Mon grand-père était compositeur et disciple de Nikolai Miaskovski. Il connaissait personnellement Prokofiev et Chostakovitch. A la maison, l'ambiance était imprégnée de ces noms. La musique et le théâtre étaient partout. Aucune école ne peut remplacer cela. »

Sur la sortie d'URSS à 18 ans et l'émigration en Allemagne de l'Est, Vladimir Jurowski reste discret - « Je n'ai gardé que de bons souvenirs de mon enfance. Mon départ de Moscou en 1990 coïncidait avec mon entrée dans la vie. Je l'ai vécu comme une ouverture au monde, non comme un adieu. » Disert, au contraire, sur Dresde, la seconde « ville natale », et sur les années d'étude à l'Académie de musique. Intarissable sur Berlin et sur la double rencontre de sa vie. L'une avec le maître d'orchestre allemand Rolf Reuter, l'autre avec Semion Skigin, magister des voix. Du premier, directeur du Komische Oper de Berlin-Est (aujourd'hui âgé de 76 ans), il apprend la direction d'orchestre. « Plus qu'une technique, Rolf Reuter m'a transmis le patrimoine de la culture allemande d'avant-guerre. Une vision de l'art cosmopolite et européenne. C'est un passionné de musique française, qui a appris à parler le français quand il était prisonnier de guerre. » Avec Semion Skigin, « merveilleux accompagnateur et pianiste », Vladimir Jurowski a été initié au domaine vocal, notamment l'école russe. « C'est à partir de la voix que j'ai travaillé le piano, et à partir du piano que j'ai appris à connaître les voix. »

Reste à régler le chapitre des comptes paternels. Difficile de devenir un pair quand on est le fils. Evocation à mi-voix des années d'assistantat auprès de son père au Semperoper et « des rapports conflictuels : il a fallu que je me sépare de lui pour trouver ma propre voie ». Sa propre voix, le monde musical la découvre en avril 1996, lors de débuts flamboyants à Covent Garden dans *Nabucco* de Verdi. Dès 1998, Vla-

## BIOGRAPHIE

### ► 1972

Naissance à Moscou, le 4 avril.

### ► 1990

Départ d'URSS pour l'Allemagne de l'Est (Dresde).

### ► 1996

Débuts au Covent Garden de Londres dans « Nabucco », de Verdi.

### ► 2000

Nomination à la direction artistique du Festival de Glyndebourne.

dimir Jurowski connaît les transes et délices du jeune chef qui monte. Sa vie s'est « trifurquée », selon l'expression chère à Liszt, entre l'Allemagne (Komische Oper de Berlin), l'Angleterre (Festivals de Wexford et de Glyndebourne où il vient d'être nommé directeur musical) et l'Italie : Festival de Pesaro, la Fenice, l'Orchestre du Théâtre communal de Bologne dont il est depuis août 2000 le principal chef invité. A l'académie Sainte-Cécile de Rome, il donne la première italienne de la *Symphonie n° 8* de Henze ; au Met de New York et à l'Opéra Bastille (en février 2001), *La Dame de Pique* de Tchaïkovski.

## « METTRE À JOUR » MOZART

Chef lyrique, Vladimir Jurowski se revendique de ce qu'il appelle le sentiment naturel de la scène. « Etre chef dans un opéra, c'est d'abord être le metteur en scène de la musique. La deuxième chose, c'est la disponibilité à faire des compromis. » Il fustige d'un sourire éclair les velléités de certains chefs à se vouloir metteurs en scène. Ainsi le Hongrois Ivan Fischer, auteur d'un malencontreux *Idoménée* de Mozart à Bastille (*Le Monde* du 12 avril). « Cette démarche n'a aucun sens. Si le chef d'orchestre veut avoir un rapport avec la mise en scène, c'est en faisant bien son travail avec les chanteurs. » A contrario, il s'amuse tout autant « des met-

teurs en scène qui aimeraient diriger l'orchestre. Je pense que Peter Sellars est de ceux-là, mais l'opéra c'est comme une famille, il faut être deux pour la construire ». Et de préciser, malicieux : « Au moins deux ! »

Comment le prestigieux Festival de Glyndebourne est tombé dans son escarcelle en l'an 2000, Vladimir Jurowski n'en revient toujours pas. « Cette nomination à Glyndebourne est une histoire aussi extravagante que le festival lui-même. On m'en a proposé la direction musicale sans que j'aie jamais dirigé un spectacle là-bas », dit-il, avant d'ajouter, ravi : « C'est un lieu unique, typiquement britannique et flamboyant, et c'est cela que je voudrais conserver. » Conserver les orientations déterminées par Fritz Busch puis par Bernard Haitink - Mozart, Haendel, Britten et Janacek -, mais aussi monter des opéras italiens et français moins connus. Et « mettre à jour » Mozart, faire souffler sur la musique du XVIII<sup>e</sup> siècle un vent nouveau. « Simon Rattle commence l'année prochaine avec *Idoménée* ; moi en 2004 avec *La Flûte enchantée*. » Vladimir Jurowski se grise, rêve de promener sur les pelouses de jeunes stars en herbe, qu'ils soient metteurs en scène ou chanteurs (« Mozart est parfait pour les jeunes talents »). Se dit que le manque de moyens est une garantie. « Cela agit comme un filtre. Comme nous ne pouvons pas payer les

artistes pour les six semaines de répétitions, ceux qui viennent sont jeunes et talentueux, ou talentueux et motivés, souvent les trois. »

Pour la première fois dans cet anti-Bayreuth, il envisage de monter un Wagner, *Tristan*, avec le chef tchèque Jiri Belohlavec. « Voir comment Wagner se débrouille à Glyndebourne me plaît. » La jeunesse est impertinente. « Comme nous n'avons pas de directeur de production, le festival sera marqué par mon style. » Son style, Vladimir Jurowski dit que ce serait de vivre dans la forêt, mais il a choisi Berlin, parce que c'est actuellement la seule vraie plate-forme européenne. Et que, de là, il peut penser plus sereinement à l'automne qui verra son retour en Russie. « Je suis très ému à l'idée de diriger l'ancien orchestre de Mikhaïl Pletnev, dans ce pays que je n'ai pas revu depuis douze ans. » De quoi faire une petite révolution d'octobre personnelle.

## Marie-Aude Roux

Festival de Saint-Denis. Extraits de *Parsifal*, de Richard Wagner, *Como anhele la cierva*, d'Arvo Pärt. Avec Patricia Rozario (soprano) et l'Orchestre national de France. Le 27 juin à 20 h 30, à la Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Saint-Denis (93). M° Saint-Denis-Basilique. Tél. : 01-48-13-06-07. De 15 € à 40 €.



ANNE SCHONHARTING / OSTREUX / RAPHO

## LES GENS DU MONDE

■ Le comte Dracula va s'en retourner dans son cercueil : les Carpates seront transformées en Appalaches pour les besoins du tournage de *Cold Mountain*. Odyssée située pendant la guerre de Sécession, l'adaptation du roman de Charles Frazier par Anthony Minghella sera filmée en Roumanie. En espérant que le génie des Carpates sera communicatif, puisque Nicole Kidman se maquillera dans une loge ambulante installée dans un autocar qui appartient au président Nicolae Ceausescu.

■ Le service à la mémoire du comédien et humoriste britannique Spike Milligan, mort le 27 février, a été accompagné de la diffusion, dans l'église Saint Martin in the Fields de Londres, d'un enregistrement du cantique *Guide Me O Thou Great Redeemer* chanté par Harry Secombe. Avec Michael Bentine, Peter Sellers et Spike Milligan, Secombe avait formé le Goon Show, groupe fondateur de l'humour absurde anglais. Lors des funérailles de Sellers, Secombe avait interprété ce cantique et Milligan avait profité de l'éloge funèbre pour souhaiter mourir avant Secombe afin d'éviter que celui-ci chante à son enterrement.

■ Les mélomanes parisiens devront encore attendre avant de découvrir Roberto Alagna en Don José dans le *Carmen* de Bizet. Le ténor italien, qui devait prendre le rôle à l'Opéra Bastille mercredi 26 juin, a déclaré forfait pour indisposition. Il sera remplacé par Sergei Larin et devrait reprendre sa place le 29 juin.

■ Jean-Paul Kauffmann a reçu le Grand Prix de littérature Paul-Morand, décerné par l'Académie française, pour *La Lutte avec l'ange* (La Table ronde) et pour ses deux précédents romans. Ce prix, doté de 45 000 euros, avait été décerné en 2001 à Milan Kundera. Jean-Paul Kauffmann a indiqué à l'AFP « n'avoir jamais rien lu d'aussi passionnant depuis trois ou quatre ans que le Journal de Morand », publié en 2001 chez Gallimard.

■ La finale d'Opéra, la dixième édition du concours de chant Plácido Domingo, s'est déroulée samedi 22 juin au Théâtre du Châtelet, à Paris. Sur les quinze candidats retenus (dont les Français Karine Deshayes et Stéphane Degout), cinq ont été primés : la soprano russe Maria Fontosh, dans un émouvant « Tanti affetti » de *La Donna del lago* de Donizetti (troisième prix de 15 000 dollars) ; le ténor américain John Matz et le baryton français Stéphane Degout se partagent le deuxième prix, pour un montant de 20 000 dollars chacun ; le premier prix (35 000 dollars) est allé à la mezzo russe Elena Manistina et à la soprano italienne Carmen Giannattasio, dont le superbe Bellini sut conquérir également le cœur et le Prix du public.

## RADIO

### MERCREDI 26 JUIN

► **Dites-nous tout**  
8 h 30, Sud Radio  
Jusqu'à vendredi, Rémi Castillo reçoit l'acteur Jamel Debbouze.

► **Le Journal des spectacles**  
13 h 25, Europe 1  
Les invités de Bruno Cras sont aujourd'hui le réalisateur Robert Guédiguian pour *Marie-Jo et ses deux amours* et la comédienne Cécile de France pour le film *Irène* d'Ivan Calbérac.

► **Le monde change**  
13 h 10, RFI  
Sur le thème : Internet peut-il apporter quelque chose à la démocratie ? Patrick Chompré reçoit Pierre Lévy, auteur de *La Cyberdémocratie* (éd. Odile Jacob).

► **2 000 ans d'histoire**  
14 h 00, France-Inter  
Patrice Gélinet revient sur l'origine des congés payés en compagnie de Pascal Ory.

► **Personne n'est parfait**  
19 h 30, France-Culture  
Marc Voinchet évoque les principaux films de la semaine et interroge le réalisateur Robert Guédiguian.

► **Fritz Nâf**  
20 h 00, France-Musiques  
Fritz Nâf et le chœur de Radio-France. Concert enregistré le 29 mai 2002 à l'église Notre-Dame du Travail. Au programme : Brahms, Schumann et Rheinberger.

## DOMINIQUE DHOMBRES

### Un rêve américain

C'EST POUR DES SOIRÉES comme celle-là qu'on aime Arte, qui vient de fêter son dixième anniversaire. La chaîne franco-allemande diffusait lundi un film hollywoodien culte, *Gentleman Jim* de Raoul Walsh. Dès les premières images, celles d'un combat de boxe clandestin dans le San Francisco de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cela va très vite. La police met fin au match. Dans la confusion qui s'ensuit, un jeune employé de banque, boxeur amateur, rend service, en mentant aux policiers, à un juge de la Cour suprême de Californie qui n'aurait évidemment pas dû se trouver là. C'est le début d'une extraordinaire ascension sociale, d'un rêve américain.

Le petit employé a désormais ses entrées à l'Olympic Club de San Francisco, l'endroit le plus huppé de la ville, où les descendants des chercheurs d'or enrichis font du sport et dînent en smoking. Il s'appelle James Corbett, est le fils d'un coach irlandais, et veut devenir tout simplement champion du monde de boxe. Il a un toupet et un bagout incroyable. Le rôle est tenu par Errol Flynn, c'est tout dire.

C'est un monde d'arrière-salles enfumées, où l'on boit sec, où l'on joue au poker, et où des managers

ventrus portant gilets à carreaux et chapeaux melon organisent des combats de boxe.

James Corbett aime la boxe, mais il veut surtout ressembler un jour aux gentlemen de l'Olympic Club. A la fin du film, il est devenu champion du monde, porte fièrement l'habit avec une fleur à la boutonnière et a réussi à conquérir la jeune femme très chic qu'il avait remarquée derrière le guichet de sa banque. Il a fait la fortune de ses frères et le bonheur de sa mère. Il est ce « gentleman Jim », que le pays admire. Cela déborde d'optimisme social, d'énergie et de bons sentiments. La scène où le tenant du titre vaincu vient féliciter le nouveau champion du monde est une de celles qui font monter les larmes aux yeux.

Peut-être est-ce l'année de la sortie du film, 1942, qui veut cela ? Les Etats-Unis viennent d'entrer en guerre. Ils sont sortis de la récession. Mais il y a surtout cette incroyable rencontre entre Raoul Walsh et Errol Flynn. Il y a une légèreté merveilleuse dans les scènes de boxe, filmées comme un ballet. On se tapedessus, mais en respectant l'adversaire. Jamais peut-être le rêve américain n'avait été filmé avec un tel rythme, une telle allégresse.

## TÉLÉVISION

### Une famille ordinaire

Immédiatement, les six individus de *La Famille Green* suscitent la sympathie. Les parents, Mary et Mitch, semblent filer le parfait amour et n'ont guère de soucis professionnels. Ils vivent dans une confortable villa avec la mère de Mary, une jeune veuve distinguée, et leurs trois adolescents, Meghan, Cameron et Kenny (dix-sept, seize et quinze ans). Apparemment, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Pourtant, au fil des épisodes, on se rend compte que la réalité n'est pas aussi idyllique. Outre ses problèmes de libido, le couple Green doit affronter les états d'âme et les frasques des enfants. L'aînée, lycéenne, est en pleine crise de rébellion ; le deuxième n'est heureux que sur son skate-board et tient tête aux enseignants ; le petit dernier, perturbé par le bouleversement hormonal de la puberté, est obsédé par les filles.

L'originalité de cette série américaine de Clyde Phillips (déjà diffusée en 2001) tient à son écriture. Comme dans *Once and Again*, découvert en 2000 sur Téva puis programmé en 2001 sur M6 sous le titre *Seconde chance*, les apartés avec la caméra font du téléspectateur le complice des pensées ou des fantasmes des personnages. Les situations sont souvent cocasses, les scènes de vie familiale bien vues, et la réalisation ne laisse place à aucun temps mort. - S. Ke.

**La Famille Green, le mercredi 26 juin à 17 h 20, France 2.**

### MERCREDI 26 JUIN

#### ► Gipsy

10 h 10, Cinétoile  
On peut enfin revoir, à la télévision, en version originale, ce film dédaigné qui est un mélodrame romantique lié, par une mise en scène frénétique, au climat particulier de l'Angleterre décadente au temps du roi fou et de son fils, le prince-régent, célèbre pour les désordres de sa vie privée. Losey s'est référé aux

romans noirs, dits « gothiques », de cette époque. Il a reconsidéré, avec le rôle tenu par Melina Mercouri, le mythe de la femme fatale. Et les rapports de fascination et de domination entre deux êtres socialement différents annoncent *Eva* et *The Servant*.

#### ► L'Été rouge

20 h 55, TF1  
Revoici le traditionnel feuilleton de l'été. Cette année, il se teinte d'une touche de polar.

Guy Marchand interprète un flic bougon dans cette saga en cinq épisodes réalisée par Gérard Marx, où le téléspectateur retrouvera aussi Georges Corraface, comédien fétiche des séries estivales de la Une puisqu'il était déjà l'un des héros de « Méditerranée » et de « Tramontane » en 2000 et en 2001. Suite tous les mercredis jusqu'au 24 juillet.

► **Des racines et des ailes**  
20 h 55, France 3  
Patrick de Carolis nous convie ce soir à un voyage à Louxor, en Egypte. Trois heures de reportages qui dépoussièrent un peu la litanie égyptolâtre qui sévit en Europe.

► **Mademoiselle**  
21 h 00, Canal+  
Philippe Lioret fait le récit minutieux d'une brève rencontre amoureuse, porté surtout par l'interprétation de Sandrine Bonnaire, à qui Jacques Gamblin donne la réplique.

► **Musica :**  
**Katia Kabanova**  
21 h 40, Arte  
Retransmission de l'opéra en trois actes de Leos Janacek, enregistré au Festival de Salzbourg 1998. Mise en scène Christoph Marthaler, direction Sylvain Cambreling, réalisation Pierre Cavallissas. Avec Angela Denoke dans le rôle-titre.



PIERRE GEORGES

## Un mardi arbitral

**L'ARBITRAGE**, tout est dans l'arbitrage en ce matin ensoleillé, mais d'un soleil noir comme un krach boursier.

L'arbitrage et l'arbitre, voici l'ennemi, le pelé, le galeux. Par exemple en Corée du Sud tout à l'heure avec cette fameuse demi-finale improbable autant qu'inédite qui à 13 h 30 ce mardi devrait nous servir de plat du jour. Depuis l'aube, les radios, les revues de presse, nous seniquent - verbe lyonnais peut-être bien et en tout cas non agréé par les arbitres du langage ! - pour dire et répéter ce que nous savons déjà. A savoir que cette Coupe du monde est mal arbitrée. Que la grande compagnie des siffleurs à roulette et des agitateurs de drapeau détoussent les pauvres grandes équipes comme au coin du bois. Et que les natifs coréens sont outrageusement favorisés. Outre que suspectement véloces.

Les joueurs allemands eux-mêmes s'y sont mis, à commencer par leur fameux goal, le poète Kahn pour dénoncer par avance tout méfait arbitral. Alors là permettez, avant le match de préférence, qu'on ricane de manière ouverte et revancharde. Comme ancien de Séville, autant dire d'un Sedan arbitral, nous avons une parfaite mémoire du déni de sifflet en Coupe du monde. Parler des méfaits de l'arbitrage, après cela, cela revient à vitupérer la corde dans la maison de Schumacher, l'illustre et féroce ancêtre de Kahn ! Tout cela pour dire que nous n'avons rien pardonné, ni rien oublié. Pas même qu'il y a quatre jours à peine, et sous les yeux scillés d'un arbitre probablement seul malvoyant, un défenseur allemand a, de sa blanche main, sorti un ballon américain de son but. Et que ce

qui aurait dû valoir carton rouge, but, fut considéré comme aléas du jeu par le camp allemand. Et les Etats-Unis s'en trouèrent éliminés. Alors ? Alors un peu de pudeur ne saurait nuire.

D'arbitrage, ou plutôt des fameux fonds d'arbitrage, il fut question lundi. Et il en sera encore question ce mardi en Bourse. De l'avis de tous les spécialistes, c'est-à-dire les autres, ces *hedge funds*, véritables seigneurs de la spéculation et saigneurs des titres en péril, ont fait, sans états d'âme, leur métier de prédateurs. Ils ont repéré leurs proies, Vivendi Universal, France Télécom. Ils les ont humées, flairées, évaluées, jugées surévaluées précisément, et ont fondu sur elles. Pas de quartier ! Ou plutôt un bon quartier de bel argent bien frais, bien saignant. Car, aussi bien ces *hedge funds* spéculent autant à la baisse qu'à la hausse simultanément, et dans un même élan, si l'on a bien compris. Ces fonds d'arbitrage en somme seraient à la jungle boursoière, ce que le vautour est à la chaîne alimentaire : un œil et une serre d'acier, sur le perchoir des cours !

L'image est forcée, mais bien utile pour enchaîner. La preuve, cette fameuse bataille du perchoir à l'Assemblée nationale, toujours ce mardi. Edouard Balladur, dit en catch politique « L'Étrangleur ottoman », versus Jean-Louis Debré, de la dynastie de Schumacher, l'illustre et féroce ancêtre de Kahn ! Tout cela pour dire que nous n'avons rien pardonné, ni rien oublié. Pas même qu'il y a quatre jours à peine, et sous les yeux scillés d'un arbitre probablement seul malvoyant, un défenseur allemand a, de sa blanche main, sorti un ballon américain de son but. Et que ce

## A Paris, il y a l'Olympia, mais à Roubaix, il y a le Colisée !

ROUBAIX

de notre correspondant régional

Sa façade de brique se dresse à l'entrée de la rue de l'Épeule, artère principale d'un quartier réputé « difficile ». Cela n'empêche nullement le Colisée de Roubaix - tout comme, d'ailleurs, l'ancienne piscine magistralement transformée en musée non loin de là, rue de l'Espérance - d'attirer les spectateurs de toute la métropole lilloise, aussi bien que les habitants du quartier. Une cohabitation à l'image de cette ville pétrie de contradictions, économiquement et socialement déshéritée, mais riche d'une vie culturelle et associative intense.

Construit en 1929 (à la même époque que sa voisine la piscine), très abîmé lors de la seconde guerre mondiale, cet établissement mythique fut rénové en 1951, avec l'aide des subsides du plan Marshall, le textile était en plein essor. « A sa réouverture, se souvient Michel Skalecki, directeur des services culturels de la ville, c'était le plus beau cinéma de France : 1 900 places dans la salle du rez-de-chaussée et, à l'étage, un dancing où la cravate était obligatoire. Entre les deux, un grand escalier apparent courait le long d'un immense mur couvert de glaces. Pour la réouverture, on a joué La tunique, l'un des premiers films en Cinémascope sur grand écran. » Trop beau pour durer. A la fin des années 1970, la tendance est plutôt aux énormes « boîtes disco » hors des villes et aux cinémas « multiplex » dotés de petites salles. La municipalité rachète le Colisée à son propriétaire pour y loger la compagnie des Ballets du Nord. Deux ans de travaux pour une seconde résurrection.

Aujourd'hui, les studios de répétition des Ballets du Nord, dirigés par Maryse Delente, ont pris la place du dancing. Au-dessous, la salle de spectacle est le royaume d'Yves, le chef de plateau et de Petit Jean, le régisseur. Un royaume qui ne cesse de les enchanter depuis qu'ils en ont pris possession, par un



JEAN-PAUL DUFOUR

Piaf, Faudel, Björk, dans ce dancing où la cravate était obligatoire.

beau jour de 1983, et sur lequel ils sont intarissables. Les fauteuils ? « Ils proviennent du même fabricant que ceux de l'Olympia de Paris. Il y en a 600, sous les balcons, 1200 avec les balcons et les gradins, 1800 si on fait descendre les gradins montés sur véris. » La scène ? « L'exacte réplique de l'Opéra Garnier : 18 mètres d'ouverture ; 14 mètres de profondeur ; 18,40 sous le gril, avec accès direct à la scène pour les camions amenant les décors ; une fosse d'orchestre. » Rien, en revanche, ne permet de soupçonner l'ancienneté du bâtiment d'aspect, somme toute, assez quelconque. C'est que les stucs de la salle et l'habillage de la façade dissimulent la structure métallique d'origine, conçue par Eiffel, explique Marie-Cécile Laidebeur, directrice de Colisée Roubaix, l'association qui partage la programmation des spectacles avec Maryse Delente.



Le concert de musique arabo-andalouse donné, devant une salle comble, par Enrico Macias en novembre 2000 illustre parfaitement « l'esprit » du Colisée. Des militants palestiniens locaux en avaient réclamé l'annulation, suscitant une polémique internationale. A Roubaix, leur manifestation de protestation n'a rassemblé que quelques dizaines de personnes qui défilèrent autour du bâtiment protégé par des policiers débonnaires, sous l'œil curieux des habitants du quartier. Maghrébins d'origine, dans leur écrasante majorité, et plutôt favorables à la cause palestinienne, ces derniers n'en furent pas moins nombreux à aller écouter cette musique, chère aux Oranais de toutes confessions.

Jean-Paul Dufour

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## Forain à la Bibliothèque nationale

**L'EXPOSITION** que la Bibliothèque nationale consacre au caricaturiste Forain, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance, est ouverte à partir d'aujourd'hui pour une période de trois mois. On peut écrire sans hésiter qu'elle ne décevra personne. Ironique, mordant, cinglant, cruel parfois, tendre aussi, mais jamais dupe, d'une éloquence ramassée et singulièrement communicative, qui transporte à tout coup d'indi-

gnation ou de joie, Forain est une valeur sûre. Pourtant on l'avait un peu oublié. Aussi la joie est grande de le redécouvrir, si dense, si dru, tel de nos jours qu'il y a quarante ou cinquante ans, au meilleur de sa forme, sans une ride.

Que ce soit dans ses *Scènes de mœurs*, dans ses *Scènes de prétoire*, dans ses *Mativus*, ses *Amateurs*, ses charges pour les journaux satiriques tels que *Pstt*, *La Cravache*, il n'a besoin que de quelques traits,

de quatre mots pour débrider les vices de la société où il vit. Il a choisi pour cible ces béotiens épais, égoïstes et prétentieux, dont Flaubert a dit qu'ils « pensaient basement ». Crâne chauve, dos massif, pantalon veule sur des jambes courtes, il en fait des jouisseurs cyniques qui ne reculent devant aucune petite lâcheté.

Jean Couvreur  
(26 juin 1952.)

EN LIGNE SUR [lemonde.fr](http://lemonde.fr)



du site [lemonde.fr](http://lemonde.fr) mercredi 26 juin à partir de 13 heures. Deux pass VIP sont réservés aux abonnés selon des modalités à découvrir mercredi sur le Desk. Du 5 au 7 juillet à Belfort.

■ Un article sur les Eurockéennes : [lemonde.fr/abonnes/article/0,9883,3246--282056-,00.html](http://lemonde.fr/abonnes/article/0,9883,3246--282056-,00.html)

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 29

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Sur la piste de Ben Laden ».

■ Tirage du *Monde* daté mardi 25 juin 2002 : 525 656 exemplaires.

1-3

**Le Monde 2** N° 19  
**SUR LA PISTE DE BEN LADEN**

Les commandos américains et anglais traquent Ben Laden et ses Restarants au cœur du pays pochtoune. Qui les protège, pourquoi et jusqu'à quand? Caché dans l'Afghanistan: le double jeu du Pakistan. Du Djihad à Karachi, l'agenda du terrorisme mondial.

ET AINSI... MONDIAL: ZIDANE ET L'ARGENT DU FOOT. TÉMOIGNAGE: J'ai été touriste en Corée du Nord. REPORTAGE: AVEC UNE UNITÉ D'ÉLITE ISRAËLIENNE. PORTRAIT: BEN ALI OÙ A VIE SUR LA TURQUIE. DOSSIER: LE PAR DU MALINIS GÈRE AU GÈRE MAJEUR. PHOTO: MADRID AU FÉMININ PLURIEL. FUTUR: MAIS SUR TERRE.

**3€**

# 2

## Le Monde 2

### LIRE ET VOIR

**MONDIAL ZIDANE ET L'ARGENT DU FOOT REPORTAGE AVEC UNE UNITÉ D'ÉLITE ISRAËLIENNE PHOTO MADRID AU FÉMININ PLURIEL**

MAGAZINE MENSUEL **3€**

# Le Mondial

MERCREDI 26 JUIN 2002

2002

www.lemonde.fr/mondial2002

## Le Brésil retient son souffle

■ Les coéquipiers de Ronaldo retrouvent en demi-finales, mercredi, à Saitama, les Turcs, qu'ils ont battus difficilement au premier tour

■ Menacé de récession économique, le pays ne rêve plus qu'au « penta », ce cinquième titre mondial qui semblait il y a peu inaccessible



Comme tout le Brésil, ce commerçant de Sao Paulo, qui vend des drapeaux dans la rue, espère la qualification de l'équipe nationale pour la finale.

DARIO LOPEZ/MILLES/AF

### TEMPS FORTS

#### Blatter

► Dans un entretien au « Monde », le président de la Fédération internationale de football critique la commission des arbitres. p. V

**Le Monde DE LA COUPE Europe**

Retrouvez chaque jour les journalistes du « Monde » sur l'antenne d'Europe 1

**8h40** : nos envoyés spéciaux en direct du Japon et de la Corée du Sud

**12h15** : un autre regard sur le Mondial

**20h-22h30** : spécial Europe Sport

#### Montserrat

► Le même jour que la finale du Mondial, un match opposera les deux dernières équipes du classement de la FIFA, celles de Montserrat et du Bhoutan. p. VI

#### Sépia

► Jusqu'au 2 juillet, nous publions six photographies de buts qui ont marqué l'histoire de la Coupe du monde. Aujourd'hui : la tête de Meazza qui qualifie l'Italie en demi-finales aux dépens de l'Espagne, le 1<sup>er</sup> juin 1934 à Florence. p. VII

### LA CHRONIQUE

JACQUES BUOB

#### Séguin président

Au championnat de la popularité, Jean-Pierre Raffarin a vu sa cote chuter de 60 % à 54 %, si l'on en croit le dernier sondage IFOP/Journal du dimanche. L'enquête a été réalisée du 13 au 21 juin, c'est-à-dire à cheval entre le premier et le deuxième tour des législatives. Notre modeste premier ministre n'avait pas eu le temps de dire ouf ! qu'il prenait six points dans les gencives. On se demande bien pourquoi : il n'en était encore qu'à égrèner les promesses. On notera toutefois que l'enquête a été lancée au surlendemain d'un France-Danemark qui scellait notre navrante sortie du Mondial. Certes, le pays n'a pas été saisi d'une colère jupitérienne à l'image de l'Italie et de l'Espagne. Mais le digne silence qui a salué l'élimination des Bleus ne cachait-il pas un plus profond désespoir ? Ce serait

donc sur Raffarin que l'ire refoulée des Français serait tombée. Pourquoi lui ? Parce qu'il était là. L'explication vaut ce qu'elle vaut, convenons-en. Mais quoi d'autre ?

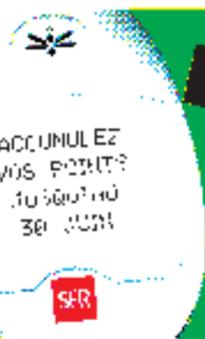
Le monde politique français est, à part ça, tout à fait avare de commentaires footballistiques. Il est vrai qu'il a mieux à faire, à l'exception, remarquable, de Philippe Séguin. L'ancien président de l'Assemblée, candidat malheureux à la Mairie de Paris, s'est ostensiblement désintéressé des législatives en partant assister in vivo à la Coupe du monde. Séguin est un grand fan de foot. Il est revenu bougon, comme à son habitude, affirmant que, « comme neuf Français sur dix », il avait trouvé « le spectacle du Mondial plus intéressant que celui des législatives ». Il faut dire aussi qu'il digère mal la création de l'UMP au motif que « depuis

tout petit, l'idée de parti unique [le]révulse ». Le voilà pourtant contraint de se décider : s'apparenter ou pas. « Peut-être rien de tout cela... », ajoute-t-il, énigmatique.

Quand Séguin parle football, l'armure se fend. Il y a dans ses paroles un retour de passion. Il compare l'équipe de France à un « musée itinérant qu'on a montré dans le monde entier », affirme que pendant quatre ans « on a célébré la victoire et oublié de préparer la Coupe du monde ». Et encore que « s'est développé un système commercial pour amortir au mieux les retombées de 1998 ». Donc « ne pas s'étonner » de la défaite. Bien vu.

Alors pourquoi ne pas encourager sa candidature au poste de Roger Lemerre ? Ou, mieux, président de la Fédé ? Sûr, en tout cas, qu'il y serait plus à l'aise qu'à l'UMP.

Et si on pariait ?



www.sfr.fr

\* Prix d'un envoi de Texte : 0,20€.  
\*\* Début du jeu au 2000.  
Toutes les règles sont disponibles sur le site www.sfr.fr.  
Service accessible aux abonnés SFR et Clients.



DÉPÊCHES

Blessures en hausse

► Les blessures à la tête sont presque aussi nombreuses que celles touchant les chevilles parmi les joueurs du Mondial 2002, indiquent les responsables de la FIFA chargés du suivi médical. Sur 60 matches disputés, 158 blessures ont été recensées, soit une moyenne de 2,6 par match, (2,4 lors du Mondial 1998). Les parties du corps les plus touchées sont la cuisse (17 %), l'ensemble mollet-tibia (16 %), la cheville (16 %) et la tête (15 %). Viennent ensuite le genou (13 %), le pied (10 %), l'aîne (5 %), les membres supérieurs (5 %) et le tronc (3 %). Plus du quart de ces blessures sont survenues sans qu'il y ait contact entre joueurs.

LES BUTEURS DU MONDIAL

Classement arrêté au 22 juin	
Noms	Buts
1 Klose (All, 5 matches) Ronaldo (Bre, 5 m.) Rivaldo (Bre, 5 m.)	5
4 Tomasson (Dan, 4 m.) Vieri (Ita, 4 m.)	4
6 Wilms (Bel, 4 m.) Keane (Irl, 4 m.) Pauleta (Por, 3 m.) Bouba Diop (Sen, 4 m.) Raul (Esp, 4 m.) Larsson (Sue, 4 m.) Morientes (Esp, 5 m.)	3
13 Gomez (Costa Rica, 3 m.) Inamoto (Jap, 4 m.) Borgetti (Mex, 4 m.) Cuevas (Par, 2 m.) Camara (Sen, 3 m.) Hierro (Esp, 4 m.) Hasan Sas (Tur, 5 m.) Umit Davala (Tur, 5 m.) McBride (Etats-Unis, 5 m.) Donovan (Etats-Unis, 5 m.) Ahn Jung-hwan (Corée, 5 m.) Ronaldinho (Bre, 5 m.) Ballack (All, 5 m.) Owen (Ang, 5 m.)	2

80 joueurs ont marqué 1 but  
3 joueurs ont marqué contre leur camp

LE TÉLÉMÈTRE

CARAT SPORT, EUROPE 1, LE MONDE



67,9%

La part d'audience du quart de finale Sénégal-Turquie, suivi par 9,3 millions de téléspectateurs. Elle est un peu inférieure à celle d'Angleterre-Brésil (75,9 %) et de Corée-Espagne (75,5 %).

Source : Médiamétrie.  
Traitement : Carat World Cup Monitor.

LES QUARTS DE FINALE

Audience Française en millions de téléspectateurs	
Sénégal-Turquie	9,3
Allemagne-Etats-Unis	5,8
Espagne-Corée	5,0
Angleterre-Brésil	4,2
Moyenne (hors équipe de France)	3,7

Source : Médiamat Médiamétrie

# Face au Brésil, les Turcs rêvent de revanche

■ La seconde demi-finale doit opposer, à Saitama, mercredi 26 juin à 13 h 30 (heure française), les quadruples champions du monde à une sélection jamais parvenue à ce niveau

■ Les deux équipes s'étaient déjà rencontrées au premier tour et les Brésiliens s'étaient imposés (2-1) au terme d'un match assez équilibré mais émaillé d'incidents

Pour Senol Gunes, le sélectionneur turc, mieux vaut à l'évidence songer à enflammer le match plutôt que d'échauffer les esprits en prévision de la bataille, d'ores et déjà historique pour son pays (éliminé dès le premier tour en 1954 pour son autre participation en Coupe du monde), que ses « héros du Bosphore » livreront, mercredi 26 juin à Saitama, face aux Brésiliens, en demi-finales. « Nous ne pensons pas à la revanche », assure l'entraîneur turc juste après la victoire conquise samedi sur but en or en quarts de finale contre le Sénégal. « Le football, disait-il, est un jeu, et un jeu ne devrait jamais avoir des allures de revanche. Ce n'est pas un mot que j'aime quand on parle de sport. »

Bien que frappés au coin de l'olympisme le plus généreux, ses propos ne sauraient occulter une réalité tenace : l'épilogue de la « première manche » entre les deux équipes, disputée le 3 juin à Ulsan (Corée du Sud), avait soulevé une tempête d'indignation chez ses compatriotes. Le sort offre à leurs champions à crampons l'occasion sinon d'une vengeance à n'importe quel prix, du moins d'un règlement de comptes à la loyale.

Le contentieux remonte à la 86<sup>e</sup> minute du match d'ouverture du groupe C. Hasan Sas avait ouvert le score peu avant la pause et Ronaldo égalisé peu après la reprise. A la suite d'un mauvais dégagement du gardien Rustu, jusque-là meilleur joueur sur le terrain, Luizao, qui vient de remplacer Ronaldo, file vers le but grand ouvert. Le défenseur Alpay, lancé désespérément à ses trousses, le retient par le maillot et le déséquilibre à l'orée de la surface de réparation. Incontestable, la faute a cependant été commise, comme le montreront les ralentis télévisés, hors de la zone fatidique. Conformément au règlement, l'arbitre sud-coréen Kim Young-joo expulse l'agresseur, puis, à la stupeur des Turcs, désigne le point de penalty.

Ayant profité de l'aubaine pour donner l'avantage à son équipe, Rivaldo, comédien opportuniste, va se charger de jeter de l'huile sur le feu dans les dernières minutes du temps additionnel. Alors qu'il joue ostensiblement la montre avant de tirer un corner, un autre défenseur turc, Hakan Unsal, lui envoie sèchement le ballon dans

DEMI-FINALE : BRÉSIL - TURQUIE (mercredi 26 juin, 13 h 30, à Saitama)



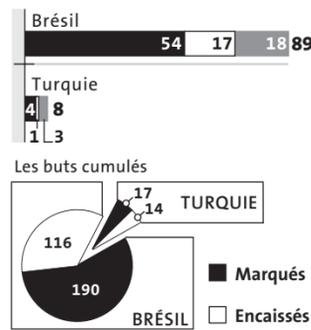
Le parcours du Brésil, 1<sup>er</sup> tour groupe C :  
Brésil - Turquie : 2-1 ; Brésil - Chine : 4-0  
Costa Rica - Brésil : 2-5  
Huitièmes de finale : Brésil - Belgique : 2-0  
Quarts de finale : Brésil - Angleterre : 2-1

Le parcours de la Turquie, 1<sup>er</sup> tour groupe C :  
Brésil - Turquie : 2-1 ; Costa Rica - Turquie : 1-1  
Turquie - Chine : 3-0  
Huitièmes de finale : Japon - Turquie : 0-1  
Quarts de finale : Sénégal - Turquie : 0-1

Leur histoire en Coupes du monde

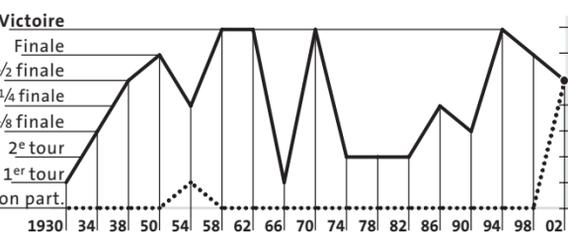
Les résultats cumulés

Victoires Nuls Défaites



Les précédents parcours

Brésil Turquie



Le Brésil et la Turquie se rencontrent pour la seconde fois dans ce Mondial. Les deux équipes s'étaient affrontées dès le premier tour et s'étaient séparées, au terme d'un match très disputé, sur le score de 2 buts à 1 en faveur de la Seleçao. Le 1<sup>er</sup> mai 1956, les Turcs s'étaient déjà inclinés (0-1) en match amical à Istanbul.

les jambes. Le Brésilien se roule aussitôt par terre en se tenant le visage à deux mains. L'arbitre tombe une nouvelle fois dans le panneau et sort son deuxième carton rouge. « Nous avons donné des

milliers de martyrs à la Corée, il y a 50 ans, mais un seul Coréen a tué 70 millions de Turcs », s'insurge, en porte-parole outré de tout un peuple, Haluk Ulusoy, le président de la Fédération turque, en référence

aux 700 soldats de son pays morts, au début des années 1950, au cours de la guerre qui opposait la Corée du Sud à celle du Nord.

Déclaré coupable de simulation par la commission de discipline de la FIFA, Rivaldo écope d'une amende de 11 500 francs suisses (un peu moins de 8 000 euros) assortie de la menace de « sanction sévère » en cas de récidive. Son cinéma de mauvais goût revient désormais en flash-back à la veille des retrouvailles. « C'est clair, analyse Senol Gunes, que le premier match ne nous a pas fait plaisir. Nous ne méritons pas de perdre, et je n'ai pas apprécié ce que Rivaldo a fait. Mais l'arbitre de cette rencontre était peut-être inexpérimenté et il a commis une erreur, qui, j'espère, ne se répéte-

Ronaldinho suspendu pour un seul match

Exclu vendredi 21 juin en quarts de finale du Mondial face à l'Angleterre, le milieu offensif Ronaldinho a été suspendu pour un seul match par la commission de discipline, réunie dimanche 23 juin. Le joueur du Paris-Saint-Germain, annoncé par la presse italienne, lundi 24 juin, à l'Inter Milan en échange de l'Uruguayen Alvaro Recoba, sera donc suspendu pour la demi-finale face à la Turquie mercredi 25 juin. En revanche, en cas de qualification de la Seleçao, il pourra de nouveau postuler à une place de titulaire.

Pour le match face à la Turquie, le sélectionneur brésilien, Luiz Felipe Scolari, pourrait le remplacer par le milieu offensif, Juninho Paulista, alors qu'un doute subsiste encore autour de l'attaquant Ronaldo. « Selon la dernière tendance, il sera dans le onze de départ », a confirmé le docteur de l'équipe, José Luiz Runcio.

## Roberto Carlos en quête de reconnaissance

Malgré ses enviabiles états de service (plus de 100 sélections en équipe nationale), Roberto Carlos da Silva (à 29 ans passés) n'a pas encore bonne presse en son pays. Parce que ses compatriotes n'ont pas oublié le superbe retour loupé qui devait entraîner l'égalisation des Néerlandais, finalement battus aux tirs au but en demi-finales du Mondial 1998. Au « pays du football », un mémorable geste manqué peut vous coller durablement aux crampons une réputation de *mascardo* (« masqué »), de joueur à la notoriété surfaite.

Qu'importe s'il a été élu 2<sup>e</sup> meilleur joueur du monde par la FIFA en 1997 (derrière son compatriote Ronaldo), qu'il ait remporté la dernière édition de la Ligue des champions avec le prestigieux Real Madrid (dont il est, depuis six ans, un titulaire inamovible), qu'il clame inlassablement sa fierté de porter le maillot auriverde : il n'a pas encore fait ses preuves pour les impitoyables fans brésiliens.

Ses prestations sur le terrain ne sont pas seules en cause. Il fut une époque où son penchant exhibitionniste pour les signes extérieurs de richesse, notamment pour les bijoux en or, lui donnaient un côté « frimeur » assez détestable. De plus, à cause de sa langue bien pendue, il sème à tous vents l'antipathie chez ses collègues. « Il ne s'adaptera jamais à la Seleçao parce

qu'il pense comme un Allemand », a-t-il dit par exemple de l'avant-centre Giovanni Elber, qui fait une brillante carrière au Bayern Munich. « Il a jauni » (à savoir, il a eu la trouille), a-t-il par ailleurs expliqué aux journalistes à propos du malaise convulsif survenu à Ronaldo, son compagnon de chambre, à quelques heures de la finale face aux Bleus en 1998.

Outre ces dérapages verbaux, la presse brésilienne le soupçonne d'avoir « comploté » en vue de torpiller la convocation pour le Mondial de Romario, le plus populaire des joueurs au pays. Cela fait beaucoup de casseroles à traîner, même pour un malabar aux cuisses d'haltérophile, dont les *torcedores* (supporteurs) du Palmeiras, le club de Sao Paulo où il se fit connaître avant son transfert en Europe, peuvent garantir qu'elles ne sont pas le fruit d'une douteuse métamorphose.

Conscient que cette Coupe du monde représente peut-être sa dernière chance de renverser la vapeur, Roberto Carlos s'efforce de se tenir à carreaux. Langue de bois systématique aux interviews et abnégation exemplaire sur les terrains sont désormais ses deux piliers de la sagesse. La conquête du *penta* (cinquième titre) le rangerait ad aeternam dans la catégorie des héros intouchables.

J.-J. S. (à Saitama)

## DIRECTION TECHNIQUE

AIMÉ JACQUET

## La Turquie comme la Croatie de 1998



La demi-finale opposant le Brésil à la Turquie mercredi 26 juin me fait penser dans une certaine mesure à celle que nous avons disputée, il y a quatre ans, contre la Croatie. Avec, d'un côté, un favori logique, le Brésil, et, de l'autre, un challenger surprenant, la Turquie. L'équipe turque, tant au niveau de son parcours que dans son jeu, possède de nombreuses similitudes avec l'équipe croate de 1998. Les Turcs sont aussi des footballeurs très techniques, très doués balle au pied. Le potentiel individuel est impressionnant. La plupart évoluent dans de grands clubs européens et ont l'habitude de disputer des matches de haut niveau. Comme les Croates, ils ont une réflexion tactique très performante. Les joueurs turcs savent se situer sur le terrain et se trouvent très facilement. En avançant dans la compétition, ils ont, de plus, réalisé l'unité dans leur groupe et se concentrent tous vers l'objectif commun.

Enfin, à l'image des Croates, les Turcs sont assez provocateurs, très rusés et peuvent faire disjoncter l'adversaire. Ils vont jouer totalement libérés, confiants, décomplexés, très audacieux, tentant les dribbles les plus fous. Ils vont jouer par à-coups, laissant au Brésil le soin de faire le jeu. Ils n'ont rien à perdre, leur parcours inattendu est déjà fantastique.

Le Brésil est dans une phase spéciale. Leur situation est différente de la nôtre en 1998. Nous étions chez nous et, psychologiquement, étions soumis à une pression supplémentaire. Cette équipe revient de l'en-

fer, car, depuis 1998, elle a subi une série d'échecs. Sa reconstruction s'est faite dans la douleur et elle retrouve son identité à l'occasion de ce Mondial - même si tout est encore loin d'être parfait - et, avec son dynamisme et son ambition, a déjà réussi un parcours que peu de gens prédisaient. L'image des Brésiliens est redorée, ils n'ont plus qu'à la conforter. La seule chose qui les guette est une possible décompression. Je la craignais en 1998. J'avais peur des résumés hâtifs tels que : « Maintenant que l'on a battu l'Italie en quarts... » Pour le Brésil, qui vient d'éliminer l'Angleterre, la tentation de mésestimer la Turquie est réelle. C'est là-dessus que Luiz Felipe Scolari doit axer son discours. Ne pas sous-estimer l'adversaire et resserrer le groupe autour de l'objectif. La concentration doit être maximale, et il faut absolument éviter de croire que l'on est déjà en finale.

Nous étions peut-être tombés dans ce piège en 1998 et, après le premier quart d'heure, j'ai vu que nous étions en difficulté. Nous perdions tous les duels, rations de nombreuses passes. Bref, nous étions à l'opposé de l'esprit du jeu que nous avions mis en place. Heureusement, nous avons su nous ressaisir en seconde mi-temps, mais ce match contre la Croatie est celui qui m'a le plus marqué en 1998.

Cela dit, le Brésil, lui, est prévenu. Il a affronté la Turquie lors du premier tour et s'est fait une belle frayeur. J'étais à ce match et je peux vous dire que les Brésiliens ont eu très chaud. Eux-aussi ont déjoué durant la première mi-temps et n'ont dû leur salut et la victoire qu'à leurs artistes. Le Brésil doit absolument poser son jeu, imposer sa manière sans s'exposer aux contres ultra-rapides de son adversaire. Une équipe, peut-être inférieure mais totalement euphorique, qui n'aspire qu'à une seule chose : faire trébucher le quadruple champion du monde.

ra pas. » Sur le grill, la star du FC Barcelone contre-attaque. « Les Turcs, fait-il remarquer, devraient se souvenir que s'ils sont en demi-finales, c'est parce que nous l'avons largement emporté sur le Costa Rica. » De fait, après avoir battu la Chine (3-0) au troisième match de la poule qualificative, la Turquie ne s'est qualifiée in extremis pour les huitièmes, grâce au coup de pouce brésilien, qu'au bénéfice de la meilleure différence de buts (+2, contre +1).

Force ascendante des outsiders de la seconde demi-finale, le milieu offensif Umit Davala, reconnaissable à sa coiffure taillée à l'iroquoise, n'a joué que la dernière demi-heure du match polémique. « Les Brésiliens ont remporté quatre fois la

## « C'est clair, analyse Senol Gunes, que le premier match ne nous a pas fait plaisir »

Coupe du monde, mais nous n'en avons pas peur. Ce sont plutôt eux qui devraient avoir peur de nous », lance-t-il, provocateur. Champion du monde en 1994 et vice-champion en 1998, Taffarel, qui finit sa carrière comme « doublure » à Parme, ne croit pas à de la simple forfanterie. En tant qu'ancien portier du Galatasaray Istanbul, vainqueur en 2000 de la Coupe de l'UEFA face à Arsenal (0-0, 4-3 t.a.b.), puis du Real Madrid sur but en or (2-1) en Supercoupe d'Europe, il sait de quoi il parle lorsqu'il affirme que « les joueurs turcs sont capables de se surpasser dans les compétitions importantes et ne craignent alors personne ».

Des Turcs remontés à bloc en fin de parcours contre des Brésiliens remis en confiance après avoir dominé les Anglais avec un homme en moins pendant plus d'une heure : les deux qualifiés du groupe C, celui présenté comme « le plus déséquilibré » au début du tournoi, vont en tout cas se livrer un duel sur lequel aucun parieur n'a osé miser un penny chez les bookmakers londoniens.

Jean-Jacques Sevilla (à Saitama)

# Senol Gunes, le mal-aimé, convainc enfin

■ Le sélectionneur turc, ancien joueur et entraîneur du club de Trabzon, au bord de la mer Noire, ne trouvait pas grâce aux yeux de la presse stambouliote. Depuis la qualification pour les demi-finales, toute la Turquie admire son travail : il a su inculquer rigueur et esprit d'équipe à une sélection qui possédait de fortes individualités mais un jeu collectif incertain

Tout le monde l'adore ! Depuis la victoire de la Turquie, samedi 22 juin, face au Sénégal, et sa qualification pour les demi-finales du Mondial, il n'est pas de commentateur sportif qui ne couvre de louanges Senol Gunes, l'entraîneur de la sélection nationale. On admire sa connaissance de l'adversaire, on approuve ses choix tactiques, on dissèque chacun de ses gestes sur le banc de touche.

A Trabzon, l'ancienne Trébizonde, sa ville natale des confins de la mer Noire, le préfet a déjà annoncé qu'il ferait ériger une statue en l'honneur de l'enfant du pays, qui a su redonner sa fierté au peuple turc. Le maire de la ville n'est pas en reste, qui a promis de baptiser un stade et une avenue du nom de l'entraîneur. Senol Gunes peut désormais déclarer à la presse, en toute fausse modestie : « Je ne suis pas un héros, juste un être humain. » La suite de sa déclaration a pourtant un ton plus amer : « Quand une personne travaille, elle est souvent critiquée. Et mieux elle travaille, plus elle fait l'objet de critiques. (...) Nous devons apprendre à travailler ensemble dans le respect mutuel et la modération. »

Critiqué, Senol Gunes l'a été en effet dès sa nomination à la tête de l'équipe nationale, en août 2000. Alors que tout Istanbul espérait le retour du charismatique Fatih Terim, qui venait de mener le club de Galatasaray à la victoire en Coupe de l'UEFA, la Fédération lui préférait une gloire fanée, une vedette régionale de 49 ans quasiment dépourvue d'expérience sur les rives du Bosphore.

Gardien de but de Trabzonspor de 1972 à 1986, à l'époque où le club pontique accumulait les titres de champion de Turquie (six, de 1976 à 1984), sélectionné à 31 reprises en équipe nationale, Senol



La sélectionneur de la Turquie, Senol Gunes, conseille ses joueurs, lundi 24 juin, à deux jours de la demi-finale contre le Brésil. La sélection turque, depuis le début du Mondial, a impressionné par son intelligence tactique.

Gunes faisait figure d'homme du passé. Devenu entraîneur du club de la mer Noire en 1987, il avait vu échouer toutes ses tentatives pour contrer l'hégémonie des clubs stambouliotes et semblait destiné à assumer des fonctions subalternes au sein de la Fédération après une errance de deux ans à la tête de modestes formations anatoliennes, Antalya et Sakaryaspor.

Sa nomination en équipe nationale a donc rapidement été interprétée comme le fruit d'accointances douteuses entre le coach, le président de la Fédération, Haluk Ulu-soy, et le vice-premier ministre, Mesut Yilmaz, tous trois originaires de la même région.

Provincial, Senol Gunes a acquis l'image d'un être réservé, mélancolique – « Il m'arrive de pleurer en

regardant des films turcs », a-t-il confié au quotidien *Radikal*, avant d'évoquer le temps béni de son enfance, les baignades en mer et le goût des figues sauvages –, à mille lieues du show-business dont Istanbul est si friande.

Les résultats mitigés de la sélection nationale, dans un premier temps, n'ont pas permis à l'entraîneur de faire taire la voix de ses

détracteurs, qui ont redoublé de virulence après la défaite de la Turquie (1-2) face à la Suède lors du dernier match en poule de qualification pour le Mondial. Un échec qui a contraint les Rouge et Blanc à affronter l'Autriche en match de barrage. Une série de quinze matches amicaux sans victoire, et les critiques ont achevé de le désespérer : « Nous travaillons et personne ne nous soutient. Ceux qui nous abandonnent maintenant reviendront en juin faire leur show. Je ne

## Le maire de Trabzon a promis de baptiser un stade et une avenue du nom de l'entraîneur

les laisserai pas franchir le seuil de ma porte ! »

Sur le plan technique, les reproches des supporters se résument dans l'analyse d'un commentateur du quotidien *Sabah* à l'issue d'un match nul contre la Corée du Sud, fin mars : « On dirait que Senol Gunes est plus intéressé par la maîtrise du milieu de terrain et le contrôle du jeu que par l'objectif de marquer des buts. »

Les progrès de l'équipe turque et sa qualification pour les demi-finales du Mondial tiennent peut-être pourtant à cette obsession de l'entraîneur, qui a su imposer à ses joueurs rigueur et pragmatisme dans la remontée du ballon et inculquer un esprit d'équipe aux footballeurs les plus individualistes, tels que Hasan Sas, transfigurés depuis le début de la compétition.

Nicolas Cheviron (à Ankara)

## Scolari préfère le football de combat au football samba

■ « Le premier objectif est de gagner, la manière est accessoire », répète le sélectionneur brésilien, qui a déjà gagné son pari d'amener la Seleçao dans le dernier carré. Mais il compte aussi sur les exploits individuels de ses vedettes pour aller plus loin

Il avait, certes, les yeux rouges, mais a-t-il réellement succombé à une crise de larmes ? Trois jours après la victoire du Brésil sur l'Angleterre (2-1) en quarts de finale, vendredi 21 juin, les « suiveurs » de la Seleçao s'interrogeaient encore. Luiz Felipe Scolari, alias « Felipe » (« Gros Philippe »), aurait, selon les témoignages de plusieurs joueurs recueillis après le match, éclaté en sanglots dans les vestiaires. L'intéressé nie. « Je n'ai pas pleuré, mais j'ai passé mon émotion », a-t-il rétorqué.

Négligeable en apparence, l'affaire intrigue, car le sélectionneur des quadruples champions du monde est originaire d'un Etat – le Rio Grande do Sul, aux frontières de l'Uruguay et de l'Argentine – où l'on ne plaisante pas avec la tradition machiste incarnée par le *gaúcho*, le vacher des pampas, fier et taciturne, blindé, d'après la légende, contre les accès de faiblesse lacrymaux.

Signe supplémentaire qu'il n'était pas ce soir-là dans son état normal, Scolari, d'ordinaire si pressé d'en finir avec les interviews obligatoires d'après-match, s'est fendu d'un petit

speech « patriotard » alors que le confesseur de service de la Fédération internationale l'avait déjà remercié pour ses précieux propos. « Je veux le dire au Brésil tout entier : on peut faire mieux que ce que nous avons déjà fait, et pas seulement au football, mais aussi en tant que nation », s'est-il exclamé, la gorge nouée. Allusion aux nouvelles turbulences qui affectent, depuis quelques jours, le réal, la monnaie brésilienne, et menacent de jeter l'économie du pays dans un chaos semblable à celui qu'endure l'Argentine voisine ? La chronique a noté qu'il avait « adopté un ton populiste ». En coulisses, la commission technique se plaint, il est vrai, de n'avoir reçu jusqu'ici aucun message de reconnaissance de la part du président Fernando Henrique Cardoso.

Sachant qu'il ne pouvait décemment promettre la lune, en l'occurrence le *penta* (cinquième titre mondial), après avoir frisé la catastrophe en éliminatoires, Scolari s'était contenté, avant le début du Mondial, de viser « une place parmi les quatre meilleures équipes du tournoi ». C'est sur la solidarité dans l'ef-

fort permanent, principe de base toujours inculqué, avec rudesse, à ses joueurs, qu'il a bâti sa carrière d'entraîneur respecté par ses pairs. Volontiers laxiste en matière de repli défensif, Rivaldo – on l'a vu contre les Anglais – a dû lui aussi se résoudre à « aller au charbon ». « Notre premier objectif est de gagner, la manière est accessoire », répète Scolari sans se soucier une seule seconde des critiques constantes sur son ralliement sans états d'âme au « football compétitif ».

### LA MEILLEURE ATTAQUE

A ce stade de la compétition, les esprits chagrins n'ont pourtant pas les statistiques pour eux. Dotée à l'issue des quarts de finale de la meilleure attaque avec 15 buts en 5 rencontres, la sélection de Scolari fait pour l'heure aussi bien que deux de ses plus illustres devanciers, références de tous les nostalgiques du « football samba », à savoir celles de 1970 (Pelé, Tostao, Gerson, Rivelino, Jairzinho) et de 1982 (Zico, Falcao, Socrates, Cerezo). Elle a également fourni, contre le Costa Rica (5-2),

l'un des matches les plus spectaculaires d'une Coupe du monde qui ne brille pas par la qualité du jeu. Ses individualités ont par ailleurs démontré que l'aura du « pays du football » n'était pas aussi flétrie qu'on voulait bien l'annoncer. En témoignent les deux superbes coups francs directs (de Roberto Carlos contre la Chine et de Ronaldinho face à l'Angleterre), le somptueux mouvement en trois temps de Rivaldo sur le premier but infligé aux Belges, l'incroyable retourné acrobatique d'Edmilson contre le Costa Rica, ou encore les cinq coups de patte fatals du goleador Ronaldo.

Samedi 22 juin, au cours d'une conférence de presse, Scolari a reconnu que sa formation « n'est pas merveilleuse », tout en notant qu'elle « ne faisait pas partie des nombreuses déceptions de cette Coupe ». Pour cette seule agréable surprise, même Romario, qu'il a refusé de convoquer malgré d'innombrables pressions, vient de lui rendre hommage.

Jean-Jacques Sévillia (à Saitama)

## AMBIANCE BRÉSILIENNE

LA COUPE DU MONDE VUE DE BRASILIA

### Marcio Silva, ancien buteur, haut fonctionnaire et « torcedor »

J'ai vu tous les matchs de la Coupe du Monde sauf un, Paraguay-Allemagne... Je ne me suis pas réveillé ! », regrette encore Marcio Silva. Il avait pourtant ajusté la sonnerie de son réveil à 3 h 30, comme durant toute la compétition. Les horaires de retransmission le font encore râler, lui le passionné de football. Comme la plupart des enfants brésiliens, le premier cadeau qu'il a reçu et dont il se souviendra est un ballon. Et à 15 ans, il jouait dans la meilleure équipe de Brasília, avant-centre n°9 du Caesb. Marcio Silva avait même été sélectionné pour passer des tests au Vasco da Gama, un des grands clubs de Rio de Janeiro. Mais ce jour-là, il avait des examens scolaires à passer et son père ne l'a pas laissé partir. Ses copains y allèrent, Edmar qui a fait carrière à Flamengo Rio et aux Corinthians Sao Paulo, Paulo Vitor qui a été gardien de but du Fluminense Rio et de la sélection nationale

« Je n'ai pas de regrets, assure Marcio Silva, car la vie de joueur est une loterie. A Brasília, j'ai participé à tous les tour-

nois, été plusieurs fois meilleur buteur, et le sport ne m'a apporté que des joies. » A 47 ans, il joue toujours, disputant trois matches par semaine avec les vétérans. Sa passion empiète sur ses heures de travail : depuis le 31 mai, ce directeur du ministère de l'Agriculture a installé une petite télévision dans son bureau. « En année électorale, nous fonctionnaires sommes soumis à de fortes pressions, une période compliquée. Alors, je me donne corps et âme à la Coupe », dit-il.

L'agenda du mois de juin a été organisé en fonction de la Coupe du monde : aucune réunion le matin, aux heures de retransmission. Quand le Brésil joue, le problème était résolu : administrations et commerces restent fermés jusqu'à midi. Marcio Silva avoue alors sa déception face à ce Mondial : il est très déçu par le spectacle, et la tournure de la compétition. La France, l'Argentine, l'Italie dehors ? « C'est le football qui y a perdu », dit-il. Comme « torcedor » (supporteur), Marcio Silva dénonce l'organisation, la suppression de l'argent sur l'esprit sportif, la violence et agressions

au cours des matches : « Le football est comme le monde, violent et paumé ». L'arbitrage le laisse songeur sur la finale : si la Corée est finaliste, il aura la preuve des soupçons nourris au fil des rencontres.

Pour ce Brésilien, la formule Coupe du Monde a vécu, on ne peut plus récompenser le meilleur du monde en un mois et sept matches. « Rivaldo est le plus fort du moment mais parce qu'il a pu jouer. Zidane a-t-il cessé d'être le meilleur du monde parce qu'il était blessé ? C'est ridicule. » Sauvé par le tirage au sort, et la sortie des favoris, Marcio Silva voit donc le Brésil emporter son cinquième titre, grâce à son jeu offensif inattendu.

Mais il reste nostalgique de sa première émotion de champion du monde, de sa première Coupe en 1970. Il a gardé en mémoire toutes les rencontres, tous les noms des joueurs et tous les résultats. Et une casquette signée par Pelé.

Annie Gasnier (à Brasília)

## FOOT BUSINESS

MICHEL DESBORDES

### Eden coréen

La performance de la Corée du Sud et, à un moindre degré, celle du Japon dans la Coupe du monde 2002 sont des événements qui pourraient largement compenser l'élimination des favoris en termes économiques. Selon la théorie du cycle de vie du produit, toute activité économique passe par des phases de lancement, de croissance, de maturité et de déclin. Le football ayant atteint sa maturité sur ses marchés traditionnels (Europe, Amérique du Sud), les possibilités de développement passent par l'exportation.

Ce schéma, mis en évidence par l'économiste américain Raymond Vernon dès les années 1960, se vérifie dans tous les secteurs industriels. A ce titre, le choix de la Fédération internationale (FIFA) d'organiser le Mondial 2002 en Corée du Sud et au Japon était en grande partie motivé par cet argument économique, tout comme celui des Jeux olympiques d'hiver de Nagano en 1998, destinés à relancer une industrie du ski moribonde en Europe par le marché asiatique. De même, les JO d'été de Pékin en 2008 sont une aubaine pour les sponsors traditionnels du Comité international olympique (CIO) – McDonald's, Coca-Cola, Philips –, qui ne sont pas étrangers à l'éviction de Paris dans la course à l'organisation.

L'impact direct du football sur une économie, par l'intermédiaire du multiplicateur d'investissement keynésien, est très faible : le sport ne représente que 1 à 2 % du PNB des principaux pays industrialisés, et ne peut donc avoir un effet d'entraînement. Il peut tout au plus agir sur le moral des habitants et contribuer à les rendre optimistes, et donc à les faire consommer (l'expérience française de 1998 a souvent été évoquée mais jamais validée économiquement).

En revanche, les effets indirects sur le football en Asie pourraient être considérables à l'heure où une ligue japonaise se constitue sous l'impulsion d'un système de paris très lucratif. De même, le fort pouvoir d'achat et la « discipline » des Asiatiques ont généré des ventes de produits dérivés considérables si on en juge par la couleur uniforme des foules revêtues de maillots à 70 euros pièce. Nike (qui équipe la Corée du Sud) et Adidas (qui dote la sélection japonaise) apprécieront : une bonne performance des outsiders est plus profitable qu'une deuxième étoile imaginaire, symbole de victoire, apposée, à grand renfort de publicité, par la firme Adidas à côté des portraits des footballeurs de l'équipe de France.

Mais le meilleur reste peut-être à venir, surtout pour les grands clubs européens. Toute leur problématique vise à trouver de nouveaux marchés pour diversifier leurs sources de revenus : le marchandage en Asie est un de leurs fers de lance. La Juve, le Real ou Manchester United développent leurs clubs de supporters à Hongkong, Singapour ou Tokyo, et y ouvrent régulièrement des boutiques en franchise. La négociation des droits Internet dans ces pays pour y diffuser les matches pourrait compenser les baisses prévisibles de ces droits en Europe. Et, en arrière-plan, se profile le marché chinois, immense et de plus en plus riche. On sait maintenant pourquoi l'Afrique n'a encore jamais organisé de Coupe du monde : la FIFA cherche avant tout des marchés solvables.

Michel Desbordes est maître de conférences à l'université Paris-Sud-XI (Centre de recherche en sciences du sport).



## LA REVUE DE PRESSE

DE MICHEL GROSSIORD, EUROPE 1

## La défaite victorieuse

Cette exception culturelle-là nous arrive des Etats-Unis, assurément le seul pays au monde où l'on a pu lire dans la presse quelques prises de position se félicitant de l'élimination de la sélection nationale en Coupe du monde... Partout ailleurs, en Europe, en Amérique latine, en Asie, c'est, pourrait-on dire, la « pensée unique » qui triomphe : tout et tous pour la victoire ! Pourquoi, en effet, sinon par incongruité ou goût du contre-pied, ne pas souhaiter le triomphe final de son pays, puisqu'il est démontré que cet aboutissement est bon pour le moral et la fierté d'un peuple, bon pour la consommation et l'unité nationale. Bon encore pour l'image du vainqueur à travers le monde.

« *Champions du monde !* » : cela vous pose et vous installe au-dessus du lot... Justement, les Etats-Unis, soumis depuis le 11 septembre à de nombreuses critiques, pouvaient-ils s'offrir le luxe d'être sacrés, en plus, champions du monde sur un terrain de football, à l'issue d'une compétition mettant aux prises 32 pays, des plus riches aux plus pauvres ? En stoppant notre route en quarts de finale, Dieu nous préserve, estime l'éditorialiste William Safire, dans les colonnes du *New York Times*. Une opinion partagée, affirme-t-il, par les responsables de la politique étrangère américaine, de grands patriotes suffisamment avisés pour se contenter du parcours très honorable réalisé par l'équipe de soccer made in USA. « *Ce désir de ne pas vaincre était, dès le coup d'envoi du Mondial, une cause d'intérêt national* », avance avec gravité William Safire, fort de ses connaissances dans le domaine des relations internationales puisqu'il fut l'un des conseillers du président Richard Nixon. « *Si l'équipe américaine, venue de nulle part, avait battu les meilleures formations du monde, cela aurait été vécu partout ailleurs comme un drame psychologique. Les Etats-Unis auraient subi en retour un désastre diplomatique.* » L'auteur considère que son pays, « *géant chevauchant la planète* », se devait impérativement de laisser à un autre la joie de la victoire : « *En perdant honorablement, après une série de succès inespérés, nous avons en fait gagné !* » William Safire avertit toutefois que son analyse est valable pour cette année seulement... « *Nous ne pouvons envisager de bien perdre à chaque fois, cela serait d'une telle condescendance !* »

## BRÈVE DE MICRO

EUROPE 1 (20 H-22 H 30), EN DIRECT

« Si les Coréens provoquent des cartons rouges, c'est parce qu'ils ont un jeu spectaculaire qui va de l'avant. Ils ne font jamais semblant »

Raymond Domenech, sélectionneur des Espoirs français, lundi 24 juin, 21 h 10

## Les deux piliers de la Mannschaft

■ Michael Skibbe, l'indispensable entraîneur adjoint, et Jens Jeremies, l'infatigable milieu défensif, incarnent le sérieux et la modestie qui caractérisent la sélection allemande

■ Dans l'ombre, grâce à leur expérience, ils aident le sélectionneur, Rudi Völler, à prévoir les tactiques de jeu puis à les appliquer sur le terrain

Le premier est l'adjoint du sélectionneur, le second remplaçant de luxe. Discrets, presque effacés, ces hommes sont devenus deux des pièces les plus précieuses de l'échiquier allemand. Cajolés par les télévisions d'outre-Rhin depuis le début du Mondial, Michael Skibbe et Jens Jeremies sont passés de l'ombre à la lumière. Pourtant, ces deux-là n'aiment pas les paillettes du « foot spectacle ». Pour eux, un match est un combat qui se gagne à la régulière, sans froufrou. Ils possèdent dans leurs veines ce gène qui les rend terriblement efficaces dans l'adversité.

Michael Skibbe et Jens Jeremies symbolisent l'humilité dont font désormais preuve les hommes de Rudi Völler. Ce dernier faisait partie de la grande équipe d'Allemagne sacrée championne du monde il y a douze ans. L'ancien « renard des surfaces » a gardé de cette campagne italienne le sens de la gagne. Seul souci : à 46 ans, Rudi Völler est dépourvu de diplôme d'entraîneur. Du coup, c'est Michael Skibbe, 36 ans, qui est « officiellement » chargé de l'entraînement.

Coordinateur de la Fédération allemande de football (DFB) pour les jeunes recrues et la formation, Michael Skibbe est aujourd'hui le bras droit, le confident et le meilleur ami du sélectionneur allemand. « *C'est quelqu'un d'une très grande expérience, expliquait Jens Jeremies, au début de la Coupe du monde. Il est le parfait complément de Rudi Völler.* »

La carrière de Michael Skibbe a pris tardivement une tournure de *success story*. A l'âge de 20 ans, il est obligé de tirer un trait sur sa carrière de footballeur professionnel, à la suite d'une série de blessures. Après seulement quatorze matches de championnat et un but marqué sous les couleurs de Schalke 04 Gelsenkirchen, il passe de l'autre côté de la barrière. Entraîneur des juniors de Schalke 04, ce natif de Gelsenkirchen rejoint ensuite le Borussia Dortmund, l'autre grande équipe de la Ruhr, où il entraîne d'abord les juniors avant de prendre les rênes, à partir



CHRISTIAN LEWIG

Jens Jeremies (en blanc, ici à la lutte avec l'Américain Claudio Reyna) est souvent chargé de bâillonner le créateur de l'équipe adverse.

de 1998, de l'équipe première. Il est remercié en février 2000 pour résultats « insuffisants » et quitte le club sans claquer la porte.

Un jour, contre toute attente, il reçoit un coup de téléphone de Rudi Völler, qui cherche un adjoint. Les deux hommes se rencontrent à trois ou quatre reprises et comparent leurs philosophies du football. De ces entrevues informelles naît une complicité qui se transforme, au fil des mois, en amitié. « *Ma tâche est de préparer les schémas tactiques et les entraînements, glisse Michael Skibbe. Com-*

*poser l'équipe et en parler avec les joueurs, ainsi que les relations publiques, c'est le boulot de Völler.* »

## SENS DU DÉVOUEMENT

On retrouve la même modestie chez Jens Jeremies. Comme Michael Skibbe, le milieu défensif du Bayern Munich revient de loin. Et, même si cet as du tackle est une pièce essentielle du Bayern Munich depuis 1998, il n'a jamais revendiqué une place de titulaire auprès de Völler. Jeremies a participé aux cinq matches de l'Allemagne en Asie, mais son temps de jeu

moyen s'est élevé à seulement 36 minutes. Jusqu'à présent, il n'a été titulaire qu'une seule fois, contre le Paraguay, et a été élu « meilleur homme du match » par la FIFA. Pas mal pour un joueur habitué à « faire banquette »...

Récupérateur impitoyable, Jens Jeremies sait soigner ses relances, mais sa grande force est surtout défensive. Ce vrai numéro 6, originaire de l'ex-Allemagne de l'Est, est souvent chargé de bâillonner le créateur de l'équipe adverse. Et il exécute habituellement ces missions avec un sens quasi religieux

du dévouement. Mardi 25 juin, Jens Jeremies devait profiter de la blessure du milieu de terrain Dietmar Hamann pour obtenir sa seconde titularisation dans l'équipe. Face à la Corée, en demi-finales, il ira au bout de ses forces pour offrir à ses coéquipiers un billet en finale. Si tel est le cas, sa première pensée ira sans doute à Michael Skibbe. C'est celui-ci qui a soufflé son nom à l'oreille de Völler. Michael Skibbe, Jens Jeremies... même combat.

Paul Miquel (à Séoul)

## Les Coréens du Japon réunifiés autour des Diables rouges

■ Qu'ils soient originaires du Sud ou du Nord, les Coréens résidant dans l'Archipel vibrent ensemble aux exploits de l'équipe de Guus Hiddink. Les jours de match, dans les « Koreatowns » des villes nipponnes, tout s'arrête

C'est un dédale de petites rues bordées d'échoppes où l'on vend du kimchi, le chou pimenté, de boutiques égayées par les couleurs vives du *chogori*, le vêtement traditionnel coréen, et d'écriteaux en *hangul*, l'alphabet coréen. Le quartier d'Ikuno, dans la banlieue d'Osaka, forme la plus vaste « Koreatown » du Japon. Là vivent près de 40 000 Coréens, le quart de la population coréenne d'Osaka. Au total, ils sont 650 000 à avoir rejoint le Japon. La communauté se partage entre Nord-Coréens et Sud-Coréens, regroupés dans deux associations rivales, la Chosen Soren, l'un des principaux canaux de financement du régime de Pyongyang, et le Mindan. Souvent présents depuis plusieurs générations, les Coréens du Japon ont dû, après la guerre, adopter la nationalité de la région dont ils étaient originaires, ou faire un choix politique.

L'irrésistible ascension de l'équipe des Diables rouges donne une rare occasion aux deux communautés de se retrouver : « *C'est la première fois que des gens du Sud et du Nord font autant la fête ensemble* », note Kim Hong-bae, un architecte coréen qui habite Ikuno. Les jours de match, l'activité s'arrête. Ainsi, ce samedi, sur un parking, autour d'une télévision protégée du soleil par un carton, une centaine d'habitants suivent les exploits de l'équipe sud-coréenne contre l'Espagne. Deux femmes, l'une du Sud et l'autre du Nord, mais toutes deux vêtues du même T-shirt rouge des supporters coréens « *Be the Reds* », un drapeau sud-coréen peint sur la joue gauche, crient « *Tae-han-min-guk !* » (« République



CHIAKI TSUKUMOTO/AP

Samedi 22 juin, dans le quartier coréen de Tokyo, les supporters fêtent la victoire de leur équipe contre l'Espagne, en quarts de finale. 650 000 Coréens, du Sud ou du Nord, vivent actuellement au Japon.

de Corée) ». « *Maintenant, les Sud-Coréens sont plus nombreux au Japon, car beaucoup de gens du Nord prennent la nationalité du Sud pour pouvoir voyager* », explique la Nord-Coréenne.

A une dizaine de mètres, Yang Jong-su, 45 ans, a transformé son échoppe spécialisée dans le kimchi et le *chijimi* (crêpes) en salle de télévision. Le *makgeolli* (l'alcool de riz) coule à flots. Debout, une vingtaine

de personnes sautent de joie, tandis qu'une journaliste de la télévision coréenne fond en larmes. Mère de six enfants, M<sup>me</sup> Yang a d'abord été institutrice à l'école de la Chosen Soren d'Ikuno avant de prendre sa retraite pour tenir son commerce. Récemment, elle a décidé de prendre la nationalité sud-coréenne pour permettre à sa fille de faire des études au Canada. Ses autres enfants sont au collège de la Cho-

sen Soren. « *C'est important pour eux, car c'est leur pays. Il faut bien qu'ils en aient un. Et puis, maintenant, il n'y a plus vraiment de contenu politique* », dit-elle. M<sup>me</sup> Yang reconnaît n'être pas d'accord avec ce qui se passe en Corée du Nord.

Dans les rues d'Ikuno, nombre des jeunes Coréens-Japonais de troisième génération ne parlent pas le coréen. « *Depuis que la Corée*

*a battu le Portugal, c'est la première fois de ma vie que je me sens Coréen !*, affirme Masahiro Oshima, 33 ans, dont le nom coréen est Kang. *Je ne savais même pas ce que Tae-han-min-guk voulait dire, j'ai dû demander à mon père.* » Les grands-parents de Masahiro sont arrivés au Japon avant la guerre et

« C'est la première fois que des gens du Sud et du Nord font autant la fête ensemble »

KIM HONG-BAE

il possède la nationalité sud-coréenne. Son frère, Masatake, 30 ans, est plus amer : « *Une partie de moi se réjouit du succès coréen, mais l'autre aurait voulu que l'Espagne gagne ! Je déteste tout ce qui est coréen. Quand on est là-bas, on nous rejette, on ne nous considère pas comme Coréens mais comme Japonais. Et, ici, on n'est pas non plus acceptés. On n'a pas de pays* », explique-t-il.

Masahiro envisage de prendre un jour la nationalité japonaise : « *C'est impossible pour l'instant, je ne peux pas faire ça à mes grands-parents et à mes parents.* » Les résidents coréens se font rarement naturaliser japonais : il faut pour cela renier sa nationalité coréenne, et adopter un nom japonais.

Brice Pedroletti (à Osaka)

# Blatter : « Il faut casser le système arbitral »

■ Le président de la Fédération internationale de football, qui estime que « certaines erreurs ont eu une influence directe sur le résultat final », remet en question le fonctionnement de la commission des arbitres

Réélu le 29 mai à Séoul à la tête de la Fédération internationale de football (FIFA) pour un deuxième mandat de quatre ans, le Suisse Joseph Blatter vit un Mondial agité. Des problèmes d'arbitrage à ceux du calendrier international, le patron du football mondial évoque les dossiers à traiter en urgence et les chantiers à venir.

**Au-delà des surprises sportives, ce Mondial est marqué par une polémique concernant l'arbitrage. Certains arbitres ne sont visiblement pas à la hauteur de l'événement. Allez-vous agir ?**

Il faut absolument « casser » cette société fermée que constitue la commission des arbitres, composée d'ancien directeurs de jeu qui se désignent, se jugent, règlent leurs affaires entre eux. La démission, annoncée dimanche 23 juin, de l'Espagnol Angel Maria Villar, ancien joueur qui était le seul membre non arbitre de cette commission, est significative. M. Villar voulait faire bouger les choses. Notre objectif est d'intégrer pleinement cette commission à toutes les composantes de la famille du football et ne plus laisser agir ses responsables comme des envoyés très spéciaux n'ayant de comptes à rendre à personne.

**En tant que patron de la FIFA, vous ne pouviez pas intervenir au sein de cette commission ?**

Grâce à mon nouveau mandat, j'ai du temps devant moi pour casser ce système qui ne peut plus fonctionner comme par le passé. Après le match Corée-Italie, j'ai lancé un appel à la commission en lui demandant d'arrêter ce que j'appelle la politique de régionalisme. Il faut désigner les meilleurs arbitres, indépendamment de leur nationalité. Les membres de la commission ne m'ont pas écouté. Je suis revenu à la charge après l'élimination de l'Espagne. Tout le monde a pu constater les limites des arbitres assistants désignés pour ce match [un Ougandais et un représentant de Trinité-et-Tobago]. Dimanche 23 juin, je me suis de nouveau adressé à eux en insistant pour que le critère principal de sélection des arbitres soit leur qualité, et non leur nationalité. Ils ont fini par comprendre puisque, pour les demi-finales, ils ont désigné des arbitres ayant depuis longtemps fait leurs preuves.

**« J'ai dit aux Italiens : "Apprenez à perdre !" Les Espagnols, qui ont autant de raisons d'être mécontents, ont été plus déçus »**

**« J'ai dit aux Italiens : "Apprenez à perdre !" Les Espagnols, qui ont autant de raisons d'être mécontents, ont été plus déçus »**

**Cette politique ne va-t-elle pas à l'encontre de la volonté d'ouverture affichée par la FIFA ?**

La Coupe du monde ne peut pas être un champ d'expérimentation pour les arbitres ! Il existe assez de compétitions internationales organisées par la FIFA, du Mondial des jeunes à la Coupe du monde féminine, pour que des arbitres de tous les pays puissent s'aguerrir et faire leur preuve.

**A quoi jugez-vous la qualité d'un arbitre ?**

La base de la cohérence arbitrale, c'est le travail effectué tout au long de la saison en trio. Trois hommes qui se connaissent parfaitement, qui ont le *feeling*, le même vécu. Il faut introduire ce concept de trio régulier en Coupe du monde, ce qui n'est pas le cas actuellement.

**Ce Mondial restera-t-il dans l'histoire comme celui du fiasco arbitral ?**

Sur soixante rencontres disputées jusqu'à présent, six matches ont été perturbés par des décisions d'arbitrage contestables. Certaines de ces erreurs ont eu une influence directe sur le résultat final. Reste à savoir si ce taux de 10 % d'erreurs est acceptable ou pas.

**Les réactions italiennes après l'élimination ont été brutales. La RAI a même l'intention de vous intenter un procès. Qu'en pensez-vous ?**

J'ai dit aux Italiens : « Apprenez à perdre ! » Les Espagnols, qui ont autant de raisons que les Italiens d'être mécontents de l'arbitrage, ont été plus déçus.

**Vous êtes toujours opposé à l'assistance vidéo ?**

Tant que je serai en place, je m'y opposerai. Je le répète depuis des années : l'erreur humaine fait partie intégrante du football. En revanche, il faut tout mettre en œuvre pour faciliter la tâche de l'arbitre central. Cela passe par une meilleure formation des arbitres assistants et aussi par l'apparition de deux nouveaux arbitres qui seraient placés derrière les buts. Ils auraient en charge les seize mètres, avec une vision « de face » que n'a pas l'arbitre du centre. Cette solution, très intéressante, a été émise par Michel Platini, qui a beaucoup travaillé sur le sujet.

**Avez-vous d'autres idées pour améliorer l'arbitrage ?**

Je veux aider les anciens joueurs à devenir arbitres. Aujourd'hui, si un joueur en fin de carrière décide de se lancer dans cette aventure, il lui faut passer par de nombreuses étapes qui vont lui prendre six ou sept ans de sa vie avant d'arbitrer au plus haut niveau. Je pense qu'une saison au niveau de la division 3 ou de son équivalent peut suffire à déceler les bons élèves. Arbitrer, c'est connaître et appliquer les règles, mais c'est aussi une question de *feeling*. Un ancien joueur le possède naturellement.

**La professionnalisation des arbitres est-elle inéluctable ?**

C'est déjà une réalité en Italie, en Espagne, en Argentine ou au Mexique. Les arbitres ont un contrat avec la fédération locale et, une fois qu'ils ont quitté le terrain, ce qui devrait pouvoir se faire au-delà de la limite actuelle des 45 ans, ils entament une nouvelle carrière, déterminée avec la Fédération.

**Combien gagnent les arbitres participant à ce Mondial ?**

21 600 euros pour les arbitres centraux, 16 800 euros pour les arbitres assistants. A cela s'ajoutent 192 euros d'indemnité journalière. Le logement et les repas sont pris en charge par la FIFA.

**Ce sont des sommes importantes...**

Pour certains arbitres en provenance de pays défavorisés économiquement, cela peut représenter un an de salaire...

**Un autre aspect de la compétition a inquiété les observateurs : l'organisation dans deux pays. Aujourd'hui, êtes-vous rassuré ?**

Sur le plan sportif, le fait que deux pays soient organisateurs n'a eu aucune influence négative. La compétition est attractive, divertissante, l'ambiance dans les stades coréens et japonais est formidable, la logistique remarquable. La compétition a été vécue de manière plus enthousiaste en Corée, mais c'est normal puisque ce pays a une culture footballistique plus ancienne. En revanche, c'est un Mondial très coûteux, puisque le nombre de stades a été doublé et que faire fonctionner deux comités d'organisation coûte plus cher.

**Les deux pays risquent d'avoir du mal à rentabiliser leurs stades...**

Le président coréen en est conscient et m'en a parlé il y a quelques jours. Pour éviter cela, la FIFA a décidé de limiter désormais à douze le nombre de stades destinés à accueillir le Mondial.

**Ce qui exclut une nouvelle organisation à deux pays ?**

Pas forcément. Une éventuelle organisation à plusieurs pour la Coupe du monde 2010 en Afrique n'est pas à exclure.

**Quels sont les pays en lice ?**

Le Maroc sera de nouveau candidat, après trois tentatives infructueuses. Récemment, la Côte d'Ivoire m'a fait connaître son intérêt. Et la Fédération égyptienne étudie le dossier. Attendons de voir ce qui va se passer.

**Que vous inspire le joli parcours des Lions sénégalais ?**

Il ne doit, hélas, pas occulter les prestations décevantes du Cameroun, du Nigeria et de la Tunisie. Le cas sud-africain est différent. Cette sélection a développé un jeu attractif et a empoché quatre points dans son groupe.

**Beaucoup de grands joueurs évoluant en Europe ont débarqué en Corée et au Japon dans un état de délabrement physique inquiétant. Qu'en pensez-vous ?**

Cela fait trois ans que les fédérations européennes connaissent les dates du Mondial. Les responsables ont refusé de prendre cela en compte et de modifier les dates de leurs compétitions. Tant pis pour eux ! Ce n'est pas en multipliant les matches que les joueurs, aussi talentueux soient-ils, vont pouvoir récupérer et arriver en forme au Mondial.

**C'est ce qui explique les éliminations prématurées de sélections prestigieuses ?**

Pas seulement. La réussite de certaines équipes asiatiques, africaines ou américaines est le fruit du travail effectué depuis un quart de siècle par la FIFA pour développer le football à travers le monde. Lors



Le président suisse de la FIFA, Joseph Blatter (ici avant Corée-Pologne), vient d'être réélu pour quatre ans.

du Mondial 1994, sept équipes européennes et le Brésil participaient aux quarts. Quatre ans plus tard, on retrouvait six européens et deux sud-américains à ce stade de la compétition. Et, cette année, ils étaient quatre européens, un asiatique, un nord-américain, un africain et un sud-américain.

**L'un des dossiers urgents concerne le nouveau mode d'attribution des places au Mondial. Qu'avez-vous décidé ?**

Le champion du monde en titre ne sera plus qualifié automatiquement pour l'édition suivante. Cette place laissée vacante sera attribuée à l'Océanie, une zone qui com-

prend une douzaine de sélections.

**Le projet d'un Mondial tous les deux ans est enterré ?**

Il est dans un tiroir, mais je n'en ai plus la clé !

Propos recueillis par Alain Constant (à Tokyo)

## Inventez-vous un mobile de fan de foot



PARTENAIRE OFFICIEL

### SONNERIES

Tous Ensemble  
10904

Wallonie ..... 10148  
We are the champions ..... 10401  
La Chorus-Rain ..... 10643

Sénégal ..... 10873  
Uruguay ..... 10874  
Slovenie ..... 10875  
Paraguay ..... 10876  
Afrique du sud ..... 10877  
Turquie ..... 10878

Chine ..... 10879  
Costa Rica ..... 10880  
Pologne ..... 10881  
Etats-Unis ..... 10882  
Allemagne ..... 10883  
Brésil ..... 10442

Les codes publiés concernent les mobiles Nokia adaptés. Retrouvez tous les codes pour les mobiles Sagem, Philips, Motorola, Alcatel compatibles sur le [www.sfr.fr](http://www.sfr.fr)

### LOGOS

GOAL  
10401

2002  
10722

2002  
10757

COUPE DE FRANCE  
10709

COUPE DE FRANCE  
10708

COUPE DE FRANCE  
10710

GOAL  
10493

GOAL  
10717

GOAL  
10718

PORTUGAL  
10723

SFR  
10702

SFR  
10720

Compatible sur les téléphones NOKIA adaptés

### REPONDEUR

- Allez les Bleus
- Et 1, et 2, et 3, 0
- Encourager l'Équipe de France
- Rien à Foot

Et 1, et 2, et 3 messages !

- Devant le match
- Retour aux vestiaires
- Parodie JPP et Canto
- Omar & Fred

Compatible avec tous les téléphones mobiles



## DÉPÊCHES

Le 1<sup>er</sup> juillet décrété jour férié en Corée

► En hommage aux exploits de la sélection coréenne, qui s'est qualifiée pour les demi-finales du Mondial, la présidence sud-coréenne a annoncé, lundi 24 juin, que le 1<sup>er</sup> juillet, au lendemain de la finale, serait férié. S'éloigner également des festivités nationales le 2 juillet pour célébrer la réussite générale de cette 17<sup>e</sup> Coupe du monde.

## Repos pour les fonctionnaires turcs

► Afin de suivre la demi-finale opposant le Brésil à leur sélection nationale, les fonctionnaires turcs auront droit à une demi-journée de vacances mercredi 26 juin, a annoncé le premier ministre turc, Bulent Ecevit. D'autre part, de nombreuses entreprises privées ont aménagé leurs horaires afin de ne pas connaître l'absentéisme des semaines précédentes.

## Retraite internationale pour Luis Enrique

► Le milieu de terrain espagnol Luis Enrique (32 ans, 62 sélections) a annoncé, dimanche 23 juin, qu'il prenait sa retraite internationale après l'élimination de sa sélection en quarts de finale face à la Corée (0-0, 5-3 aux tirs au but). Après avoir participé à trois Coupes du monde (1994, 1998, 2002), le milieu de terrain du FC Barcelone souhaite « laisser la place aux jeunes. »

## Stig Tofting arrêté après une rixe

► Stig Tofting, milieu de terrain de l'équipe du Danemark, a été arrêté dans la nuit de samedi 22 à dimanche 23 juin et inculpé pour coups et blessures, après une rixe dans un restaurant huppé de Copenhague. Le joueur de Bolton (D1 anglaise), qui a annoncé son retrait de l'équipe nationale, aurait frappé deux employés de l'établissement, envoyant un uppercut à la face de l'un et un coup de tête à l'autre. Connus pour son caractère « bouillonnant », il est inculpé de coups et blessures et risque une peine maximale de 18 mois de prison.

## Les joueurs belges les plus fair-play

► La Fédération internationale de football (FIFA) a décidé de décerner à l'occasion de ce Mondial un trophée du fair-play à une des seize équipes ayant passé le premier tour. Juste avant les demi-finales, la Belgique, éliminée par le Brésil en huitièmes de finale, est en tête, devant la Suède et le Japon. Le Brésil et l'Allemagne se classent respectivement 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> alors que la Turquie (14<sup>e</sup>) et la Corée (16<sup>e</sup>) ferment la marche. Ce classement est établi par un jury de la FIFA en fonction du nombre de cartons, de la qualité de jeu, du respect du jeu et de l'adversaire, et du comportement de l'encadrement.

## La Corée du Sud diffusée au Nord

► La télévision officielle nord-coréenne a retransmis en direct, dimanche 23 juin, le match ayant opposé la Corée du Sud et l'Italie en huitièmes de finale. « C'est la première fois depuis le début du Mondial que des images de la Corée du Sud sont diffusées », a annoncé un officiel du ministère de la réunification. Cette diffusion était illégale, car la télévision nord-coréenne n'a pas acquis les droits de retransmission du Mondial.

## Bhoutan-Montserrat, l'autre finale

■ Les pays figurant aux deux dernières places du classement mondial se préparent à se rencontrer, le jour même de la finale de la Coupe du monde, pour un match amical

■ L'équipe nationale de Montserrat, une île des Caraïbes ravagée par une éruption, renaît de ses cendres grâce à l'aide financière de la Fédération internationale de football

Le rectangle de verdure se découpe géométriquement en bordure de l'océan, en contrebas. Sur la pelouse encore timide, une quinzaine de joueurs enchaînent les exercices avec une énergie variable. L'équipe nationale de l'île de Montserrat, minuscule territoire d'outre-mer britannique situé à 80 kilomètres au nord-ouest de la Guadeloupe, se prépare pour un match au sommet : le 30 juin, jour de la finale de la Coupe du monde, elle doit affronter l'équipe nationale du Bhoutan.

Le terrain d'affrontement ? Le stade Changlimithang de Thimphou, la capitale de ce micro-Etat situé au pied de la chaîne himalayenne, à près de 2 000 mètres d'altitude. Au classement mondial de la FIFA, les deux équipes sont au coude à coude, celle du Bhoutan (202<sup>e</sup>) n'ayant que celle de Montserrat (203<sup>e</sup>) derrière elle. L'idée de faire se rencontrer les deux derniers du classement revient à KesselsKramer, une société de communication néerlandaise qui a filmé les préparatifs dans chaque camp et devrait tirer un documentaire de ce match inédit.

A Montserrat, durement touchée par le cyclone Hugo en 1989 et par l'éruption du volcan de la Soufrière qui se poursuit depuis 1995, la rencontre sera un événement national. L'éruption a en effet privé l'île de ses terrains de sport, situés pour l'essentiel dans la « zone d'exclusion », les deux tiers méridionaux de l'île interdits d'accès, pour se protéger des récives. Privée de sa capitale, Plymouth, ensevelie sous les coulées de cendre, l'île est économiquement exsangue. La moitié de la population s'est expatriée, essen-



Le stade Changlimithang de Thimphou, la capitale du Bhoutan, accueillera le match Bhoutan-Montserrat, le 30 juin. Ici, les équipes de Thimphou et d'Ulsan (Corée du Sud), avant un match amical.

tiellement dans les Caraïbes et en Grande-Bretagne, et le reste – à peine 5 000 habitants – a dû se reloger dans le nord de l'île, sec et stérile.

L'inauguration d'un nouveau terrain, au flanc d'une colline battue par les alizés, en avril 2002, a donc sonné comme une renaissance. Privée de terrain depuis l'éruption, l'équipe nationale ne pouvait jouer à domicile, et devait s'exiler à Antigua, à une heure de ferry, pour préparer les compétitions et jouer les matches retour. Ce qui ne l'a pas empêchée de prendre part au tour préliminaire de la Coupe du monde où elle a été battue deux fois par la République Dominicaine (0-3, puis 1-3).

« Avant l'éruption, nous avions sept terrains et une quinzaine de clubs », rappelle James White Jr.,

porte-parole de l'équipe nationale. L'île n'a conservé que six clubs, soit environ une centaine de licenciés.

Même si le cricket et le basket font d'avantage vibrer les écoliers en uniforme et leurs parents que le ballon rond, ce vivier a été suffisant pour reconstituer une équipe nationale et attendre la Fédération internationale de football. Dans le cadre de sa politique de soutien aux petites nations (baptisée GoalProjects), la FIFA a financé le nouveau stade à hauteur de 680 000 dollars (près de 700 000 euros) et devrait subventionner le développement des activités footballistiques à Montserrat à raison – selon les dires de James White – de 1 million de dollars par an ! Jack Warner, vice-président de la FIFA et président de la Concacaf,

la confédération rassemblant les Etats d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes, est venu en personne couper le ruban du nouveau terrain, en avril, sous une pluie battante.

Fin mai, trois officiels de Montserrat se sont envolés pour la Corée du Sud afin d'assister au lancement de la Coupe du monde et prendre part à l'élection du président de la FIFA. Disposant d'une voix, comme des dizaines de petites nations, Montserrat a, « bien sûr », voté pour le sortant, Sepp Blatter, triomphalement réélu avec 139 des 195 suffrages exprimés (sur 197 inscrits), contre 56 voix à son adversaire, le Camerounais Issa Hayatou, qui critiquait ses pratiques financières. « Son GoalProject a fait tellement pour nous », souligne James White.

Mais que diable va bien pouvoir faire une si petite île de tant d'argent ? « Ça paraît effectivement beaucoup, mais les déplacements et l'équipement coûtent cher », explique le porte-parole. Il reste aussi à terminer le complexe sportif et à construire les tribunes, les vestiaires et une éventuelle piscine.

Sur la pelouse, l'équipe enchaîne les tours de terrain, pour être à même d'affronter le Bhoutan tout autant que l'altitude. « Cette expédition au Bhoutan sera une bonne expérience, souffler le goal, chauve comme Barthez, mais l'entraînement, c'est dur. » Le capitaine, Charles Thompson, officier

Longtemps privée de terrain, l'île de Montserrat n'a conservé que six clubs, soit une centaine de licenciés

de police de son état, pense que cet entraînement quotidien sera suffisant. Arrivé de l'île de Saint Vincent en 1990, après le passage du cyclone, il est naturalisé et considère le temps pris sur ses heures de temps pour l'entraînement comme « un devoir national ». Comme ses coéquipiers, il est benévole, mais devrait toucher une prime pour ce match à l'étranger. Mais l'important est avant tout pour lui « d'intéresser les jeunes, pour maintenir une vie sociale sur l'île ».

Hervé Morin (à Montserrat)

## Sur Teva, les résultats sont annoncés la veille des matches

■ Trois voyants prédisent les résultats des matches sur la chaîne « féminine » du câble. Ils annoncent une victoire finale du Brésil

Teva, la chaîne du câble destinée aux femmes, joue, comme TF1, la carte de la Coupe du monde. Mais avec un plus indéniable : les résultats des rencontres sont annoncés à l'antenne la veille ! Pour ce faire, Teva, depuis le début du Mondial, fait appel à trois voyants. Leurs visions, certes, ne se concrétisent pas toujours. « Lorsqu'on nous a annoncé la victoire de la Chine face au Brésil, on a eu du mal à se retenir de rire », raconte-t-on ainsi en régie.

Côté médiums, on ne se démonte pas pour autant. « Les erreurs ne me sont pas toujours imputables. Si un but est marqué comme je l'avais annoncé, mais que celui-ci est refusé par l'arbitre, je n'y peux rien », se défend ainsi Guillaume Genevois, jeune voyant de 26 ans. Un don naturel, précise-t-il, développé

depuis l'enfance : « A l'école, je lisais déjà entre les lignes. » Pour ses prédictions, il place face à lui deux enveloppes contenant des photographies de chacune des formations et les mélange. « Je fonctionne par flashes. En prenant en main les enveloppes, je sens la vibration de l'équipe. »

Sylvia Simon, médium et tarologue d'une soixantaine d'années, trouve elle aussi de bonnes raisons pour expliquer les prédictions aléatoires. Les conditions de la télévision, affirme-t-elle, ne sont pas propices aux prophéties. « Il est ardu de se concentrer, car nous sommes dans un studio froid, sans filet pendant une minute. Les joueurs se trouvent très loin et il est difficile de se rendre par l'esprit au sein des équipes. »

De toute façon, poursuit Guillaume Gene-

vois, « il n'y a pas d'erreur en voyance. Il peut y avoir un décalage dans le temps, mais ce que l'on voit va se produire. » Sa vision de Portugal - Etats-Unis – « un match à problèmes, tendu » – était en fait valable pour France-Uruguay.

## « JE VÉRIFIE AVEC MON PENDULE »

Yvane Guichaoua, boute-en-train du trio, déplore elle aussi les contraintes. « Il est tout à fait impossible de faire de l'astrologie. Sur une saison, c'est possible, mais pas du jour au lendemain. J'utilise donc mon intuition puis je vérifie avec mon pendule. » Dès le 24 janvier, Yvane Guichaoua avait donné son quart de tête : Argentine, Brésil, France et Italie. « Je suis toujours en course avec le Brésil et je les vois face à l'Allemagne en finale. Cela va se

jouer sur un coup de chance, mais la rencontre risque d'être violente. »

Guillaume Genevois, lui aussi, prévoit la victoire de la Seleçao. « Depuis le début, je vois un pays de soleil qui pourrait bien être le Brésil. Face à eux, la vibration très particulière de la Corée du Sud semble indiquer une belle performance. La Turquie, elle aussi, est portée par une forte énergie, mais celle-ci n'est pas assez importante. »

Yvane Guichaoua, avec une sincérité désarmante, tempère cependant ces pronostics. « J'y vais aussi au pif. Je vois des équipes, des buts et c'est tout. Sur les trois, même si on ne se concerte pas, il y en a toujours un qui donne le bon résultat. Pour les gens, c'est un jeu... »

Bertrand Métayer



LA PHOTOGRAPHIE DE  
DAVID DARE PARKER

## Branché

Harajuku, Tokyo, dimanche 23 juin. Dans ce quartier branché, de jeunes Japonais parodent, vêtus avec attention. Un camion, passant derrière eux, arbore une publicité de la Coupe du monde. La dernière mode.



1<sup>er</sup> JUIN 1934 (à Florence), Italie-Espagne, quart de finale à rejouer. L'Italie fasciste dirigée par Benito Mussolini accueille la 2<sup>e</sup> édition de la Coupe du monde. Les Italiens, qui avaient refusé de se rendre en Uruguay en 1930, mettent le paquet pour leur première participation : deux internationaux argen-

tins (Monti et Orsi) ont été naturalisés au prétexte d'une ascendance italienne. Le quart de finale entre l'Espagne et l'Italie s'est terminé sans vainqueur (1-1). Les deux équipes se retrouvent le lendemain pour rejouer la rencontre et de nombreux titulaires ont été laissés au repos de part et d'autre. Le match

est ponctué de nombreux actes de violence en raison, notamment, des différends politiques entre l'Italie fasciste et la jeune République espagnole. L'Italie gagne (1-0) grâce à ce but de Meazza et se qualifie pour affronter l'Autriche en demi-finales. (Légendes de Mickaël Caron et Christophe Gattuso)

## Y A PAS PÉNO

JEAN-MICHEL NORMAND

### Tenues de scène

La Coupe du monde exerce sur la population masculine un effet singulier. Pendant un mois, les hommes se mettent à parler chiffons. Après l'indignation de rigueur sur le caractère systématique du tirage de maillot, la conversation dérive vers des considérations plus frivoles, voire sentimentales. Un maillot est un étendard et, à ce titre, il est particulièrement chargé d'affect.

Ce sont des images, des souvenirs, des marqueurs de la passion du foot. Même des supporters de l'équipe d'Angleterre étaient déçus de voir, en quarts de finale, le Brésil évoluer avec une tunique bleue. Les Auriverde, comme leur nom l'indique, doivent jouer en maillot jaune et parements verts, bon sang ! Renseignements pris, c'est le tirage au sort, et non de maillot, qui a permis à l'Angleterre de conserver sa tunique blanche, mais ce sont les impératifs télévisuels qui ont dicté la couleur sombre des Brésiliens. Il fallait un effet de contraste avec le blanc anglais.

Hier simple bleu de chauffe, le maillot est devenu un équipement hyper-sophistiqué. Coupe près du corps et textiles de haute technologie. Lorsque les footeux causent fringues, ils se demandent si le port du tee-shirt ou du marcel est encore une option tactique valable. Deux écoles s'affrontent depuis que Nike et Adidas ont lancé leurs nouveaux atours, garnis d'une sous-couche en matériau spécial qui colle à la peau et crée des effets de voile, genre bas résille.

Quel est le plus beau maillot de cette Coupe du monde ? Le choix est délicat. L'italien est sobre et moult, le brésilien délicieusement classique, l'argentin indémodable alors que le camerounais, signé Puma et dépourvu de manches (sauf pour la durée de la compétition, pointillisme de la FIFA oblige), est devenu un accessoire de mode unisexe. La vogue du sportswear a décuplé les ventes de maillots et en a fait un vêtement accessoirement destiné à ceux qui pratiquent le football, a changé la donne.

Calqués sur les couleurs nationales, les codes chromatiques évoluent aussi. De nos jours, s'imposent les courants définis par les cahiers de tendance des cabinets de style. Le look « flashy » un tantinet vulgaire des années passées n'est plus de mise. L'heure est à l'inspiration « techno » et ses effets fluorescents. Le jaune « lightning » du Brésil tire sur le citron, le « rouge feu » des Belges est presque irisé et le « vert poison » délavé des joueurs du Nigeria doit sans doute briller dans l'obscurité.

Sous peu, un équipementier pourra exhiber sur les écrans « ses » champions du monde. En tout état de cause, ce ne seront ni Nike ni Adidas qui auront réalisé le plus joli coup. Le Coq sportif, marque au nom imprononçable hors francophonie, qui fleurit bon les maillots un peu écriqués et les shorts moulants, est devenu le fournisseur officiel du Sénégal qui, alors, n'intéressait pas grand monde juste avant le début de la compétition. Cocorico !

Le Monde  
DE LA COUPE  
Europe

Retrouvez tous les soirs de 20 heures à 22 h 30 dans l'émission « Europe Sport spécial Coupe du monde », autour de Pierre-Louis Basse et Olivier Biffaud, Laurent Blanc, Robert Pires, Guy Roux ainsi que les envoyés spéciaux et les invités d'Europe 1 et du « Monde »

1 GIUSEPPE MEAZZA, (1910-1979) : l'auteur du but de la qualification. 33 buts en 53 présences dans la sélection, dont il fut le capitaine pendant le Mondial 1938 et longtemps le meilleur buteur, jusqu'à Gigi Riva dans les années 1970. Ancien joueur de la Juventus Turin et du Milan AC, c'est à l'Inter Milan qu'il est lié pour toujours (197 buts en 367 rencontres de championnat). Un signe honneur, le stade San Siro de Milan a été rebaptisé stade Giuseppe-Meazza.

2 JUAN JOSÉ NOGUES, (1909-1998, à gauche sur la photo) : le gardien espagnol était le remplaçant de Ricardo Zamora, mis au repos après avoir joué la première « manche » la veille. Ce match reste son unique sélection. Juan José Nogues est devenu entraîneur du FC Barcelone entre 1941 et 1944, tout en restant son gardien.

3 ATTILIO DEMARIA, (né en 1909, partiellement caché) : le compère d'attaque à l'Inter Milan de Giuseppe Meazza est un des sept joueurs à avoir disputé la Coupe du monde pour deux pays différents : international argentin en 1930 (1 match), puis italien, en 1934.

4 JOSÉ MUGUERZA (né en 1911, de dos, au premier plan) : natif de Bilbao, le milieu de terrain a accompli la totalité de sa carrière à l'Athletic, le grand club basque. International à neuf reprises entre 1930 et 1936.

5 RAMON ZABALO (1910-1966, au deuxième poteau de face, à côté de Luis Regueiro dans le but) : le premier grand latéral gauche espagnol (11 sélections), pilier du FC Barcelone, de 1928 à 1939. Pendant la guerre civile, il vient jouer au Racing de Paris jusqu'en 1944, puis retourne disputer une dernière saison avec Barcelone.

# Une bonne photo de foot ?

Les six photographies que nous publions jusqu'au 2 juillet ont été prises lors de Coupes du monde, entre 1934 et 1990. Ce ne sont pas forcément les images les plus belles ou les plus émouvantes, mais de vrais documents qui sont au plus près de buts importants

## Italie-Espagne 1934

Une bonne photographie de football ? Ce document de 1934 réunit les ingrédients du genre : un match de Coupe du monde sur fond d'enjeu politique entre l'Italie fasciste et l'Espagne républicaine, le moment-clé du but victorieux inscrit par un joueur célèbre (l'Italien Giuseppe Meazza), le ballon bien visible juste avant de pénétrer dans la cage, un ballet de corps et de gestes qui définit l'instantané, et des détails forts comme ce contraste entre le regard désespéré du défenseur espagnol dans sa cage et l'habit savoureux de l'arbitre. Il faut aussi un photographe placé près de la scène, qui donne l'impression au spectateur d'en faire partie, et qui s'appuie sur la géométrie forte des barres blanches pour donner un peu d'ordre au chaos.

Revenons à l'arbitre. Fort bien placé mais aussi peu à sa place qu'un golden boy de la Bourse sur un chalutier en pleine mer. Un arbitre endimanché comme pour un match de gala. Or ce quart de finale fut une des rencontres les plus violentes et honteuses de l'histoire de la Coupe du monde. En 1934, l'Italie de Mussolini organise le Mondial, qu'elle ne doit pas perdre. Les chemises noires habillent les gradins. Le 1<sup>er</sup> juin, à Florence, devant les deux fils du Duce, l'arbitre suisse René Mercet, a priori neutre, se comporte comme le douzième homme italien.

Les six photographies que nous publions durant cette semaine, prises durant des Coupes du monde de football, entre 1934 et 1990, sont d'abord des documents. Ce ne sont sans doute pas les images les plus belles et les plus émouvantes. Leurs auteurs ne sont pas toujours repérés. Elles ne figurent pas dans le remarquable album *Un siècle de sport*, publié par *L'Equipe* en 2000. Mais elles ont pour ambition d'être au plus près de buts importants. Et, si l'environnement et la technique photo ont beaucoup changé, la fonction du photographe est d'abord de documenter. « L'auteur de cette photo est vraiment un très bon photographe, confirme Michel Deschamps,

responsable des photographes à *L'Equipe*. « Même aujourd'hui, ce cliché n'est pas évident à prendre. A l'époque, les appareils étaient encore des 6x6 à plaques, sans moteur ni téléobjectif. Les photographes n'avaient qu'une douzaine de vues pour couvrir un match, maximum vingt. Il ne fallait pas se louper. Pour une telle photo, il faut être extrêmement rapide et déclencher juste avant l'action. Les photographes possédaient une grande force de concentration. Aujourd'hui, sur les terrains, on en voit qui discutent, s'allument une cigarette, téléphonent à leur copine. Des photographes moyens comptent sur les évolutions technologiques pour pallier leurs carences. Mais rien ne remplace l'instinct et la rapidité. Une bon-

« Les appareils étaient encore des 6x6 à plaques, sans moteur ni téléobjectif. Les photographes n'avaient qu'une douzaine de vues pour couvrir un match »

ne photo, c'est l'instant. Le fait d'arroser, de prendre vingt photos d'affilée, ce que permettent les moteurs, ne remplace pas le déclenchement au bon moment. »

Jacques Deydier, directeur du département photographie du journal *L'Equipe*, va plus loin : « C'est une photo sûrement exceptionnelle pour l'époque. » Il est frappé par la proximité du photographe, à quelques mètres à peine des joueurs, sur la ligne de but. « En 1934, les photographes pouvaient entrer sur le terrain, et même dans les 6 mètres ! », alors qu'ils sont aujourd'hui cantonnés autour du point de corner et devraient utiliser un téléobjectif pour capter une vue similaire.

1934 voit l'arrivée en force de la radio, qui « mondialise » le Mondial : contre 10 000 livres, douze des seize pays qualifiés pour les huitiè-

mes de finale retransmettent en direct la rencontre de leur équipe.

La photographie aussi est en plein essor. Ce document a été pris durant l'époque primitive de la photo de football, un genre qui se développe alors grâce à deux facteurs : l'entrée en masse des images dans les journaux illustrés, notamment en Allemagne, et l'arrivée de petits appareils légers et maniables, le Leica en tête, qui permettent à l'opérateur de bouger comme un photographe de guerre et de saisir au mieux les instants décisifs. Dès 1923, le Hongrois Martin Munkacsy, célèbre bien au-delà du sport, saisit un goal, instantané d'un gardien tombant dans la poussière, avec le ballon qui semble filer au but. Mais il s'agit d'une image générique, formelle, qui évacue le contexte de la compétition, privilégie la performance photographique sur l'information et son contexte. Dans la presse, 1934 est enfin l'époque du noir et blanc, où la bonne photo de football – comme toutes celles de sport, du reste – doit d'abord apporter des informations. La caméra s'aventure rarement au-delà du ballon et du terrain. Ce n'est que bien plus tard, à partir des années 1980, que le geste purement esthétique et l'émotion, les supporters dans les gradins, vont envahir les images et enrichir la palette du photographe. Au risque de privilégier un regard désincarné.

Information, esthétique, émotion. On tient là les éléments, difficilement conciliables, d'une bonne photographie de football. C'est la conviction de Jean-François Le Mounier, directeur de la photo à l'AFP : « Au football, le photographe doit d'une part raconter l'ensemble du match avec le plus de précision possible, mais aussi témoigner de la joie ou de la déception des joueurs et des supporters, capter les regards, rendre compte des prouesses des joueurs et de l'émotion de ceux, qui comme Zidane lors du match d'ouverture de la Coupe 2002, restent sur le banc. »

Michel Guerrin  
(avec Amélie Cordonnier,  
Thomas Portier et  
Christophe Jacquet)

Soleil-Levant et Matin-Calmé

PAR PHILIPPE PONS

# Chaleur et moiteur, revoici la saison des pluies

Bien qu'il soit né en Angleterre, dans un pays où il pleut, le football n'est pas forcément un sport adapté à toutes les pluies. Les Anglais, justement, en savent quelque chose. Lors du quart de finale Angleterre-Brésil, vendredi 21 juin, sévissait la canicule humide de la saison des pluies, qui s'abat sur la Corée et le Japon de la mi-juin à la mi-juillet. Dans l'Archipel, une forte chaleur et un taux d'humidité record (80 %) rendent tout ce que l'on touche gluant. Une odeur de moisi envahit les maisons, le linge, les cuirs, les bois.

C'est l'époque où l'on range les affaires d'hiver, que l'on plaçait autrefois dans des coffres de bois de pauwlonia, qui absorbe l'humidité ; c'est l'époque des brusques écarts de températures, des vêtements qui collent à la peau, des armées de parapluies dans les rues et des publicités pour des produits destinés à lutter contre la moisissure ou les mycoses entre les doigts de pied.

C'est aussi une saison où les villes prennent inopinément une odeur de terre, qui émane du moindre jardin, dont l'humus surchauffé et soudain douché par des trombes d'eau dégage de légères volutes de vapeur dès que la pluie cesse.

La saison des pluies (nommée ici

*tsuyu*, « la pluie des prunes », peut-être parce que cette période est aussi celle de la maturation de ces fruits) est due à l'affrontement dans les cieux de deux masses d'air : l'une chaude, subtropicale, remontant vers le nord, et l'autre froide, provenant d'Asie centrale, qui se dirige vers le Pacifique à travers l'Asie.

Mais la pluie peut aussi ne pas venir (c'est « la mousson vide »). Ou encore être trop brève ou trop abondante, provoquant ainsi les

## Une odeur de moisi envahit les maisons, le linge, les cuirs, les bois

affres des agriculteurs, car leurs récoltes de riz en dépendent.

Le Japon a un taux de précipitations parmi les plus élevés du monde : variant selon les régions de 1 000 à 3 000 millimètres par an, soit le double de la moyenne mondiale. L'Archipel arrive juste après l'Indonésie, le pays le plus humide de la planète. La pluie – pas seule-

ment celle de *tsuyu* ou de la période des typhons du début d'automne – est au Japon beaucoup plus qu'une simple précipitation. La pluie, les nuages, les brumes ou les brouillards ont des dizaines de mots différents pour rendre les subtilités de leurs variations : la pluie de *tsuyu* n'est pas une ondée de la saison chaude, une averse ou une pluie d'automne et la langue française s'épuise vite à rendre les nuances du japonais en matière de pluie.

Depuis les temps anciens, la pluie est un grand thème littéraire : dès l'anthologie poétique Manyoshu (VIII<sup>e</sup> siècle), les poètes jouaient sur les différents types de pluie. La pélerine, cet étrange « manteau de pluie » fait de paille de riz que portaient les paysans, était, avec le large chapeau conique que l'on voit sur une célèbre estampe de Hiroshige représentant cinq personnages pliés en deux franchissant un pont sous des hallesbardes, le symbole du voyageur et de l'errant. C'est sous une pluie torrentielle, qui renforce le caractère dramatique de la scène, qu'a lieu la nouvelle d'Akutagawa (1892-1927), *Rashomon*, dont Akira Kurosawa a tiré un film.

La pluie est, certes, comme ailleurs, la métaphore des larmes. Mais elle est aussi décrite simplement pour elle-même. C'est ce que



Les supporters japonais, le 18 juin, dans le stade de Tokyo, sont venus équipés d'imperméables pour voir le huitième de finale Japon-Turquie (0-1).

fait avec bonheur le grand écrivain Kafu Nagai (1879-1959) dans un de ses plus beaux textes, *Interminablement, la Pluie...* (éditions Maison-neuve et Larose). De même que dans le zen le bruit de la pluie peut faciliter la méditation, le murmure d'une pluie d'automne accompagne ici les réminiscences de l'auteur qui s'arrêteront lorsque celle-ci cessera : « Quand la pluie frappe les fenêtres, coule le long de l'auvent, dégroute sur les arbres et lave les bambous, son écho l'emporte, pour émouvoir le cœur des hommes, sur le

vent qui crie dans les grands arbres et sur l'onde qui suffoque dans les précipices. La voix du vent est voix de courroux, la voix de l'onde est de sanglots. Mais la voix de la pluie ne se courrouce ni ne se lamente : simplement, elle raconte et elle se confie », écrit-il.

Kafu Nagai, qui, comme Francis Carco à la même époque, explorait les ténèbres du monde du plaisir, a fait d'une saison des pluies l'espace temporel d'un de ses romans, *Chronique d'une saison des pluies* (éditions Philippe Picquier), qui a lieu

dans le Tokyo des filles de noce. Il renouait peut-être ainsi avec ce qu'avant lui des poètes anciens avaient ressenti : la saison des pluies, par sa chaleur moite, se prête à la langueur ; à goûter par exemple, comme il l'écrit, la « suavité de la caresse du coulis d'air frais sur le visage reposant de profil sur les nattes tandis que vous parvenez les accents alanguis d'une chanson qu'on répète et les cris des marchands ambulants » dans la chambre où traînent en désordre les vêtements retirés la veille...

## GOOOAL !

LE TOUR DU MONDE DES COMMENTATEURS TÉLÉ

### Une enfant de la Movida

C'est une enfant de la Movida, cette renaissance de l'après-franquisme qui entraîna l'Espagne dans un formidable élan d'ouverture et de créativité, et cela se sent immédiatement. Elle n'avait que 16 ans lorsque s'éteignit Franco, le vieux caudillo, le 20 novembre 1975, et elle a gardé depuis une fraîcheur, un enthousiasme mais aussi une indépendance d'esprit qui caractérise toute une génération. Olga Viza présente, trois fois par jour, l'émission la plus populaire de la télévision espagnole à l'occasion du Mondial, parfois plus suivie que les matches, puisqu'elle est exclusivement consacrée à l'équipe espagnole. Jusqu'au retour au pays, consécutif à l'élimination face à la Corée, trois rendez-vous étaient programmés en direct avec les joueurs et l'encadrement, à 9 heures, 10 heures et 16 heures en Corée, soit, en Espagne, à 2 h 30 du matin, 3 h 30 et 9 heures. Qu'importe : les Espagnols sont des couche-tard, les supporters en particulier.

15 heures à 3 heures du matin, sans interruption ! – pour « sortir » du sport. Antena 3, filiale du groupe privé Telefonica, l'engage en 1993 comme présentatrice de son journal télévisé. Elle y est encore.

Mais, alors, que fait-elle ici ? « On m'a fait un cadeau. Ce qui m'intéresse, c'est l'information

#### OLGA VIZA



Agée de 43 ans, la présentatrice du journal télévisé sur Antena 3 est revenue à ses premières amours – le journalisme sportif – pour animer l'émission sur le Mondial la plus regardée en Espagne.

politique, internationale, sociale. Mais le sport, c'est mon jardin personnel. Les grandes compétitions sont comme un substrat de la vie. Prenez le football espagnol, il concentre les drames de l'Espagne contemporaine : les confrontations nécessaires et les guerres intestines absurdes, les tragédies humaines et les moments de grâce. Raconter notre football, c'est feuilleter les pages de notre histoire. »

Jusqu'à l'élimination de l'Espagne en quarts de finale, Olga pensait bien vivre une des plus belles pages de cette histoire :

« Là, pour la première fois, on sent que nous ne sommes pas les "champions moraux éternels victimes d'un sort funeste", mais que l'on peut rompre avec notre malédiction, forcer le destin », assurait-elle après la victoire sur l'Eire en huitième de finale.

Ce qu'elle aime dans le sport ? « La epica ». Il peut, dit-elle, générer le pire et le meilleur. Elle déteste la « politique sportive », ses notables et leurs enjeux. Mais autant elle craint comme la peste le fanatisme que génère le sport, autant la passion comme sujet d'information la fascine, et l'émotion que transmet l'événement sportif tant à ses participants qu'aux spectateurs la transporte. « Quand Mendieta a posé le ballon pour tirer son tir au but contre l'Eire, j'ai pensé à deux choses. La qualification dépendait du succès de Mendieta et des millions d'Espagnols vivaient la même angoisse que moi. A cet instant, l'audience d'Antena 3 a atteint 83,9 % ! En même temps, mon PDG, qui a payé très cher l'exclusivité des retransmissions, les PDG des sponsors, des agences de publicité, les patrons de presse, eux, pensaient aussi aux milliards d'euros qui dépendaient de ce seul coup de pied. L'ironie de la situation était que Mendieta, lui, n'avait aucune conscience des aspects financiers de son tir. C'était un moment unique et à la fois dérisoire. Cela, seul le sport peut le donner. A ce moment-là, pour la première fois, j'ai compris pourquoi les footballleurs pouvaient gagner tant d'argent. »

Sylvain Cypel (à Séoul)

## Billetterie : la FIFA accuse les organisateurs

La Fédération internationale de football (FIFA) a expliqué, lundi 24 juin, que les problèmes concernant la billetterie des matches du Mondial avaient commencé trois mois avant le début de la compétition. Elle en a rendu responsables les organisateurs japonais et sud-coréens.

David Will, président de la sous-commission de la FIFA chargée des billets, a affirmé avoir prévenu les pays hôtes dès la fin du mois de février que les tickets ne seraient pas prêts s'ils ne donnaient pas rapidement des informations sur les vingt stades accueillant les rencontres. Les comités organisateurs sud-coréens (Kowoc) et japonais

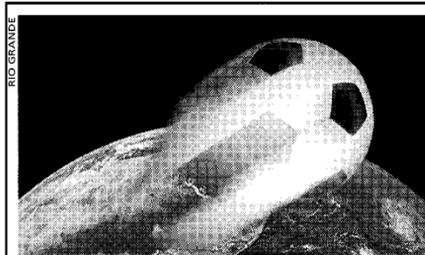
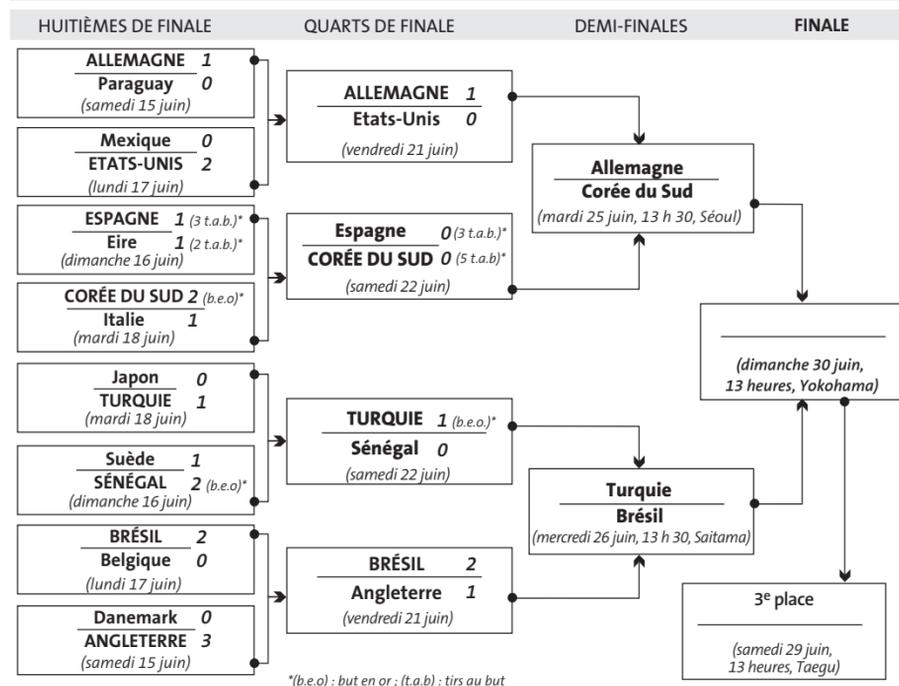
(Jawoc) devaient normalement fournir les éléments sur les sièges des stades au plus tard à la mi-octobre 2001, a assuré David Will : « A chaque réunion, j'ai souligné l'importance de ces informations. »

De nombreux sièges sont demeurés inoccupés lors des premiers matches, ce qui a déclenché une vive polémique. Le Jawoc et la ministre des sports japonaise, Atsuko Toyama, avaient d'abord mis en cause la société Byrom, basée en Grande-Bretagne, partenaire de la FIFA pour la production de billets. Après la rencontre de huitièmes de finale entre le Japon et la Turquie (0-1), mardi 18 juin, le Jawoc avait indiqué

qu'il pensait avoir vendu tous les tickets disponibles pour ce match. Sept cents places étaient pourtant restées inoccupées. « Byrom avait par erreur configuré les places en question comme des sièges annulés lors de la répartition des places pour ce match », avait assuré un porte-parole du Jawoc.

David Will a répondu que les dernières données indispensables à la fabrication des billets avaient été fournies en mars et que la société Byrom avait dû effectuer « un travail de six mois en six semaines ». « La vérité, c'est que Byrom a sorti le processus de fabrication des billets d'une situation de crise », a-t-il ajouté. – (Reuters et AFP.)

### LE TABLEAU FINAL



## Europe Sport Spécial Coupe du Monde

# 20h00 - 22h30

Tous les jours avec  
**Pierre-Louis Basse,  
Olivier Biffaud et leurs invités**